

Keleier

Ofis Publik ar Brezhoneg

Actualités de la langue bretonne
Office Public de la Langue Bretonne

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
DE LA LANGUE
BRETONNE

Ul liamm etre an holl re a labour da reiñ un dazont d'hor yezh

Niv. 138 Gwengolo 2021

Ofis Publik ar Brezhoneg/Office Public de la Langue Bretonne
8 plasenn ar Marichal Juin/8 place du Maréchal Juin
35000 ROAZHON/RENNES

Pgz/Tél. 02 23 44 04 30
Postel/Courriel : celine.piel@opab.bzh

Taolenn/Sommaire

- Obererezh an Ofis Publik/Activité de l'Office Public..... p.5
- Deskadurezh/Enseignement..... p.11
- Buhez foran/Vie publique..... p.87
- Mediaoù/Médias..... p.123
- Buhez sevenadurel/Vie culturelle..... p.129
- Yezhoù all/Autres langues..... p.147

A-drugarez da :

Bernez Kadored, Iwan Kadored, Emglev Bro an Oriant, Arno Elegoed, Kreizenn-stummañ Stumdi, Ti ar vro Gwengamp, Mervent, Fanny Chauffin, ez eus bet tu da ginnig an dibab pennadoù-mañ deoc'h.

Kasit pennadoù nevez o tennañ d'ar brezhoneg er vuhez foran ha d'ar brezhonekaat da :

Envoyez vos coupures de presse sur la langue bretonne dans la vie publique et sur la promotion de la langue à :

Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne

8 plasenn ar Marichal Juin/8 place du Maréchal Juin

35000 Roazhon/Rennes

A-raok an 28/01/2022/avant le 28/01/2022

Trugarez d'an holl !

Ar soñjoù embannet e pennadoù Keleier ne engouestlont nemet ar re o deus o embannet ha n'int ket savboent an OPAB.
Les opinions exprimées dans les articles de Keleier n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient refléter la position de l'OPLB.

Céline Piel

Karget eus Keleier
Responsable de Keleier

Etre ar 01/06/21 hag an 31/08/21 en deus labouret Ofis Publik ar Brezhoneg evit...
Du 01/06/21 au 31/08/21, l'Office Public de la Langue Bretonne a réalisé des travaux pour...

STROLLEGEZHIOÙ, ENSAVADURIOÙ / COLLECTIVITÉS, INSTITUTIONS

Kuzul-rannvro Breizh / Conseil régional de Bretagne

Kuzulioù-departamant / Conseils généraux : Aodoù-an-Arvor / Côtes-d'Armor, Mor-Bihan / Morbihan, Penn-ar-Bed / Finistère

D.P.K.E. / E.P.C.I. : An Alre Kiberen Douar Atlantel / Auray Quiberon Terre Atlantique (29), An Oriant Tolpad-kêrioù / Lorient Agglomération (56), Brest Meurgêr / Brest Métropole (29), Douarnenez Kumuniezh / Douarnenez Communauté, Gwengamp-Pempoull Tolpad / Guingamp-Paimpol Agglomération (22), Kemper Breizh Izel / Quimper Bretagne Occidentale (29), Konk-Kerne Tolpad-kêrioù / Concarneau-Cornouaille Agglomération (29), Kumuniezh-kumunioù bro Kemperle / Communauté de communes du Pays de Quimperle (29), Kumuniezh-kumunioù bro an Hirvazh / Communauté de communes du Pays d'Iroise (29), Kumuniezh-kumunioù Gourenez Kraozon / Communauté de communes de la Presqu'île de Crozon (29), Kumuniezh-kumunioù Kreiz-Breizh / Communauté de communes du Kreiz-Breizh (22), Kumuniezh-kumunioù bro Landerne-Daoulaz / Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulaz (29), Kumuniezh-kumunioù Pleiben-Kastellin-Porzhe / Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Parzay (29), Lannuon-Treger Kumuniezh / Lannion-Treger Communauté (22), Mor Bihan-Gwened Tolpad / Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération (56), Poc'hêr kumuniezh / Poher Communauté (29), Roazhon Meurgêr / Rennes Métropole, Roue Morvan Kumuniezh / Roi Morvan Communauté (56)

D.P.K.S. / E.P.C.C. : Levrioù ha lennadenoù e Breizh / Livres et lectures en Bretagne

Tiez-kêr / Mairies :

Aodoù-an-Arvor / Côtes-d'Armor : Ar Chouere'had / Le Vieux-Marché, Ar Vouster / Le Moustoir, Bear / Bégard, Gwengamp / Guingamp, Gwerliskin / Guerlesquin, Kawan / Cavan, Koadaskorn / Coatacorn, Lannuon / Lannion, Pañvid-ar-Beskont / Pommerit-le-Vicomte, Pempoull / Paimpol, Pervenan / Penvénan, Plistin / Pleslin-les-Grèves, Plouaret / Plouaret, Plouilio / Ploumilliau, Ploulec'h, Plouvagor / Ploumagoar, Rostrenenn / Rostrenen, Saint-Brieg / Saint-Brieuc, Tregastell / Trégastel

Penn-ar-Bed / Finistère : An Erge-Vras / Ergué-Gabéric, An Ospital / Hôpital-Camfrout, Ar Forest-Landerne / La Forest-Landerneau, Ar Merzher-Salaun / La Martyre, Brest, Brieg / Briec-de-l'Odét, Daoulaz / Daoulas, Douarnenez, Eliant / Eliant, Gwinevez / Plouñvez-Lochrist, Gwipavaz / Gulpavas, Gouenoù / Gouesnou, Gouezeg / Gouézec, Hañveg / Hanvec, Kameled / Camaret, Karaez-Plougêr / Carhaix-Plouguez, Kastell-Nevez-ar-Faou / Châteauneuf-du-Faou, Kastell-Paol / Saint-Pol-de-Léon, Kemper / Quimper, Kemperle / Quimperlé, Kloar-Karnod / Clohars-Carnoët, Kombrid / Combrit, Kommana / Commana, Konk-Leon / Le Conquet, Kraozon / Crozon, Landeda, Landerne / Landerneau, Landeveneg / Landévenec, Lesneven, Milizag-Gwiproùvel / Milizac-Guipronvel, Molan / Moëlan-sur-Mer, Nevez / Névez, Penmarc'h, Pleiber-Krist / Pleyber-Christ, Ploeneg / Plouhinec, Ploneour-Lanvern / Plonéour-Lanvern, Plougastell-Daoulaz / Plougastel-Daoulas, Plougin / Plouguin, Plourin-Montroulez / Plourin-lès-Morlaix, Plonger / Ploumoguier, Ploveilh / Plomelin, Pluguen / Pluguffan, Pont-n-Abad / Pont-l'Abbé, Pont-ar-Veuzezn-Kimerc'h / Pont-de-Buis-lès-Quimerçh, Purid / Peumerit, Redene / Rédéné, Rosko / Roscoff, Santeg / Santez, Sant-Tegoneg-Logeziner / Saint-Thégonnee Loc-Eguiner, Sant-Ivi / Saint-Yvi, Sant-Turian / Saint-Thurien, Skaer / Scaër, Speied / Spézet, Tregon / Tregunc

l-Iha-Guilen / Ille-et-Vilaine : Argantred-ar-Genkiz / Argentré-du-Plessis, Beuzid-ar-C'hoadoù / La Bouëxière, Liverieg / Liffré, Redon, Roazhon / Rennes

Mor-Bihan / Morbihan : An Elven / Elven, An Oriant / Lorient, Brech'h / Brech, Gwened / Vannes, Gourin, Henbont / Hennebont, Kaodan / Caudan, Karnag / Carnac, Kewenn / Quéven, Klegereg / Cleguère, Lannarstêr / Lanester, Laozaz / Lauzach, Lokmaria-Kaer / Locmariaquer, Lokmikaelig / Locmiquélic, Plañvour / Ploumeur, Pleiver / Plomel, Pleskob / Plescop, Ploveren / Ploeren, Pondi / Pontivy, Rianteg / Riantec, Sant-Yeve / Saint-Avé, Sine / Séné, Zinzag-Lokrist / Inzinzac-Lochrist

FRAMMOÙ LIESEURT / STRUCTURES DIVERSES : Ajañs Breizh ar vevlieuseurted / Agence bretonne de la biodiversité, BJI Brest, Diazeadur Massé-Trévidy / Fondation Massé-Trévidy (29), Elkornidi Zinzag-Lokrist / Ecomusée d'Inzinzac-Lochrist (56), Escales fluviales de Bretagne, Festival Etrekeltiek an Oriant / Festival Interceltique de Lorient (56), Gouelloù-meur Kerne / Festival de Cornouaille (29), IEO Auvergne-Rhône-Alpes / IEO Auvergne Rhône-Alpes, Kef kengredit Breizh / Crédit mutuel de Bretagne, Kreizenn arkeologel niverel Vorgium / Centre d'interprétation archéologique virtuel Vorgium - Karaez / Carhaix (29), Laz-seniñ Breizh / Orchestre de Bretagne, Leurenn Glenmor / Espace Glenmor - Karaez / Carhaix (29), Mediaoueg Gwengamp / Médiathèque de Guingamp (22), Mediaoueg Pempoull / Médiathèque de la Baie de Quiberon (29), SDAEP 22, Sindikad dour Bro-Dreger / Syndicat d'eau du Trégor, Skolaj Santez Anna Plougastell-Daoulaz / Collège Sainte-Anne de Plougastel-Daoulas, RHD 29, 56 / Dir-Onest 29, 56, Skol sonerezh ar Poc'hêr / Ecole de musique du Poher (22), Skol-veur Breizh-Izel / Université de Bretagne Occidentale (29), SNCF Roazhon / Rennes, Ti ar Vro Gwengamp, Ti-embann ar Skolioù (TES)

KEVREDIGEZHIOÙ / ASSOCIATIONS : Bannoù-heol, Keit Vimp Bev, Kenleur, Sans Transition, Sked, Sonerien gozh Lann-Bihoue / Les anciens sonneurs de Lann-Bihoué

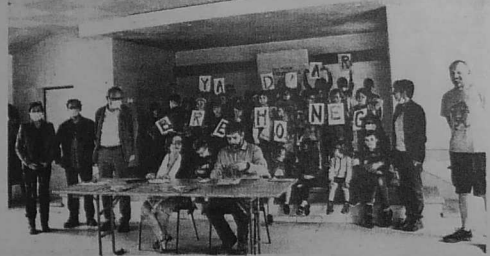
EMBREGEREZHIOÙ / ENTREPRISES : Atlanterra, Breserezh / Brasserie Coreff, Connés Design, Engie Green, Enseignes du Miniou, IsoSign, Keolis, Kompagnunezh ar Mor Bras / Compagnie Océane, Lefriant Publicité, MDSAP, Sigma Systems, Signature, Treebal

Ha kalz a hiniannoù / Ainsi que de nombreux particuliers...

Obererezh Ofis publik ar brezhoneg

Activité de l'Office public de la langue bretonne

Les écoliers, qui sont 41 aujourd'hui, ont été associés à la signature de la charte.



SAINT RIVOAL

Ya d'ar brezhoneg : la charte niveau 3 signée

La commune veut agir encore un peu plus en faveur de la langue bretonne. La signature de la charte Ya d'ar brezhoneg de niveau 3, vendredi, a formalisé cet engagement.

● Vendredi était un grand moment pour la défense de la langue bretonne, à Saint-Rivoal. La municipalité a signé ce jour-là la charte « Ya d'ar brezhoneg » de niveau 3 avec l'Office public de la langue bretonne, présidé par Lena Louarn. La municipalité était représentée par le maire, Mickaël Touleec, son adjointe chargée de l'école, Catherine Sylvain, et l'élu Michel Cluytens,

réfèrent pour le breton.

Agir pour préserver et vivifier la langue bretonne

La charte « Ya d'ar brezhoneg » engage les communes signataires à mettre en œuvre de nombreuses actions pour que la langue bretonne soit non seulement préservée, mais vivifiée. Au travers de cette signature, la mairie s'engage à réaliser de nombreuses actions (33 à saint Rivoal) dans un délai de trois ans pour valider cet échelon 3. La présidente de l'Office public de la langue bretonne a tenu à en mettre certains en lumière : plaques de rue en breton sur toutes les voies, écriture correcte des noms de lieux bretons, choix de toponymes bretons pour de nouvelles dénominations publiques, mise en place d'une version en breton du site de la mairie, plan de formation au breton des agents de la commune, et prise en compte de la compétence « breton » dans les

recrutements. Autant d'actions pour permettre à la langue de vivre au quotidien. Et de répondre aux trois quarts des habitants de la région qui sont favorables, selon les sondages, à « plus de breton » à l'école et sur les panneaux routiers.

La première école publique bilingue du Finistère

Les écoliers ont chanté en breton et réalisé au pochoir les lettres de Ya d'ar brezhoneg. Le maire a retracé l'histoire de cette école publique bilingue, la première créée dans le Finistère. C'est en 1982 que le conseil municipal a délibéré pour sa création, et l'école a ouvert en septembre 1983. Les effectifs se sont étoffés ensuite, et un deuxième poste a été créé en 1985. L'ancien maire, Yves Claude Guillou, présent à la signature de la charte ce vendredi, a participé à cette belle aventure valorisant le patrimoine culturel.

Sant-Riwal

Ouest-France · 16/06/2021

La charte Ya d'ar brezhoneg signée par la commune



Mickaël Touleec, maire et Lena Louarn, présidente de l'Office public de la langue bretonne, ont signé la charte devant les enfants. (Photos Ouest-France)

Vendredi, en fin de matinée, en présence des élèves de l'école bilingue de Saint-Rivoal, et de quelques invités, Mickaël Touleec, maire et Lena Louarn, présidente de l'Office public de la langue bretonne, signaient la charte Ya d'ar brezhoneg, de niveau 3. Un moment à la fois festif, avec les enfants qui ont présenté deux chants dont l'un, Tichenn Mikael, qui pourrait être l'hymne de Saint-Rivoal et scolarisé avec la signature proprement dite.

La langue bretonne fait partie du « patrimoine immatériel » rappelle Mickaël Touleec, un patrimoine à protéger et à promouvoir au même titre que la maison Cornec, la chapelle Saint-Michel, et autres patrimoines connus de la commune. Il rappelait également que l'école bilingue de Saint-Rivoal avait été la première école publique de ce genre dans le département du Finistère, « c'était dans les années 80 ».

Avec la charte, la commune s'engage sur 33 points, certains sont déjà en place, d'autres sont à renforcer ou mettre en œuvre, parmi ces derniers on notera la mise en ligne d'une version en langue bretonne du site internet de la commune, la mise en place d'un plan de formation professionnel au breton des agents de la commune, ou encore la prise en compte de la compétence langue bretonne dans les recrutements.

Bien évidemment pour atteindre tous les points la commune peut compter sur l'aide et le soutien de l'Office public de la langue bretonne.

Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner. Cérémonie pour la charte Ya d'ar brezhoneg



Léna Louarn, présidente de l'office de la langue bretonne, a remis la certification de niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg à la maire Solange Creignou, lors d'une cérémonie, mardi, dans la salle des associations. | OUEST-FRANCE

La commune vient d'obtenir le niveau 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg, décerné aux communes qui œuvrent à la diffusion et la propagation de la langue bretonne.

Ainsi, Léna Louarn, présidente de l'office de la langue bretonne et ancienne vice-présidente du conseil régional de Bretagne, a remis la certification à la maire Solange Creignou, mardi, dans la salle des associations, en présence d'enfants de la filière bilingue de l'école François-Marie-Luzel, d'élus et de personnalités de la culture bretonne et de la vie communale. « Pour atteindre le niveau 2 de la charte, 20 actions ont été mises en place dans la commune. J'insiste sur vos efforts dans le domaine de la transmission de la langue aux jeunes depuis maintenant dix ans, car c'est là que réside l'avenir de la langue bretonne, a souligné Léna Louarn. Votre filière bilingue scolaire 26 % des élèves de la commune et vous avez compris qu'une politique linguistique doit être transversale et pour cela, vous avez décidé de viser rapidement le label 3 de la charte au cours de votre mandat. »

Le soutien à la langue bretonne récompensé

La commune vient de recevoir le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg, quinze ans après avoir obtenu le label 1. Il récompense les efforts de la municipalité en faveur du développement de la langue bretonne.



Léna Louarn remet le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg à la maire, Solange Creignou, en présence des enfants qui vont chanter en breton.

Le label 2 de la charte Ya d'ar brezhoneg (qui encourage le développement du breton) a été remis, mardi 29 juin, à la maire Solange Creignou par Léna Louarn, présidente de l'Office public de la langue bretonne, en présence d'élus, de partenaires et de Fanch Jézéquel, responsable de secteur de l'Office de la langue bretonne.

Vingt actions en faveur du breton: Le label 1 avait été obtenu en 2006. Depuis, vingt actions ont

été mises en place. Les efforts ont été particulièrement conséquents dans la transmission de la langue aux jeunes depuis dix ans. En effet, une filière bilingue avait été ouverte en 2012 à l'école François-Marie-Luzel et elle scolaire se décomposait 94 enfants (soit 26 % des élèves de la commune).

De plus, sous l'impulsion de Gaëlle Zanéguy, adjointe élue référente de la langue bretonne, la transmission du breton s'est orientée

vers les plus jeunes depuis 2014 par l'intermédiaire de Ti ar Bleizig.

Bientôt le label 3 ?

Afin de pousser plus en avant la politique linguistique, la municipalité a décidé de viser le label 3 de la charte au cours de son mandat.

Pour clore la cérémonie, un groupe d'élèves de l'école François-Marie-Luzel ont chanté en breton.

La charte « Ya d'ar brezhoneg » signée

La commune de Plougin a signé la charte « Ya d'ar brezhoneg » (Oui au breton), qui est une initiative de l'Office public pour le développement de la langue bretonne dans la vie publique, sociale et économique, et la valoriser.

Pour l'instant souligne Frédéric Paul, adjoint à l'agriculture, l'économie et l'événementiel, nous sommes au niveau 1 et l'objectif est d'atteindre à terme le niveau 2, sachant qu'il existe plusieurs niveaux de labellisation.

Les cinq points du niveau 1 définis

L'installation de panneaux bilingues avec police et taille de caractères identiques; l'usage d'un logo municipal bilingue; une aide financière ou technique à la création ou au développement de l'enseignement bilingue sur la commune; le

financement de formations professionnelles de l'apprentissage ou du perfectionnement de la langue bretonne pour le personnel municipal volontaire et l'aide financière ou

technique à l'initiation à la langue bretonne dans les écoles de la commune sont les cinq points du niveau 1», précise Roger Talarmain, maire.



Le maire, Roger Talarmain, et l'adjoint Frédéric Paul avec la charte BZH.

Ya d'ar brezhoneg : vers le label 2 de la charte

Combrit — 100 élus, représentants du milieu associatif culturel breton et de l'école Notre Dame de La Clarté ont participé, à l'espace Saint Joseph, à la remise du label 1 de la charte à la municipalité.

Cette cérémonie, présidée par Christian Lousseouarn, maire, et Erwan Ar Choatig, chargé de développement à l'Office public de la langue bretonne, a été ponctuée par plusieurs temps forts. André Hamon, conseiller référent, a d'abord rappelé qu'elle « valide les engagements entrepris par les municipalités successives. La défense de la langue, a-t-il poursuivi, reste un élément clé de notre identité, car une langue qui se perd, c'est une civilisation qui se perd. Une langue retracé l'histoire et la culture d'un territoire et révèle des émotions... À ce titre l'école a un rôle essentiel à jouer. Elle doit prendre le relais. »

Ouvrir une filière à Combrit

La maire a ensuite énuméré les actions menées pour obtenir ce label. Après avoir remercié le personnel communal pour le travail mené pour la mise en œuvre de ces actions, il a souligné la présence de « la culture dans la commune, avec le bagad et le cercle où la reine, Joséphine, a été élue reine de Cornouaille. Sans oublier l'association Mein ha douar pour les actions qu'elle effectue, à longueur d'année, pour la valorisation patrimoniale. »



Erwan Ar Choatig a remis le label 1 de la charte à Nora Mili, petite bretonnante, et à Christian Lousseouarn, sous le regard bienveillant d'André Hamon, conseiller municipal référent à la langue bretonne.

Erwan Ar Choatig, avant de remettre le label à Nora Mili, petite bretonnante, et au maire, a ensuite invité la municipalité à « concrétiser dans un avenir proche l'ouverture d'une filière à Combrit car, a-t-il martelé, est très forte dans l'enseignement. Sa transmission est la pierre angu-

laire de sa politique linguistique pour laquelle l'Office public œuvre en mettant en place de nouvelles filières. »

La cérémonie s'est ensuite prolongée par une prestation de chants et de danses assurée par les élèves de Grande section sections et CP de l'école Notre-Dame de la Clarté (où

une initiation est donnée à la culture régionale par Brigitte Le Gall et Gaëlle Plouzenec, professeures des écoles) avant de s'achever par quelques morceaux de la création Navastour des Komenen Sant Meiry, venus en volaine et, bien entendu, par le Bro gozh ma zadou, repris par toute l'assistance.

2 500 adultes sont diplômés en langue bretonne



De gauche à droite : Fulup Jakez, directeur de l'Office public de la langue bretonne, Paul Molac, conseiller régional et député, et Fulup Kere, directeur de la fédération Apprendre la langue bretonne aux adultes. (Le Télégramme/Claire Staes)

À temps plein ou en cours du soir, les adultes sont de plus en plus nombreux à suivre des cours de breton. Aujourd'hui, 2 500 personnes sont diplômées d'État de la compétence en langue bretonne.

C'est de tradition en cette période de rentrée, l'Office public de la langue bretonne lance (OPLB) sa campagne de recrutement pour les formations pour adultes. Objectif : aller chercher la génération sacrifiée et faire le lien entre les personnes âgées qui parlent breton couramment et les enfants scolarisés dans des écoles bilingues. « Cette année, 371 stagiaires adultes sont inscrits, dans 16 centres, à une formation longue à temps plein, explique Fulup Jakez, directeur de l'OPLB. D'ici neuf mois, ils pourront obtenir un diplôme d'État de compétence en langue. C'est un atout important sur le marché du travail. Ces formations, notamment pour les chômeurs, sont souvent rémunérées. À compétences égales, ça fait souvent la différence. »

Il existe aussi des formations en cours du soir. « L'apprentissage va moins vite mais il permet de mieux comprendre son environnement », ajoute Fulup Kere, directeur de Deskin d'An Oadourien, la fédération Apprendre la langue bretonne aux adultes. Cette année, nous allons notamment essayer de toucher les danseurs et les sonneurs des cercles celtiques. L'apprentissage du breton leur permet une connaissance plus approfondie de leur pratique artistique. »

180 centres pour des formations hebdomadaires

Actuellement, 180 centres permettent de suivre des cours du soir en Bretagne. « Il y a aujourd'hui 2 500 diplômés d'État de la compétence en langue bretonne. Nous avons une concentration de diplômés dans les grandes villes : Brest, Rennes et Nantes. Mais les villes secondaires comme Lorient, Quimper, Vannes ou la région du Trégor ne sont pas en reste. »

Autre spécificité, ce sont surtout les femmes qui apprennent le breton. Elles représentent les deux tiers des effectifs. « C'est un bon signe car cela veut dire qu'elles ont confiance dans le breton pour l'avenir, ajoute Paul Molac, conseiller régional et député. Elles transmettront cela à leurs enfants. »

Deskadurezh

Enseignement

Carton plein au bac pour le lycée breton Diwan

Au lycée Diwan à Carhaix, les résultats du baccalauréat n'ont fait que des heureux. 100 % de réussite pour ce lycée immersif en langue bretonne.

Taux de réussite parfait pour le lycée Diwan à Carhaix lors de l'affichage des résultats du bac, mercredi. « Vu le contexte où l'immersion en breton est mise en cause, c'est un beau point positif », se réjouit Yann Uguen, président du réseau Diwan. La directrice du lycée Diwan, Gwenola Kermarc est également satisfaite de ces résultats : « Nous avons été agréablement surpris ». D'ailleurs, « c'est un bac quasiment 100 % breton, souligne-t-elle. On a continué en breton jusqu'à la fin de l'année scolaire ». Pour autant, l'oral de français n'a pas posé de problème aux lycéens : « la langue n'est pas un problème, au contraire, c'est un faux problème qui a été mis en place. Ces élèves sont capables de s'exprimer en plusieurs langues, en français, en anglais, en breton », pointe la directrice du lycée Diwan.

« Preuve par l'exemple »

L'enseignement immersif des langues régionales fait débat ces derniers mois. « L'État et l'Éducation nationale n'ouvrent pas le dialogue, regrette Yann Uguen, on ne comprend pas le dogme du ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation nationale et la lecture orientée du Conseil constitutionnel qui aurait pu être plus mesurée. » Le 21 mai dernier, le Conseil constitutionnel a censuré l'article favorisant l'enseignement en immersion des langues régionales. « Ces résultats du bac, c'est la preuve par l'exemple que le système par immersion fonctionne », souligne Yann Uguen. Pour ce



Tous les élèves du lycée Diwan (enseignement immersif en breton) à Carhaix ont obtenu le bac.

(Photo: DR)

demier, il y a des réticences de l'État mais, à l'inverse, « des bonnes volontés des collectivités territoriales ».

De bons résultats au lycée Paul-Séruiser

D'ailleurs, pour lui, la nomination de Christian Troadec en tant que vice-président de la Région est « un symbole fort car c'est une personne engagée sur ce sujet. » Tout comme Paul Moïso qui est « un appui pour la convention. »

Le combat pour les langues régio-

nales continue : « on prépare les supports, on sera présents lors des festivals pour expliquer aux gens, pour obtenir leur adhésion », précise-t-il.

Au lycée Paul-Séruiser à Carhaix, Philippa Halleguan est également satisfaite : « On a eu d'excellents résultats, dix points en dessus des résultats nationaux. Cela n'a rien à voir avec le bac habituel mais cela n'enlève rien au mérite des élèves. » Bilan : 100 % d'élèves reçus au bac général et au bac technologique STMG, 93,75 % d'admis pour le bac

technologique STI2D, 89,47 % pour le bac professionnel logistique, 86,38 % pour le bac professionnel conducteurs transports routiers marchandises, 9 élèves reçus sur 12 inscrits en Métier de l'Électricité et de ses Environnements connectés (75 %), en Maintenance des Véhicules Particuliers 12 reçus sur les 13 (92,30 %) et 87,71 % en Maintenance des Véhicules Transports Routiers. « Il n'y a pas eu trop de surprises », reconnaît Philippe Halleguet. Lydia REYNAUD.

Spécialisation breton, un grand oral en français



Revendications des lycéens de Diwan en 2019, parmi lesquelles le droit à passer les épreuves en breton.

Pour les lycéens ayant pris la spécialisation breton pour le bac, au lycée Diwan de Carhaix, la mise en place du grand oral a généré quelques incertitudes. En effet, selon le récit d'un des lycéens, le doute a longtemps plané sur la langue qui serait utilisée pour cet oral. Ce n'est qu'à la fin du mois de mai qu'il leur a été signifié que la langue de l'oral serait le français avec la possibilité d'utiliser la langue partiellement pour une petite de l'examen, à consistions de traduire leurs réponses en français. Ce qui a entraîné une surcharge de travail pour ceux qui avaient déjà travaillé leurs sujets en breton.

Deux minutes et demi
Le jour de l'épreuve, parmi ses deux spécialités, c'est sur le breton que le jury a choisi de l'interroger. À sa demande, il a en effet partiellement pu utiliser la langue de sa spécialité pour la moitié de la partie « questions », qui ne dure que cinq minutes. La moitié de ce temps a été employé à la « traduction » de ses réponses. Pour les 15 minutes restantes, il a du s'exprimer uniquement en français bien qu'un des deux membres du jury était bilingue. « 2min 30 d'oral en breton sur 20 minutes, ça fait un

peu court pour une matière étudiée quatre heures par semaine, explique-t-il, en regrettant de ne pas avoir été prévenu plus tôt et surtout de ne pas pouvoir passer l'oral dans la langue de sa spécialité. Comment évaluer la maîtrise de la spécialisation en langue, sans vérifier la maîtrise orale de cette langue de manière rigoureuse ? »

Tensions sur le brevet au Pays basque
Comme chaque année, le déroulement des épreuves officielles donne lieu à des complications et parfois de sérieux problèmes pour les élèves en immersion qui cherchent tout naturellement à passer certains examens dans la langue qui a servi de support à leur enseignement tout au long de leur scolarité. Au Pays basque, l'interdiction de passer les épreuves de science du brevet des collèges en basque s'est heurtée à la résistance des élèves et de leurs parents qui occupent actuellement le collège de Saint-Palais pour empêcher leur départ pour Bordeaux où elles risquent le zéro pointé. Un collectif vient d'y être monté pour demander le passage de toutes les épreuves en basque.

Yann Rivallan

L'école Diwan récompense quatre de ses élèves



Morgane Alloix, la directrice, Priam et Edward, les CM2, Lena Louam, Nolhan et Soledad de CM1 et Évelyne Gautier-Le Bail, au moment des remises des récompenses.

Vendredi soir, juste avant la fête de l'école Diwan, Lena Louam, vice-présidente du conseil régional, chargée des langues de Bretagne, est venue remettre le *spilhennig* (épinglette en français) à Priam et Edward, deux élèves de CM2. « Le *spilhennig* indique que la personne qui le porte parle breton. C'est un signe d'identification. Il a été créé par l'office public des langues bretonnes », précise

Lena Louam. Cette remise a été faite en présence d'Anne-Claire Chauviré, présidente de l'Association d'éducation populaire (AEP) et de Morgane Alloix, la directrice. Deux autres élèves de CM1, Soledad et Nolhan, sont arrivés premiers ex-aequo dans le classement du département pour les enfants ayant participé à la dictée en breton du Tour de France, en mars.

(Photo: Ouest-France)

Pas de podium pour les gagnants de la dictée du Tour ?

La deuxième étape du Tour de France 2021 s'élançait dimanche, de Perros-Guirec.

Plusieurs semaines avant l'événement, de nombreux élèves de la Région ont participé à la dictée du Tour, en français et en breton.

Mais les deux langues ne bénéficiaient pas de la même place au sein de la Grande Boucle, selon un parent : « Papa d'un des deux gagnants de la dictée du Tour de France en breton, nous avons reçu de la Région une invitation à nous rendre au village du Tour, à Perros-Guirec. L'autre parent et moi-même, avons reçu le matin même un mail

nous précisant que nos enfants ne pourraient pas monter sur le podium et participer à la petite séquence organisée par le Tour, car réservé aux gagnants de la dictée... en français ! Nous avons été très étonnés, quand on sait l'accent que la Région met pour le développement de la langue bretonne et nos enfants très déçus. Cette décision s'est appliquée aussi au village du Tour, à Brest. Nous avons l'impression que le message envoyé aux enfants bretonnants, que quelque soit leurs mérites et résultats, ils seront mis à part. En clair, que le breton ne sert surtout pas à être reconnu. »

À l'école Diwan, le breton sur le bout de la langue

L'établissement tente d'attirer de nouveaux élèves pour la rentrée prochaine. L'occasion de revenir sur le fonctionnement de cet établissement où l'on apprend le breton.

Des cours intégralement en breton pour les plus petits, Diwan le fait depuis plus de quarante ans. Pour Véronique Guillou, directrice de l'école de Pempoull, l'enseignement en immersion est « ce qu'il y a de plus efficace. Il n'y a que comme ça que l'on peut devenir bilingue dès le plus jeune âge ».

Du côté des cours, le programme reste celui de l'Éducation nationale, seule la langue change. Mais pour Alain Alory, enseignant pour les maternelles, c'est déjà beaucoup : « La langue est une porte d'entrée vers la découverte du patrimoine et de la culture bretonne ou le sport, par exemple. »

« Pas une secte »

Pourtant, dans la cour, les petits jouent, se chamaillent et rigolent en français. « On n'est pas une secte non plus », sourit Véronique Guillou. On accueille tout le monde ici, l'école est laïque et le français reste leur langue maternelle. On introduit des



L'école Diwan de Pempoull propose un enseignement à 100% en breton, avec l'objectif, pour chaque élève, d'être bilingue.

(Photo: Ouest-France)

d'élèves, Julie Riou ne parle pas breton, mais elle a choisi l'école Diwan pour ses deux enfants : « Culturellement, je trouvais ça important qu'ils aient un enseignement en breton. »

Comme la plupart des parents d'élèves, Julie Riou ne parle pas breton, mais elle a choisi l'école Diwan pour ses deux enfants : « Culturellement, je trouvais ça important qu'ils aient un enseignement en breton. »

Ça les aidera pour la suite et ce sera plus facile pour eux d'appréhender d'autres langues. »

Diwan est une école gratuite et associative. Alors ici, les parents jouent un rôle primordial. « Il faut toujours trouver des fonds, souligne Philippe Martel, président du comité de soutien de l'école. Les parents d'élèves sont très impliqués, notamment pour le marché de Noël ou d'autres actions où l'on récolte de l'argent. Ce sont eux qui font tourner l'école. »

Enseignants, encadrants, parents d'élèves, tous jouent l'ambiance familiale qui règne dans les couloirs de Diwan. Avec seulement 24 élèves répartis en deux groupes de niveau, chaque enfant trouve facilement sa place. « Les grands aident les plus petits, il y a une vraie solidarité entre eux. Au final, ça donne des jeunes très dégoûtés et rapidement autonomes », conclut Julie Riou.

Renseignements, sur le site : <https://www.diwan.bzh> ou par tél. 02 96 22 08 48.

23 élèves rentreront à Diwan



Nathalie et Mathilde, Asem, Yvon Le Rol et Véronique Guillou, enseignants, accueilleront 23 élèves en cette rentrée à Diwan Plounez.

● À l'école Diwan, Véronique Guillou, directrice, annonce des effectifs stables avec 9 enfants en maternelle et 14 en élémentaire. À la rentrée, c'est Yvon Le Rol qui aura en charge les plus grands, Véronique Guillou gardant les petits de maternelle. Le reste de l'équipe ne change pas (deux Asem, Mathilde et Nathalie ainsi que Gaëlle pour la garderie). Le grand projet de l'école est l'embellissement de la cour. « Nous allons proposer une

reflexion avec les élèves concernant des jeux, une fresque ». Les fenêtres de la classe de primaire sont neuves et l'école proposera des sorties en espérant maintenir la piscine et le cinéma en breton. Des portes ouvertes seront organisées à la fin du 1^{er} trimestre, il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année.

Pratique
École Diwan, 2, chemin de Kergisquet à Pempoull (Plounez). Tél. 02 96 22 08 48.

Dans les écoles Diwan, à Dinan comme au Ralecq-Kerhuon (ci-dessous), « toutes les matières se font en breton à l'exception du français ». Photo: AFP



À Diwan, tout s'apprend en breton sauf le français

« Demat ! » Pas question de dire « Bonjour » en français pour les 80 élèves de l'école Diwan de Dinan (22). Ici, l'immersion est totale : la date est écrite au tableau en breton, le drapeau Gwenn-ha-Du est accroché au mur et le lapin s'appelle « Montig » (mignon).

■ Assis en tailleur, onze élèves de CP énumèrent les chiffres : unan, daou, tri... « Toutes les matières se font en breton à l'exception du français », explique le directeur et enseignant Kevin Lepetit, qui aime comparer son école à « un sous-marin » dans lequel les élèves sont en complète immersion de 8 h 45 à 16 h 35. Mais, pour ses promoteurs, la méthode « immersive » est menacée, pour le breton comme pour le basque, l'alsacien ou le corse, depuis la censure par le Conseil constitutionnel de plusieurs dispositions de la loi Molac, adoptée en avril. La majorité des écoles Diwan, qui sont associatives et privées, pourraient perdre leur contrat avec l'Éducation nationale et donc « la possibilité d'avoir les enseignants payés par l'État », explique le député du Morbihan, Paul Molac, du groupe Libertés et Territoires. « Financièrement, ce serait intenable et donc elles fermentaient », ajoute M. Molac qui reproche à l'État une « volonté d'uniformité ».

4 063 élèves à la dernière rentrée

À la rentrée 2020, 4 063 élèves étaient scolarisés dans une école Diwan, dont environ deux tiers en primaire. Sur le parvis de l'école de Dinan, Cécile Queutey une maman d'élève qui a participé avec plus de 6 000 personnes à la manifestation pour les langues régionales à Guingamp (22) en mai, déplore la décision du Conseil constitutionnel, « un retour en arrière ». Elle se souvient avoir entendu un homme lui dire un jour : « On a deux jambes, deux yeux, deux bras, pourquoi on ne peut pas avoir deux langues. » « Quand on regarde la réalité, aujourd'hui le peuple ne comprend plus qu'on ait une politique anti-langues régionales », abonde Paul Molac qui souhaite une réforme de la Constitution. « Est le français alors dans tout ça ? » la question récurrente des détracteurs contrarie Kevin Lepetit. Selon lui, si les enfants commencent l'apprentissage du français plus tard, « au terme du CM2, ils ont le

même niveau ».

« Je parle breton avec la maman de ma mamie »

Dans la cour de récréation, les CP et CE1 jouent à 1, 2, 3 soleil... en breton. Pourtant, dès qu'il faut se disputer, leur langue maternelle reprend le dessus : « Malheureusement, ici à Dinan, ce n'est pas un pays très bretonnant, c'est plutôt une région du gallo », explique Kevin Lepetit. Seules « cinq ou six familles » parlent le breton à la maison. Pour d'autres, l'apprentissage a sauté une ou plusieurs générations comme chez Marie-Lou, 8 ans : « Quand je vais à la maison de retraite, je parle breton avec la maman de ma mamie ». « Nous, on est bilingues justement parce que le français, c'est la langue que tout le monde parle en dehors de l'école », explique Kevin Lepetit qui souhaite « transmettre l'héritage breton ». L'immersion retablit « une parité » entre les deux langues « puisqu'on a une vingtaine

d'heures en breton à l'école et tout le reste de la vie en français », ajoute-t-il, défendant son modèle éducatif. Le gouvernement a assuré que les financements n'allaient pas être remis en question mais le directeur s'inquiète pour l'avenir de son école dans le cas d'un « changement de pouvoir ». Mi-juillet, les conclusions d'une mission confiée par le Premier ministre Jean Castex aux députés Yannick Kerlogot (LR) et Christophe Euzet (Agir) devraient « tirer toutes les conséquences » de la décision du Conseil constitutionnel et proposer des solutions. Début juin, les présidents des 13 régions métropolitaines ont demandé à Emmanuel Macron de « sécuriser définitivement l'enseignement immersif des langues régionales, que cela soit au sein d'écoles publiques ou associatives ». De son côté, Paul Molac se veut rassurant : « Cette situation est assez ubuesque et problématique sur le plan juridique, mais le problème sera réglé ».

Dinan : des effectifs stables à l'école Diwan pour la rentrée



La rentrée de l'école Diwan, avec 74 élèves, quatre classes multiniveaux, de la très petite section au CM2, et six enseignants, a été célébrée ce vendredi 10 septembre, lors d'un pot d'accueil. « C'est l'occasion pour tous de créer du lien et de présenter les nouvelles enseignantes, au nombre de deux cette année : Marianne Viaud, remplaçante, et Marine Drillen pour les CM », a présenté Kevin Lepetit, directeur.

Le projet d'école qui va ponctuer l'année sera le littoral et sa protection, avec l'organisation d'une classe mer. Le Gouren, lutte bretonne, est toujours au programme.

Le projet d'école qui va ponctuer l'année sera le littoral et sa protection, avec l'organisation d'une classe mer. Le Gouren, lutte bretonne, est toujours au programme.

Grand loto le 17 octobre

Du côté de l'association des parents d'élèves, toujours très dynamique, l'équipe se prépare pour le grand loto au Clos Gastel le 17 octobre, un vide-greniers au printemps et la fête de la Bretagne, rendez-vous festif incontournable. Les portes ouvertes de l'école auront lieu le 16 octobre de 10 h à 13 h. « Les parents peuvent aussi prendre rendez-vous pour visiter l'école. Il reste des places pour les enfants de 2 et 3 ans », a précisé Kevin Lepetit.

Pratique

Ezelle Diwan, 200 boulevard d'Exmouh, Dinan. Tél. 02 96 87 05 56

Enseignement immersif : toujours des inquiétudes au sein du réseau Diwan

Propos recueillis par Julien Vaillant

● Au sein du réseau Diwan, le rapport parlementaire Kerlogot-Euzet n'a pas calmé les inquiétudes sur l'avenir de l'enseignement immersif. Explications avec son président Yann Uguen, présent, jeudi, à Guingamp.

Le rapport des députés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet a-t-il apaisé les craintes nées de la censure par le Conseil constitutionnel de deux articles de la loi Molac ?

Absolument pas. Il y a toujours, selon nous, une insécurité juridique. Le Conseil constitutionnel a censuré la pédagogie par immersion pratiquée depuis 50 ans dans nos écoles et qui a pourtant prouvé qu'elle fonctionnait, notamment lorsque l'on se fie aux résultats aux examens. Selon nous, la seule façon d'assurer l'avenir de l'enseignement immersif est de réécrire l'article 2 de la Constitution. Une piste qu'écarte le rapport.

La rentrée 2021 va-t-elle se passer normalement dans les écoles Diwan ?

Oui, mais c'est pour la suite que nous sommes inquiets. À ce titre, l'évolution de la situation de l'école de Saint-Herblain (44) va être particulièrement significative. Là-bas, ils ont fait une demande de contrat à l'Éducation nationale il y a plus d'un an. Et ils n'ont toujours pas de réponse. En attendant, les enseignants ne sont pas payés par

le ministère et l'école ne perçoit pas le forfait scolaire de la part des communes. C'est le réseau Diwan (42 écoles, six collèges, deux lycées) qui soutient financièrement cette école. Nous serons forcément très vigilants quant à ce qui sera décidé pour Saint-Herblain. Car nous ne voulons pas avoir une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes à chaque renouvellement de contrat pour nos écoles, qui intèviennent, en général, tous les trois ou quatre ans.

Quelle est la prochaine étape importante de votre combat ?

Nous avons déjà obtenu le soutien de la ministre de la Culture Roselyne Bachelot et nous devons maintenant être reçus par le Premier Ministre Jean Castex, qui s'y est engagé.



Parents d'élèves et enfants scolarisés dans le réseau Diwan se sont retrouvés jeudi soir, à Guingamp. Photo: J.V.

Les soutiens aux écoles Diwan mobilisés

Les parents et amis des écoles Diwan regrettent que le rapport sur l'enseignement immersif, « répondent pas à leurs inquiétudes ».



Une trentaine de personnes se sont mobilisées, jeudi, à Guingamp, pour défendre l'enseignement immersif et dénoncer le rapport Euzet-Kerlogot rendu fin juillet.

(Photo: Ouest-France)

« Et maintenant, on fait quoi ? » Le message s'affichait en français et en breton, sur les t-shirts mais aussi sur une grande banderole déployée devant le centre culturel breton Ti Ar Vro, jeudi à Guingamp. Hier, une trentaine de personnes se sont mobilisées pour défendre l'enseignement immersif et dénoncer le rapport Euzet-Kerlogot, rendu fin juillet.

Censure partielle de la loi Molac

Un rapport demandé après la censure partielle de la loi Molac par le Conseil constitutionnel qui ne satisfait pas les bénévoles. « Ce qui est proposé n'est pas à la hauteur des enjeux, regrette le président du réseau Diwan, Yann Uguen. On demande des solutions de la part de l'État et d'inscrire la méthode pédagogique immersive dans la Constitution. »

Guingamp : Diwan poursuit sa lutte pour un enseignement immersif

L'école Diwan de Guingamp poursuit sa lutte contre la censure de deux articles de la loi Molac sur la promotion et la protection des langues régionales.



Diwan poursuit sa lutte contre la censure de deux articles de la loi Molac sur la promotion et la protection des langues régionales. (L'Echo)

Le 21 mai dernier, les Sages du conseil constitutionnel ont censuré deux articles de la loi Molac sur la promotion et la protection des langues régionales, rendant ainsi Diwan et l'enseignement immersif ainsi que l'utilisation des signes discriminés par l'état civil (comme le signe du â utilisé dans le prénom Falch), anticonstitutionnels.

Le 29 mai, les sympathisants de la langue bretonne se sont retrouvés à Guingamp pour exprimer leur colère et leur incompréhension. Il en a été de même au Pays basque, en Alsace, en Corse et en Occitanie. Aujourd'hui, Diwan poursuit sa lutte n'étant pas satisfait par le dernier rapport Euzet-Kerlogot rendu fin juillet, qui ne répond pas à ses inquiétudes.

Jeudi dernier, à deux semaines de la rentrée scolaire, une trentaine de personnes s'est mobilisée devant l'association Ti ar vro, place du Champ-au-Bois en soutien aux écoles Diwan poursuivant ainsi la lutte pour demander des solutions concrètes de la part de l'État.

« La crainte, avec cette censure, c'est de voir l'enseignement reculer, alors que la pédagogie par immersion a fait ses preuves », défend Morwenna Kadored, présidente de l'ASP skol Diwan Guingamp. « On a aussi eu le soutien de la ministre de la culture Roselyne Bachelot qui veut qu'une solution soit trouvée pour les écoles immersives sur l'ensemble de l'hexagone », poursuit Yann Sais administrateur du réseau Diwan.

« Les pistes de propositions avancées dans le rapport Euzet-Kerlogot ne sont pas à la hauteur des enjeux. Le premier ministre doit nous recevoir prochainement », intervient Yann Uguen, président du réseau Diwan.

Une rencontre est de nouveau organisée ce mercredi 25 août en marge du festival de cinéma de Douarnenez à l'initiative de kevre breizh, association pour la coordination culturelle de Bretagne pour étudier de nouvelles pistes.

Le réseau Diwan compte 42 écoles, 6 collèges et 2 lycées ; soit 4 200 élèves.

La rentrée aura lieu mais les incertitudes demeurent.

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre l'Echo de l'Argoat dans l'espace M&A. En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.

Une journée de discussion sur le futur de l'enseignement en breton

Une réunion de travail était organisée, ce mercredi, à Douarnenez par Kevre Breizh, la Coordination Culturelle de Bretagne, pour réfléchir à l'avenir de l'enseignement des langues régionales.



La journée était organisée en marge du festival de cinéma de Douarnenez. (Photo Le Télégramme/Nils Sablon)

À Douarnenez, Kevre Breizh, la Coordination Culturelle de Bretagne, réunissait, mercredi 25 août, associations, enseignants de filières bilingues, élus et universitaires pour parler de l'avenir de la langue bretonne après la décision du Conseil Constitutionnel, en mai dernier, de censurer une partie de la loi de promotion des langues régionales, la « Loi Molac ». Il s'agissait, notamment, des dispositions concernant « l'enseignement immersif », qui consiste à effectuer une grande partie du temps scolaire dans une autre langue que le français.

Le 21 juillet, le rapport Euzet/Kerlogot était remis au premier Ministre ainsi qu'au ministre de l'Éducation Nationale. Un rapport

« qui ne propose pas beaucoup de solutions », explique Tangi Louarn de Kevre Breizh. « On nous dit qu'on fait un très bon travail [à Diwan NDLR]... Mais que c'est interdit », continue-t-il. Claudine Perron, vice-présidente d'Emglev Bro An Oriant, ajoute : « La modification de la Constitution ne reconnaît que le français. Les autres langues sont considérées comme du patrimoine ».

Au programme de la rentrée, une rencontre avec Jean Castex, qui « devrait rendre l'agenda plus clair », selon Yann Uguen, président de Diwan. Le Contrat de Plan État Région 2021-2027, qui définit le financement d'aménagements du territoire, devrait être « un autre moment de tension ». Autant de rendez-vous qui promettent, toujours selon Yann Uguen, « un bel automne mouvementé ».

Douarnenez. Pour défendre l'enseignement en breton, ils « entrent en résistance »

À l'occasion du festival du film de Douarnenez (Finistère), plusieurs acteurs de l'enseignement en breton ont redit leur incompréhension après la censure partielle de la loi sur les langues régionales par le Conseil constitutionnel. Et annoncent poursuivre la lutte. Leur objectif : faire changer la Constitution.



Pour défendre l'enseignement immersif du breton, le député Paul Molac, Kevre Breizh, et le réseau Diwan, souhaitent une modification de la Constitution.

« Peuples en lutte », le thème du festival de cinéma de Douarnenez (Finistère), était un bon prétexte pour l'organisation d'une table ronde pour défendre l'enseignement immersif du breton, après la censure partielle de la loi sur les langues régionales par le Conseil constitutionnel, fin mai. Outre le député du Morbihan Paul Molac, des représentants d'associations et du conseil régional étaient présents. Vain d'un t-shirt rouge où on lit l'inscription « Ha breman ? Et maintenant ? », Tangi Louarn, de l'association Kevre Breizh, n'y va pas par quatre chemins : « Puisque la Constitution ne reconnaît qu'une seule langue, un changement de constitution semble être la seule voie réaliste. » Fort du succès de la mobilisation citoyenne qui avait réuni 10 000 manifestants à Guingamp (Côtes-d'Armor), le réseau Diwan compte bien défendre son modèle, comme l'explique son président, Yann Uguen : « Nous allons voir sous quelle forme, mais oui, nous allons nous mobiliser cet automne. Il y a matière à se rassembler. » Avec l'idée de faire entrer la défense de l'enseignement du breton dans les débats de la présidentielle.

Finistère. Les élus régionalistes écrivent une lettre ouverte au président du Département sur Diwan

Philippe Guillermot et Corinne Nicole, conseillers départementaux régionalistes élus dans le canton de Carhaix, ont écrit une lettre ouverte à Maël de Calan, président du conseil départemental du Finistère.



Philippe Guillermot et Corinne Nicole (à gauche) ont écrit au président du conseil départemental.

Les deux élus du groupe Autonomie et régionalisme au conseil départemental, Corinne Nicole et Philippe Guillermot, ont écrit une lettre ouverte à Maël de Calan, président du département du Finistère. Ils veulent une position claire concernant l'avenir du réseau Diwan et la pédagogie par immersion.

« Votre silence suscite des interrogations »

Les deux conseillers départementaux du canton de Carhaix demandent « très solennellement » ce que le président du Département « veut et va faire dans les jours qui viennent, avec le soutien recherché de l'ensemble de notre assemblée, pour contrecarrer les projets funestes du ministère de l'Éducation nationale. Il y a urgence et votre silence ne manque pas de susciter des interrogations dans un département où l'on a connu des élus plus engagés sur le sujet ».

Kemper Le Télégramme - 10/09/2021

Diwan : Maël De Calan affirme son soutien à la filière bretonne

« C'est la seule ville au monde où il y a trois écoles Diwan », sourit Cécile Mazo. C'est d'abord par un « Diwan » de circonstance que le directeur du réseau a accueilli jeudi, dès sa descente de voiture, Maël De Calan. Lors des tensions qui agitent la filière sur l'enseignement immersif, le nouveau patron du Département terminait ce jeudi 9 septembre sa tournée des établissements par le collège Diwan Jakez-Riou. Un établissement qui accueille 179 élèves répartis dans huit classes.

« Je suis le premier président du Département à venir vous voir lors d'une rentrée scolaire. Voilà pour la note politique. Cette visite était aussi une manière pour Maël De Calan d'affirmer son soutien à la filière Diwan et à tous les collèges

qu'ils soient publics ou privés » Entre 2019 et 2026, le conseil départemental promet d'investir 124 M€ au service des collégiens. Diwan peut donc en attendre légitimement sa part. Un chantier est déjà tout tracé pour recevoir des subsides du département. « L'intervall (75 élèves) de l'Étudy est mal en point », signale Erwann Ar Berr, le directeur. Trop excentrés du collège, les locaux vieillissants, souffrent d'une isolation très relative. « C'est très bruyant et glacé l'hiver ». Une solution existe : les locaux voisins de la résidence des Bruyères à Penhar, bientôt libérés par les locataires de l'Étudy. « Je me suis entretenu à ce sujet avec Isabelle Assali, la maire de Quimper, le Département prendra sa part. On fera le job », s'est engagé le président du Département qui s'est ensuite entretenu avec l'équipe pédagogique sur les différents apprentissages immersifs en breton.



Maël De Calan, le président du Département, accompagné de Véronique Bourbigot, en charge de l'enfance, aux côtés d'Erwann Ar Berr, le directeur du collège Diwan.

Penn-ar-Bed Ouest-France - 10/09/2021

Maël de Calan assure son soutien à Diwan

Le président du conseil départemental, Maël de Calan, a visité le collège Diwan Jakez-Riou à Quimper, hier, jeudi 9 septembre. « Notre langue est un des joyaux de la culture bretonne, a-t-il déclaré. Le Département ira plus loin dans son soutien aux initiatives qui font vivre ce patrimoine. Les collèges du Finistère peuvent compter sur le Département pour soutenir les actions éducatives qui iront dans ce sens, dans le respect de la loi Falloux. » Alors que le collège Diwan du Relecq-Kerhuon récla-

me des postes supplémentaires et l'ouverture d'une troisième classe, le président a indiqué avoir fait parvenir un courrier au recteur d'académie de Rennes à ce sujet. Il a terminé sa visite en insistant sur son soutien à la filière Diwan. « La qualité d'enseignement dans nos collèges et nos lycées s'explique en partie par la dualité de notre réseau d'écoles publiques d'un côté et privé - Diwan de l'autre. Le Département traitera avec équité tous les collégiens du Finistère. »

La rentrée s'apprehende assez sereinement pour le réseau Diwan, malgré le débat sur le statut de l'enseignement immersif. Photo Mathias Hélozet.



Rentrée sereine, à Diwan malgré les incertitudes

Comment se présente la rentrée dans les écoles du réseau Diwan ? Sereinement, selon son président, Yann Uguen, même si le combat pour l'enseignement en breton se poursuit.

Gwendoline Kervello

I Des effectifs en hausse « En tout cas, la rentrée s'organise assez sereinement », juge Yann Uguen, le président de Diwan. « Les effectifs sont assez constants, c'est plutôt rassurant » : 2 797 élèves sont inscrits (2 812 à la rentrée précédente) dans les écoles primaires. Et, dans le secondaire, ils sont 1 921 élèves (1 247 l'an dernier, soit 6 % d'augmentation). La décision du Conseil constitutionnel sur le statut de l'enseignement immersif n'a pas découragé les familles. « Sur ce sujet, on a communiqué sans être alarmistes, assure Yann Uguen. Et les parents ont vu que les écoles fonctionnaient bien, qu'elles avaient des bons résultats ».

Parmi les aspects positifs de cette rentrée, le président de Diwan note l'augmentation du nombre d'élèves, mais aussi l'arrivée du lycée de Vannes dans ses nouveaux locaux. Il y a cependant des points noirs : le refus du recteur de contractua-

liser l'école de Saint-Herblain (44) malgré ses cinq ans d'existence et ses quatre classes, ou encore le manque de moyens pour le collège du Relecq-Kerhuon (29). « Il y a 80 élèves et on n'a que deux classes. On a fait des demandes mais on n'a pas eu de retour », Yann Uguen le craint. « Une façon de nous restreindre, c'est aussi de réduire nos moyens. Ça nous interroge et c'est pour ça qu'on se bat ».

2 L'incertitude constitutionnelle L'annonce de l'ouverture de nouvelles classes immersives dans le public, au Pays basque, rassure Diwan. « On voit qu'il n'y a pas forcément d'hostilité ou de frein sur l'immersion, de manière frontale, en tout cas », Yann Uguen souligne. « On a beaucoup de soutiens » avec, dernièrement, celui de la ministre de la Culture, Roselyne Bachelot, déclarant qu'« il faut que les écoles immersives continuent d'exister ». Mais, depuis l'avis du Conseil constitutionnel, « il y a toujours de l'incertitude juridique », Diwan et

les autres réseaux d'enseignement immersif en langues régionales se montrent « dubitatifs » sur les solutions proposées par le rapport Kerlogot-Euzet, qui restent dans le cadre de l'avis du conseil constitutionnel. « Même s'il y a un projet de loi, un décret, ça pose un problème au niveau de la hiérarchie des normes, explique Yann Uguen. Une vraie sécurisation, et c'est ce que l'on demande, serait la révision constitutionnelle. Le rapport Kerlogot-Euzet ferait vite cette piste avant les élections. On sent bien qu'on est dans un planning assez serré. Est-ce qu'il y a encore une marge avant les élections ou est-ce un sujet qui sera abordé lors de la présidentielle ? Voilà où nous en sommes dans la réflexion ».

Yann Uguen note également « Au-delà de ce débat sur l'immersion, il y a des problématiques plus larges sur les moyens. Sur ce point, nous sommes solidaires de toutes les filières de transmission », et notamment de l'enseignement bilingue dans le public et le privé.

3 Le forfait scolaire obligatoire C'est l'une des nouveautés pour Diwan, instaurée par la loi Morizot. « Elle a été censurée partiellement, mais le forfait scolaire devient obligatoire », souligne Yann Uguen. C'était le cheval de bataille de Diwan depuis 2017, « pour finalement pouvoir pérenniser les emplois non enseignants, et donner à ceux qui les occupent de meilleures conditions de travail et de carrière ». Diwan touchait jusqu'ici, de la part des mairies qui le voulaient bien, 150 000 euros de contributions volontaires. Avec le forfait scolaire obligatoire, cela s'élevait, en théorie, à 780 000 euros. Une somme qui donnerait un peu d'air aux finances de Diwan et ses écoles, qui ont souffert, depuis mai 2020, de l'annulation ou du report de beaucoup des événements qui permettent habituellement de recueillir des fonds. « Ça permettra au moins de compenser la diminution des recettes événementielles, et, dans un second temps, de sécuriser les emplois ».

Plijidi

Le Télégramme - 9/07/2021

Plésidy : « Diwan, c'est un collège extraordinaire »



Gweltaz Le Roux et Liv Tempereau Berthou sont tous deux élèves au collège Diwan de Plésidy. (CIN)

L'année scolaire est terminée. Les effectifs du collège Diwan de Plésidy n'ont cessé de croître depuis sa naissance en 1995. On y vient depuis toute la Bretagne et 218 collégiens sont inscrits pour la rentrée prochaine. « Plus que d'habitude », note la directrice. Après le brevet, trois quarts des élèves iront au lycée Diwan de Carhaix. Portraits de deux collégiens.

Liv, tombée toute petite dans le chaudron du breton

À 14 ans, Liv Tempereau Berthou habite Locmaria-Berrien. Elle fait donc deux allers-retours par semaine pour rejoindre le collège Diwan de Plésidy. Avant, elle était scolarisée à l'école Diwan de Carhaix. Depuis toute petite, elle parle breton à la maison avec sa mère, institutrice bilingue breton, son père artiste et son petit frère : « le breton est pratiqué dans la famille de ma mère et cela semblait naturel et logique de continuer dans cette voie ». Au collège de Plésidy, l'ambiance est « très familiale », assure Liv, « tout le monde se connaît ». Résultat, selon la jeune fille : « Nous avons une très bonne relation avec l'équipe du collège, ils sont très aidants et présents quand il faut ». Liv ne sait pas encore précisément ce qu'elle souhaite faire plus tard, mais ce qui est sûr, c'est qu'elle intègre le lycée Diwan de Carhaix l'année prochaine.

Gweltaz aimerait reprendre l'entreprise familiale

Gweltaz Le Roux habite Guingamp, et avant, il fréquentait l'école bilingue de Pabu. Sa mère est institutrice, son père, grutier d'apanneur. Il a un petit frère et une petite sœur, qui va bientôt intégrer le collège Diwan de Plésidy. Cet établissement, « c'est un grand collège de campagne », pour Gweltaz, « il n'y a pas de barrière, c'est libre et familial ». Le jeune homme est également très impliqué dans la vie scolaire. « C'est très important, quand il y a un problème, de pouvoir en parler. Et les référents sont comme des parents, on sait sur qui on peut compter... » Gweltaz a un projet bien précis : reprendre l'entreprise familiale, fondée par son grand-père. Grutier dépanneur et la mécanique poids lourds, ce sont ses passions. Il ira donc au lycée professionnel Henri Avril à Lamballe. « Ici, c'est un collège extraordinaire », assure Gweltaz, « et si j'ai un conseil à donner aux autres, c'est celui-ci : n'écoutez pas les autres, n'écoutez que votre passion ! ».

Plijidi

Le Télégramme - 7/09/2021

À Plésidy, le collège Diwan déborde pour cette rentrée



Les collégiens reçoivent leur prix, à l'issue du jeu des Ty ajoj, qui permet l'intégration des nouveaux collégiens dans une bonne ambiance.

C'est dans une bonne ambiance que les collégiens de Diwan, à Plésidy, ont repris le chemin des cours mais la rentrée s'est faite dans des classes aux effectifs surchargés, regrette la directrice.

Le collège Diwan de Plésidy a accueilli pour sa rentrée 220 élèves. Une rentrée attendue, gale et pleine de projets, mais le collège est saturé. Soaz Plantec-Rouzic, la directrice, tire la sonnette d'alarme. « En sixième, ce sont deux classes de 30 élèves qui démarrent. Ce n'est pas rien l'entrée en sixième, et ce n'est pas évident. Et l'année prochaine, ce sera le tour des quatrièmes... Et encore plus de sixièmes ? »

La demande est très forte pour ce collège qui accueille des familles de tout le département. Deux familles de Morlaix font le voyage chaque jour.

Réouverture de l'internat

« C'est le plus gros internat des Côtes-d'Armor et peut-être de Bretagne. Nous demandons des moyens supplémentaires et il n'y en a pas », poursuit la directrice. Des demandes au rectorat ont été faites, mais elles ont été refusées.

« Nous savons que pour nous parents Diwan, c'est déjà un combat, mais il va falloir trouver des solutions. D'autant que nous avons su réagir et nous adapter au contexte actuel. Nous avons eu la chance aussi de ne pas avoir eu de cluster... »

Vendredi avait lieu la première réunion pédagogique avec les nouveaux parents des élèves de sixième et ce lundi matin, 35 familles étaient présentes. « Nous allons continuer d'accueillir, car c'est le propre de Diwan, en réalisant cette mission de service publique... Il y a une très bonne ambiance et nous avons envie de continuer et montrer ce dont on est capable. Les expériences passées nous font prouver et nous ont confortés dans notre passion de transmettre aux enfants. »

Des projets sont en cours, notamment en partenariat avec Gwin Zegal, sur les thèmes de la Résistance, du masque et de « l'animal qui est en nous », poursuit la responsable. Se profile également une journée importante, la Journée d'immersion en breton, le 20 septembre.

Plijidi

Ouest-France - 5/09/2021

Il y a 26 ans, le collège Diwan, à Plésidy, accueillait ses premiers élèves

C'est le seul collège Diwan des Côtes-d'Armor. Ancré non loin de Guingamp, pour cette année scolaire 2021-2022, il accueille 220 élèves. L'occasion de revenir sur l'histoire de son arrivée à Plésidy.



Jeudi, 60 élèves de 6e ont fait leur rentrée au collège Diwan de Plésidy, ici en compagnie de Johann Gestrin, responsable de la vie scolaire, et Tiliem Surt, animatrice. | OUEST-FRANCE

Jeudi 2 septembre 2021, comme partout ailleurs, d'était jour de rentrée au collège Diwan, à Plésidy, près de Guingamp (Côtes-d'Armor). L'établissement, où l'immersion en breton est en vigueur, accueille 220 élèves, venant pour certains de loin. Mais, pourquoi le seul collège du réseau Diwan des Côtes-d'Armor a-t-il pris racine dans cette petite commune du canton de Bourbréac ?

« Dans les années 1990, Diwan avait un seul collège, à Brest (Finistère), raconte Jean-Yves Chevance, maire de Plésidy de 1989 à 1995. Le réseau avait décidé d'en ouvrir un second à Guingamp ou dans les environs. » Le choix s'est rapidement porté sur la commune de Plésidy, « parce que l'infrastructure existait », expliquait Laurent Guillaume, secrétaire du comité de soutien au collège Diwan des Côtes-d'Armor, en avril 1994.

Des locaux communaux

Le collège d'enseignement unitaire Saint-Pierre, qui formait des jeunes gens aux métiers de la restauration, avait fermé ses portes, en juin 1993, et « la commune a vu en Diwan l'opportunité de maintenir un établissement scolaire secondaire dans son territoire ».

D'autant que Jean Robin, président du comité de gestion du lycée hôtelier, a su créer le lien entre les différents acteurs en charge d'un tel dossier. Les locaux sont alors achetés, pour le franc symbolique, par la commune, mais elle ne les met pas à la disposition du collège Diwan, mais de l'association Etredech hag ar c'houch (entre hier et aujourd'hui), qui sera rebaptisée Studi ha Dudi.

Le breton au cœur du projet

Ce dossier sera porté par Pierre-Yvon Trémel, vice-président du conseil général ; Daniel Pennec, conseiller régional ; et Yannick Botrel, conseiller général et maire de Bourbréac. « Nous sommes allés voir Yvon Bourges, qui était président du conseil régional de Bretagne et dont j'étais le benjamin, raconte Daniel Pennec. La Région ne pouvait pas donner un coup de pouce à ce projet, s'il ne concernait que le volet collège, d'où l'idée de créer le Centre de valorisation du patrimoine et de la culture bretonnes. »

Si ce dossier ne fait pas l'unanimité, tant au conseil général qu'au conseil régional, il bénéficie d'une aide conséquente des deux instances : à hauteur de deux tiers de l'enveloppe globale (2,13 millions d'euros) pour le Département. « Le projet a été soutenu par beaucoup d'acteurs. La commune n'a pas été obligée de se saigner, pour la réalisation de ce projet », rapporte Yolande Barbedetta, maire de Plésidy de 1995 à 2014.

Trois phases de gros travaux

L'occasion pour l'ancienne école de rappeler que trois gros chantiers ont été mis en place sur le site. « Pour la première rentrée, quinze élèves ont été accueillis. Il a fallu aménager un dortoir filles et un autre pour les garçons, livre-à-elle. Le premier mois, les internes ont vécu chez l'habitant, le temps que les travaux se ferment. »

Avant la livraison du bâtiment d'hébergement (en 2001), tous les internes ont vécu durant une année chez l'habitant. « Pour ma part, j'ai logé trois garçons », glisse Yolande Barbedetta.

Aujourd'hui, les collégiens dorment tous sur le site. Mais, devant l'augmentation des inscriptions, « nous envisageons l'ouverture d'une antenne dans la région de Lannion », rappelle Soaz Plantec, la directrice. Elle indique que « depuis avril dernier, Diwan traite directement avec la commune, pour l'occupation temporaire des locaux, durant la période scolaire », l'association Studi ha Dudi ayant été dissoute.

Collège Diwan : des moyens supplémentaires

Plésidy — Soaz Plantec-Rouzic, la directrice du collège Diwan annonce une grande augmentation des effectifs. Le rectorat ayant décidé de ne pas ouvrir quatre filières bilingues dans les collèges publics.

Soaz Plantec-Rouzic et Gwenola Coic, en charge de la pédagogie, ont reçu dix-sept inscriptions supplémentaires en l'espace de quelques jours, portant ainsi l'effectif du collège à 220 élèves, contre 203 élèves prévus en fin d'année scolaire.

« Cette énorme augmentation s'explique par le retour de certains élèves, avec l'assouplissement des conditions sanitaires d'accueil en internat, mais surtout en raison de la décision du rectorat de ne pas ouvrir les quatre filières bilingues dans les collèges publics de Plouha, Callac, Lanmeur et Saint-Martin-des-Champs. Les parents ne l'ont su que le 9 juillet. Jusqu'à la fin de semaine dernière, nous avons reçu des inscriptions », explique Soaz Plantec-Rouzic. Les élèves seront répartis en huit classes, deux par niveau.

Hors de questions de faire de sélection à l'entrée

« Diwan est un établissement public, mais sous statut privé, il a une mission de service public et nous acceptons tous les élèves. Il est hors de questions de faire de sélection à l'entrée du collège. J'ai donc demandé à avoir des moyens supplémentaires au rectorat. On doit absolument obtenir, soit une ouverture de classe en 6^e et en 5^e, soit obtenir des heures supplémentaires des enseignants pour créer des groupes », revendique toute l'équipe pédagogique.



L'équipe éducative avec un tract qui circule et qui interroge sur l'avenir de Diwan. Il y est inscrit « Et maintenant, on fait quoi ? »

« C'est d'une extrême violence pour les familles dont les enfants ont effectué leur scolarité en école primaire bilingue publique et à qui on dit aujourd'hui qu'ils ne peuvent pas continuer dans la même filière. C'est une volonté incontestable de ne pas soutenir la filière, après avoir proclamé que Diwan était anticonstitutionnel. »

L'équipe éducative se veut rassurante pour accueillir tous les élèves. « Il n'y a pas d'inquiétude, on saura accueillir tout le monde. Nous aurons 210 élèves en internat, nous en avons déjà eu jusqu'à 235. Aujourd'hui, nous sommes le plus gros collège du département à fonctionner en internat. Le protocole allié nous permet d'accepter tous les

pensionnaires. Nous restons par contre intransigeants pour le repas par groupe et la pause méridionale plus longue. Notre équipe pédagogique est quasiment identique. Notre équipe est au complet ». La rentrée s'annonce donc sereine pour le fonctionnement du collège mais plus incertaine pour la filière bilingue et le réseau Diwan.

PHOTO: OUEST-FRANCE

COLLÈGE DIWAN ● « Degemer mat » aux 178 élèves

Jeudi 2 septembre, les 21 professeurs du collège Diwan de Quimper accueilleront les nouveaux sixièmes, puis les autres élèves le lendemain. En tout, les 178 collégiens sont répartis dans deux classes par niveau. « Cette année l'objectif est de continuer à faire vivre l'immersion en langue bretonne à l'école, après l'interruption causée par le confinement », explique Erwan Ar Barr, directeur et professeur d'histoire-géographie. Le collège travaille aussi avec la municipalité pour déplacer son internat de l'Île-Tudy à Quimper. « Cela facilitera les allées et venues des 75 internes issus de tout le Finistère et parfois même du Morbihan ». Sa nouvelle responsable, Aela Le Meur, est rejointe à la vie scolaire par Émilie Vigoroux, en tant que CPE.



À Baod, une rentrée positive pour l'école Diwan



En cette rentrée 2021, l'école Diwan de Baod accueille 35 enfants répartis en deux classes, un effectif stable. L'équipe compte deux enseignantes : Béatrix Le Moing, la directrice, en charge des maternelles, et Morgane Devisme, de ceux du primaire ; deux Asem (Agent spécialisé des écoles maternelles) bretonnants, Jérôme Palaric et Frédéric Le Hunsec, complètent le dispositif. Marie-Hélène Bouvet, enseignante en français, interviendra aussi chaque mardi.

Le cheval au programme de l'année

Le thème de l'année portera sur le cheval et sa place dans la société d'hier et d'aujourd'hui, avec plusieurs intervenants en breton. « Nous allons travailler ce sujet à travers des tableaux du peintre Lucien Poédras. Gwenael Mercier, l'un de nos anciens élèves, désormais maréchal-ferrant, viendra évoquer les outils utilisés pour son activité, ce qui permettra une approche technique et d'enrichir ainsi le vocabulaire des élèves. Keny, un graffeur, est aussi prévu », explique la directrice, qui remercie les parents qui ont relooké l'école cet été (peinture des classes, sanitaires, hall d'accueil). De l'équitation est aussi programmée à Blouzy.

Des effectifs toujours en progression à Skol Diwan



Enseignants et parents ont préparé la rentrée de l'école Skol Diwan Pontekroaz.

Skol Diwan Pontekroaz (littéralement l'école Diwan de Pont-Croix) accueille 54 enfants, de la maternelle au CM2, en ce début d'année scolaire, contre 40 l'an dernier. L'effectif est donc en progression, comme chaque année, depuis la création de l'école bilingue du Cap-Sizun.

En établissant des partenariats avec des acteurs locaux, comme

Pont-Croix 1358, la Cité musicale, Eaux et rivières de Bretagne ou Côte Waste - objectif zéro déchet, Diwan Pontekroaz permettra à ses élèves de connaître l'histoire et le patrimoine de leur territoire, et de découvrir ses sites naturels.

École Diwan, place de la Métairie, 191 07 80 44 83 51.

À Lesneven, l'école Diwan a perdu un poste en cette rentrée 2021-2022

Départs conséquents des CM2 vers la sixième, crise sanitaire... À Lesneven, l'école Diwan a perdu un poste d'enseignant en cette rentrée 2021-2022.



Les nouveaux enseignants, debout : Catherine Kerivel et Gwendal Lazzara et Emmanuelle Lymas (assise derrière), aux côtés de leurs collègues.

C'est avec un poste en moins que les enseignants de Diwan et les 103 élèves, contre 111 l'an passé, ont fait leur rentrée jeudi matin. « Cette baisse est notamment due au départ d'un gros groupe de CM2, quinze élèves, au contexte sanitaire et aux mesures qui ont secoué le réseau Diwan (sur l'enseignement immersif NDLR) en mai dernier », explique Anne Caër, la directrice. Le sixième poste était réservé aux professeurs d'école stagiaires (PES). Deux enseignants ont rejoint l'équipe : Gwendal Lazzara et Catherine Kerivel, tous deux PES qui se partagent à mi-temps la classe de CM.

Relations enfants-adultes

Emmanuelle Lymas, suppléante, remplace Léna Gloanec en CE1-CE2 ; Marianne Guillou aura en charge les PS-MS, Agnès Simon les MS-GS et Fanch Le Berre les CP-CE1, que la directrice aura également une Journée. « Concernant les projets, on va essayer de fonctionner comme avant, en proposant plus d'interactions entre les élèves ». Le projet d'école est l'amélioration des relations entre les enfants et les adultes, en travaillant sur deux axes : l'estime de soi et les stéréotypes genrés.

Piscine, théâtre, voile...

L'ensemble des élèves, des tout-petits au CM2, retourneront à la piscine. Les plus grands iront à la voile et les CE reprendront le théâtre avec la troupe Ar vro bagan et une représentation en janvier lors du kafe bloaz nevez. Les élèves de primaire iront faire du jus de pomme à Guissény, à Saint-Gildas, avec une balade nature et la découverte des plantes.

Riantec. Des effectifs en hausse à l'école Diwan



L'équipe Diwan, dans la cour de l'école. Au centre, les trois nouveaux arrivants, Francesco Pellegratta, Marc Le Bolle et Marlen Bouvet.

Après avoir connu une forte progression il y a trois ans (70 élèves), suivie, l'année dernière d'un effacement particulièrement bas à seulement 30 élèves, les effectifs remontent de 20 % cette année (36 élèves inscrits). « avec de nouvelles inscriptions tous les mois depuis le début des vacances, précise le directeur, Maël Le Goff, ce qui laisse espérer une réouverture de classe dès l'année prochaine ».

Après avoir eu quatre professeurs à mi-temps à gérer l'année dernière, ce qui présentait une véritable difficulté, il pourra compter cette année sur deux professeurs à temps plein.

Parmi l'équipe pédagogique, un nouveau professeur, Marc Le Bolle, vient d'arriver, donc à plein temps, pour s'occuper d'une classe multi-niveaux (CP/CE1/CE2/CM2).

À cet effectif, s'ajoute aussi une enseignante de français, Marlen Bouvet, pour un jour par semaine, le lundi. L'école accueille aussi un nouvel Asem. Francesco Pellegratta, au profit des maternelles.

Cette année, le directeur compte mettre « plus de dynamisme sur les sorties pédagogiques, et ce, dès la rentrée, et non pas seulement en fin d'année ».

Plonevez-Moedeg

Une nouvelle équipe à Diwan



La nouvelle équipe pédagogique de l'école Diwan.

À l'école immersive en bretonski Diwan Plonevez-Moedeg, la rentrée s'est effectuée en douceur, jeudi, pour les élèves et la nouvelle équipe-pédagogique. Des effectifs en légère baisse, mais rajeunis et prometteurs pour les prochaines années qui s'annoncent d'ailleurs dans un nouveau projet d'école, intitulé « Chouari-Jouer ».

Cette année, l'équipe pédagogique sera composée de trois enseignants et deux agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). La classe élémentaire regroupera les sept élèves de GS-CP-CE1 et sera encadrée par Denys Kelbege, enseignant stagiaire, les lundis et mardis, puis par Josy Le Gendre, les jeudis et vendredis.

Kristof Markier restera en charge de la direction et des quatorze élèves de la TPS-MS, appuyé alternativement par Alyson Bradley et Melanie Tave, qui formeront ainsi un nouveau tandem pouvant accompagner les élèves au restaurant scolaire municipal lors des repas du midi.

Pratique
Accueil, visites et inscriptions tout au long de l'année, contact au 02 96 54 73 88

Breizh

À Vannes, Diwan ouvre son second lycée

Plus de 200 élèves feront leur rentrée dans les nouveaux locaux du collège-lycée Diwan de Vannes (Morbihan), soit une trentaine de plus que l'an passé, notamment grâce à l'ouverture d'une classe de première. Cette nouveauté fait du « Skolaj-Lise Diwan Ar Mor-Bihan » le premier lycée Diwan du Morbihan et le deuxième établissement du réseau en Bretagne, après celui de Carhaix (Finistère), ouvert en 1997.

« Ce n'était pas forcément évident pour les collégiens de Nantes, de Vannes ou de Rennes, de partir à Carhaix, ça faisait un peu loin. Donc l'idée, c'était d'avoir un deuxième établissement plus proche de ce secteur », explique Sylvain Déron, le directeur de l'établissement.

Autre nouveauté pour cette rentrée : le déménagement du collège-lycée de l'autre côté de la rue. Auparavant situé dans les bâtiments de l'ancienne école de police, l'établissement

Scandola GRAZIANI BRANQUET.



À Vannes (Morbihan), l'ancien collège Montaigne a été entièrement rénové.

(Photo: Ouest-France)

Gwened

Nouveaux locaux pour le lycée Diwan

Le collège-lycée Diwan de Vannes s'est installé dans l'ancien collège public Montaigne à Kercado. Le deuxième lycée en immersion de Bretagne se développe avec une ouverture de classe.



Sylvain Déron est le directeur de l'établissement Skolaj-Lise Diwan Ar Mor-Bihan.

Moorés Lalhale

■ Sylvain Déron, le directeur de l'établissement, a le sourire. Pour cette rentrée scolaire, 200 élèves seront accueillis dans les nouveaux locaux du collège-lycée Diwan, à Vannes, installés dans l'ancien collège Montaigne. « L'an passé, on avait 175 inscrits, détaille-t-il. Cette année, on compte 173 collégiens et 27 lycéens, dont huit en première ». La classe vient tout juste d'être créée, faisant de « Skolaj-Lise Diwan Ar Mor-Bihan » le premier lycée Diwan du Morbihan et le deuxième établissement du réseau en Bretagne, après celui de Carhaix.

Améliorer la qualité sans impacter le budget

Dans le hall bleu roi, le chef d'établissement détaille : « Ce nouveau bâtiment nous permet de développer le lycée. Un étage sera ainsi destiné aux lycéens et l'autre aux collégiens ». Chaque entité aura désormais son foyer et sa salle d'étude. « Le CDI restera commun mais les lycéens auront accès à un coin différencié », ajoute Sylvain Déron. Autre nouveauté : une cuisine de production.

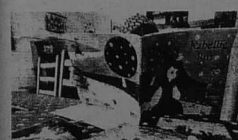
« Les repas sont désormais préparés sur place par un chef, contre des liaisons chaudes auparavant », complète-t-il, avant d'assurer que cela n'aura pas d'incidence sur le coût du repas. « Le but de ce changement de bâtiment était de pouvoir améliorer la qualité de l'enseignement sans que cela alourdisse le budget des familles », précise le directeur. Pour le nouvel internat, il faudra encore attendre un peu. « Il sera prêt pour la rentrée 2022 », avance le responsable.

Autres changements : trois enseignants font leur entrée en Histoire, SES et sport. Quant au contenu des cours, s'il n'y a pas de transformation majeure pour les collégiens, les élèves de première auront, quant à eux, le choix entre différentes spécialités, dont certaines proposées par le Cned (Centre national d'enseignement à distance).

Soutien des bénévoles, des lycées et de la Région

Pour limiter aussi les coûts engagés, le responsable a pu compter sur le soutien de la Région - qui a financé les travaux - ainsi que sur deux établissements bretons. « Une partie du mobilier nous vient du lycée de Cornouailles, à Quimper et du lycée Dupuy de Lôme, à Lorient », souligne-t-il. Enfin, les équipes ont dû être renforcées : le personnel d'entretien a été doublé et trois nouveaux animateurs viennent renforcer les rangs. « Un démantèlement, ce n'est pas rien », concède Sylvain Déron, qui a pu également compter sur l'aide de bénévoles. « Ça samedi, précise-t-il, une quarantaine d'entre eux est venue nous aider pour s'assurer que tout serait prêt le jour J ».

Filières bretonnantes : quels changements pour la rentrée ?



Les filières bilingues accèdent à la lecture à la rentrée, souligne Charles Prigent/Le Télégramme

Une nouvelle filière

Le projet était dans les cartons depuis des années : une nouvelle filière français-breton ouvre dans l'enseignement public à Vannes, après les écoles de Clisacou et Rohan. L'école Calmette offre cet enseignement de la langue bretonne. Il concerne, pour l'instant, les enfants de maternelle. Les quinze élèves inscrits seront le lundi et le mardi avec un enseignant et une Atsem bretonnante. Le jeudi et le vendredi, ils seront en classes monolingues. « C'est une nouveauté attendue. Un apport culturel pour toute l'école », se réjouit la directrice Maël Sirig.

Des inscriptions stables

Pour la quasi-totalité des établissements, le nombre d'inscrits en filière bretonnante reste stable à l'école Diwan, à Saint-Guen, François-Imbriette et au collège Notre-Dame Le Ménilmar pour l'enseignement catholique, à Rohan et comme à Clisacou. A Calmette, l'ouverture de filière a amené quelques nouveaux élèves. Seule la filière breton du collège Jules-Simon est en

recul en 6^e, 9^e et 3^e. « En 4^e, ils sont quatre à suivre cette option », précise Isabelle Volpoët, la nouvelle principale.

De nouveaux projets...

À l'école Saint-Guen, tous les élèves auront un quart d'heure de lecture tous les jours. Au programme du projet annuel, l'école de l'écriture. À l'école François-Imbriette, c'est sur la thématique artistique autour de la lumière que les enfants travailleront. À l'école du Rohan, une nouvelle méthode de lecture sera testée par la filière bilingue. Quant à Clisacou, le travail est maintenant poursuivi avec le conservatoire.

... Et de nouvelles infrastructures

Il n'y a pas que le collège-lycée Diwan qui fait dans le neuf (voir ci-dessus). L'école Saint-Guen doit inaugurer prochainement deux classes et deux bureaux d'administration, ainsi qu'un préau, après deux ans de travaux. À l'école François-Imbriette, deux nouveaux vidéo-projecteurs interactifs ont été installés, l'air de jeux dans la cour a été réhabilité.

« Nous ne parlons aux enfants qu'en breton »

Guérande — La nouvelle directrice veut mieux faire connaître l'école Diwan, via des portes ouvertes, samedi. Dans l'établissement, Tifenn Merien privilégie l'immersion linguistique.

Entretien

Tifenn Merien, nouvelle directrice de l'école Diwan.

Quel bilan faites-vous de la crise sanitaire ?
Elle n'a été facile pour personne, mais je pense que cela a été encore plus dur pour les écoles Diwan. Étant des écoles associatives, nous avons besoin d'organiser des événements pour récolter des fonds, faire fonctionner l'école et nous faire connaître. C'est pourquoi, ce samedi, de 10 h à 13 h, des enseignants et des parents d'élèves guérandais seront là pour répondre aux questions des familles et des enfants sur le fonctionnement de l'école.

Justement, pourriez-vous nous préciser votre méthode ?
Nous pratiquons l'immersion linguistique en breton et nous ne nous adressons qu'en breton aux enfants. Cela leur permet d'acquiescer la langue de manière naturelle et sans effort. Ce sont des écoles laïques, gratuites, ouvertes à tous et toutes qui utilisent les programmes de l'Éducation nationale, car ce sont des écoles sous contrat. L'objectif des écoles Diwan est de permettre à chaque enfant de réussir sa scolarité en devenant bilingue français-breton.

Quel est votre parcours ?
Je suis arrivée à l'école Diwan de Guérande cette année, pour terminer mon année de stage. Je resterai à Guérande l'année prochaine, où je reprends la charge de direction. J'ai moi-même effectué toute ma scolarité dans les écoles Diwan, de la maternelle à Poudalmezeau, dans le nord Finistère, jusqu'au lycée à Carhaix, et c'est un projet qui fait bien évidemment sens pour moi.

Et concernant l'école Diwan de Guérande ?
Il y a deux classes maternelle et élémentaire, avec une trentaine d'enfants. Grâce au multiniveau, la collaboration entre les enfants est encouragée, tandis qu'une place est donnée à chaque enfant pour qu'il puisse évoluer à son rythme et



Tifenn Merien reprend la direction de l'école Diwan après y avoir effectué un stage. (Photo: Ouest-France)

acquiescer de l'autonomie. Au vu des petits effectifs, nous avons une relation forte avec nos élèves et nous leur apportons un suivi individualisé. D'ailleurs, il a été prouvé, depuis très longtemps, que la meilleure manière d'apprendre une langue était l'immersion linguistique. Le bilinguisme précoce permet non seulement d'être à l'aise pour, par la suite, apprendre d'autres langues.

Mais cela permet également aux enfants d'avoir des facilités dans tous les domaines d'apprentissages et de s'ouvrir sur le monde. Enfin, et si la situation sanitaire le permet, nous allons essayer d'organiser en 2021-2022, de nombreuses sorties scolaires pour oser le fait que l'on a pu en faire très peu cette année.

Samedi 19 juin, de 10 h à 13 h, portes ouvertes de l'école. Contact : tél. 02 53 19 19 81, ecole@diwan-gwenrann.org, www.diwan-gwenrann.org

La visite rassembleuse des écoles par les élus

Guérande — Foin des différences entre les écoles publique et privée. Les élus ont rendu visite aux unes et aux autres, hier. Et le maire a poussé jusqu'à Diwan pour soutenir le breton à l'école.



Ghislaine Hervoché (au fond, 2e en partant de la gauche) lors de sa venue à l'école Saint-Aubin. (Photo: Ouest-France)

Chaque rentrée scolaire apporte son lot de changements de direction d'écoles. Mais, cette année, le premier jour de classe avait un côté diablement œcuménico-laïque, puisque à l'habitude, dans les écoles publiques, le maire, Nicolas Craud et la première adjointe, Ghislaine Hervoché ont rencontré les responsables des écoles privées.

« Avec la première adjointe, nous nous sommes repart l'ensemble des écoles du territoire de Guérande, justifie le maire. Notre objectif était d'aller à la rencontre de l'ensemble des écoles publiques et privées de Guérande, puisque les enfants inscrits dans ces écoles sont des enfants guérandais. »

La culture bretonne « très prégnante » à Guérande
Ghislaine Hervoché s'est déplacée dans les écoles du centre-ville, tandis que le maire s'est rendu à La Madeleine, puis à l'école Diwan. Au « temple » de l'enseignement de la langue bretonne, Nicolas Craud tenait particulièrement à être présent. « Le débat qui a eu lieu sur la loi Molac a rendu anticonstitutionnel cette loi, puisque l'enseignement immersif, ainsi que les alphabets diacritiques (comme le lide, autrement écrit "ll"), n'ont pas été reconnus. »



Le maire, Nicolas Craud (au centre), est venu soutenir l'école Diwan après que le Conseil constitutionnel a censuré partiellement la loi sur les langues régionales, en mai dernier. (Photo: Ouest-France)

Le maire y voit une conséquence néfaste. « Cela met un coup d'épée à l'enseignement breton d'autant plus important dans une commune comme Guérande où cette culture bretonne est très prégnante. »

La venue de l'école Diwan est bien un geste fort. « Quand je vois le nombre d'associations et de manifestations liées à cette culture bretonne, je souhaitais témoigner de mon soutien et reconnaître ce langage immersif sur notre territoire. Et si c'est valable pour la langue bretonne, c'est aussi valable pour toutes les langues de notre pays qui culturellement font partie de notre patrimoine. C'est important que ce patrimoine perdure et beaucoup d'élèves inscrits à l'école Diwan sont des habitants du territoire de Cap Atlantique ; il faut aussi répondre à cette volonté des parents sur l'apprentissage de cette langue. »

Enfin du côté des chiffres, et comme le rappelle Ghislaine Hervoché, « il y a une stabilité avec un effectif de 1 575 écoliers guérandais qui

s'accompagne de l'ouverture d'une classe maternelle à l'école du Pradonnais et au Bois Rochefort et une fermeture à l'école du Pradonnais.

« Diwan n'a jamais été autant en danger »

Tifenn Merien, la directrice de l'école Diwan, a livré son point de vue lors de la rentrée scolaire. « Pour nous, cette situation est un coup dur, parce que cela a rendu nos écoles anticonstitutionnelles. Pourtant au départ, la loi Molac était là pour améliorer l'enseignement du breton dans les écoles, et notamment les écoles publiques, en y proposant l'immersion. Dans un premier temps cela avait été voté, puis finalement cela a été jugé anticonstitutionnel. C'est une grosse inquiétude pour nous car en quarante-quatre ans d'existence, Diwan n'a jamais été

autant en danger. Pour l'instant, je pense qu'il n'y aura pas d'effet immédiat et que ça ne changera pas grand-chose. Mais à partir du moment où c'est inscrit dans les lois, si d'ici quelques années il y a un changement de gouvernement et qu'on décide d'appliquer la loi, le risque est que les écoles soient décontractualisées. Je ne pense pas que cela va arriver, mais c'est un risque et le réseau Diwan ne sera pas assez fort pour payer tous les enseignants qui sont actuellement sous contrat avec l'éducation nationale. »

Nouveau chantier en vue au lycée Diwan

À Carhaix, le lycée Diwan, qui compte 278 élèves cette année, poursuit sa mue. La Région lance un nouveau chantier en octobre visant la rénovation de deux bâtiments, dont l'un abritera le nouveau CDI.

Jean-Noël Potin

« Le lycée Diwan de Carhaix accueille 278 élèves en cette rentrée, un chiffre légèrement en dessous de l'an dernier. Difficile cependant de savoir si cette baisse est due à l'ouverture d'un lycée Diwan à Vannes. « Quelques élèves de la région de Vannes se sont malgré tout inscrits à Carhaix, souligne Gwenola Kermarec, de l'équipe de direction. Il faut croire que le lycée de Carhaix a bonne réputation ». Les résultats au bac sont là en effet pour en témoigner. « Ils ont été très bons, autant au bac général qu'au bac de français », ajoute-t-elle. Chaque niveau comporte trois classes. L'établissement, qui est dirigé par une équipe collégiale composée de Gwenola Kermarec, Lenaig Le Rudulier et Anne-Marie Jaouen, compte une trentaine d'enseignants, ainsi que deux accompagnants d'enfants en situation de handicap. L'établissement compte aussi trois CPE. Gilles Quillivéré a été remplacé par Olivier Auffret, qui était déjà CPE au collège Diwan de



Une partie de l'équipe collégiale de direction (de gauche à droite), Lenaig Le Rudulier et Gwenola Kermarec. À leurs côtés, deux des CPE, Olivier Auffret et Klerivi Goullou. Photo J-NP

Deux bâtiments vont être rénovés

La Région, propriétaire des murs, a prévu la rénovation de deux bâtiments de l'établissement. Le premier, actuellement inoccupé, accueillera des salles de classe et un CDI plus grand, l'actuel s'avérant trop exigu. « Le CDI est un endroit privilégié pour travailler ensemble. C'est un lieu important pour notre lycée », indique la responsable. Le deuxième bâtiment, qui abrite aujourd'hui des salles de classe, les bureaux de l'administration et le CDI, sera donc dévolu à l'administration, aux salles de classe, et à l'infirmerie, qui se retrouvera ainsi « dans des locaux plus adaptés ». Le chantier doit débuter au mois d'octobre. « D'ici

2023, l'ensemble de Kerampuilh sera tout neuf. Nous devrions bénéficier ainsi d'un meilleur agencement des locaux », affirme Gwenola Kermarec.

Breton vivant

Gwenola Kermarec se compte chanceuse « d'avoir des élèves qui prennent des initiatives et s'impliquent, par exemple au sein du collectif Youth for climate ». C'est pourquoi, insiste-t-elle, le projet d'établissement est « d'abord construit avec eux ». « Notre volonté est de maintenir le breton vivant pour les élèves et que tous trouvent leur place dans la société. Nous avons envie de faire plein de choses avec eux. On espère que les protocoles sanitaires ne sont pas tout gâcher ». Un projet de voyage à l'étranger est notamment à l'étude en première et en terminale.

Boulvriag

Trente-trois élèves, un effectif stable à l'école Diwan



L'équipe éducative de l'école Diwan.

Les élèves de l'école Diwan ont retrouvé leur directrice, Maryse Le Provost, qui a dressé le bilan de cette rentrée.

Une classe a été fermée mais elle est compensée par l'arrivée d'une attachée du réseau Diwan pour faire un complément de cours de français, avec les élèves de CM2 et avec les élèves de CM des deux niveaux, le jeudi et le vendredi. Il s'agit d'Aline Le Bars. Stéphanie Lalet aura à charge les élé-

Ploudalmézeu. À Diwan, cinquante enfants ont fait leur rentrée



Au premier rang, autour d'Emma Lecat, les deux enseignantes qui se partageront la classe de maternelle. Nathalie Laurans (à gauche) et Fanny Le Bigot.

À l'école Diwan, 50 élèves, répartis en trois classes, ont fait leur rentrée ce jeudi. « Ils seront 54 dès janvier », précise la directrice Emma Lecat. Deux nouvelles enseignantes ont été nommées cette année, Fanny Le Bigot et Nathalie Laurans occuperont chacune un mi-temps en classe de maternelle. En cycle 3, Joëlle Perrot partagera également le poste avec Aurélie Coum, cette dernière assurant à Quimper la formation des futurs enseignants de Diwan. L'année sera propice à de multiples projets qui seront autant d'ouverture sur l'extérieur et même le monde des étoiles, en relation avec Thomas Pesquet. L'année 2020-2021 avait été placée sous le signe des chants et des complices. Avant les vacances, les enfants avaient enregistré un CD, accompagné musicalement par quelques parents et illustré par une ancienne parente d'élèves, l'artiste-peintre Anne Salaün. Cette année, l'école a en projet de proposer ce travail pour la réalisation du calendrier 2023 de Diwan sur lequel un QR code permettra d'accéder à l'enregistrement. « Tous les enfants sans exception sont partie prenante de ce projet. Nous croisons les doigts pour qu'il soit retenu... »

Le collège Diwan affiche des effectifs en baisse à Guissény



La classe de sixième, avec le professeur principal Goulchian L'Hostis, a pu s'approprier le collège, jeudi, en attendant l'arrivée des autres élèves, programmée le lendemain.

Petite baisse des effectifs au collège Diwan de Guissény, l'annexe du collège de Relec-Kerhuon, avec 84 élèves à la rentrée, contre 96 l'an passé. « Trente-trois élèves de troisième sont partis en seconde, et 22 élèves de sixième sont arrivés », explique le directeur, Noël Carriou. Les autres niveaux sont composés de 16 élèves en cinquième, et 23 en quatrième et en troisième.

Deux recrutés

Deux nouveaux enseignants ont rejoint l'équipe, qui se compose de treize professeurs. Jonathan Derrien est arrivé pour la technologie, et Héol Escudé-Lacroix en histoire-géographie. « Ce que nous faisons, c'est former des bretonnants actifs dans leur vie sociale et leurs rapports aux autres ».

Concernant les projets de l'école, il est toujours difficile de se projeter. En attendant, des jeux de cohésion pour les sixièmes vont avoir lieu sur la plage, où ils pourront faire du land art ou encore des jeux de balles.

Le Relecq-Kerhuon. « Quarante élèves par classe en sixième ! » au collège Diwan

Vendredi 3 septembre 2021, à la fin des cours, professeurs, parents et élèves du collège Diwan du Relecq-Kerhuon (Finistère) ont manifesté leur mécontentement et distribué des tracts aux automobilistes.



Sur une butte près du rond-point de Kergleuz, au Relecq-Kerhuon (Finistère), élèves et parents du collège Diwan étaient présents avec ce message : 40 élèves par classes de 6e

Vendredi 3 septembre, à la fin des cours, professeurs, parents et élèves du collège Diwan du Relecq-Kerhuon (Finistère) ont manifesté leur mécontentement et distribué des tracts aux automobilistes.

« Il y a un an, suppression d'heures d'enseignement du breton. Il y a six mois, les écoles Diwan sont déclarées inconstitutionnelles. Le rectorat supprime encore des moyens, rappelle Brendan Simon, conseiller principal d'éducation (CPE) du collège. C'est une attaque de plus qui confirme que le gouvernement souhaite la mort du réseau d'écoles Diwan et la disparition de la langue bretonne. Et, en cette rentrée 2021, nous nous retrouvons avec 80 élèves de sixième répartis dans deux classes. »

La direction du collège a réclamé des heures supplémentaires, pour obtenir une troisième classe, à la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, dans un premier temps, qui les a refusés. Le collège est en attente de la réponse du rectorat.

Pour cette rentrée scolaire, le collège est passé de 236 à 263 élèves. Quant à l'annexe à Gilsény, elle accueille 84 élèves. Une journée de lutte pour la langue bretonne est prévue le mardi 14 septembre. Le lendemain, mercredi 15, une manifestation se tiendra à Carhaix, du lycée Diwan à la mairie.

L'école Diwan accueille quatre nouveaux enseignants

● L'école Diwan de Kerfeunteun à Quimper accueille quatre nouveaux enseignants à l'occasion de cette rentrée scolaire. Erig Rospape vient de l'école Diwan de Tréguncet travaillera avec Gaëlle Kervella en grande section. Bruno Boisrobert a travaillé pendant vingt ans dans le journalisme audiovisuel, puis a suivi une formation de marin-pêcheur. Parlant breton, il s'est proposé pour être remplaçant en classe de CP à Penhars. Il sera à mi-temps à l'école Diwan de Kerfeunteun et remplaçant dans les écoles du Sud-Bretagne. Il est ravi d'instruire des groupes d'enfants, même si cela demande une bonne dose d'énergie. Emilie Le Clerc enseignera à mi-temps avec Florence Carton en classe de CM1/CM2. Elle vient de l'école Diwan de Riantec. L'enseignement sera axé sur l'autonomie et la manipulation. Le travail se fera beaucoup en ateliers, en lien avec une méthode de mathématiques particulière. Les élèves auront



De gauche à droite : Gaëlle Kervella, Florence, Émilie, Marion Versluis, Bruno Boisrobert et le directeur Keven Ar Fur. Erig Rospape est absent sur la photo.

à créer un journal de classe. Florence Carton est professeure des écoles stagiaire, habite Douarnenez, a une formation en ethnologie, s'intéresse aux animaux et à la nature (projet personnel en cours d'une micro-ferme familiale en permaculture). Elle espère pouvoir

transmettre sa passion aux enfants dans le cadre scolaire. Le projet de l'école s'articule autour du livre et de la lecture. Certaines classes travailleront cette année sur le recueil du Barzaz-Breiz en lien avec le musée départemental breton.

Saint-Pol-de-Léon. Skol Diwan Kastell Paol : deux nouvelles professeures



L'équipe enseignante, au côté d'Yvan Nedelec, directeur.

Soixante-sept enfants ont fait leur rentrée dans les quatre classes de Skol Diwan Kastell Paol. L'effectif est le même qu'en 2020. Une hausse est envisagée avec la scolarisation de tout petits en cours d'année. « L'an passé, nous avons accueilli, parfois par alternance, des enfants de 2 ans et demi ou 3 ans qui font leur rentrée cette année. » Le directeur, Yvan Nedelec, les retrouve dans sa classe de maternelle. Le lundi, jour de décharge de direction, il sera remplacé par Malwenn Gimet.

En CP-CE, Kateil Coat et Odile Cadou restent à pied d'œuvre. Les CM font connaissance avec Caroline Baude et Christelle Brouet, qui alterneront les périodes en immersion à l'école et leurs semaines de formation à Quimper.

Une activité théâtre pour tous les niveaux est inscrite sur l'année qui débute sous le signe du sport. Le vendredi, les CE et les CM se familiariseront au volley. Les séances à la piscine reprendront également dès cette semaine. Les CM passeront une journée au centre Réves de mer de Karsaliou pour des séances de sauvetage côtier, de kayak, de char ou de paddle. Un projet collaboratif d'arts plastiques pour tous est dans les cartons.

DIWAN. Des classes renouvelées pour la rentrée

Durant l'été, l'école Diwan de Logivy-lès-Lannuon s'est refait une beauté : les services techniques de la ville ont refait le carrelage dans une classe et ont installé des leds dans toute l'école.

« Nous tenons à remercier la ville. Désormais, l'éclairage est plus doux et c'est mieux pour les enfants », apprécie le directeur Ludovic Le Rô. Le couloir menant à l'élémentaire a été repeint et carrelé. Et dans la cour, cense sur le gazon pour les élèves, un terrain de foot a été créé avec l'installation d'une cage.



L'équipe enseignante et le personnel non enseignant. Les élèves vont désormais pouvoir désormais jouer au foot grâce au terrain aménagé pendant l'été.

96 enfants

Les effectifs sont en très légère hausse avec 96 enfants inscrits pour cinq classes. Six enseignants seront présents, dont un pour décharger la direction. Ils seront aidés par cinq personnels non enseignants.

Concernant les projets, le directeur reste positif. « Nous espérons que nous pourrions faire la classe nature à la Chapelle Neuve pour le cycle 2 ». Pour les cycles 2 et 3, Diwan s'inscrit dans le projet avec la ville pour le circuit à vélo en breton. Les maternelles vont pouvoir retrouver Park Nevez et l'intervenante musicale Kateil fera également son retour.

Des rénovations à l'école Diwan



Les enseignants de l'école Diwan de Lannuon se préparent pour la rentrée. Ludovic Le Rô, directeur et enseignant en maternelles, Lenaig Rosmorduc (CM1), Danièle Saliou (CE1 et CE2), Françoise Berthelot (CP) et Murielle Bouget (maternelles).

● Il y avait de l'agitation ce mercredi matin, à l'école Diwan, située à Logivy-lès-Lannuon, à la veille de la rentrée scolaire ce jeudi 2 septembre. En terminant les derniers préparatifs avant le jour J, l'équipe pédagogique en a profité pour constater les rénovations du bâtiment scolaire, effectuées par les services techniques de la Ville durant les vacances. Le carrelage de la salle de classe des CP, et son plafond, ont été refaits à neuf au sol. Ils ont remplacé le vieux lino et installés des LEDs pour plus d'économie et de confort visuel. expose Ludovic Le Rô, directeur de l'établissement depuis sept ans. Les murs

de l'escalier qui mène à l'étage ont profité d'un coup de peinture, et un terrain de sport a été aménagé à l'extérieur. Il reste toutefois des travaux à prévoir, souligne le directeur : « les huisseries, l'isolation et la toiture ».

Deux élèves de plus dans l'établissement

Cette année, l'établissement accueille 96 élèves, soit deux de plus qu'à la rentrée passée, répartis de la maternelle au CM2. L'équipe pédagogique espère le retour de la classe verte en mai, elle avait été annulée cette année et l'an passé à cause de la pandémie.

Yannig Poulhazan est le nouveau directeur de l'école Diwan de Commana



Yannig Poulhazan a pris ses nouvelles fonctions de directeur à Skol Diwan Kommana. Il remplace Thierry Le Star qui exerçait depuis 2008 ; ce dernier a repris l'enseignement à Quimper. Yannig Poulhazan, de Douarnenez, a obtenu son diplôme de professeur des écoles il y a deux ans, à la suite d'une reconversion. Depuis, il enseignait à Riantec. Il débute comme directeur des écoles. Il assurera cette tâche tout en continuant à enseigner aux 15 élèves de maternelle. Il se réjouit d'une année qui s'annonce riche en nouveautés.

Le projet d'année de l'école n'a pas encore été défini. Il devrait tourner autour du bien vivre ensemble, un thème large et fédérateur qui permettra de « continuer à avoir une bonne ambiance dans l'école ».

Le directeur commença alors qu'un poste d'enseignant a été supprimé. Il espère qu'il sera récupéré rapidement alors que l'effectif est en augmentation cette rentrée, avec l'arrivée de huit enfants et alors que des nouveaux élèves sont attendus en cours d'année. Une belle surprise accueillie sa venue : « l'école numérique va pouvoir démarrer, le matériel a été livré ».

Ar Faou Ouest-France - 9/09/2021

Légère baisse des effectifs à l'école Diwan



Céline Arhan fait connaissance avec ses élèves de grande section, CP et CE1. (Photo: Ouest-France)

Après la mutation d'Armandine Guéguen, Aourel Kergoat retrouve la direction de skol Diwan ar Faou à Rumengol. Le personnel enseignant de l'école se répartit ainsi : deux postes Education nationale et un poste Diwan. La nouveauté de cette rentrée, c'est l'arrivée d'une nouvelle institutrice, Céline Arhan, qui enseigne aux 17 élèves de grande section, CP et CE1. Valérie Tréfoz et Carole Le Bail

alternent avec les 17 enfants de CE2, CM1 et CM2. Quant à la directrice, 14 petits sont sous sa houlette aux niveaux petite section et moyenne section, plus quelques élèves de grande section. Le total des élèves est de 49, trois de moins que l'année dernière.

Une sortie à Océanopolis est pour le moment prévue pour fin septembre.

Plougerne Le Télégramme - 6/09/2021

C'est l'heure de la troisième rentrée pour l'école Diwan



De gauche à droite : Lena Despretz, Elienn Demarle, et Jenovefa Amis.

● Pour sa troisième rentrée, la jeune école Diwan du Grouaneg voit ses effectifs stables, avec toujours 16 élèves en maternelle et 6 enfants en CP et CE1. Deux enseignantes sont à mi-temps, à savoir Elienn Demarle et Jenovefa Amis, qui se partageront les maternelles. C'est Lena Despretz qui prend en

charge les CP et CE. La salle de classe pour les maternelles est maintenant achevée, tout comme la clôture qui sécurise l'école. Environnement et développement durable seront au programme pour cette année, avec la participation d'intervenants extérieurs de « Watty l'école ».

Ar C'houerc'had Ouest-France - 8/09/2021

Vingt-petits dans la nouvelle classe maternelle bilingue

Ar C'houerc'had

À Vieux-Marché, un stand sur la classe bilingue samedi 19 juin

Après un an et demi de démarches, une première classe bilingue français-breton va s'ouvrir à l'école de Vieux-Marché en septembre. Elle concerne les enfants faisant leur rentrée en maternelle, nés entre 2016 et 2019. Une démarche est en cours auprès de l'Education nationale pour solliciter l'ouverture de cette classe aux enfants qui entrèrent en CP en septembre.

Les inscriptions sont toujours possibles. Un stand sera proposé au marché ce samedi 19 juin avec des échanges en présence de plusieurs parents, pour mieux comprendre le projet et son intégration dans l'école.

Pratique

Contact: 02 96 38 91 13.

Le Télégramme - 16/06/2021



L'inspecteur de l'Education nationale et le représentant de l'Otis ar Brezhoneg ont été reçus par le maire, Alain Garzuel. (Photo: Ouest-France)

Jeudi, à l'école Yves-Trédan, trois nouveaux instituteurs ont rejoint l'équipe pédagogique pour accueillir 111 enfants. Pour cette rentrée, une classe de maternelle bilingue vient d'être ouverte.

Il s'agissait de vingt-et-un petits à franchir pour la première fois les portes de l'école, et l'émotion, côté enfant et parent, était au rendez-vous. Les nouveaux venus vont se répartir en deux classes, l'une monolingue et l'autre bilingue français-breton.

Pour ce premier jour de classe, l'inspecteur de l'Education nationale, Marc Robert, accompagné de Guillaume Morin, de l'Otis ar Brezhoneg, ont célébré l'ouverture de la clas-

se. L'occasion de découvrir son fonctionnement, mais également l'organisation de l'école et des échanges pédagogiques entre monolingues et bilingues.

Cette année encore, l'école propose dès la rentrée de nouveaux projets aux enfants, à la fois en sport et en matières artistiques.

La poétesse Angela Duval sera à l'honneur, en collaboration avec la commune, avec des projets de comptines et de cuisines du monde pour les élèves de maternelle.

L'inscription des enfants est encore possible au 02 96 38 92 72 ou au 02 96 38 91 13.

Ar C'houerc'had

Le Trégor - 9/09/2021

ÉCOLE. La classe bilingue est lancée

Jeudi dernier, 111 enfants faisaient leur rentrée scolaire. Parmi eux, 21 petits franchissaient pour la première fois les portes de l'école.

Ils se répartissent en deux classes de maternelles, l'une monolingue et l'autre disposant d'un enseignement bilingue français-breton. L'inspecteur de l'Education nationale, Philippe Robert, et Guillaume Morin, de l'Otis ar Brezhoneg, sont venus célébrer l'ouverture de la classe bilingue.

« L'occasion de découvrir le fonctionnement de cette nouvelle classe, mais aussi l'organisation globale de l'école et notamment les interconnexions pédagogiques entre les monolingues et les bilingues », résume le maire, Alain Garzuel.

Trois nouveaux instituteurs ont rejoint l'équipe pédagogique : M. Aïcha, en charge des



Une rentrée sous le signe du bilinguisme.

CE2-CM1, Mme Tarnawski, pour les CE1-CE2, et Mme Melot qui enseignera aux classes de maternelles bilingues. Suite à l'accord du Label école

numérique, l'école a pu se doter de nombreux équipements numériques dont trois nouveaux tableaux numériques et un lot de six tablettes.

Parmi les projets, une initiation au ballon ovale, un cycle de natation, un travail autour de la poétesse Angela Duval, des comptines et cuisines du monde.

Pleiber-Krist

Écoles publiques : Le Breton s'est installé durablement



Marie-Jo Coatiarbec assure l'enseignement de breton à toutes les classes monolingues des deux écoles publiques de la commune.

La filière bilingue, proposée dans les écoles Robert-Desnos (maternelle) et Jules-Ferry (élémentaire), permet d'offrir un enseignement supplémentaire aux enfants.

Dans les deux écoles publiques, en monolingue, l'enseignement du breton est dispensé via l'initiation, soutenue financièrement par la municipalité. Elle est assurée par Marie-Jo Coatiarbec, salariée de l'association KLT. L'intervenante est habilitée par l'Éducation nationale à donner une heure de breton par semaine aux élèves.

Apprentissage de nouvelles langues

L'objectif est qu'ils connaissent les nombres, les couleurs, des chants et des poésies. C'est l'occasion pour eux de s'exprimer et d'avoir une approche d'une autre langue. Cet enseignement est assuré aux élèves de la petite section au CM2, à toutes les classes monolingues.

Dans les classes bilingues, l'enseignement est à part égale et aucune matière n'est enseignée exclusivement dans une seule langue.

Les programmes sont les mêmes dans les deux filières, l'anglais est aussi au programme.

Contact et inscriptions

Maternelle : ec.0290971Y@ac-rennes.fr ou élémentaire : ec.0290970X@ac-rennes.fr

Le Télégramme - 20/06/2021

Plougerne

Les écoliers du Petit-Prince ont dit au revoir au directeur Joël Merien

● Mardi 6 juillet, le dernier jour de classe pour les enfants et les enseignants de l'école du Petit-Prince était aussi le dernier jour, avant de très grandes vacances, pour le directeur, Joël Merien, qui part à la retraite après cinq années passées au Petit-Prince et 36 années à enseigner en classe bilingue.

Premier enseignant bilingue des écoles publiques du 29 Plouguerneun pur jus, Joël Merien a eu la chance de passer son enfance

avec des grands-parents et des oncles bretonnants. Après des études de géographie et des options en langues et culture celtiques, il s'est perfectionné en participant à la troupe Ar Vro Bagan. Sa première année à Saint-Rivoal avait fait de lui le premier enseignant bilingue des écoles publiques du département. Landerneau, Douarnenez, Ploumeur, Lanilis ont été ensuite les étapes qui l'ont rapproché de Plouguerneun afin de boucler la boucle.



À l'occasion du départ à la retraite de Joël Merien, tout le monde avait revêtu la tenue indémodable du directeur, pantalon Jean et chemise à carreaux.

Blaen

Ouest-France - 21/06/2021

Blain. Une classe bilingue à la rentrée

L'école André-Chérid ouvre une nouvelle classe bilingue en septembre prochain. Les inscriptions sont déjà ouvertes.



Les parents intéressés sont invités à s'inscrire en mairie et auprès de l'école André-Chérid.

Les inscriptions pour les classes bilingues de l'école André-Chérid sont ouvertes. L'adjointe à l'éducation, Sandrine Vairé, prévient : « Les enfants de grande section vont entrer en CP, ce qui incite la municipalité à ouvrir une seconde classe qui accueillera des classes élémentaires. Pour la rentrée 2021-2022 cela concernera uniquement les CP. »

« Nous avons déjà des inscriptions de faites »

Aujourd'hui, ils sont 25 enfants de la petite section à la grande section dans la classe bilingue.

La seconde classe aura une double section, grande section et CP. Charlotte Eirillard, responsable du pôle enfance, déclare : « Nous avons déjà des inscriptions de faites. À ce jour, 32 élèves sont attendus pour la rentrée de septembre. Nous ne sommes qu'au début des inscriptions. Le chiffre va évoluer. Nous pouvons aller jusqu'à 30 enfants par classe. » Celles de la filière bretonne sont accessibles aux enfants de la commune mais, précise la responsable du pôle enfance, « les enfants d'autres communes peuvent s'y inscrire ». Jacky Flippot, élu, souligne : « Sur le nord du département, il n'y a que Blain qui propose cette filière. »

Pempoull

Le Télégramme - 10/06/2021

Classe bilingue : entre hâte et inquiétude

Mardi soir, la ville de Paimpol organisait une réunion d'information pour les familles tentées par la nouvelle classe bilingue français-breton à la rentrée. Enthousiasmes et inquiétudes sur son mode de mise en œuvre ont émaillé les débats.

Marie-Hélène Clam

● La nouvelle de la réouverture de la filière publique bilingue français-breton, à Paimpol, le 25 mai, avait ravi les défenseurs de la langue bretonne, à commencer par la municipalité, dont c'était une promesse de campagne. Pour rappel, la fermeture de l'école de Kéryty, en 2015, avait entraîné la suppression de facto de cette filière « pourtant très dynamique, avec 70 élèves ». Pour la maire, Fanny Chappé, « son retour était très attendu par les familles ».

Ce mardi soir, on comptait cependant les familles sur les doigts d'une main à la réunion d'information organisée par la mairie afin de présenter la filière. Expliquée par Guillaume Morin, de l'Office public de la langue bretonne, qui a bien sûr préché pour sa chapelle : « Le bilinguisme développe les compétences de l'enfant et entraîne une plus grande souplesse d'adaptation. Il y a une vraie parité horaire entre les deux langues, les enseignants sont formés par l'éducation nationale. 80 % des parents des enfants de ces classes ne sont pas eux-mêmes bretonnants ».

Quid de la mixité sociale ?

La présentation a été appuyée par



Une classe bilingue français-breton pour les maternelles est prévue à la rentrée à l'école de Kernoa. Reste à trouver rapidement comment organiser sa mise en place. Le Télégramme/Arabelle Manguy

le témoignage d'un parent de l'école de Plouha, Pierre-Adrien, très enthousiaste, pointant la richesse du multilinguisme, le suivi personnalisé des enfants et les petits effectifs. Un enthousiasme un peu douché par un parent d'un enfant en moyenne section à Kernoa, qui s'interroge : « Kernoa est un site riche socialement, culturellement. Je crains que ce bilinguisme-là, un peu ghetto, ne corresponde pas à la dimension mixité sociale actuelle. Les premiers concernés, l'équipe pédagogique, sont inquiets d'une possible fermeture de classe multilingue pour faire la place au bilinguisme ». Son voisin s'inquiète sur les locaux : « Faudra-t-il construire une extension ? »

Pas d'élitisme, pas question de déshabiller l'un pour habiller l'autre, et pas de budget pour construire plus, répondent les intervenants : le maire, l'inspectrice d'académie et l'adjoint à la culture et à la langue bretonne (Gouven Morvan), Gaëlle Boucher,

adjointe à l'éducation et à la jeunesse, précise d'ailleurs que certaines classes sont vides (cinq à Le Bras). « L'annonce de la réouverture de la filière a été très soudaine, reconnaît-elle. Depuis, nous avons communiqué d'abord auprès des parents des futurs élèves de maternelle, à la crèche, à la Mam (maison d'assistantes maternelles). Nous allons poursuivre, comme aujourd'hui, auprès des familles et des enseignants ».

Pas de fermeture de classe

« On en est encore sur la construction du projet », résume Isabelle Préchoux, la directrice de l'école, qui rappelle que Kernoa, Plounez et Le Bras forment une seule entité.

« Il faut qu'on réfléchisse à des aménagements pour que tout le monde ait son espace. Ce qu'on est sûr, c'est qu'il n'y aura pas de fermeture de classe monolingue de la part de l'académie ». Pour l'instant cinq dossiers de familles intéressées ont déjà été envoyés.

Classe bilingue à Paimpol : « Pas aux dépens d'une classe de monolingue ! »



Une classe bilingue est en projet pour la rentrée 2021-2022 à Kerno, ce qui obligerait les enfants de grande section monolingue à partir à Plounez, déplaçant que la majorité des parents refuse, ce lundi à la sortie de l'école de Kerno. Les discussions allaient bon train. (Le Télégramme/Armelle Menguy)

Pour la rentrée 2021-2022, le site de l'école de Kerno de Paimpol a été retenu pour l'accueil d'une classe bilingue. La configuration des lieux obligerait les enfants de grande section monolingue à trouver de la place à Plounez. Un projet auquel s'opposent les parents.

C'était dans les projets de campagne de Fanny Chappé, maire de Paimpol : intégrer à nouveau une filière bilingue à l'école publique. Promesse tenue avec l'accord de l'Éducation Nationale d'installer une classe sur le site de l'école de Kerno. Cependant, la configuration de cette école obligerait les petits de grande section de maternelle monolingue à quitter Kerno pour se rendre à Plounez. Une décision qui ne convient pas aux parents intéressés par le bilingue ni à ceux des enfants monolingues !

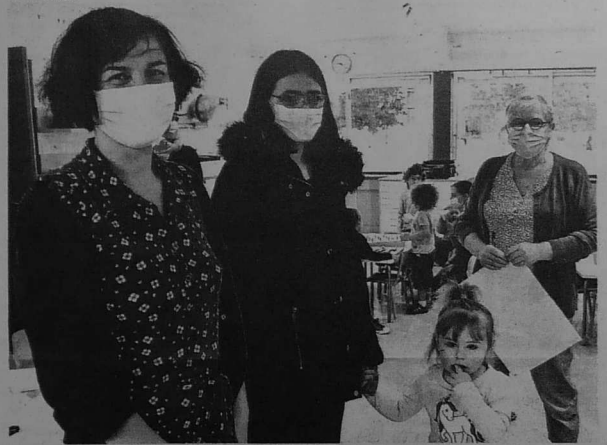
« Qu'on se donne un an entre concertation et réflexion »

« On veut inscrire nos petits en bilingue mais on serait très mal à l'aise que cela se fasse aux dépens d'une classe monolingue qui concerne des enfants encore petits puisqu'ils sont en maternelle », soulignent les parents réunis ce lundi, à 16 h 30, devant l'école.

« Un coup au plexus pour moi » déclare cette maman qui n'a appris la nouvelle que ce lundi matin ! « De Kerno à Plounez, il y aura une navette mais je ne monterai pas dedans et je ne verrais donc plus l'enseignant de mon enfant pour savoir si la journée s'est bien passée. De plus les vacances commencent ce mardi. C'est quand même un peu court pour apprendre ce genre de nouvelles ».

Un collectif de parents concernés a écrit à la maire de Paimpol cet à l'inspection de l'Éducation nationale pour que les deux prennent en compte leur demande. « On veut de la concertation et aucune précipitation. Pourquoi ne pas nous laisser un an pour voir comment tout va se passer ? Après on pourra voir, de manière posée, comment on répartit tous les enfants sur les trois sites de l'école publique ».

Enil Olivier-Jégat, de Cavan, enseignante pour cette rentrée, accueille ici une maman et sa petite fille pas du tout rassurée, dans la nouvelle classe du site de Kerno : une maternelle bilingue.



À Kerno, 14 petits ont fait leur rentrée en bilingue

C'est le nouveauté de cette rentrée 2021 à Paimpol : la création d'une maternelle bilingue sur le site de Kerno. Décidée au printemps, la section accueille quatorze petits.

Armelle Menguy

● La titulaire du poste de la nouvelle classe bilingue est Gwen Bordic mais c'est Enil Olivier-Jégat qui assurait, ce jeudi, la rentrée le temps de son congé maternité. La jeune femme de Cavan était ravie d'accueillir quatorze petits. « J'ai des enfants à partir de 3 ans sur trois niveaux, petits, moyenne et grande section. Le but, ici, est d'être le plus

immersif possible en breton, à travers le jeu, le chant, la danse, la cuisine afin que le vocabulaire des petits soit le plus riche possible quand ils arriveront en CP ». La classe bilingue trouve sa place sur le site de l'école de Kerno et exprime une volonté forte de la part de la ville de Paimpol, comme d'un collectif de parents, de retrouver un enseignement en breton autre que Diwan. Pour mémoire, Paimpol avait une classe bilingue à Kriby jusqu'en 2015 et sa fermeture avait provoqué un tollé.

Des remous toujours vifs

Si le retour du bilingue en public est une vraie satisfaction, l'organisation des écoles pour lui faire de la place avait provoqué des remous de la part de quelques parents fin juin. La raison : l'installation de la classe bilingue oblige la grande section monolingue à se délocaliser à Plounez. Jusqu'ici, seuls les enfants de CP, quel que soit leur domicile, pren-

nent la navette pour se rendre sur ce dernier site. Le collectif crée fin juin exprimait une nouvelle fois un certain désappointement ce jeudi matin. « On veut une rentrée apaisée et on prend acte des décisions mais on aimerait faire partie de concertations pour que les choses bougent ! ».

« Le but est d'être le plus immersif possible en breton, afin que le vocabulaire des petits soit le plus riche possible à l'arrivée en CP »

ENIL OLIVIER-JÉGAT, ENSEIGNANTE EN MATERNELLE BILINGUE

« Pour nous, Kerno ne doit pas représenter une exclusion quelle qu'elle soit : on trouve assez désas-

treux que tout se soit fait si vite et sans nous quasiment, car ni du côté de la ville, ni du côté de l'Éducation nationale, nous n'avons été écoutés. Le quartier réclame d'avoir une école pour tous, là ce n'est pas le cas. Nous, on perd confiance. De plus, certains parents qui n'avaient pas le choix du bilingue l'ont fait par défaut pour que leur enfant reste à Kerno ».

Un projet de regroupement

Gaëlle Boucher, adjointe aux affaires scolaires, et présente à l'école ce jeudi évoque une situation pourtant « gérée au mieux ». « Les équipes éducatives comme les parents ont bien reçu le projet en majorité ; après, il est certain qu'on fait toujours des mécontentements ». Toujours ouverte au dialogue, elle pense que le projet de la ville, à terme, est de regrouper tous les classes sur un même site. « Ce ne sera évidemment pas pour l'année prochaine mais tout le monde prendra part aux discussions prévues ».

On se parle en Breton à l'école Anatole-France, à Quéven



Depuis sa création à l'école Anatole-France, à Quéven, il y a près de quinze ans, la filière bilingue français-breton a, sans fléchir, fait son nid. Les familles adoptent la section pour le côté tradition, mais aussi pour l'ouverture aux langues dès le plus jeune âge, qui permet de les assimiler plus facilement. De la maternelle au collège, les enfants suivent l'apprentissage à Quéven pendant de longues années.

Avec 19 élèves en maternelle et 17 en élémentaire à l'école Anatole-France, Morgane Legrand et Steven Penhouët, les enseignants en poste depuis de nombreuses années n'attendent plus que l'ouverture de classes supplémentaires sur les deux niveaux.

Pratique
Renseignements sur place sur rendez-vous. Pour les inscriptions voir à la mairie.

Ploubêr

Ploubreze. Deux nouvelles enseignantes à l'école élémentaire



Pascale Keraudran, Kasia Le Lever (directrice de l'école) et Blandine Rémond

À l'école élémentaire, 160 élèves font leur rentrée, un chiffre quasi identique à celui de l'an dernier. Du changement par contre dans l'équipe enseignante, qui compte huit professeurs des écoles. Les élèves et les parents vont découvrir deux nouveaux visages, celui de Blandine Rémond, qui arrive de Servel et qui enseignera en CP-CE1 et celui de Pascale Keraudran, qui arrive de la circonscription de Guingamp nord et qui enseignera en CE1.
À l'école maternelle, on note une augmentation très sensible des effectifs, déjà 104 bambins pour la rentrée et huit chères têtes blondes qui feront leur rentrée en janvier. L'effectif passera alors à 112.
Bonne nouvelle encore pour la classe bilingue breton-français d'Evelyne Hoffmann, créée l'année scolaire passée. Sa classe comptait 12 élèves en 2020-2021, avec six nouveaux élèves inscrits, elle en comptera 16 pour l'année scolaire 2021-2022. Et l'on notera enfin l'arrivée d'une nouvelle Atsem, Sarah Antoine.

Ploubreze : Maryline Pailler, présidente de Div-Yezh Plouber



Giselaire Hélyary (présidente bilingue), Evelyne Hoffmann-Dall'aglio (enseignante) et Maryline Pailler (présidente de Div-Yezh Plouber) au moment du lancement de la première année de la classe bilingue. (Jean-Michel BOUTIN)

Ouverte en septembre au sein de l'école maternelle, la classe bilingue français-breton compte 12 élèves. Pour faire perdurer dans le temps l'enseignement bilingue à l'école de Ploubreze, les parents d'élèves ont créé une association « Div-Yezh Plouber ». Son objectif est de favoriser l'enseignement du breton à l'école publique. Le bureau de l'association est composé de Maryline Pailler, présidente, Mai Raoul, trésorière, et Marie Ouedrahogo, secrétaire. L'enseignement du bilingue à l'école maternelle est assuré par Evelyne Hoffmann-Dall'aglio, enseignante, et Giselaire Hélyary, ATSEM. « Les inscriptions pour la prochaine année scolaire sont ouvertes », précise l'enseignante. À ce jour, l'effectif de la classe est haussé, puisque 15 élèves sont déjà inscrits.

Une future classe bilingue en primaire ?

La présidente de Div-Yezh Plouber est enthousiaste : « Dans les années à venir, pour que les élèves puissent continuer à suivre leur scolarité à Ploubreze, l'objectif est d'ouvrir une classe en primaire. Nous avons eu le soutien de la mairie, et nous avons écrit un courrier à l'inspection académique, mais nous n'avons reçu aucune réponse pour l'instant ».

L'école bilingue de Guerledan mobilisée pour obtenir un poste à la rentrée



Jeudi, les parents d'élèves de la classe bilingue de l'école publique étaient mobilisés pour la rentrée. Anne-Marie Revaud, présidente de l'association Div Yezh Gwerledan, compte sur la création d'un nouveau poste en septembre : « Les effectifs sont toujours aussi chargés, c'est la preuve d'une filière dynamique et en pleine évolution. Une nouvelle demande d'ouverture sera envoyée prochainement, avant les vacances scolaires. Les parents ne peuvent plus accepter un nombre aussi important d'élèves dans les classes. Cela ne permet pas des conditions d'apprentissage sereines ».

Inscriptions ouvertes sans restriction de carte scolaire

« Actuellement, il y a 29 élèves inscrits en maternelle, de la TPS à la GS, et 24 en CP-CE1-CE2-CM1, rappelle Anne-Marie Revaud. C'est trop de niveaux pour trop d'enfants. Nous souhaitons que nos enfants aient des conditions optimales pour apprendre et travailler dans les deux langues, français et breton, et des enseignants disponibles pour chacun ».

Les inscriptions sont ouvertes à toutes les familles intéressées, de Guerledan mais aussi des communes voisines sans restriction de carte scolaire. Il suffit de prendre contact avec l'école, au 02 96 26 08 69.

Brest

Brest. Une deuxième classe bilingue en breton ouvre à l'école Simone-Veil

En septembre 2021, un an après l'ouverture d'une première classe bilingue français-breton, l'école du centre-ville de Brest (Finistère) en ouvre une deuxième.



En septembre 2021, à Brest (Finistère), un an après l'ouverture d'une première classe bilingue français-breton, l'école de centre-ville Simone-Veil en ouvre une deuxième. Afin de découvrir cet enseignement dispensé à 50/50 dans chaque langue, une porte ouverte est organisée le mardi 29 juin 2021, de 16 h 30 à 18 h.

Il s'agit d'une filière hors périmètre scolaire : il n'est pas nécessaire que l'enfant réside dans le quartier.

À l'école Simone-Veil, le bilingue breton fait mouche

Ouverte il y a un an, la classe français-breton accueille déjà 21 maternelles. Une deuxième va ouvrir en septembre. On apprend les langues par des chants, comptines et ateliers.

Reportage
 « Daniel Noleven ! » et « Bourgoz Noleven ! » et « Daniel bogale ! » et « Bourgoz les enfants ! » Ça j'ai fait moin, à l'école Simone-Veil, Noleven. Thé que, institution bilingue de l'unique classe français-breton, commence la journée avec sa gaffe. Des notes de musique comme l'intonation des élèves, qui les connectent quasi instantanément. Les enfants, tous rieurs, chantent en chœur et avec enthousiasme. En breton et/ou vous plaît (« brezhoneg maerzh »).

La classe bilingue a ouvert en maternelle, en septembre 2020. Pour sa première année, elle accueillait déjà 21 élèves (10 en carton pleins). On a été créé, c'est plutôt une œuvre, c'était normal pour ouvrir une telle classe. Mais à Simone-Veil, le succès est tel qu'une deuxième classe va ouvrir en septembre.



Ce jeudi matin à l'école Simone-Veil, Noleven Thé que, institutrice bilingue de l'unique classe français-breton, commence la classe avec la gaffe et le chœur. Photo: Jean-Benoît L'Herminier

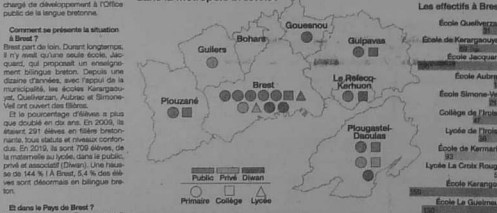
Apprendre en faisant
 La classe de Noleven Thé que comprend plusieurs niveaux de maternelles. Des très petits, des petits, des moyens et des grandes sections. La multi-niveaux est une situation assez habituelle dans les classes bilingues. C'est par rapport à ça que ça se passe bien, c'est considéré comme un élément de dynamisme de groupe.

« On a travaillé pour ça, ça passe bien », dit-elle. Elle aime beaucoup travailler avec les élèves maternelles, et bretonner. Elle aime des ateliers, sur les chants et les ateliers. Elle assure le contenu en breton durant les temps auto-encadrés.

« C'est un plaisir de travailler avec les maternelles. On est deux à parler breton. » La présence des parents va leur permettre de dynamiser les ateliers. Les classes sont hors périodes scolaires, il faut demander une dérogation pour les intégrer.

Une hausse du nombre d'élèves bilingues de 144 % en dix ans !

Les établissements scolaires qui proposent un enseignement en breton dans la métropole brestoise



- Repères**
- Une politique de pilotage**: Au niveau du rectorat académique de Rennes, la carte des pilotages de l'enseignement bilingue est revue tous les dix ans.
 - Un collège privé pour 2022**: Kermaria est la seule école privée bretonne à proposer l'enseignement bilingue breton. Le projet d'ouverture a été validé par le conseil d'administration de la future école Morla-Oudou, en 2022.
 - Une école par quartier à Brest**: La volonté de la municipalité est de proposer une école bilingue breton par quartier.

Et dans le Pays de Brest ?
 En 2018, le Pays de Brest comptait 454 élèves bilingues, soit 14,4 % des élèves bilingues en Bretagne.

On est passé d'un langage de la demande à une logique de l'offre. Les institutions proposent, c'est-à-dire les mairies et les établissements scolaires. En fait, l'éducation nationale met en place des formations. Un échange de points qui correspond aussi au soutien des familles de faciliter le bilinguisme chez leurs enfants.

« Y a-t-il suffisamment d'enseignants pour faire face à la demande ? » L'éducation nationale ne s'attendait pas à une telle demande. Une répétition à la langue bretonne ? Les enseignants de passeront soit de moins, en moins nombreux. La transmission familiale est interrompue. C'est au niveau de l'école qu'on peut gérer la demande des Bretons.

Breizh

Enseignement du breton à distance : ça patine

À partir de la rentrée prochaine, le Centre national d'enseignement à distance (Cned) doit proposer un enseignement de breton à distance en tant que langue vivante C (LVC) aux élèves de première et de terminale. Le calendrier pourra-t-il être tenu ? Ce n'est pas sûr. Kelennomp 1, l'association des professeurs de breton, vient d'envoyer un courrier au ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, pour lui faire part de son inquiétude. En effet, les enseignants de langue bretonne en charge de la construction de cet enseignement à distance se sont retirés du projet au mois de mai en raison des nombreuses difficultés auxquelles ils ont dû faire face.

Langue bretonne. Les syndicats demandent plus de moyens pour l'enseignement public

Selon Div Yezh Breizh et FSU Bretagne, les moyens alloués à l'enseignement bilingue dans le réseau public ne sont pas à la hauteur des ambitions fixées. Pour atteindre 40 % de locuteurs d'une tranche d'âge, les syndicats estiment qu'il faudrait « 120 ans » avec les moyens actuels.



« Il faudrait au minimum doubler les moyens académiques alloués à l'enseignement du breton. » Au lendemain d'une rencontre avec le rectorat de Rennes (Ile-et-Vilaine), les syndicats de l'enseignement public du breton (Div Yezh Breizh et FSU Bretagne) ont dénoncé, vendredi 9 juillet, les moyens engagés par l'académie.

« Il faudrait 120 ans... »

La rencontre avec le rectorat avait pour objectif de recenser « les écoles, les collèges et les lycées qui pourront accueillir les futures filières bilingues ». Lors de cette réunion, les syndicats assurent qu'il a été rappelé « l'urgence d'assurer un enseignement en breton pour atteindre 40 % de locuteurs d'une tranche d'âge, soit à minima d'assurer la transmission intergénérationnelle du breton. » Or, selon les syndicats, en suivant le rythme des moyens alloués par l'académie de Rennes, « il faudrait 120 ans pour atteindre dans le second degré la scolarisation de 40 % d'élèves dans les filières bilingues bretonnes ». Et de préciser : « Pour le second degré, en 10 ans, seul 10 équivalents temps pleins (ETP) ont été créés pour accompagner les demandes de filières bilingues. Nous sommes à 65 ETP cette année ».

Selon Div Yezh Breizh et la FSU, « cette dotation minimaliste actuelle a des conséquences » : de fortes tensions en interne dans les écoles avec des conditions de travail pour les élèves et les enseignants bilingues et monolingues difficiles à tenir, des sections collèges fortement fragilisées par le manque de disciplines enseignées en breton ainsi que par les incertitudes et les ruptures de continuité pédagogique bilingue répétées notamment pendant la phase d'installation qui accueille les premières cohortes à faibles effectifs en continuité du primaire, et aussi la rupture de continuité pédagogique au lycée en raison d'une offre particulièrement restreinte sur le territoire et limitée à l'enseignement général.

Montroulez

Lenaki Hofer veut poursuivre sa scolarité en sections bilingues et bilangues. Arrêter l'une des sections ? En allemand, le rétrograde de niveau. Et le breton, l'en fait depuis mes 2 ans, c'est pour moi comme ma deuxième langue natale.



Le jeune collégien Lenaki Hofer, habitant de Saint-Jean-du-Doigt, a lancé un appel pour être aidé à poursuivre sa scolarité en sections bilingues (breton) et bilangues (allemand). À quelques jours de sa rentrée en 4^e, il s'est préoccupé.

Océline Renaudard occupé en cette veille de rentrée.

« Il a pris la plume à de multiples reprises et s'est écrit au président de la République, à d'autres personnes qui comptent en France, aux médias ». Des lettres manuscrites signées de son nom, Lenaki Hofer. Ce jeune habitant de Saint-Jean-du-Doigt, âgé de 13 ans, demande de « l'aide » pour poursuivre son parcours scolaire, la réouverture de l'école, et associer, de la maternelle au lycée, la ville de Montroulez et de sa section bilingue. Ce jeune habitant de Saint-Jean-du-Doigt, âgé de 13 ans, demande de « l'aide » pour poursuivre son parcours scolaire, la réouverture de l'école, et associer, de la maternelle au lycée, la ville de Montroulez et de sa section bilingue.

Le problème du jeune Lenaki Hofer ? « Pour la rentrée prochaine, en 4^e, on me dit que je dois choisir entre les sections bilingue et bilangue car je ne pourrais plus faire les deux à cause d'un système de règles. « Le bilingue étant le breton, que l'enfant apprend depuis ses 2 ans, à l'école primaire puis au collège. Le bilangue étant l'allemand, que l'adolescent a commencé en section européenne depuis 6^e. » Ce parcours scolaire bilingue/bilangue est effectif depuis deux ans » et « il se passe très bien ». Le jeune élève n'étant « pas mauvais à l'école », comme il le qualifie avec humilité.

« Je suis triste. Je me sens trahi par mon collège. »

Lenaki Hofer, collégien aux quatre-vents, à Lanmeur.

« Je ne devrais pas avoir à faire ce choix ».

« Je suis triste et me sens trahi par mon collège », décrit-il en début de la réforme.

« Un enfant de 13 ans ne devrait pas avoir un tel choix à faire. Ni qui que ce soit ». Pour Lenaki Hofer, c'est la reconnaissance de son travail « qui est en jeu. Le collège ne veut pas « choisir », ni « arrêter le breton ».

« Je n'ai rien demandé à ma mère, ni à mes parents ». « Je n'ai rien demandé à ma mère, ni à mes parents ». « Je n'ai rien demandé à ma mère, ni à mes parents ».

« Je n'ai rien demandé à ma mère, ni à mes parents ». « Je n'ai rien demandé à ma mère, ni à mes parents ».

La cour de l'école bilingue réaménagée avec talent



Les enfants, le personnel et les enseignants profitent d'une cour d'école entièrement réaménagée.

À la petite école bilingue, une fête de fin d'année scolaire et l'inauguration des aménagements de la cour ont eu lieu vendredi. Enseignants, parents d'élèves et personnels ont installé les meubles en bois, tables, chaises et bancs, fabriqués par les élèves lors des ateliers du vendredi.

Les aménagements, les jeux, les richesses pour oiseaux, les plantations variées font des deux cours de l'école un petit paradis. Les enfants y ont pris leur goûter avec des crêpes, les parents d'élèves se sont affairés derrière les billigs.

« Les enfants ont travaillé sur ces aménagements en bois tirés de plans d'architectes célèbres, raconte Trifine Leray, directrice remplaçante de l'école. Il y a aussi un poulailler d'installé. L'école est labellisée refuge LPO. Les enfants ont aussi créé un podcast pour la web radio, une visite sonore de l'établissement en breton et en français. »

Ces activités font le succès de l'école. Ses effectifs ont grossi depuis deux ans, passant de 29 enfants à 38 cette année. « Il y aura d'autres arrivées à la rentrée. »

Lanrivain : l'école bilingue démarre son année avec 39 élèves



Les écoliers ont fait leur rentrée ce jeudi, en français et en breton.

C'est avec 39 élèves que l'école bilingue de Lanrivain a fait ce jeudi 2 septembre, sa rentrée scolaire. « Les effectifs sont satisfaisants, indique Trifine Leray, puisque nous avons onze élèves de plus qu'il y a deux ans ». La classe de maternelle et CP est encadrée par Amélie Desbois, assistée par Nadine Le Cam. Asem, Trifine Leray assure la direction et encadre les CE et CM. À la cantine, un nouveau visage : celui de Céline, une cuisinière passionnée spécialiste du beau légume de saison ! Le thème de l'année oscillera entre « Terre et Mer », l'occasion d'ouvrir grand ses yeux sur la nature.

Le breton se déploie dans le quartier d'Ergué-Armel

Klas-mamm divyezhek est-il écrit en caractères gras sur la porte de la salle de classe de l'école Edmond-Michel. Une salle entièrement rénovée pour accueillir en cette rentrée 2021 la troisième filière publique bilingue breton-français de la Ville.

Benjamin, pas encore 3 ans, y fait sa toute première rentrée. Toute l'année, la langue bretonne et la langue française rythmeront son quotidien d'écolier. « Nous allons faire de la peinture. Pas n'importe quelle peinture. Nous allons faire des lignes : linennou », informe l'enseignante, Fiona Le Boucher, en insistant sur le mot breton.

« Une richesse pour les enfants »

Elle vit sa cinquième rentrée ici, dans cette école du quartier du Braden, ravie de transmettre la langue bretonne, après l'avoir apprise lors d'une formation longue de neuf mois dispensée par l'association Mervent, l'année passée : « J'ai d'abord appris la langue pour moi, explique la musicienne qui sonne au bagad Cap Caval depuis vingt ans. Je suis très contente de l'utiliser dans mon métier. C'est une richesse pour les enfants. »

Sophie Lucas en est aussi convaincue. Elle qui a expérimenté divers métiers et travaillé dans le domaine de l'industrie, a appris le breton il y a quatre ans. Avec un objectif : devenir



Dans la nouvelle classe maternelle bilingue de l'école Edmond-Michel, hier.

Asem (agente territoriale spécialisée des écoles maternelles). À 48 ans, elle met au service des plus jeunes l'ensemble de ses compétences, avec un grand plaisir : « Tout est au vert ! », sourit-elle.

La Ville, l'Office de la langue bretonne et les services de l'Éducation nationale ont travaillé main dans la main pour ouvrir cette filière qui « équilibre l'offre à Quimper », relève Anna-Vari Chapalain, conseillère municipale déléguée à la langue bretonne. Elle complète l'offre déjà pro-

posée à Kerfeunteun (64 élèves à Jacques-Prévert) et Penhars (30 élèves à Yves-Le Mancho). « Développer l'initiation à la langue bretonne et son apprentissage est l'une des priorités du mandat, rappelle en ce jour de rentrée la maire, Isabelle Assis. Pour que cette langue, qui est la langue de nos origines, de notre ville, fasse partie du quotidien des Quimpérois et des jeunes Quimpérois. »

Nelly CLOAREC.

Près de 15 élèves de l'établissement suivent l'enseignement bilingue français-breton.



PLEYBEN

La section bilingue prépare sa rentrée

La section bilingue de l'école Per-Jakez Hélias ne bénéficiera pas d'ouverture de classe en cette rentrée. Mais elle est confortée, avec une quinzaine d'élèves attendus ce jeudi.

breton au sein de l'école Per-Jakez Hélias est désormais suivi par une quinzaine d'élèves. Un enseignement mené par Valérie Guilcher et qui s'effectue de la maternelle au CE1.

« Facilité d'apprentissage des langues »

« Au cours de cette rentrée, les élèves de CP et de CE1 concernés bénéficieront d'un planning mixé avec les enseignants monolingues de l'école primaire : ceci permettra de pérenniser cette filière français-breton. Et ce, à défaut d'ouverture d'une classe spécifique pour 2021, faute d'un nombre conséquent

d'élèves, même si ce projet reste concret », indiquent les responsables de Div'Vezh. De nouvelles inscriptions sont attendues et doivent permettre de faire grandir les rangs de l'apprentissage de la culture et langue bretonne, « matière très enrichissante d'un point de vue pédagogique et culturel, et qui offre aux élèves une facilité d'apprentissage de toutes les langues », souligne encore l'association Div'Vezh.

Pratique Renseignements et informations sur divyezhepleiben@gmail.com ou au 02 98 26 62 68.

● Mis en place à la rentrée 2019, l'enseignement bilingue français-

À Langonnet, une deuxième classe bilingue à l'école Jean-Moulin



L'équipe éducative de l'école Jean-Moulin, à Langonnet.

L'équipe éducative de l'école Jean-Moulin se prépare à accueillir 88 élèves. Un effectif en hausse qui bénéficie à l'enseignement bilingue et qui se concrétise par l'ouverture d'une deuxième classe bilingue. Nolwenn Tanguy assurera la classe aux bilingues CP-CE-CM ; Loëza Quéré aura en charge les maternelles avec Glen Le Strat. La directrice de rétablissement, Émilie Piccarda, sera en charge des maternelles et CP-CE1, avec Vianette Kerouedan et Maryse Ulliac en qualité d'Asem. Laurine Préaut enseignera aux CE2, CM1 et CM2 avec Romain Lair. « Toute l'école devrait partir en classe de mer, du 27 au 29 septembre, à Saint-Pierre-Quiberon », a glissé Émilie Piccarda. Le dossier est en attente à l'académie. Sans surprise, le thème de l'année sera celui de la mer. Dans le cadre du plan de relance, toute l'école sera dotée de tableaux blancs interactifs (TBI).

Le breton dès la maternelle aux Prés verts



L'équipe éducative de l'école maternelle Les Prés verts.

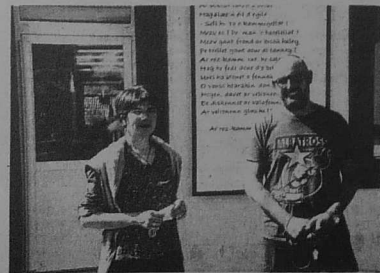
L'école maternelle Les Prés verts fait sa rentrée avec des nouveautés : une nouvelle directrice, Adeline Chaillot, le retour de la semaine scolaire de quatre jours et l'ouverture d'une classe de maternelle filière bilingue breton.

L'ouverture de la classe bilingue breton est confirmée. Elle sera composée de 22 enfants avec trois niveaux : petite, moyenne et grande sections, précède Adeline Chaillot. Les enseignements se font à 50 % du temps en langue bretonne.

L'école est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 30.

Sant-Riwal Le Télégramme - 4/09/2021

Des effectifs en hausse à l'école publique bilingue



Hélène Guivarch, directrice, et Olivier Robin, enseignant.

L'école publique bilingue a fait sa rentrée avec des effectifs en hausse. 43 enfants ont repris le chemin de l'école, contre 36 à la rentrée 2020. Olivier Robin prend en charge 20 écoliers de CE et CM, tandis que la directrice, Hélène Guivarch, a dans sa classe 23 écoliers en CP et maternelle.

An Erge-Vras

Une nouvelle directrice et une classe de plus à l'école de Lestonan

Ce jeudi, 183 élèves, dont 130 en monolingue et 53 dans la filière bilingue français-breton sont attendus à l'école élémentaire publique de Lestonan dont la direction est confiée à Gwenaelle Trolez. Enfin, la filière bilingue est dotée d'une classe supplémentaire. Venue du groupe scolaire du Rouillen, Gwenaelle Trolez succède à Anne Bélinger à la direction de l'école. En relais avec Emmanuelle Le Bec qui assurera sa décharge, elle aura en charge la classe de CE2 (23



Nathalie Lomba, Christophe Huon, Karine Le Guen, Audrey Broustal, Laurence Péron, Valérie Loc'h, Annie Gallo, Emmanuelle Le Bec, Cécile Guezennec, Emmanuelle Péron, Gwenaelle Trolez et Matthijs Gardan.

Le Télégramme - 3/09/2021

Lokeored

Trois classes, dont deux bilingues à l'école Raymond-Rannou

L'école Raymond-Rannou compte trois classes, dont deux classes bilingues (contre une seule l'an passé), pour un total de 31 élèves. La classe de maternelle bilingue, ouverte l'an passé, accueillera 23 élèves, de la petite section à la grande section, avec Mathilde Clémence. Elle sera assistée de Morgane Nédellec, qui remplace Sophie Hérigon, Atsem, en formation breton, durant cette année scolaire. Loren Touch assurera le complément.

Gwenaelle Guyader a été nommée enseignante, pour la seconde classe bilingue de cycle 2, qui recevra huit enfants. Quant à Lise Fernandez, elle aura en charge la classe de CM2, douze élèves, et neuf des élèves de CM1. Laura Giroud, est la remplaçante de brigade rattachée à la circonscription.

C'est Florence Le Bec qui officiera à la cantine. Les enfants retrouveront Virginie Calvayrac, à la garderie, matin et soir.

Le Télégramme - 3/09/2021

Kledrer

À Cléder, l'école Per-Jakez-Hélias espère maintenir son demi-poste



À l'école Per-Jakez-Hélias, à Cléder, on prépare la rentrée tranquillement. Ou presque. Au mois de février 2021, la nouvelle carte scolaire prévoyait la suppression d'un demi-poste pour la filière bilingue. L'association des parents d'élèves pour l'enseignement en breton, Div Yezh Kledrer, s'est alors mobilisée pour le maintien de ce demi-poste.

Div Yezh a mené, au cours de l'année, une campagne de communication afin de faire connaître cette filière proposée par l'école et de gonfler les effectifs, condition nécessaire au maintien du poste. Alors que, pour l'année scolaire 2020-2021, la filière comptait 18 inscrits, ce chiffre s'élève à 31 pour la rentrée 2021. Pari presque réussi, donc, pour l'association.

En attendant la décision du comité technique, qui annoncera lundi 6 septembre la suppression ou non d'un demi-poste, les parents d'élèves ont prévu de se réunir devant l'école, vendredi 3 septembre.

L'enseignement bilingue est un atout

Aurélié Kerbrat, présidente de l'association Div Yezh Kledrer et dont les deux enfants sont en filière bilingue, explique que cet enseignement n'est pas suffisamment valorisé. Elle affirme que « ce qu'on voudrait aujourd'hui, c'est faire savoir qu'il y a des écoles bilingues sur le territoire de Haut-Léon Communauté ».

L'association souhaite également démontrer que cet enseignement a un véritable intérêt. « Plus les enfants sont confrontés tôt à apprendre plusieurs langues, plus l'apprentissage linguistique sera simple par la suite », explique-t-elle. La présidente de Div Yezh Kledrer ajoute que « l'enseignement bilingue offre une ouverture sur le monde » et remarque que « sur Pôle emploi aujourd'hui, il y a des propositions d'emploi où la pratique du breton est demandée ».

La protection d'une école de proximité

L'enjeu du maintien de ce poste, « au-delà de protection de la filière bilingue, c'est aussi protéger l'enseignement d'une école de proximité » pour l'association. Les élèves étudiant le breton représentent pratiquement un tiers des effectifs à l'école Per-Jakez-Hélias. Il y a deux classes multinationales pour la filière bretonne : une première classe allant de la petite section au CP, et une seconde classe allant du CE1 au CM2. L'école a rénové ses locaux récemment, et sa sortie est dorénavant sécurisée depuis des travaux dans la rue attenante. Elle espère donc avoir de beaux jours devant elle, tout comme la filière bilingue.

Kledrer

Cléder. Les parents d'élèves de Per-Jakez-Hélias réclament un demi-poste



Une nouvelle mobilisation contre la fermeture d'un demi-poste pour le cursus bilingue de l'école de Cléder (Finistère) a eu lieu ce mercredi 1er septembre 2021. Trente-deux enfants sont attendus dans la filière pour la rentrée 2021-2022.

Les parents d'élèves de l'école Per-Jakez-Hélias ont préparé des banderoles pour réclamer un demi-poste supplémentaire. L'inspection académique doit prendre une décision en début de semaine prochaine pour cette école de Cléder.

Ce mercredi 1er septembre 2021, les parents d'élèves de l'école Per-Jakez-Hélias, à Cléder (Finistère) ont préparé des banderoles pour exprimer leur volonté d'obtenir un demi-poste en classe bilingue. En effet, en février 2021, la filière ne comptait que dix-huit élèves, a perdu un demi-poste.

De 18 à 32 inscrits

« La campagne de communication a porté ses fruits puisque ce sont 32 enfants qui sont attendus en classes bilingues en cette nouvelle rentrée », explique Aurélié Kerbrat, présidente des parents d'élèves de Div Yezh. Grâce aux actions menées par les parents d'élèves, « les inscriptions ont dépassé nos espérances et ont même atteint une augmentation jamais vue ! » précisent les parents.

Le comité technique de l'Éducation nationale devrait se réunir lundi 6 septembre 2021 et statuer sur la situation de l'école.

La sieste des petits dans la même classe que les grands

« Nous espérons que l'inspection académique veuille bien nous accorder un demi-poste car, si deux enseignantes sont présentes les matins, l'après-midi, une seule rastery avec l'ensemble des élèves. Ce qui n'est souhaitable ni pour elle ni pour les élèves parce que cela sous-entendrait que les tout-petits se retrouvent à faire leur sieste dans la même classe que les grands, pendant leur travail ! Cela nous paraît totalement difficile à gérer pour tout le monde », poursuit une maman d'élève.

L'école Per-Jakez-Hélias de Cléder retrouve sa configuration bilingue



Gérad Daniélou et ses élus ont été accueillis par Céline Stervinoù dans la classe des CP et CE1. (Yvon MEAR)

Les deux classes bilingues sont maintenues, à l'école Per-Jakez-Hélias de Cléder malgré la suppression du demi-poste consacré au breton. Des représentants de l'Éducation nationale ont tranché, ce mardi.

La question de l'enseignement bilingue était le sujet de la visite d'élus de Cléder et de représentants de l'Éducation nationale à Per-Jakez-Hélias, ce lundi. La directrice de l'école, Céline Stervinoù, a accueilli le maire Gérard Daniélou et l'adjointe Marlène Ilheu, pendant que le comité technique de l'Éducation nationale se réunissait pour décider du rétablissement ou non du demi-poste supprimé en bilingue. Une suppression que contredisent les chiffres puisqu'à la rentrée, les élèves bilingues sont passés de 19 à 32. La réponse de la commission n'est parvenue qu'en fin d'après-midi. « Le poste n'a pas été réattribué officiellement, mais celui de l'enseignante a été maintenu, ce qui permettra d'enseigner selon la configuration préalable avec deux classes bilingues », a expliqué ce mardi matin la directrice. Elle attend désormais une confirmation officielle qui devrait être faite en février.

Les effectifs de l'école augmentent

Lors de sa visite, Gérard Daniélou a souligné la nette progression des effectifs, passés de 104 à 127 élèves, « prouvant le dynamisme de la commune et l'installation à Cléder de jeunes couples avec enfants ». Les classes maternelles monolingues seront tenues par Gwenélie Bouillon et Gislaine Kerguilic. Cécile Labrière se chargera des maternelles bilingues. Les classes de grande section, maternelles et de CE1 seront accompagnées par Sophie Oléron. La classe du CP et du CE2 sera tenue par Céline Stervinoù et la classe des CM, par Sandrine Brulé. La classe des primaires bilingues sera assurée par Léna Malardé.

Des projets pédagogiques sont déjà sur les bureaux, comme le changement des fresques au-dessus du préau, réalisées par les enfants sous la conduite du plasticien Ronan Le Your'ch.

École publique : monolingue et bilingue à égalité



L'équipe pédagogique de l'école publique avec la directrice Stéphanie Gratiet (à droite), mercredi matin, à la veille d'une rentrée sans problème. (Photo: Ouest-France)

« C'est une rentrée placée sous le double signe de la stabilité et de la sérénité. » Stéphanie Gratiet, la directrice de l'école publique, affiche sa satisfaction.

L'école compte 62 élèves en classes monolingues et 59 en bilingues soit une égalité presque parfaite. De plus, l'école bénéficie, dans le cadre du plan de relance numérique, d'une dotation en tablettes et ordinateurs

portables. « L'année sera placée sous le signe du vivre ensemble et de l'éco-citoyenneté, avec notamment un projet de danse adaptée à partir de contes... »

Annie-Sophie Lasage est venue renforcer l'équipe et interviendra le jeudi, en complément de Mme Bréchet. Piscine et voile devraient aussi figurer au menu des activités extrascolaires.

Maëlla Goareguer, nouvelle directrice de l'école

Quatre ans après son départ, Maëlla Goareguer fait son retour à l'école, pour y occuper les fonctions de directrice. Elle succède ainsi à Bruno Pertheuis, qui a été nommé au sein de la brigade de remplacement de la circonscription.

« Après y avoir enseigné de 2014 à 2017, je retrouve une école que je connais bien, mais qui a changé depuis mon départ », se réjouit Maëlla, qui prend en charge les 19 élèves de la classe de grande section, CP et CE1. « Les locaux, récemment rénovés, sont beaucoup plus agréables »

La classe de CE-CM (19 élèves) reste confiée à Lena Le Nagard, qui effectue sa deuxième rentrée dans l'école. Les deux classes sont bilin-



Maëlla Goareguer et Lena Le Nagard sont en charge des deux classes bilingues de l'école. (Photo: Ouest-France)

gues, et fonctionnent en regroupement pédagogique avec l'école de Callac.

Filière bilingue dans le pays de Quimperlé : « Tout est bon dans le breton »



Virginie Bacus et Aurélien Kerhervé sont parents d'élèves en cursus bilingue. Les garçons de Virginie sont au collège à Quimperlé. Julia, la fille d'Aurélien, est scolarisée à Querrien en moyenne section bilingue.

Dans le pays de Quimperlé, la moitié des communes disposent de classes publiques bilingues français-breton, preuve d'un engouement des habitants et des collectivités pour la langue régionale.

Virginie Bacus a le plaisir de constater que ses deux fils, Ewan et Youenn, en troisième et sixième bilingues au collège de La Villemarqué à Quimperlé, échangent avec leurs grands-parents en breton. « Moi, j'ai quelques notions seulement », commente cette dernière. Ses garçons ont tous les deux suivi une scolarité bilingue français-breton dans l'école publique de Querrien. « Quand je les ai inscrits dans la filière, j'ai pensé à l'avantage d'être exposé à une autre langue de manière précoce et à l'ouverture sur la culture bretonne », ajoute Virginie Bacus, membre de l'association de parents d'élèves Div Yeh Kerren.

J'ai beaucoup de regrets de ne pas connaître la langue bretonne

Aurélien Kerhervé, dont la petite Julia entre en moyenne section bilingue à Querrien, lui, ressentait au départ « beaucoup de regrets de ne pas connaître la langue bretonne ». « L'enseignement bilingue est « un truc en plus » qu'il souhaite offrir à sa fille. « Aude là de la langue, c'est la musique, la tradition... Pour moi, tout est bon dans le breton », s'amuse ce dernier. « C'est plutôt bien de conserver ce qui fait la spécificité de notre région », complète Virginie Bacus.

À Querrien, l'enseignement bilingue existe depuis 2011. La première commune à l'avoir proposé, c'est Scaër en 1998. Ont suivi, Tréméven en 2005, Bannalec en 2009, Quimperlé en 2010, Moëlan-sur-Mer en 2012, Gohars-Carnoët en 2015. « Rédigé en 2010, Moëlan-sur-Mer en 2012, Gohars-Carnoët en 2015. La commune a signé la charte Va d'ar Brezhoneg [campagne de l'Office public pour la promotion de la langue bretonne dans la société civile, NDLR] », révèle Judith Castel, chargée de mission pour Div Yeh Breizh, une association regroupant des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école.

Huit communes sur seize proposent un enseignement bilingue



L'école Kermoulin de Moëlan-sur-Mer compte une cinquantaine d'élèves en cursus bilingue et une vingtaine en monolingue.

« On sent une volonté et une dynamique dans le secteur. Sur les seize communes du pays de Quimperlé, huit ont des écoles publiques avec des classes bilingues. Il y a aussi une offre au collège de Quimperlé. Nous travaillons à un projet au lycée Kernezec à Quimperlé ainsi qu'au collège public de Moëlan-sur-Mer », projette la chargée de mission. Elle constate aussi que le nombre d'inscrits augmente. « On est à + 9 % dans le primaire et + 6 % dans le secondaire. L'année dernière, nous avions 428 élèves dont 382 dans le cycle primaire. Pour cette année, nous ne disposons pas encore des chiffres définitifs ».

Dans les écoles Diwan

Cet enthousiasme se ressent aussi dans les écoles Diwan de Quimperlé et Bannalec, écoles associatives, gratuites et laïques où l'enseignement est dispensé en langue bretonne. « Depuis quelques années, les chiffres progressent. Nous avons tout de même un petit creux cette année mais c'est parce que les années précédentes étaient très fortes. Je pense que les confinements ainsi que les débats avant les vacances sur la loi Molac, la censure du Conseil constitutionnel concernant l'enseignement immersif des langues régionales, NDLR et les recours laissent peut-être les parents dans l'incertitude », suppose Nolwenn Le Cram, vice-présidente en charge de la culture, du pays d'art et d'histoire et de la langue bretonne.

Deux tiers d'élèves en bilingue dans l'école Kermoulin à Moëlan-sur-Mer



L'école Kermoulin de Moëlan-sur-Mer compte une cinquantaine d'élèves en cursus bilingue et une vingtaine en monolingue.

Dans certaines communes, les classes bilingues sont véritablement plébiscitées. À Moëlan-sur-Mer, dans l'école maternelle et primaire Kermoulin, 50 élèves suivent un enseignement franco-breton et 26 autres sont en monolingue. « On a ouvert une première classe bilingue il y a dix ans avec 26 élèves et 45 l'année suivante. C'est l'une des plus grosses ouvertures », sourit Maëlla Le Floc'h, enseignante bilingue. Deux autres collègues bretonnantes forment aujourd'hui l'équipe : Skiaerenn Noëlet et Simon Roygnan. Dans la commune littorale, la volonté politique de faire vivre le breton est depuis longtemps forte. « Il existe depuis plus de dix ans une initiation au breton dès la crèche », rappelle Isabelle Moign.

L'école Per-Jakez-Hélias de Cléder retrouve sa configuration bilingue



Gérard Daniélou et les deux oreillers accueillis par Céline Stevriou dans la classe des CP et CE2. (Yvon MEAR)

Les deux classes bilingues sont maintenues, à l'école Per-Jakez-Hélias de Cléder malgré la suppression du demi-poste consacré au breton. Des représentants de l'éducation nationale ont tranché, ce mardi.

La question de l'enseignement bilingue était le sujet de la visite d'élus de Cléder et de représentants de l'Éducation nationale à Per-Jakez-Hélias, ce lundi. La directrice de l'école, Céline Stevriou, a accueilli le maire Gérard Daniélou et l'adjointe Martine Ilheu, pendant que le comité technique de l'Éducation nationale se réunissait pour décider du rétablissement ou non du demi-poste supprimé en bilingue. Une suppression que contestent les chiffres puisqu'à la rentrée, les élèves bilingues sont passés de 19 à 32. La réponse de la commission n'est parvenue qu'en fin d'après-midi. « Le poste n'a pas été réattribué officiellement, mais celui de l'enseignante a été maintenu, ce qui permettra d'enseigner selon la configuration préalable avec deux classes bilingues », a expliqué ce mardi matin la directrice. Elle attend désormais une confirmation officielle qui devrait être faite en février.

Les effectifs de l'école augmentent

Lors de sa visite, Gérard Daniélou a souligné la nette progression des effectifs, passés de 104 à 127 élèves. « prouvant le dynamisme de la commune et l'installation à Cléder de jeunes couples avec enfants ». Les classes maternelles monolingues seront tenues par Gwenaëlle Bouillon et Gislaine Kerguellec. Cécile Labrière se chargera des maternelles bilingues. Les classes de grande section, maternelles et de CE1 seront accompagnées par Sophie Oléron. La classe du CP et du CE2 sera tenue par Céline Stevriou et la classe des CM, par Sandrine Brulé. La classe des primaires bilingues sera assurée par Léna Malardé.

Des projets pédagogiques sont déjà sur les bureaux, comme le changement des fresques au-dessus du préau, réalisées par les enfants sous la conduite du plasticien Ronan Le Vourch.

Filière bilingue dans le pays de Quimperlé : « Tout est bon dans le breton »



Virginie Bacus et Aurélien Kerherve sont parents d'élèves en cursus bilingue. Les garçons de Virginie sont au collège à Quimperlé. Julia, la fille d'Aurélien, est scolarisée à Querrien en moyenne section bilingue.

Dans le pays de Quimperlé, la moitié des communes disposent de classes publiques bilingues français-breton, preuve d'un engouement des habitants et des collectivités pour la langue régionale.

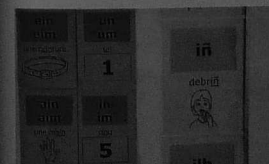
Virginie Bacus a le plaisir de constater que ses deux fils, Ewan et Youenn, en troisième et sixième bilingues au collège de La Villemarqué à Quimperlé, échangent avec leurs grands-parents en breton. « Moi, j'ai quelques notions seulement », commente cette dernière. Ses garçons ont tous les deux suivi une scolarité bilingue français-breton dans l'école publique de Querrien. « Quand je les ai inscrits dans la filière, j'ai pensé à l'avantage d'être exposé à une autre langue de manière précoce et à l'ouverture sur la culture bretonne », ajoute Virginie Bacus, membre de l'association de parents d'élèves Div Yeh Kerien.

J'ai beaucoup de regrets de ne pas connaître la langue bretonne

Aurélien Kerherve, dont la petite Julia entre en moyenne section bilingue à Querrien, lui, ressentait au départ « beaucoup de regrets de ne pas connaître la langue bretonne ». L'enseignement bilingue est « un truc en plus » qu'il souhaite offrir à sa fille. « Aude là de la langue, c'est la musique, la tradition... Pour moi, tout est bon dans le breton », s'amuse ce dernier. « C'est plutôt bien de conserver ce qui fait la spécificité de notre région », complète Virginie Bacus.

À Querrien, l'enseignement bilingue existe depuis 2011. La première commune à l'avoir proposé, c'est Scaër en 1998. Ont suivi, Tréméven en 2005, Bannalec en 2009, Quimperlé en 2010, Moëlan-sur-Mer en 2012, Clohars-Carnoët en 2015. « Rédéré a signé la charte Va d'ar Brezhoneg (campagne de l'Office public pour la promotion de la langue bretonne dans la société civile, NDLR) », révèle Judith Castel, chargée de mission pour Div Yeh Breizh, une association regroupant des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école.

Huit communes sur seize proposent un enseignement bilingue



L'école Kermoulin de Moëlan-sur-Mer compte une vingtaine d'enfants en cursus bilingue et une vingtaine en monolingue.

« On sent une volonté et une dynamique dans le secteur. Sur les seize communes du pays de Quimperlé, huit ont des écoles publiques avec des classes bilingues. Il y a aussi une offre au collège de Quimperlé. Nous travaillons à un projet au lycée Kernevez à Quimperlé ainsi qu'au collège public de Moëlan-sur-Mer », projette la chargée de mission. Elle constate aussi que le nombre d'inscrits augmente. « On est à + 9 % dans le primaire et + 6 % dans le secondaire. L'année dernière, nous avions 428 élèves dont 382 dans le cycle primaire. Pour cette année, nous ne disposons pas encore des chiffres définitifs ».

Dans les écoles Diwan

Cet enthousiasme se ressent aussi dans les écoles Diwan de Quimperlé et Bannalec, écoles associatives, gratuites et laïques où l'enseignement est dispensé en langue bretonne. « Depuis quelques années, les chiffres progressent. Nous avons tout de même un petit creux cette année mais c'est parce que les années précédentes étaient très fortes. Je pense que les confinements ainsi que les débats avant les vacances sur la loi Molac (la censure du Conseil constitutionnel concernant l'enseignement immersif des langues régionales, NDLR) et les recours laissent peut-être les parents dans l'incertitude », suppose Nolwenn Le Crain, vice-présidente en charge de la culture, du pays d'art et d'histoire et de la langue bretonne.

Deux tiers d'élèves en bilingue dans l'école Kermoulin à Moëlan-sur-Mer



L'école Kermoulin de Moëlan-sur-Mer compte une vingtaine d'enfants en cursus bilingue et une vingtaine en monolingue.

Dans certaines communes, les classes bilingues sont véritablement plébiscitées. À Moëlan-sur-Mer, dans l'école maternelle et primaire Kermoulin, 50 élèves suivent un enseignement franco-breton et 25 autres sont en monolingue. « On a ouvert une première classe bilingue il y a dix ans avec 25 élèves et 45 l'année suivante. C'est l'une des plus grosses ouvertures », sourit Maëlle Le Flich, enseignante bilingue. Deux autres collèges bretonnants forment aujourd'hui l'équipe : Sklaerenn Noisel et Simon Roynagn. Dans la commune littorale, la volonté politique de faire vivre le breton est depuis longtemps forte. « Il existe depuis plus de dix ans une initiation au breton dès la crèche », rappelle Isabelle Moign.

École publique : monolingue et bilingue à égalité



L'équipe pédagogique de l'école publique avec la directrice Stéphanie Gratiet (à droite), mercredi matin, à la veille d'une rentrée sans problème. (Yvon MEAR)

« C'est une rentrée placée sous le double signe de la stabilité et de la sérénité », Stéphanie Gratiet, la directrice de l'école publique, affiche sa satisfaction.

L'école compte 62 élèves en classes monolingues et 59 en bilingues soit une égalité presque parfaite. De plus, l'école bénéficie, dans le cadre du plan de relance numérique, d'une dotation en tablettes et ordinateurs

portables. « L'année sera placée sous le signe du vivre ensemble et de l'éco-citoyenneté, avec notamment un projet de danse adaptée à partir de contes... »

Anne-Sophie Lesage est venue renforcer l'équipe et interviendra le jeudi, en complément de Mme Bréchet. Piscines et voile devraient aussi figurer au menu des activités extrascolaires.

Maëlla Goareguer, nouvelle directrice de l'école

Quatre ans après son départ, Maëlla Goareguer fait son retour à l'école, pour occuper les fonctions de directrice. Elle succède ainsi à Bruno Parthuis, qui a été nommé au sein de la brigade de remplacement de la circonscription.

« Après y avoir enseigné de 2014 à 2017, je retrouve une école que je connais bien, mais qui a changé depuis mon départ », se réjouit Maëlla, qui prend en charge les 18 élèves de la classe de grande section, CP et CE1. « Les locaux, récemment rénovés, sont beaucoup plus agréables ».

La classe de CE-CM (19 élèves) reste confiée à Lena Le Nagard, qui effectue sa deuxième rentrée dans l'école. Les deux classes sont bilin-



Maëlla Goareguer et Lena Le Nagard sont en charge des deux classes bilingues de l'école. (Yvon MEAR)

gues, et fonctionnent en régime pédagogique avec l'école Callac.

Binic - Étables-sur-Mer. L'enseignante de la classe bilingue est nommée



Isabelle Gouriou, son bébé de Jean-Pierre Bantignies, directeur de l'école, et Jacques Berthelot, adjoint au directeur et à la directrice.

En septembre, une classe maternelle bilingue français-breton va ouvrir à l'école de la Vigie. Elle accueillera les élèves de la toute petite section à la grande section, des enfants nés entre 2016 et 2019. L'enseignante a été nommée : il s'agit d'Isabelle Gouriou. Mardi, elle a rencontré les parents d'enfants inscrits pour faire connaissance et répondre à leurs souhaits d'information. Pour l'heure, une quinzaine d'enfants sont déjà inscrits. L'enseignement en classe bilingue est le même qu'en classe monolingue, à la différence que les activités sont menées en breton et en français, à parti horaire. Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants de la commune et des communes alentour qui ne bénéficient pas d'une classe bilingue. La connaissance préalable du breton n'est pas nécessaire, ni pour les enfants ni pour les parents.

Contact pour les informations et inscriptions : mairie au 02 96 70 64 18 ou par mail : dgsa@besurmet.fr. Jean-Pierre Bantignies, directeur de l'école, tiendra une permanence vendredi 27 août, de 14 h à 18 h et samedi 28 de 9 h à 12 h ; tél. 02 96 73 31 83 ; mail : 0221481r@ac-rennes.fr

Une classe français-breton à l'école de la Vigie de Binic



L'équipe enseignante : S. Le Vincent, J. Berthelot, I. Gouriou, Gildas Hansen, J.-P. Bantignies, A. Le Talgom, C. Van Poucke, et I. Demay

À l'école de la Vigie, la rentrée 2021 est marquée par la création de la classe bilingue français-breton, en maternelle. Elle compte actuellement neuf élèves, et doit s'étoffer dans les prochaines semaines ; puis de nouvelles sections ouvriront au fur et à mesure des années. L'effectif de l'école est stable avec 130 élèves inscrits à la rentrée, répartis en sept classes.

Aménagement de la cour

Trois projets vont rythmer l'année : la poursuite du projet « Aire Maritime éducative », favorisant la découverte du littoral local (lancé l'an passé avec les CM1-CM2), la suite de la mise en place d'un potager en maternelle, au fil des saisons, et l'aménagement de la cour élémentaire, notamment par la création d'un chemin afin de rendre la butte praticable quel que soit le temps. Ce projet est préparé avec l'aide du CAUE de Saint-Brieuc : des meubles (chaises, tables, etc.) seront réalisés par les élèves.

L'équipe d'enseignants dirigée par Jean-Pierre Bantignies, voit l'arrivée de Gildas Hansen (classe maternelle petits et moyens) et d'Isabelle Gouriou (maternelle bilingue).

Binic - Étables-sur-Mer. Une classe bilingue français-breton ouverte à la maternelle de la Vigie



Présentée ensemble pour l'école de la Vigie : Sophie Le Vivant, Jacques Berthelot, Isabelle Gouriou, Gildas Hansen, Jean-Pierre Bantignies, Audrey Le Talgom, Corinne Van Poucke et Isabelle Demay, ASEM. (OUEST-FRANCE)

Dirigée par Jean-Pierre Bantignies, l'école de la Vigie enregistre des effectifs constants avec 130 enfants inscrits. La nouveauté de la rentrée est l'ouverture d'une classe bilingue français-breton en maternelle. Deux nouveaux enseignants font leur rentrée : Isabelle Gouriou, chargée de la classe bilingue, et Gildas Hansen, en classe de maternelle, petite et moyenne section. Ils complètent l'équipe enseignante, composée de Sophie Le Vincent en grande section maternelle, Corinne Van Poucke en CP, Audrey Le Talgom en CE 1, Jacques Berthelot en CE2, CM1 et Jean-Pierre Bantignies en CM2.

Les élèves vont continuer à travailler sur l'aire marine éducative. Bien évidemment, le jardin va continuer à requérir toute l'attention et les soins des enfants, avec des adaptations aux saisons.

Par ailleurs, les élèves vont travailler en collaboration avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) afin de dessiner le projet d'aménagement de la « colline » dans la cour : les enfants vont participer activement en donnant leurs idées pour faire de cet endroit une zone accessible et agréable. Chaque classe va aménager une pièce de mobilier qui y sera installée. Ceci devrait se faire courant 2022.

Argentré-du-Plessis. Une nouvelle classe bilingue à l'école Jean-Louis Étienne



Les enseignants et tout le personnel ont préparé la rentrée 2021 autour de Caroline Bardau, la directrice au centre de la photo.

Hier, les 16 enseignants et les quatre Asem de l'école Jean-Louis-Étienne ont retrouvé le chemin de l'école avant d'accueillir 225 élèves enfants ce jeudi. Une seconde classe bilingue breton pour CP-CE1 s'ajoute à la classe en maternelle. Cinq nouveaux enseignants sont arrivés : Virginie Abriol, Cécilia Marot, Dorian Bozennec, Caroline Faujour et une autre enseignante.

« Nous retrouverons les gestes barrières appliqués avant les vacances avec une désinfection renforcée compte tenu des spécificités du variant, explique Caroline Bardau, la directrice. Nous savons que dès qu'un enfant est testé positif, la classe impactée sera fermée pour sept jours, mais ces mesures peuvent encore changer dans le temps. Pour le passe sanitaire des enseignants, nous attendons les directives. »

Indre. Pas d'ouverture de classe bilingue à la rentrée

À la suite de la signature, en 2013, de la charte « OUI à la langue bretonne Ya d'ar Brezhoneg », la ville a engagé il y a quelques mois des démarches pour l'ouverture d'une classe bilingue français-breton à la rentrée scolaire à l'école maternelle publique de la Pierre Menz. Une quarantaine d'élèves étaient inscrits. Le maire Anthony Berthelot soutenait ce projet de bilinguisme précocité, explique que « l'Éducation nationale via l'inspection académique n'a pas donné son accord à cette demande d'ouverture de classe bilingue une décision que nous regrettons. »

Yffiniac. Une rentrée sereine à l'école Simone-Veil



Dernière la cour, le matin de la rentrée, Delphine Mouton, professeure des écoles en classe de CM2, a accueilli les élèves du CE1 au CM2 avec leurs parents. © Ouest-France

« C'est avec une satisfaction que nous débutons cette année scolaire, avec une nouvelle classe bilingue français breton », déclare Laurence Demont, directrice de l'école Simone-Veil.

276 élèves ont fait leur rentrée jeudi matin, 195 du CP au CM2 et 81 en maternelle, où la directrice a donné aux familles les indications et les protocoles à suivre, avant de leur offrir un café, en présence des élus, dont Alain Thoraval, premier adjoint en charge de l'Enfance-Jeunesse ; Isabelle Plaze, Anrick Gilâtre et Jean-Yves Martin, ainsi que le directeur général des services, Dominique Le Thérizien. « L'équipe pédagogique est pratiquement stable, avec quand même, en maternelle, l'arrivée de Sophie Le Guyader dans notre classe bilingue, et Lætitia Bourdais, qui remplace Emmanuelle Le Guern », indique Laurence Demont.

Comme l'année passée, 14 classes, avec chacune de nombreux projets pour les mois à venir. « Yffiniac sera notre thème principal, décliné à travers l'éducation artistique et culturelle, peinture, poésie, photo », précise la directrice, qui rappelle que les inscriptions sont encore possibles.

Ploemel. Ouverture de classe et aide au passage en 6e



À l'école du Groëz-Ven, l'heure est à l'étude en cette fin de vacances ! « L'Éducation nationale propose aux enseignants volontaires d'aider les CM2 passant en 6^e, à la rentrée, à se remettre dans le bain, indique Isabelle Lothodé, la directrice. Enfin, les enfants volontaires ! Ils sont douze sur dix-neuf, sachant que plusieurs sont en voyage. »

La dernière semaine d'août, Claire Bachelard, enseignante de CM2 a accueilli les enfants, durant trois heures, le matin, pour réactiver les compétences du cycle 3. « Les connaissances sont acquises », précise l'enseignante. On révise français, maths mais aussi organisationnel et estime de soi ! »

Des jeux de coopération permettent aux enfants de constater qu'ils ont assimilé ces savoirs, même en dehors de la classe. « Ça nous rassure pour le collège et c'est chouette de revoir une dernière fois les copains qui ne vont pas dans le même établissement que nous », résume Noor Le Masle, future collégienne.

Pour la rentrée, l'école du Groëz-Ven accueille deux nouveaux enseignants dans la filière bilingue : Gaël Drion et Maelie Rousseau, qui se répartiront les niveaux du cycle 2. « On est ravi de l'ouverture de cette troisième classe bilingue ! » L'école accueillera 176 élèves dans huit classes. Concernant, les projets, les CE1-CE2 feront quinze jours de piscine intensive en juin et deux classes de cycle 3 suivront des cours de danse avec l'association Kérézur.

Rédéné. Une classe bilingue à l'école du Marronnier

Après deux années passées en région parisienne, Juliette Gallou est la nouvelle professeure qui accueille 13 élèves en classe bilingue breton-français.



Juliette Gallou à gauche et l'Atsem Séverine Droesch.

C'est la nouveauté à l'école du Marronnier, avec l'ouverture d'une classe bilingue avec 13 élèves. Des petits d'une classe de maternelles qui auront pour professeure Juliette Gallou, qui vient de la région parisienne. « Je suis Bretonne. C'est presque un retour au pays puisque je suis originaire de Landuvez (30 km de Brest) ». Une première année bilingue breton-français, pour cette jeune professeure, après deux ans en région parisienne. « Six mois d'apprentissage du breton, plus trois mois intensifs, auprès de Stumdi ». Les enfants pourront poursuivre cette scolarité jusqu'au CM2.

Les effectifs

Vingt-quatre élèves en petite en moyenne section avec Céline Lorbeau, 20 en grande section et cours préparatoire avec Véronique Uvé, 22 en CP et CE1 avec Emmanuelle Le Stang, 22 en CE1 et CE2, avec Estelle Cloarec, 25 en CE2 et CM1 avec Jocelyn Lemoine et 19 en CM2 avec Dominique Masson. Trois Atsem complètent l'effectif.

Périscolaire

Mise en place de deux garderies (une par école pour éviter le brassage), à l'ancienne garderie primaire, les élèves de Notre-Dame de Lorette de la maternelle aux CM2. Horaires : 7 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 19 h.

Salle de motricité pour les élèves de l'école du Marronnier. Élèves de maternelles aux CM2, entrée côté maternelle. Horaires : 7 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 30 à 19 h.

Restaurant scolaire : il est prévu deux services. Contrairement à l'année passée et, afin de permettre une sieste avant 13 h, les élèves de maternelle des deux écoles feront partie du premier service. Pour éviter le brassage des élèves, les tables seront différenciées par classes et le service se fera à l'assiette. Premier service à 12 h, deuxième à 12 h 45.

Ouverture d'une classe bilingue à l'école du Marronnier, à Rédéné



Juliette Gallou, nouvelle professeure de la classe bilingue à gauche et Séverine Droesch, Atsem, qui officiera à ses côtés.

Les 24 élèves de l'école du Marronnier, à Rédéné, ont fait leur rentrée, jeudi 2 septembre. Treize élèves de maternelle vont apprendre les bases du breton.

La rentrée scolaire de l'école du Marronnier, à Rédéné, s'est déroulée jeudi 2 septembre. L'ouverture d'une classe bilingue va permettre à treize élèves de maternelle d'apprendre le breton en parallèle de leur scolarité traditionnelle. C'est Juliette Gallou, originaire de Landuvez, qui, après deux ans en région parisienne, revient au pays et prendra en charge cette nouvelle classe. Ce sera une première année bilingue breton-français, pour cette jeune professeure qui a effectué six mois d'apprentissage du breton, dont trois mois intensifs, auprès de Stumdi. Les enfants pourront poursuivre cette scolarité jusqu'au CM2.

Les effectifs

L'école du Marronnier compte 24 élèves en petite en moyenne section avec Céline Lorbeau, 20 en grande section et cours préparatoire avec Véronique Uvé, 22 en CP et CE1 avec Emmanuelle Le Stang, 22 en CE1 et CE2, avec Estelle Cloarec, 25 en CE2 et CM1 avec Jocelyn Lemoine et 19 en CM2 avec Dominique Masson. Trois Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) complètent cet effectif.

Ouverture d'une filière bilingue à l'école Ar gwennili de Cléguérec



L'équipe actuelle reste en place, à l'école Ar gwennili de Cléguérec. Elle est cependant enrichie par la présence de Yaëlle Le Mouel (absente sur la photo) en filière bilingue.

Avec 105 élèves inscrits, la rentrée 2021 s'annonce sereine à Ar gwennili, l'école publique de Cléguérec qui ouvre une filière bilingue français-breton.

L'équipe pédagogique a été rassurée, à l'issue d'une réunion d'ajustement de la carte scolaire, quant au maintien des postes alloués à l'école Ar gwennili de Cléguérec. Nouveauté pour cette année scolaire 2021-2022 : l'ouverture d'une filière bilingue français-breton, à raison d'un demi-poste cette année, soit deux jours pour les neuf premiers inscrits, le jeudi et vendredi. Yaëlle Le Mouel assurera, à l'issue de son congé maternité, l'animation de cette filière. Morgane Echardoor assure le remplacement de cette dernière.

La direction est toujours assurée par Alexandra Vivier des Vallons, qui a en charge la classe des CM2. Marc Sabredo accueille les PS et MS, tandis que Floriane Vandestree assure la décharge de direction et se voit attribuer les PS et MS. Fabienne Le Nouveau enseigne aux GS et CP. Morgane Brandého accueille les CE et Stéphanie Lorinquer les CE2 et CM1.

105 élèves inscrits

L'établissement public compte actuellement 105 enfants.

Parmi les projets évoqués : le renforcement de la filière bilingue, l'obtention du label école numérique, piscine, voyage scolaire et sorties ponctuelles (si les conditions sanitaires le permettent) sont également évoqués.

Une rentrée positive pour l'école bilingue de Pabu



La récréation se fait de manière décalée par classe. Ici la classe de CE1-CE2 avec son enseignante Camille Poënz.

Dirigée par Isabelle Michat, l'école bilingue Strol ar Yezhoù a vécu une rentrée positive. « Avec 83 élèves, l'effectif reste stable, ce qui est bien car onze élèves sont partis en 6e ». L'effectif est réparti sur quatre classes : PS-MS de Christophe Fegar (Sandrine Labat en arrêt) ; GS-CP d'Isabelle Michat ; CE1-CE2 de Céline Poënz et CM1-CM2 de Christèle Le Ray. L'équipe pédagogique est assistée des Atsem, Élodie thomas et Claire Jourden et d'une aide à la vie scolaire, Laure Aurégan.

Le projet d'école aura pour thème la culture bretonne autour des arts et musique, de l'histoire et du sport. Une sortie nature financée par la Région, la mairie et l'APE, conduira les élèves à l'île Grande, à la structure Rêve de mer, du 5 au 8 octobre pour les CE-CM ; ils y travailleront sur la culture bretonne. Les GS-CP, du 6 au 8 octobre, découvriront l'estran. Par ailleurs, l'école renouvellera l'expérience débutée l'an passé, « L'École dehors ». À ce titre la municipalité doit installer un endroit dédié à proximité de l'école.

Montfort-sur-Meu. La classe bilingue recherche son enseignant

L'association de parents d'élèves Div Yezh Moñforzh a manifesté son mécontentement, lundi 6 septembre 2021. Les élèves de la classe bilingue français breton n'ont pas de professeur bilingue.



L'association de parents d'élèves Div Yezh Moñforzh, de l'école du Pays-Pourpré a manifesté, lundi soir.

Lundi 6 septembre 2021, les parents d'élèves de l'association Div Yezh Moñforzh, rattachée à la filière bilingue du groupe scolaire Pays-Pourpré, ont manifesté leur mécontentement.

En effet, si l'école du Pays-Pourpré a bénéficié d'une ouverture de classe bilingue de quinze élèves en grande section-CP, celle-ci a fait sa rentrée avec un enseignant remplaçant monolingue.

« Le Dasein [Direction académique des services de l'Éducation nationale] et l'inspection académique ont été contactés, rapporte le président de l'association, Julien Penven. Ils recherchent activement et nous sommes dans l'attente. »

14 postulants, seulement sept reçus

Les parents d'élèves restent donc dans l'expectative mais sans grande illusion. « Il y a eu 17 places d'ouvertes au concours de recrutement de professeurs bilingues en Ille-et-Vilaine et seulement sept reçus sur les 14 postulants. »

La situation agace, car depuis l'ouverture de la première classe bilingue en 2016 cette situation s'est reproduite plusieurs fois pour ne pas dire chaque année.

Car si l'enseignement bilingue prévoit à temps égal la pratique des deux langues, dans la pratique cela n'est pas le cas à Montfort-sur-Meu. « Seule la classe de maternelle bénéficie de ces 50 % ; en revanche les autres élèves n'ont que 25 % de temps consacré à la langue bretonne puisque jusqu'ici nous avons eu des enseignants titulaires monolingues et des stagiaires pour le breton. » Seule l'enseignante de maternelle est restée en poste depuis l'ouverture. « Chaque rentrée s'est faite avec des remplacements, toujours deux sur le poste, et le niveau des élèves s'en ressent aujourd'hui », jugent les parents.

« L'engouement pour le bilinguisme est important mais l'administration ne suit pas. Il faudrait au moins le double des places ouvertes aux concours pour répondre aux besoins des classes existantes. »

Les parents s'inquiètent de l'avenir

Les parents d'élèves pointent du doigt le manque de stabilité dans l'enseignement du bilinguisme et s'inquiètent déjà de l'avenir. « Beaucoup d'élèves ont arrêté, en moyenne cinq par an. Et cette année, certaines familles envisagent même de rejoindre d'autres établissements de proximité qui enseignent le breton. » La question se pose aussi pour l'ouverture d'une classe bilingue au collège de la ville ; que les parents supportent pour la rentrée 2024.

Pour l'heure, « les recherches sont étendues dans les Côtes-d'Armor, selon ce que nous a rapporté le maire. Seule solution en attendant, l'enseignante de maternelles pourrait donner des cours aux grandes sections pendant la sieste des petits. »

À Brec'h, l'école du Pont Douar perd une classe



La nouvelle équipe éducative de l'école du Pont Douar.

La rentrée scolaire à l'école du Pont Douar est marquée par la suppression d'une classe. Il s'agit d'une classe bilingue français breton. Dorénavant, l'école ne compte plus que trois classes bilingues pour 74 élèves. Du côté classes monolingues, il n'y a pas de changement avec cinq classes pour 106 élèves. Au total, 180 enfants sont scolarisés au Pont Douar. Cette année, l'école compte deux nouveaux enseignants avec l'arrivée de Sophie Delamarre Hoareau pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue et d'Arnaud Leduc pour la classe de CE2/CM2 monolingue. Par ailleurs, Julie Roussel complète la décharge de direction de Karine Prono et Julie Brottes complète Lucie Geoffroy en CE2/CM1/CM2 bilingue. « Nos projets pédagogiques ne sont pas tous établis en raison de la crise sanitaire. L'activité piscine est adée pour les élèves de GS/CP/CE1 », explique Karine Prono, directrice de l'école.

Questembert. Beau Soleil : 39 élèves en filière bilingue à la maternelle



Kalia Gaudineau, directrice de l'école maternelle Beau Soleil, fait le point sur la rentrée.

L'école maternelle Beau Soleil accueille 181 élèves, plus quatre CP en filière bilingue français-breton. Une section qui se porte bien. « Nous venons d'ouvrir une deuxième classe et nous avons 29 élèves », explique la directrice, Kalia Gaudineau.

Les 18 grandes sections passeront en CP l'année prochaine en intégrant le complexe élémentaire. Ils ont pour enseignant Benoît Ranc, qui arrive dans l'établissement.

Autres arrivées, celle de Marie Pellerin, ainsi que Mélissa Tago, qui assure la décharge de direction de Kalia Gaudineau. Saide ombre au tableau : « Nous espérons l'attribution d'un nouveau poste d'enseignant en monolingue, mais, hélas, cela ne s'est pas fait. » Deux classes se retrouvent donc avec des effectifs importants.

Concernant le projet de l'école, il portera sur l'ouverture culturelle, avec « un accent fort sur la culture bretonne dans son ensemble ». Parmi les autres nouveautés, l'instauration de deux services à la cantine scolaire dont le réfectoire est installé dans l'école. « Cela offre de très bonnes conditions de déroulement et de confort pour les enfants. » La municipalité a décidé de pérenniser ce double service.

La Guerche-de-Bretagne. Une section pour les élèves allophones à l'école Brisou-Pellen



L'équipe enseignante de l'école Brisou-Pellen.

L'école élémentaire publique Brisou-Pellen accueille 220 élèves dans dix classes. Cette rentrée est marquée par l'ouverture d'une unité pédagogique pour élèves allophones (ne parlant pas français). Une première dans le secteur.

« C'était une demande de l'établissement pour faciliter l'accès à l'école et aux apprentissages de ces élèves arrivés nouvellement en France, explique la directrice de l'école, Cathy Intès. Ce dispositif répond à de réels besoins. C'est un vrai plus. »

Un enseignant spécialisé en français langue étrangère, Orlane Aveline, interviendra à l'école, le mardi et le vendredi. Elle prendra en charge les élèves sous forme d'un décloisonnement. « La section comporte douze places selon les besoins des élèves. »

La filière bilingue français-breton est l'autre atout de l'école. Pour sa deuxième rentrée en élémentaire, elle compte 11 élèves, du CP au CM1, contre sept l'an dernier. « Les effectifs se renforcent et un enseignant bilingue a été nommé sur le poste. C'est encourageant. » L'enseignement est assuré par Solen Després. Une troisième nouvelle enseignante a rejoint l'équipe pédagogique : Marine Beauvois en classe de CM1. Les jours de décharge de la directrice sont le mardi et le jeudi.

« Nous bénéficions également de la présence dans l'école de trois accompagnants à besoins particuliers et deux jeunes en service civique nous rejoindront prochainement. »

Contact : tél. 02 99 96 48 95, ecole.0352131b@jac-rennes.fr

La Bouëxière. L'école primaire Charles-Tillon accueille 219 élèves



Gaëlle Daniel et Virginie Le Pennec. Elles enseignent dans la filière bilingue breton.

Fabien Lehec, directeur de l'école élémentaire publique Charles-Tillon compte 219 élèves répartis sur dix classes « avec une ouverture de classe en filière bilingue breton. Deux enseignantes à mi-temps sont nommées sur ce poste, Gaëlle Daniel et Virginie Le Pennec. »

Du fait de l'ouverture de classe bilingue breton, qui change la donne en matière de décompte d'effectif, l'école est à moins quatre par rapport à l'an dernier. Ce qui n'empêchera pas la mairie de poursuivre son étude de restructuration du groupe scolaire.

Les effectifs par classe sont plutôt faibles et vont de 20 (CP) à 28 élèves (CM2), et sont de 19 élèves (CE1-CE2) des nouvelles arrivées Gaëlle Daniel et Virginie Le Pennec. Le CP bilingue breton de Martianne Lemerzant est à 20 élèves, celui de Dewi L'Houme à 13 élèves. Il n'y a pas de gros travaux ni d'évolution majeure du protocole ou de l'organisation de l'école.

23 inscrits en filière breton-français au collège Pierre-Stéphan

● Quatre ans après son ouverture, la section bilingue breton-français du collège Pierre-Stéphan maintient ses effectifs avec 23 élèves inscrits tous niveaux confondus. Ces collégiens sont issus des écoles primaires Yves-de Kerguelen de Brieg, de Lestonan à Ergué-Gabéric, de Coray et d'écoles Diwan. Leur cursus prévoit trois heures de cours de breton et trois heures d'histoire-géographie en breton par semaine.

Demande de nouvelle discipline en breton

Parmi les projets pour l'année scolaire à venir, il est envisagé une visite de l'exposition Barzaz Breiz

au Musée départemental breton à Quimper, de l'abbaye de Landévennec et du studio de doublage « Dizale » à Quimper. La Fête de la Bretagne, du 19 mai 2021, sera aussi l'occasion pour les élèves de 6^e de travailler en atelier langue, histoire, musique et danse.

À noter que le président de l'association Div Yezh Brieg Bro C'hlazig, Arnaud Coopper, renouvelle régulièrement sa demande de nouvelle discipline en breton, auprès du rectorat, afin de rendre cette section plus attractive.

Collège Pierre-Stéphan, tél. 02 98 57 90 65, site : college-pierrestephane.fr



Les effectifs de la section bilingue breton-français du collège Pierre-Stéphan se maintiennent.

L'enseignement bilingue se mobilise ce samedi

En réaction à des informations données par le rectorat cet été, la filière bilingue se mobilise au Vieux-Marché, près de Lannion, aujourd'hui. Elle craint que des projets de filière bilingue soient différés et des sections existantes mises en veille.

Plusieurs établissements bretons seraient concernés : les collèges de Callac, Plouha, Saint-Brieuc, Lanmeur, Ploemeur, ainsi que les lycées Tristan-Corbilière, à Morlaix, et Auguste-Pavé, à Guingamp.

« Ces décisions inacceptables stoppent littéralement les élèves dans l'apprentissage de la langue

bretonne à partir du secondaire, dénonce Div Yezh Breizh, qui pointe une atteinte à la continuité pédagogique ».

Rejointe par les syndicats du Snes-FSU et SNUIPP29, l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique appelle au rassemblement, à 12 h, devant la statue Anjela Duval, au Vieux-Marché, près de Lannion (Côtes-d'Armor), ce parent d'élèves et président de Div Yezh évoque une situation qui soulève la mécontentement dans les rangs des familles, mobilisées ce samedi.

« Un coup porté à la continuité pédagogique »

« Entre les créations de sections bilingues qui sont finalement suspendues et les existantes qui sont mises en veille, un coup inacceptable est porté à la continuité pédagogique pour les élèves en parcours bilingue français-breton dans le secondaire », évoque l'association pour l'enseignement du breton à l'école publique.

« Ça signifie que des élèves, qui apprennent le breton depuis l'école primaire, vont être contraints à l'abandon brutal et durable de leur scolarité bilingue », appuie Judith Castel, de Div Yezh.

Plusieurs établissements bretons

Ce samedi, à 12 h, au Vieux-Marché.

Div Yezh se mobilise pour l'enseignement de la langue bretonne

Quentin Mathéo Pihour

« C'est un cri de colère que pousse Div Yezh, qui milite pour l'enseignement du breton à l'école publique. Mobilisés samedi à Vieux-Marché (22), une vingtaine de membres de l'association ont protesté contre les dernières décisions du rectorat de Rennes sur l'enseignement bilingue. En cause, l'arrêt de la continuité pédagogique des élèves concernés, dans des établissements publics du secondaire. « Mi-juillet, des familles ont appris que le dispositif d'apprentissage ne serait pas mis en place ou bien mis en veille, dans leurs collèges et lycées, explique Eddy Penven, porte-parole de Div Yezh. C'est grave, on stoppe les élèves dans leur apprentissage de la langue bretonne. »

Au total, sept établissements publics sont concernés par l'arrêt de disposi-

tifs pour les élèves bilingues : deux lycées et cinq collèges. Le collège Jean-Macé, à Saint-Brieuc, ou encore le lycée Tristan-Corbilière, à Morlaix (29), sont notamment concernés. « 55 % des effectifs bilingues en Bretagne sont scolarisés dans le secteur public », argumente Eddy Penven. « De plus en plus d'élèves bretonnants arrivent dans le secondaire mais l'offre est soit inexistante, soit pas correctement mise en place », soupire Judith Castel, membre de l'association et parent d'élève.

Une lettre envoyée au rectorat La conseillère régionale Julie Dupuy, également présente à la manifestation, explique avoir « proposé à d'autres conseillers régionaux d'écrire une lettre commune au recteur de Rennes à ce sujet ». Une option qui pourrait être salutaire :

« Une dizaine d'élus provenant de tous les groupes politiques - à l'exception du Rassemblement national - l'ont déjà signée. »

D'ici là, de nouvelles mobilisations sont prévues lundi, à Saint-Brieuc et Callac (22), et mardi, à Morlaix (29).



L'association Div Yezh était mobilisée, samedi, à Vieux-Marché pour défendre l'enseignement de la langue bretonne. Photo Q. M. P.

Mobilisation de Div Yezh à Vieux-Marché : précision

Une erreur s'est glissée dans notre article sur la mobilisation de l'association Div Yezh, samedi, à Vieux-Marché (22), près de Lannion (Le Télégramme de dimanche). La conseillère régionale présente aux côtés de l'association était Stéphanie Stoll et non Julie Dupuy, comme nous l'avions écrit.

La rentrée se corse pour certaines filières bilingues

Des sections bilingues français-breton mises en veille dans des collèges ou ajournées dans des lycées... Des parents se mobilisent et ont manifesté, samedi, au Vieux-Marché.

Dans les familles d'enfants scolarisés en classes bilingues, certaines ont connu meilleur été que d'autres. « A la mi-juillet, certains d'entre nous ont reçu individuellement une notification ou un simple coup de fil leur signifiant qu'en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, le dispositif bilingue ne serait pas mis en place », relate Eddy Penven. Mieux en main, au pied de la statue de la poétesse bretonnante Anjela Duval, au Vieux-Marché, près de Lannion (Côtes-d'Armor), ce parent d'élèves et président de Div Yezh évoque une situation qui soulève la mécontentement dans les rangs des familles, mobilisées ce samedi.

« Un coup porté à la continuité pédagogique »

« Entre les créations de sections bilingues qui sont finalement suspendues et les existantes qui sont mises en veille, un coup inacceptable est porté à la continuité pédagogique pour les élèves en parcours bilingue français-breton dans le secondaire », évoque l'association pour l'enseignement du breton à l'école publique.

« Ça signifie que des élèves, qui apprennent le breton depuis l'école primaire, vont être contraints à l'abandon brutal et durable de leur scolarité bilingue », appuie Judith Castel, de Div Yezh.

Plusieurs établissements bretons



L'enseignement bilingue reste un parcours du combattant, ont témoigné les manifestants. Photo: Ouest-France

seraient concernés : les collèges de Callac, Plouha, Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), Lanmeur (Finistère), Ploemeur (Morbihan). Ainsi que les lycées Tristan-Corbilière à Morlaix (Finistère) et Auguste-Pavé à Guingamp (Côtes-d'Armor), « dont les ouvertures de section bilingue avaient pourtant été actées pour septembre 2021 ».

Les familles y voient « la révélation de l'absence de considération pour

les langues régionales et leur enseignement », au moment où « de plus en plus d'enfants du bilingue public entrent au collège et au lycée ».

Engagés dans ce qu'ils décrivent comme « un parcours du combattant qui prend une ampleur alarmante dans le secondaire », ces parents d'élèves ont reçu le soutien de la conseillère régionale costarmoricaine Stéphanie Stoll. « A leurs côtés, ce samedi midi. » Ainsi que celui d'une

dizaine d'autres élus du Conseil régional, qui ont relayé nos revendications dans un courrier adressé au recteur. « C'est auprès de lui que les représentants de Div Yezh Breizh plaident pour leur cause, le 1^{er} septembre « avec l'espoir qu'il revole sa copie ». D'ici là, d'autres mobilisations s'annoncent, comme lundi à Callac et Saint-Brieuc ou mardi à Morlaix.

Une mobilisation contre la fermeture d'une classe bilingue au collège

« Samedi 28 août, les associations de parents d'élèves des écoles bilingues breton de Plouha et Plouégat ont manifesté devant le collège de Plouha afin d'exprimer leur mécontentement à la suite de la fermeture de la classe de système bilingue.

« Cela met en danger un enseignement renouveau »

« On observe de nouveaux sites en primaire et, en même temps, on ferme des classes en collège et en lycée. La continuité en secondaire est délicate », déclare Pierre Adrien Faraix, de Div Yezh Plouha. Une des associations de parents d'élèves. Il poursuit : « cela met en danger un enseignement breton renouveau et fragilise tout le travail de la langue bretonne en général. »

Plusieurs douzaines d'élèves et parents ont participé à cette fermeture à pris au départ des parents et enfants,

scolarisés pour certains dès la maternelle dans cette filière. Ces derniers refusent cette fermeture sous prétexte d'effectifs insuffisants, le collège recevant des enfants de Plouha, Plouégat et Lan-

vallon. « Le breton n'est pas une langue folklorique, ce n'est que le renouveau de notre identité et notre culture régionale qui s'expriment au sein de l'école publique à laquelle nous sommes attachés ».



Ce samedi, des parents d'élèves ont manifesté devant le collège de Plouha afin de protester contre la fermeture de la classe de système bilingue breton.

Plouégat-Mor



Plouégat-Mor. Div Yezh réagit à la fermeture de classes bilingues au collège. L'association Div Yezh Breizh a participé à la manifestation contre la fermeture de classes bilingues breton, samedi 28 août, à Vieux-Marché, avec Div Yezh Breizh. « Les familles sont profondément affectées par la fermeture de ces classes bilingues », déclare Pierre Adrien Faraix, de Div Yezh Plouha. Une des associations de parents d'élèves. Il poursuit : « cela met en danger un enseignement breton renouveau et fragilise tout le travail de la langue bretonne en général. »

Mise en sommeil de l'option breton au collège !



La visite a permis aux futurs élèves de se projeter dans leur future vie de collégiens, avant l'annonce de la mise en sommeil de la filière bilingue.

33 élèves de CM2 des écoles primaires des environs sont venus avec leurs enseignants découvrir le collège Gwer-Halou qu'ils intégreront à la rentrée de septembre. Jeux bretons et anglais, activités de français, sport et jeu de piste avaient été organisés

par des personnels de l'établissement pour les accueillir. Parmi eux, cinq élèves auraient dû intégrer la filière bilingue breton-français mise en place au collège à la rentrée dernière. Il n'en sera rien : « Elle a été mise en sommeil par le rectorat, qui vient

de nous l'annoncer alors que les vacances commencent », déplore l'une des deux enseignantes bilingues du collège. « Nous sommes éçourés. Comment assurer la continuité pédagogique ? Qu'on nous laisse le temps de faire décoller la filière ! »

La suspension de la filière bilingue ne passe pas

Callac — La colère gronde après cette décision de mise en sommeil prise par le rectorat. Les parents et élèves concernés se sont mobilisés, lundi, devant le collège, pour exprimer leur colère.

La mobilisation

Les parents des élèves de la filière français-breton, soutenus par la communauté éducative et les municipalités de Callac et Bulat-Pestivien, se sont mobilisés, lundi, devant le collège pour manifester leur incompréhension et leur colère.

« À la rentrée dernière, la nouvelle filière bilingue a accueilli six élèves de 6^e, qui ont bénéficié de six heures hebdomadaires de breton (trois heures de breton en langue vivante 1 et trois heures d'histoire-géographie en langue bretonne) », rappellent les parents d'élèves.

La plupart des élèves venaient du RPI Bulat-Callac et poursuivaient ainsi l'enseignement bilingue commencé à l'école primaire. S'ils pourront le continuer en classe de 5^e, cette année, il n'en est pas de même pour les quatre enfants arrivant en 6^e dans la filière bilingue.

Le soutien de nombreux élus

« L'annonce de cette mise en veille, sans apporter de solution de poursuite du parcours bilingue, est vécue comme un abandon de l'institution, ont déploré les manifestants. C'est une rupture de la continuité pédagogique dans le cadre du cycle 3 (CE1-CE2-6^e). »

Les familles concernées, qui ont adressé un courrier au recteur pour dénoncer cette décision de mise en sommeil, ont reçu le soutien de nom-



La mise en sommeil de la filière bilingue français-breton pour les collégiens de 6^e a provoqué l'incompréhension et la colère des familles concernées, soutenus par des enseignants et des élus.

breux élus, parmi lesquels Christian Coall, président du conseil départemental, qui s'inquiète, auprès du directeur départemental des services de l'Éducation nationale, de « la défiance à l'égard des langues régionales, symbolisée par le recours constitutionnel contre la loi Moïse, par le ministre de l'Éducation nationale... La maîtrise d'une langue régionale est un atout éducatif dans l'apprentissage des langues étran-

gères... » Béatrice Le Couster, conseillère départementale, a également apporté son soutien aux manifestants, ainsi qu'une dizaine de conseillers régionaux de diverses sensibilités politiques, qui ont interpellé le recteur : « Nous demandons simplement l'application de la loi sur les langues régionales. Il ne s'agit pas de faire fonctionner une classe à quatre élèves, mais de leur attribuer au moins

trois heures d'enseignement de breton... C'est un enjeu de dynamique territoriale que de pouvoir continuer l'apprentissage de la langue dans son collège de secteur. » Une délégation de parents de Callac et d'autres secteurs concernés par ces décisions (Guingamp, Moluax, Plouha, Saint-Brieuc, Lannemeur) se rendra à Rennes, ce mercredi, pour rencontrer le recteur et défendre l'ouverture pour la rentrée.

Manifestation pour le breton au collège de Callac

Alors que sonne l'heure de la rentrée, quatre élèves de 6^e du collège Gwer-Halou de Callac ne peuvent plus suivre l'enseignement bilingue.

Il y a un an, le rectorat mettait en place une filière bilingue au collège Gwer-Halou de Callac. Dès septembre 2020, six élèves de 6^e ont suivi un cursus bilingue breton-histoire géographique : 6 h de breton, réparties en 3 h de breton en langue vivante 1 avec Laure-Line Inderbitzin et 3 h d'histoire-géographie en langue bretonne avec Mickaël Cousteller, tous deux enseignants titulaires au collège.

La plupart des élèves venaient du RPI Bulat-Callac et poursuivaient ainsi l'enseignement initié à l'école primaire dans la filière bilingue du RPI. Si ces élèves peuvent poursuivre cet enseignement bilingue en 5^e cette année, il n'en est pas de même pour les enfants arrivant en classe de 6^e. Alors que les vacances avaient déjà débuté, le rectorat a annoncé la mise en sommeil de la filière, alors que quatre élèves venant de CM2 étaient inscrits.

« Un abandon de l'institution »

Lundi 30 août, les parents de la filière bilingue, soutenus par la communauté éducative et les municipalités de Callac et Bulat, se sont réunis devant le collège. « L'annonce de cette mise en veille sans apporter de solution de poursuite du parcours bilingue est vécue comme un abandon de l'institution pour les familles. Cela



« Nous demandons simplement l'application de la loi sur les langues régionales. »

correspond à une rupture de continuité pédagogique dans le cadre du cycle 3 (CE1-CE2-6^e) pour ces quatre élèves », expliquent les représentants de Div'yez.

Les parents d'élèves ont rédigé un courrier au recteur pour dénoncer cette décision. Ils ont reçu les soutiens de Béatrice Le Couster, conseillère départementale, et de Christian Coall, président des Côtes-d'Armor, ainsi que de plusieurs conseillers régionaux, défenseurs de la langue bretonne de différents groupes politiques qui ont interpellé le recteur à ce sujet.

« Nous demandons simplement l'application de la loi sur les langues régionales. Il ne s'agit pas de faire fonctionner une classe à quatre élèves, seulement au moins 3 h d'enseignement de breton, comme cela existe pour les options latin ou allemand. Qu'il y ait une continuité pédagogique pour ces élèves dont certains

apprennent le breton depuis la maternelle et une récompense de leurs efforts, et pour soutenir en même temps la filière bilingue de l'école primaire. C'est aussi un enjeu de dynamique territoriale que de pouvoir continuer l'apprentissage de la langue dans son collège de secteur. »

Rencontre avec le recteur ce mercredi

Une délégation de parents d'élèves de Callac et d'autres établissements concernés par ces décisions (Guingamp, Moluax, Plouha, Saint-Brieuc, Lannemeur) a déjà manifesté samedi dernier à Vieux-Marché ; elle se rendra à Rennes mercredi pour rencontrer le recteur et défendre l'ouverture pour la rentrée. « Beaucoup de déclarations en faveur de la langue bretonne ont été faites lors des élections régionales du mois de juin. Nous demandons désormais aux élus de nous soutenir activement dans ce combat pour une langue régionale. »

142 élèves ont fait leur rentrée au collège Gwer-Halou de Callac

Jeudi 2 septembre 2021, les 33 élèves de 6^e ont fait leur rentrée au collège Gwer-Halou de Callac (Côtes-d'Armor), qui accueille 142 collégiens cette année.



Mercredi, les collégiens à l'entrée à l'école Gwer-Halou. Rectorat (coursives) et Collège Gwer-Halou (majuscules).

Huit classes

Comme l'an passé, les collégiens de Gwer-Halou à Callac (Côtes-d'Armor) sont répartis en huit classes (deux par niveau de la 6^e à la 3^e). Les effectifs de 5^e (41 élèves) et 3^e (37), sont sensiblement supérieurs à ceux de 6^e (33) et 4^e (31). Maria Grellet, nouvelle principale, espérant cependant que « de nouvelles inscriptions interviennent très rapidement ».

Filière bilingue

Les six élèves inscrits en 6^e l'an passé en filière bilingue français-breton poursuivent dans cette filière en 5^e. Les quatre élèves qui arrivaient en 6^e, en revanche, ne bénéficieront plus des cours d'histoire et géographie en breton. Il leur est seulement accordé de suivre trois heures de cours en breton LV1 (langue vivante 1), sur obligation du rectorat.

Équipe éducative

Maria Grellet succède à Vincent Fignère à la tête de l'établissement. Huit nouveaux professeurs ont également été nommés : Lionel Acton (technologie), Elodie Diquelou (EPS), Lucie Lannuzel (histoire géographique), Julia Martin - Lascarenne (sciences de la vie et de la terre), Katalin Maher (anglais), Eric Menneteau (mathématiques), Baptiste Milhère (EPS) et Eloïse Ropert(méthématiques).

Nouveaux personnels

Jean-Baptiste Marchal (conseiller principal d'éducation), Mathilde Flied - Joyault (assistante d'éducation), Patricia Tanquy et Patrick Prigent (aide aux élèves en situation de handicap) intègrent l'équipe éducative du collège.

Semaine d'intégration

Accueillie l'an passé, la traditionnelle semaine d'intégration organisée pour les élèves de 6^e se déroulera bien cette année, du 6 au 10 septembre, au plan d'eau de la verte Vallée, « mais sans nuire, en raison de la situation sanitaire ».

Brevet des collèges

Avec 40 élèves inscrits sur 45, soit 89 % de réussite, le collège Gwer-Halou affiche des résultats satisfaisants au brevet des collèges. « Le très bon accompagnement des élèves leur a notamment permis d'obtenir d'excellents résultats à l'oral », note Maria Grellet.

COVID-19

Une campagne de sensibilisation sera effectuée dans l'établissement pour inciter les élèves de plus de 12 ans à se faire vacciner, « sous réserve de l'accord des familles, bien sûr », précise la principale.

Une délégation de parents d'élèves de Callac et d'autres établissements concernés par ces décisions, se rendra à Rennes ce mercredi 1^{er} septembre pour rencontrer le recteur et défendre l'ouverture pour la rentrée.



CALLAC

L'enseignement du breton au collège mobilise

À Callac, les parents d'élèves du collège Gwer Haloù dénoncent la mise en sommeil de la filière bretonne pour les enfants entrant en 6^e. Une délégation de parents ira à Rennes ce mercredi pour rencontrer le recteur.

(4 élèves). Le jeudi 8 juillet dernier, les parents apprennent par l'administration du collège que les services de l'Éducation nationale ont décidé de mettre en veille la section bilingue sur le niveau de 6^e à la rentrée de septembre. Pour mémoire, la section bilingue du collège de Callac a été ouverte à la rentrée 2020. Raison invoquée par le rectorat : le nombre de quatre inscrits est insuffisant, or, il n'y a pas de seuil d'ouverture. La décision du recteur pour le collège Gwer Haloù correspond donc à une rupture de continuité pédagogique dans le cadre du cycle 3 pour ces quatre élèves.

Une décision qui ne passe pas
« Sur l'organisation de l'enseignement bilingue au collège public de Callac, il ne s'agit pas de faire fonctionner une classe à quatre élèves. Les bilingues sont intégrés dans une ou plusieurs classes et partagent les cours avec d'autres camarades,

excepté pour les 3 heures de langue bretonne et les disciplines enseignées en langue bretonne (DN1) qui sont pour le collège de Callac, l'histoire-géographie », souligne Laure Une Inderbitzin, enseignante. L'annonce de mise en veille sans apporter de solution de poursuite du parcours bilingue est vécue comme un abandon de l'institution pour ces familles. Les parents d'élèves ont rédigé un courrier au recteur pour dénoncer cette décision. Ils ont reçu les soutiens des conseillers départementaux Christian Coall et Béatrice Le Couster, ainsi que de plusieurs conseillers régionaux défenseurs de la langue bretonne de différents groupes politiques.

A noter
Une délégation de parents d'élèves de Callac et d'autres établissements concernés par ces décisions, se rendra à Rennes, ce mercredi 1^{er} septembre, pour rencontrer le recteur.

« Lundi 30 août, les parents de la filière bilingue de Callac et Bulat-Pestivien, soutenus par la communauté éducative et les municipalités concernées, se sont réunis devant le collège Gwer Haloù pour dénoncer la mise en sommeil de la filière bretonne pour les élèves entrant en 6^e

Plañvour. Parents et enfants mobilisés pour la filière bilingue au collège Charles-de-Gaulle
Les parents d'élèves de l'association Div Yezh Breizh restent mobilisés pour l'ouverture d'une filière bilingue au collège Charles-de-Gaulle, à Plañvour (Morbihan).



Les élèves bretonnants et leurs parents mobilisés devant le collège Charles-de-Gaulle, lundi 20 août, pour l'ouverture d'une section bilingue dans l'établissement plañvourais.

Les parents d'élèves de l'association Div Yezh Breizh restent mobilisés pour l'ouverture d'une filière bilingue au collège Charles-de-Gaulle, à Plañvour (Morbihan). « Nous souhaitons mettre un dernier coup de pression au rectorat avant la rentrée », a expliqué Fanny Leyer-Pichot, présidente de Div Yezh Plañvour, lors d'un rassemblement devant l'établissement scolaire. « Nous participons à la dynamique régionale des derniers jours » ajoute-t-elle.

En effet, dans plusieurs villes de Bretagne, des sections bilingues dans le secondaire ne sont pas ouvertes ou même fermées en cette rentrée 2021. Cette année, six élèves bretonnants rentrent au collège à Plañvour sans pouvoir continuer à recevoir un enseignement en breton, à moins de rejoindre le collège Brizeux de Lorient, choix que n'a pas fait la majorité des parents concernés. Mercredi 1^{er} septembre, Fanny Leyer-Pichot ira représenter l'association de Plañvour lors d'une rencontre avec le recteur pour porter la voix des quarante familles adhérentes. « Ne pas donner la possibilité aux enfants de continuer l'apprentissage du breton au secondaire, c'est ne pas respecter le travail des enseignants du primaire », conclut la maman engagée.

Sant-Brieg. Les bretonnants réclament la réouverture de la classe bilingue au collège Jean-Macé

Contrairement à ce qui avait été annoncé en mai 2021, la classe bilingue de breton du collège Jean-Macé (Sant-Brieg) ne rouvrira pas à la rentrée 2021, en raison d'un trop faible nombre d'inscrits. L'association Div Yezh Breiz, soutenue par des élus, s'oppose fermement à cette décision compromettant la continuité pédagogique.



Membres de l'association Div Yezh Breiz, élèves, parents d'élèves, élus locaux et représentants de différents établissements réclamant la réouverture de la classe de breton au collège Jean-Macé de Sant-Brieg. | OUEST-FRANCE

C'est une très grosse déception pour les élèves, leurs parents et l'association Div Yezh Breiz. Au collège Jean Macé de Sant-Brieg (Côtes-d'Armor), la classe bilingue de breton ne rouvrira finalement pas à la rentrée 2021. La réactivation de cette classe, mise en sommeil depuis cinq ans, avait été actée cette année en Conseil académique des langues régionales, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. Pour le moment, quatre élèves sont volontaires, ce qui a été jugé trop faible par le rectorat.

« Ce petit nombre s'explique par l'incertitude qui plane depuis des années sur cette classe et qui a découragé les parents », explique Alexandra Jeammet, présidente de l'antenne bretonne de Div Yezh Breiz. En garantissant sa pérennité, les effectifs augmenteraient forcément. »

Garantir la continuité pédagogique

L'association, soutenue par des élus de la ville de Sant-Brieg, réclame à minima l'ouverture de la classe en sixième, qui correspond à la dernière année du troisième cycle de l'apprentissage du breton. « C'est une question de continuité pédagogique, inscrite dans la loi », martèle Cigdem Aktas, adjointe en charge de l'éducation, à la mairie de Sant-Brieg.

L'association ne désespère pas de faire changer d'avis le rectorat pour la rentrée, précisant que « tout est déjà prêt » pour ouvrir la classe. En Bretagne, le collège Jean-Macé n'est pas le seul concerné : deux lycées et cinq collèges ont vu leurs sections bilingues mises en sommeil ou fermées à la rentrée. Div Yezh Breiz rencontrera à ce sujet le recteur, ce mercredi 1^{er} septembre 2021, à Rennes.

Morlaix. Pas de filière bilingue à Tristan-Corbrière : « Du mépris de l'Éducation nationale »

L'établissement situé à Plourin-lès-Morlaix (Finistère) projetait l'ouverture d'une filière bilingue dès la seconde pour la rentrée de 2021-2022. Le rectorat a revu la copie, faute d'inscrit.



Rémy Toulhoat, président de Div Yezh Breizh, Yann Audran, président de Div Yezh Montroulez et Jean-Philippe Talbot, parent d'élèves et de l'association KLT, OUEST-FRANCE

« C'était acté dans la carte des pôles de 2019 », annonce d'emblée Remy Toulhoat, président de Div Yezh Breizh. Le rectorat s'était engagé à ouvrir une filière bilingue au lycée Tristan-Corbrière, à Plourin-lès-Morlaix (Finistère), pour la rentrée 2021. Finalement, elle est revenue en arrière de sa décision, faute d'effectif suffisant. Ce qui a fait bondir l'association et les parents d'élèves. « Il y a eu un problème de communication : si on n'est pas au courant, on ne peut pas s'inscrire. C'est du mépris de l'Éducation nationale pour les parents et pour les enfants de retirer une filière à un mois et demi de la rentrée. »

Pas d'offre dans les lycées publics du pays de Morlaix

Cette filière ne signifiait pas pour autant création d'une classe à part entière. « S'il n'y a pas beaucoup d'effectifs, ça marche quand même : les élèves sont dans leurs classes et suivent simplement des cours en breton », poursuit le président de l'association.

Or, il s'agit du seul lycée public du pays de Morlaix qui aurait pu se doter d'une telle filière. Cela signifie donc les écoliers qui ont suivi un cursus bilingue en maternelle, primaire et collège n'ont rien pour la suite en public. Les offres sont proposées par Diwan à Carhaix ou dans les établissements privés catholiques.

Appel aux élus

« Nous souhaitons que l'Éducation nationale revoise sa position et qu'elle traite équitablement tous ses élèves. Nous interpellons les élus en ce sens. » Une position rejointe par l'Union démocratique bretonne, qui appelle « à une mobilisation de tous les élus du Pays de Morlaix qui, il y a peu, s'engageaient devant leurs électeurs à défendre les langues de Bretagne ».

Enfin, Div Yezh Breizh rappelle qu'une filière bilingue ouvre à l'école Jean-Jaurès, à Morlaix. Mais elle s'inquiète de voir celle des Quatre Vents, à Lanmeur, mise en sommeil pour les 6^{es}. Actuellement, onze écoles primaires en proposent, et quatre collèges dans le pays de Morlaix. « Il faut une continuité si on veut ensuite assurer le parcours au lycée. »

Contact : Judith Castel, 07 55 68 47 06 ou @rouedad@div-yezh.bzh

Penn-ar-Bed

Mobilisation pour la filière bilingue au lycée de Morlaix

« On parle d'enfants qui n'ont pas de solution à la rentrée », lance Remy Toulhoat, président de Div Yezh Breizh. Hier, il s'est exprimé face à une cinquantaine de personnes, massées devant le lycée Tristan-Corbrière de Plourin-lès-Morlaix. Des élus locaux, départementaux et régionaux ainsi que des parents d'élèves, réunis à la suite de la décision récente du rectorat de ne pas créer de filière bilingue à la rentrée dans l'établissement public. La raison ? Manque d'effectif. « C'était pourtant un engagement dans la carte des pôles. L'Éducation nationale ne tient pas parole. » « Nous allons tout faire pour obtenir un rendez-vous auprès du rectorat », a appuyé Christian Troadec, maire de Carhaix et vice-président à la Région. Sans cette filière, les collégiens qui suivaient un cursus bilingue dans le public sont contraints d'abandonner pour la suite, car aucun autre établissement du pays de Morlaix ne le propose.

À Morlaix, plusieurs dizaines de personnes mobilisées en faveur des filières bilingues



Le 31 août, plusieurs dizaines de personnes, mobilisées en faveur des filières bilingues, se sont rassemblées devant le lycée Tristan-Corbrière.

Après la mobilisation du 19 juillet 2021, l'association des parents d'élèves bilingues scolarisés dans le public, Div Yezh Breizh, les syndicats SNES-FSU et SNUipp-FSU29, et l'association Kerne Leon Treger avaient appelé à un nouveau rassemblement devant le lycée Tristan-Corbrière, ce mardi 31 août à 18 h. Plusieurs dizaines de personnes et des élus ont pris part au rassemblement.

Une « décision intolérable »

Ils exigent « l'ouverture de la classe de seconde bilingue breton-français au lycée Tristan-Corbrière, ainsi que celle de la classe de 6^e au collège de Lanmeur », des ouvertures « refusées par le rectorat de l'Académie de Rennes ». Une « décision intolérable » condamnée par les syndicats comme par les parents d'élèves inscrits en filière bilingue depuis la maternelle, que cette « rupture pédagogique contraint à cesser leur apprentissage du et en breton ».

Rentrée sous tension pour la filière publique bilingue

Les représentants des familles du bilingue public (français-breton) étaient plutôt circonspects, mercredi soir devant le rectorat de Rennes. Ils étaient venus pour discuter avec Emmanuel Ethis de la non-continuité pédagogique bilingue dans cinq collèges publics bretons lors de cette rentrée scolaire (Callac, Plouha, Lanmeur, Saint-Brieuc, Ploumeur) et deux lycées (Morlaix et Guingamp). « Le rectorat d'académie nous a vraiment écoutés mais quelles décisions prendra-t-il après cette rencontre ? Nous ne le savons absolument pas. »

« Dans ces établissements, on refuse à des élèves de 6^e ou de seconde de suivre des cours en breton, alors qu'ils en font depuis des années, explique Jean-Christophe Moreau, de l'association des parents d'élèves Div Yezh. Les services du rectorat expliquent que les élèves intéressés sont trop peu nombreux : 4, 5 ou 6 par niveau. C'est ce qui justifie ces mises en sommeil ou ces non-ouvertures de filière bilingue. Nous, on rétorque que la loi Moïac prévoit que l'État permette la continuité pédagogique jusqu'au bac et que, donc, on ne peut pas supprimer

une année comme ça. Qu'en plus, il n'existe pas de seuil qui apprécie s'il n'y a pas assez de monde, c'est à la discrétion du recteur. »

10 000 élèves

En Bretagne, l'enseignement bilingue public du breton concerne, en cette rentrée, près

de 10 000 élèves. « Il n'y a déjà que 34 collèges et six lycées publics qui proposent un enseignement bilingue, conclut Jean-Christophe Moreau. Alors, si cinq collèges et deux lycées n'ouvrent pas ou ferment... C'est un quota très important. Jamais, il n'y a eu autant de litiges. »



Les familles du bilingue public demandent au rectorat de mettre en place la continuité pédagogique dans cinq collèges et deux lycées bretons. Photo Claire Biau

« Des collégiens et lycéens obligés d'arrêter le breton »

Dans sept établissements, l'enseignement bilingue n'est plus assuré à l'entrée en 6^e ou en 2nde, faute d'élèves en nombre suffisant. L'association de parents Div Yezh réclame la continuité pédagogique.

« Des enfants ont fait du breton pendant huit à douze ans, et ça s'arrête pour eux, du jour au lendemain... » Depuis plusieurs semaines déjà, Div Yezh, l'association des parents d'élèves de Bretagne pour l'enseignement du breton à l'école publique, se mobilise pour assurer la continuité pédagogique français-breton dans le secondaire. En juillet, une centaine de personnes s'étaient rassemblées à Morlaix (Finistère) pour dire leur opposition aux « décisions inacceptables » du rectorat pour la rentrée.



La délégation de Div Yezh, hier, à la sortie de sa rencontre avec le recteur d'académie, à Rennes. (Photo: Ouest-France)

Cinq collèges et deux lycées Dans cinq collèges (Callac, Plouha, Lanmeur, Saint-Breuc, Ploermeur) et deux lycées (Morlaix et Guingamp), l'enseignement bilingue n'est plus

pédagogique, à trois ans du bac. Les élèves sont brutalement stoppés dans leur apprentissage, alors qu'ils parlent le breton depuis la maternelle.

Hier, une délégation de Div Yezh a été reçue, à Rennes, par le recteur d'académie, Emmanuel Ethis. À la sortie de la rencontre, le ton était plus apaisé. « Nous avons été écoutés dans un climat serein », reconnaissent Judith Castel, en charge du réseau Div Yezh, et Jean-Christophe Moreau, membre du conseil d'administration et président de l'association à Liffré, en Ille-et-Vilaine. Mais ils attendent des solutions concrètes, « car la rentrée est déjà engagée, des familles sont dans l'attente. » Div Yezh rappelle que 10 000 élèves

sont scolarisés dans la filière bilingue publique en Bretagne, soit 55 % des jeunes qui apprennent le breton. « Un chiffre en constante progression, il y a une vraie dynamique. » 34 collèges sont concernés, ainsi que 6 lycées. Pas suffisamment d'après Div Yezh. « Les collèges bilingues ne correspondent pas toujours aux collèges de secteur, cela pose des problèmes d'horaires et de transports. » L'association rappelle que la loi Molac consacre à l'enseignement public a été promulguée. « L'Éducation nationale est donc dans l'obligation d'assurer la mise en place et la continuité de l'enseignement bilingue, de la maternelle au lycée. »

Olivier BERREZEA

La Roche-Maurice. L'école du Pontois ouvre une 3e classe bilingue



Dans l'équipe pédagogique, Bruno Tanguy, Estelle Colas, Thibault Pape et Klerve Boissard.

À l'école publique du Pontois, l'effectif reste stable : 67 enfants sont entrés en maternelle, soit trois de plus qu'en 2020, tandis que l'école primaire a accueilli 105 enfants, soit cinq de moins.

Dans l'équipe pédagogique, c'est le retour de Bruno Tanguy à la direction de l'école maternelle. Il aura en charge 20 élèves de la classe de moyenne et grande sections. Nathalie Gueret encadrera 21 élèves de très petite, petite et moyenne sections. Barbara Plon aura la classe bilingue de 25 enfants de tous les niveaux maternelle. « Le thème de l'année pour les maternelles sera la mer. Une sortie est prévue à Océanopolis ainsi qu'une sortie pêche à pied », annonce Bruno Tanguy.

Du côté des primaires, Thibault Pape dirigera la classe bilingue de CP et CE1 avec 14 élèves. « J'assurerai aussi le remplacement de Céline Le Guirriec jusqu'à Noël au poste de direction. Estelle Colas assurera, jusqu'en janvier, l'enseignement aux CE2-CM1. » Cette année, priorité à la lutte contre l'échec scolaire. « Un livret de réussite sera installé en cycle 3 pour que chaque élève voit les compétences qu'il a acquises et réalise son parcours », note l'enseignant. Lors de cette rentrée, on pointera aussi l'ouverture de la 3^e classe bilingue-breton avec l'arrivée de Klerve Boissard qui vient compléter l'équipe et qui sera en charge des 14 élèves de CE2, CM1, CM2.

Au niveau communal, « nous souhaitons créer un outil de communication au cœur de tous les lieux de vie scolaire afin d'améliorer le vivre ensemble. Cela permettrait aux adultes de l'école, de l'ALSH, de la cantine d'avoir une cohérence de discours face aux élèves », explique Serge Millet, adjoint aux affaires scolaires. Autre nouveauté, « plus de sport à l'école. Du CE1 au CM2, les enfants auront tennis le mardi, en partenariat avec le club de tennis rochois. L'idée est de développer d'autres partenariats avec des associations rochoises en lien avec les enfants ».

189 élèves à l'école élémentaire Christian-Le Vergé



Annik Le Mat, directrice et Marion Le Goic, l'une des deux nouvelles enseignantes du CM1-CM2 bilingue.

« L'effectif est stable et nos élèves sont répartis en neuf classes, dont deux classes bilingues », résume Annik Le Mat, directrice de l'école élémentaire Christian-Le Vergé.

Les classes bilingues accueillent chacune quatorze élèves. Amélie La Jeune enseigne en CP-CE1-CE2 et la classe de CM1-CM2 a deux nouvelles enseignantes, Marion Le Goic, le lundi et mardi ; Marine Schwab, le jeudi et le vendredi. En classes monolingues, Stéphanie

Buisson est en CP ; Marie Sol-Dourdin, CP-CE1 ; Cécile Chambriant, CE1 ; Nathalie Dossier, CE2-CM1 ; Corinne Gioquel, CE2 ; Anax Le Mat, CM1-CM2, remplacée en décharge de direction, le lundi et le mardi par Nathalie Seme ; Stéphanie Michel, CM2. Trois accompagnantes d'enfants en situation de handicap (AESH) sont également présentes dans l'école dont une nouvelle, Anne Le Moigne.

Tristan-Corbière : le cursus bilingue renaît de ses cendres

« C'est une grande victoire : ça fait quinze ans que la situation n'avait pas évolué dans les lycées bretons. Maintenant, Tristan-Corbière, à Morlaix, est le septième établissement régional à proposer un cursus breton », se réjouit Judith Castel, en charge du réseau Div Yezh Breizh.

Ainsi que l'Éducation nationale avait prévu de ne pas ouvrir le cursus bilingue dans le lycée de Morlaix, faute d'inscrits, la situation vient de changer. « Quatre élèves de seconde

auront trois heures de langue bretonne et auront leurs cours d'histoire-géographie dispensés en breton. »

La mobilisation des parents d'élèves et la rencontre avec le recteur ont donc payé. « L'élément déclencheur a été le fait que des professeurs ont montré leur disponibilité pour faire ces heures. » La continuité du breton dans le public est donc assurée de l'école primaire au lycée dans le pays de Morlaix.

Filière bretonne à Tristan-Corbière : une victoire tardive

L'ouverture de la filière bilingue au lycée Tristan-Corbière de Morlaix, annoncée vendredi, est une victoire pour les syndicats d'enseignants et les associations. Notamment SNE-SFU, SNUipp-FSU 29 et Div Yezh. Ce qui devrait servir « d'exemple pour les luttes futures concernant l'enseignement en langue bretonne », soulignent d'ailleurs les deux syndicats, dans un communiqué.

Cette avancée était cependant initialement actée dans la carte des pôles de 2019. « C'est une décision tardive qui perturbe la rentrée. [...]

Cela ne se produirait pas [...] si le rectorat tenait ses engagements au lieu de faire machine arrière », ou « si le nombre de postes au concours du Capes était augmenté à hauteur des filières en prévisions d'ouverture ».

Enfin, les syndicats rappellent « l'urgence de l'augmentation de postes ouverts aux concours d'enseignement des 1^{er} et 2^e degrés. L'État et la Région doivent augmenter de façon drastique les moyens alloués à l'enseignement en langue bretonne, sans quoi elle sera toujours un peu plus en danger ».

Languidic. Filière bilingue à Brassens : la colère monte

Les parents d'élèves de la filière bilingue de l'école Georges-Brassens de Languidic (Morbihan) s'organisent pour le maintien du troisième poste.



Les parents d'élèves mobilisés.

Après avoir appris la probable suppression d'un poste dans la filière bilingue de l'école Georges-Brassens de Languidic (Morbihan), le jour de la rentrée, les parents s'organisent pour défendre le maintien des trois classes. Ils bénéficient du soutien de l'ensemble des élus de la commune « ainsi que celui du député Paul Molac », soulignent les parents.

Ce samedi 4 septembre 2021, une trentaine de parents étaient présents au forum des associations et ont échangé avec les Languidiciens.

Mobilisation devant l'école

« L'occasion de récolter plus de 300 signatures en une journée. Les Languidiciens(nes) se soucient aussi de cette situation qu'ils ne comprennent pas au regard de la dynamique démographique de la commune. De nombreuses actions sont prévues pour le maintien des trois classes de la filière bilingue. Il s'agit de garantir l'enseignement de qualité que les enfants méritent dans des conditions sanitaires respectueuses des protocoles en vigueur ».

Ce lundi matin, les parents se sont rassemblés en nombre devant l'école en nombre. Sur place, ils ont appris que l'école ne se verrait affecté que deux postes, avec un complément demi-poste, seule concession obtenue vendredi dernier.

« Décision inacceptable »

Cette décision est inacceptable et nous refusons d'en rester là. Nous prévoyons d'autres actions mardi 7 septembre 2021, à Vannes (Morbihan). Pendant ce temps, les élèves sont déboussolés. Les enseignants sont également très inquiets. La réduction à deux classes permanentes met à mal l'attractivité de la filière et dégrade les conditions d'apprentissage des enfants. De plus, une partie des élèves du bilingue devraient changer de classe deux jours par semaine, cela pose question au regard de la situation sanitaire que nous traversons.

Une pétition est en ligne : <https://chng.fr/vpbcGPXmjV>

110 participants au défilé des parents d'élèves, à Languidic

110 personnes ont manifesté, à Languidic, samedi 11 septembre, pour maintenir un demi-poste d'enseignant en filière bilingue (français-breton) à l'école Georges-Brassens.



Le défilé a commencé devant l'école Georges-Brassens, a été ponctué de danses bretonnes, dans les rues du bourg. Les manifestants sont arrivés devant la mairie unissant dans une même ronde les participants au son du bagad.

Le collectif des parents d'élèves de la filière bilingue de l'école Georges-Brassens, de Languidic, l'Amicale lalque, le cercle celtique Rahad Koéd Er Blanoëh (Les Ecuireuls du Blavet, en breton), le bagad de Languidic, Laurent Duval, maire, et des membres du conseil municipal ont défilé dans les rues de la commune, samedi 11 septembre, en matinée. La manifestation, composée d'environ 110 personnes, se voulait festive mais au caractère déterminé pour lutter contre la suppression d'un demi-poste d'enseignant à l'école Georges-Brassens et le maintien des trois classes initialement prévues.

Le soutien des élus

Les manifestants voulaient sensibiliser les Languidiciens à cette suppression qui met en péril la filière bilingue bretonne à Languidic. « Le maire, le conseil municipal et le député Jean-Michel Jacques, nous soutiennent. Nous sommes déterminés à développer nos arguments. Si le demi-poste d'enseignant est maintenu, nous trouverons les élèves », a déclaré fermement Erwan Orges, président de l'association Div Yezh.

Languidic. Soutien à la filière bretonne : la délégation obtient « des avancées intéressantes »

Des parents d'élèves mobilisés en soutien à la filière bretonne de l'école Georges-Brassens de Languidic (Morbihan) ont rencontré, avec le maire, une responsable de la délégation académique des services de l'éducation nationale, ce mardi 14 septembre 2021.



Une centaine de personnes a participé à la mobilisation pour défendre l'enseignement bilingue à l'école Brassens, samedi 11 septembre.

À la rentrée scolaire 2021, l'inspection académique projetait de supprimer un poste en classe bilingue à l'école Georges-Brassens de Languidic (Morbihan).

Cela n'était pas acceptable pour les parents d'élèves qui se sont mobilisés samedi 11 septembre 2021. Après une première semaine d'actions et de sensibilisation, ils ont d'abord obtenu le maintien d'un demi-poste : « Mais ce compromis n'était pas suffisant à nos yeux. Il s'agit de donner à la filière bilingue les moyens nécessaires à son développement. »

Plan d'accompagnement spécifique

Une délégation de parents et Laurent Duval, maire, ont rencontré M^{me} Gontard, adjointe à la DASEN (Direction académique des services de l'éducation nationale), ce mardi 14 septembre 2021.

À lire aussi : Languidic. Filière bilingue à Brassens : la colère monte

« Des échanges nourris ont permis d'avancer sur ce dossier, et les services départementaux de l'éducation nationale s'engagent à mettre en place un plan d'accompagnement spécifique pour la filière bilingue de Languidic, ont expliqué les membres de la délégation. Aussi, M^{me} Gontard s'est engagée, en plus du demi-poste octroyé, à mettre à disposition de la filière bilingue de l'école, l'enseignant remplaçant rattaché à l'école lorsque ce dernier est disponible. »

Une autre réunion est d'ores et déjà fixée en décembre afin de suivre la mise en place du plan d'accompagnement. « Il s'agit d'avancées intéressantes qui vont dans le bon sens, se félicitent les parents d'élèves. Mais nous restons attentifs aux suites données à ce dossier dans les mois à venir ».

Contributions et bienveillance

Après ces deux semaines importantes pour la filière bilingue de l'école, la délégation a tenu à adresser quelques remerciements, notamment « les parents, les enseignants, le bagad et le cercle celtique de Languidic pour leur mobilisation ». Les parents d'élèves mobilisés ont également salué le maire, l'ensemble des élus de Languidic, les députés Paul Molac, Yannick Kerlogod et Jean-Michel Jacques, ainsi que les conseillers régionaux Gael Bitard et Christian Traouezec pour leurs contributions et leur bienveillance à l'égard de notre démarche ».

Faute d'inscriptions, le projet de classe bilingue français-breton est remis à plus tard

Pour cette rentrée scolaire, l'école Per-Jakaz-Heilas avait le projet d'accueillir une classe bilingue français-breton. Seulement, le peu d'effectif intéressé amène à repousser sa création à plus tard.

« L'école accueille 49 élèves, un de plus que l'année dernière », constate Oriane Coeur, nouvelle cheffe d'établissement, qui succède à Marion Le Saux. Elle exerce à l'école depuis deux ans et enseigne aux élèves de CE1 à CM2. Pour son premier poste titulaire, Judith Fournier a en charge les enfants de maternelle et de CP. Manuelle Bucheier est professeur territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem).

« De nombreux projets sont à l'étude, notamment une découverte du monde, un continent par période de



L'équipe pédagogique dans la cour de l'école - de gauche à droite, Oriane Coeur, Elodie Cras, Manuelle Bucheier et Judith Fournier.

« six semaines », souligne la directrice. Les séances de piscine reprennent tous les mardis, à partir du 7 septembre.

École Per-Jakaz-Heilas, 11, route de Pont-Gonan. Les inscriptions sont toujours ouvertes. Contact : 02 98 93 48 65.

Hausse des effectifs au RPI, avec 76 élèves cette année



La directrice, Nathalie Philippe (à gauche), près du maire, Guy Connan, et l'équipe pédagogique, pour cette nouvelle année scolaire.

Cette rentrée scolaire (en RPI avec Runan) voit une hausse de l'effectif à l'école dirigée par Nathalie Philippe.

76 élèves font leur entrée, contre 71 en 2020. Une hausse que l'on constate également pour la classe bilingue.

L'institutrice, Maria Menguy, va encadrer 23 élèves pour les différents niveaux qui vont de la toute petite section maternelle à la classe du cours moyen.

Soit huit niveaux différents pour une seule classe bilingue. Il est d'ailleurs demandé depuis quelques mois un poste supplémentaire.

« À noter le maire, Guy Connan, présent pour cette rentrée des enseignants.

Les 23 enfants des classes des tout-petits à la moyenne section, sont pris en charge par Thomas Brendel, aidé par Gil Hamon (Atsem).

La classe de grande section et CP est dirigée par Céline Brillot pour quatorze élèves.

La classe de CE1 et CE2 comprend seize élèves avec Nathalie Philippe. Les enfants en difficultés sont pris en charge par des agents (Atsem) qui sont Margot Duchêne, Gil Hamon, Marie-Ange Leclerc et Anne Omès. À la cantine, Virgine Graciot est aux fourneaux, pour les 70 nationaux et pour l'entretien des locaux il y a Sabrina Riou et Marie-Christine Dauphin.

Vendredi 10 septembre, rendez-vous au château de la Roche-Jagu (20 h 30) pour la projection du travail des élèves sur les murs du château.

Les élèves vont avoir droit à de l'outil informatique (tablettes, vidéo-projecteur) dans le cadre du Socle numérique de l'État.

Ainsi que la piscine, le cinéma, le médiathèque.

Cours bilingue au RPI et ouverture de classe



Les élus de Pleuzal et de Runan, avec les parents d'élèves et les membres de l'association Komzou, demandant un poste supplémentaire pour la classe bilingue breton et français.

La mobilisation

Depuis 2008, une filière bilingue propose à toutes les familles intéressées, un enseignement en breton et en français, au sein du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des écoles publiques de Pleuzal et de Runan.

Unique dans le secteur

« Une dynamique unique dans le secteur de Pontreux, qui attire les familles des communes de Pleuzal et de Runan, mais aussi des communes alentour. Une vraie opportunité pour un RPI de secteur rural. » Alors qu'en 2019, après la fermeture du demi-poste de Runan il n'y avait plus que 9 élèves en bilingue, « cette année il y a 23 enfants inscrits de la TPS au CM1, soit huit niveaux, pour une seule enseignante.

En février, nous avons sollicité l'inspection pour une ouverture de classe. Nous avons été encouragés à recruter de nouvelles familles, pour obtenir un poste supplémentaire », souligne le collectif de parents et l'association Komzou. Qui insiste « c'est chose faite, il y a huit nouveaux inscrits cette année. Forts de cette belle dynamique, nous avons besoin du soutien de tous les élus et services de l'Éducation nationale, pour pérenniser la filière au RPI. Afin de la renforcer et de garantir aux enfants les meilleures conditions d'accueil possible, nous demandons des moyens supplémentaires, ou une aide pédagogique, dès maintenant.

« Pour une vraie égalité des chances, pour un vrai enseignement bilingue, pour un vrai soutien de l'Éducation nationale aux écoles rurales, pour une vraie prise en compte des besoins des enfants »,

La commission d'ajustement de rentrée se réunit mardi, à Saint-Brieuc et une délégation de parents et d'élus s'y rendra pour faire entendre les besoins de moyens supplémentaires, pour la filière bilingue du RPI, dès maintenant.

Mobilisation pour un poste supplémentaire en classe bilingue



Parents d'élèves, élus et membres de l'association Komzou se mobilisent pour obtenir un poste supplémentaire dans la filière bilingue.

« Depuis 2008, une filière bilingue (breton-français) est proposée au sein du RPI (Pleuzal-Runan). Cette année, il y a 23 enfants inscrits de la TPS au CM1, soit huit niveaux pour une enseignante », indique la présidente de Komzou. « Fort de cette belle dynamique, nous avons besoin du soutien des élus et services de l'Éducation nationale pour pérenniser la filière sur le RPI. Afin de garantir aux enfants les meilleures conditions d'accueil possibles, nous demandons des moyens supplémentaires. » Une délégation de parents et d'élus se rendra mardi à Saint-Brieuc, à la commission d'ajustement.

Classe bilingue : ils ne baissent pas les bras



Les parents d'élèves de la classe bilingue et les élus des deux communes ne baissent pas les bras. Ils vont installer une deuxième classe ce samedi.

La mobilisation

« Nous avons été reçus par la direction académique mardi, après notre demande d'ouverture d'un poste supplémentaire pour notre classe bilingue breton et français. Nous avons bien été reçus. On nous a écoutés, mais on ne nous a pas entendus », regrettent les parents d'élèves de la classe bilingue du regroupement pédagogique Pleuzal-Runan.

À l'école ce samedi

La classe actuelle compte 23 enfants, pour huit niveaux, des tout-petits de 2 ans aux grands de 9 ans, pour une seule maîtresse. « On nous a dit que les tout-petits ne comptaient pas, ce qui fait donc que la classe ne compte, pour la direction, que 20 élèves, tempête Amélie Leroy, pour les parents d'élèves. Voilà comment on fait avec des chiffres quand on ne veut pas entendre. »

RPI Pleuzal-Runan : les parents d'élèves demandent un second poste pour la filière bilingue

Les parents d'élèves de la filière bilingue, breton-français, se mobilisent à nouveau ce samedi 11 septembre, à 11 h, pour installer la salle qui pourra accueillir la classe élémentaire bilingue.

« Parce que tout est prêt sur le RPI, il ne manque plus qu'une ou qu'un enseignant » indique l'une des représentantes des parents qui ajoute : « Depuis le mois de février, nous demandons l'ouverture d'un poste supplémentaire. Aujourd'hui, il y a 23 enfants inscrits en bilingue breton-français sur le RPI, avec une seule maîtresse. Nous ne comprenons pas le refus de la direction académique. »

Une seconde classe bilingue en 2022



Parents, élèves, élus des deux communes dans la seconde classe bilingue attendant des moyens supplémentaires.

La mobilisation

Une dizaine de parents d'élèves se sont présentés devant les locaux de l'inspection académique, à Saint-Brieuc, vendredi. Ils étaient accompagnés d'une dizaine d'enfants scolarisés en filière bilingue à l'école de la commune. « Après quinze jours de mobilisation et pour faire suite au second comité technique spécial départemental, tenu dernièrement, le directeur académique des services de l'Éducation nationale, Philippe Kozak, promet enfin l'ouverture d'un poste d'enseignant bilingue supplémentaire à Pleuzal. Le coup, c'est qu'il est question de la rentrée 2022. C'est bien mais ce n'est pas assez. Cette promesse donnée, répond certes à une problématique future, mais pas au présent », a déclaré le collectif de parents.

« Ils ne souhaitent pas que des mois, ils espèrent des actions. » Si des élèves ratent cette année le passage en classe supérieure, à cause du manque de moyens, ou de budget, c'est toute leur scolarité qui est mise en péril.

« Les parents ont exprimé également un certain regret : la délégation d'enfants de Pleuzal a été renouée à l'entrée. » Ils ont ouvert la faculté d'exprimer avec justesse ce que les grands ont tant de mal à effectuer simplement.

Pour autant, l'association de parents d'élèves reste déterminée et se dit prête à défendre et promouvoir jusqu'au bout, une école publique bilingue de proximité et de qualité, dans leur territoire rural. « Des actions instantanées de plus grande envergure verront le jour jusqu'à l'obtention d'au moins un demi-poste pour cette rentrée 2021 », a annoncé le collectif de parents.

« Depuis le mois de février, nous demandons l'ouverture d'un poste supplémentaire. Aujourd'hui, il y a 23 enfants inscrits en bilingue breton-français sur le RPI, avec une seule maîtresse. Nous ne comprenons pas le refus de la direction académique. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

« Nous demandons de prendre en compte les besoins fondamentaux des enfants, des spécificités de l'enseignement bilingue et la réalité des territoires ruraux. »

Il n'y aura pas davantage de classes à bénéficier de l'initiation au breton

Rémy Quémer

Après des augmentations régulières ces dernières années (de treize interventions d'une heure par semaine en 2017 à 27 interventions d'une heure par semaine en 2020), le nombre de classes bénéficiant du dispositif d'initiation au breton n'augmentera pas dans les écoles de Brest à la rentrée 2021. Une proposition avait été faite à la Ville de passer à 37 classes pour la nouvelle année à venir. Mais elle a été refusée.

Une situation pointée du doigt par Sked, qui intervient dans les écoles pour dispenser ces initiations. « Pour l'année scolaire 2021-2022, la Ville de Brest s'est vue proposer 37 heures hebdomadaires de breton, correspondant aux demandes

des écoles publiques de la ville. Par une réponse d'Émilie Kuchel, adjointe au maire en charge de l'éducation, la Ville refuse dix de ces heures (ce qui correspond à 6 000 €) », indique l'association brestoise dans un communiqué.

« Cette opération a un certain coût »

Émilie Kuchel justifie ce choix en rappelant que « l'augmentation du nombre de classes bénéficiant de l'initiation au breton a été importante ces dernières années ». Cette opération a un certain coût et le budget, lui, est constant. Sous-entendre que la Ville de Brest ne fait rien pour la promotion du breton est faux. Nous avons ouvert récemment deux filières en langue bretonne

dans deux écoles de la ville (Simone-Veil et Quéliverzan), deux autres vont suivre dans le quartier de Saint-Marc et à Lambézellec. Nous travaillons pour ouvrir une filière dans un deuxième collège public, rive droite (actuellement, la filière en langue bretonne n'existe qu'au collège de l'Iroise). Il y a aussi des activités en breton dans les projets d'école. La ville travaille sur l'ouverture de manière globale du breton, pas seulement dans le volet initiation. Il faut aussi rappeler que lorsque la Ville mène une action dans le public, elle reverse une somme à l'enseignement privé. Ouvrir dix classes d'initiation en breton supplémentaires à la rentrée 2021 coûterait bien plus que 6 000 € à la Ville de Brest ».

Plonevez-Porzhe

Conseil municipal : une initiation au breton en maternelle

Langue bretonne

Une nouvelle convention pour l'initiation à la langue bretonne au sein de l'école publique a été proposée à la commune pour la prochaine année scolaire. « Elle concerne dix-neuf élèves des classes maternelles de l'école publique. Depuis 2007, l'école bénéficie des cours d'initiation dispensés par l'association Mer-vent », précise Sylviane Pennaneach, l'adjointe au maire chargée de la vie scolaire.

Le coût de l'enseignement s'élève à 1 800 € et bénéficie de 50 % de subvention par la Région. Le Département et la commune prennent en charge l'autre moitié. Le coût pour la commune s'élève à 608,50 €.

Ouest-France - 15/07/2021

Monterblanc. Une nouvelle enseignante à l'école N-D-de La-Croix



La directrice, Émilie Soubaille (à gauche), accueille la nouvelle enseignante, Rachel Prat

L'équipe enseignante et la directrice Émilie Soubaille accueillent pour la rentrée, une nouvelle enseignante, Rachel Prat en classe bilingue, en provenance de l'école Française-d'Arbois, à Vannes.

L'école dispose désormais de deux classes bilingues, une maternelle et une en CP. L'effectif reste stable avec 240 élèves qui seront répartis en dix classes : PS1-PS2 : Émilie Soubaille (mardi et jeudi) et Corinne Quessel (lundi et vendredi) et Charlotta Le Bigoussat (Assem) ; PS-MS bilingue : Carole La Prielle et Anila Le Cam (Assem) ; MS/MS : Béatrice Thomas, Corinne Quessel (jeudi) et Cathy Ranoux (Assem) ; GS-CP bilingue : Rachel Prat et Anila Le Cam (Assem) ; CP : Annie Fréhel ; CE1 : Véronique Gillet (lundi et mardi) et Fabienne Cabal (jeudi et vendredi) ; CE2-CM1 : Anne Françoise Guguin ; CE2-CM1 : Marie Pierre Chonelle ; CM/CM2 : Catherine Jahier-Loret ; CM2 : Pierre Pichard et Thierry Lanuelle.

Le thème de l'année choisi se portera sur la lumière. Durant l'AM, des antreprises et des bénévoles se sont mobilisés pour refaire du sol au plafond, la salle de sieste des MS ; le bureau du secrétariat ainsi qu'une classe qui recevra la nouvelle section bilingue.

An Erge-Vras Ouest-France - 2/09/2021

À l'école privée, une équipe en partie renouvelée



L'équipe de Saint-Joseph - Sainte-Marie autour de Libériña Marc, la nouvelle directrice

L'école privée de Lestonan accueille 170 élèves dans huit classes, dont une bilingue, celle de Nicolas Fort (CE, CM).

L'équipe est en partie renouvelée. Libériña Marc prend les rênes de l'établissement et trois nouvelles professeures démarrent avec elle : Zornitza Parquar (maternelle et CP bilingue), Hélène Selin (CM1) et Isabelle Frappat (CM2). Les autres professeures, Rozann Bourhis, Annie Bourhis, Françoise Hornilou et Hélène Pérenou, conservent leur classe.

« Notre projet d'année sera l'étude des quatre éléments. On s'intéressera à la terre par l'équitation que

les élèves commencent la semaine prochaine, explique la directrice. Le feu sera l'occasion d'un marché de Noël sur le thème de la lumière. Nous fabriquerons des certificats pour parler de l'air. »

Quant à l'étude de l'eau, des voyages scolaires avec nuitées pour toutes les classes sont déjà réservés. Les grandes sections et les CP partiront au centre nautique de l'île Tudy en mars. Les CM1 et CM2 rejoindront celui de Douarnenez en avril. « Nous avons aussi prévu des classes vertes pour les CP, CE1 et CE2 et les bilingues, en mars, dans les monts d'Arée. »

Fouenant

Ouest-France - 2/09/2021

306 élèves feront leur rentrée à l'école Notre-Dame



L'équipe pédagogique de l'école Notre-Dame devant les panneaux créatifs des élèves qui décorent les murs et donnent un coup de neuf à l'école.

Camille Gilran, cheffe d'établissement à l'école Notre-Dame, annonce une augmentation des effectifs pour la rentrée avec 306 inscrits (290 élèves l'an dernier) : les seront répartis dans douze classes, composées de 25 élèves en moyenne.

L'équipe est stable avec 15 enseignants. Murielle Tréguier accompagnera les élèves en difficulté. Elle partagera son emploi du temps avec six écoles. « Une centaine d'élèves suivra la filière bilingue français-breton. L'anglais sera aussi une priorité. Nous poursuivons les projets habituels : partenariat avec la médiathèque, voile, piscine et un projet

autour des quatre éléments dans le cadre nature et sciences. Nous mettrons également l'accent sur le vivre-ensemble, nécessaire dans le contexte actuel pour maintenir les liens et travailler à prévenir le harcèlement, notamment sur les réseaux sociaux. De nouveaux panneaux décorent les murs extérieurs. Ils ont été réalisés par les élèves inspirés par les contes et la mer. Les panneaux sont financés par l'association des parents d'élèves. »

Toute l'équipe, en prérentrée depuis lundi, a participé mardi à un après-midi cohésion avec un jeu de piste à l'île Tudy avec les architectes.

Surzur

Ouest-France - 7/09/2021

Surzur. Cinq nouveaux professeurs à l'école Saint-André



Véronique La Guillard (à gauche), directrice de l'école Saint-André, avec les cinq nouveaux professeurs : Anne-Claude Clavier, Bastien Clère, Hélène Chauvel, Aude Pibet et Caroline Fuchs.

316 élèves ont effectué leur rentrée à l'école Saint-André, soit un nombre quasi identique à celui de l'année dernière. Ils sont répartis dans douze classes, dont quatre bilingues franco-breton.

Le corps enseignant a évolué, avec l'arrivée de cinq nouveaux professeurs : Anne-Claude Clavier, pour la classe de CE1, Aude Pibet qui partagera son temps avec la directrice pour s'occuper de la classe de maternelle TPS-PS, Bastien Clère qui s'occupera des CE1-CM2 bilingues, Caroline Fuchs, pour la classe bilingue de petite et moyenne sections et Hélène Chauvel qui occupera, à temps partiel, le poste de professeur spécialisé pour aider les enfants en difficulté. Poste qu'elle occupe également à Vannes et dans plusieurs écoles de la France entière.

« Nous avons trois projets, cette année, indique la directrice, Véronique La Guillard, l'apprentissage des langues, en l'occurrence l'anglais dès la maternelle, avec des intervenants anglophones, mais aussi une découverte du breton pour les huit classes monolingues. Le deuxième projet est la réactivation de l'Eco-label. Le troisième concernant la continuité de la construction d'un nouveau bâtiment pour les maternelles. »

Sant-Teve

À Saint-Avé, la filière bretonne collabore



Le 10 septembre, les associations d'élèves de la filière bilingue bretonne et l'association Dihun aux parents et futurs parents de Saint-Avé... Ce fut également l'occasion d'approfondir les liens avec Div Yezh Senteve, l'association des parents d'élèves bilingues de l'école Julie-Daublé, ainsi qu'avec Brezhoneg E Sant-Teve pour toutes les personnes qui souhaiteraient échanger en langue bretonne.

Le Télégramme - 11/09/2021

La filière bilingue catholique veut se faire connaître

Qu'est-ce que Divaskell ?

En parallèle de cette campagne sur l'enseignement du breton, les associations locales de parents d'élèves de l'enseignement catholique ont voulu se fédérer au sein d'une association régionale. Le 14 janvier, Divaskell Breizh est née. Divaskell signifie « deux ailes ».

nous avons remis un chèque à chaque enseignant pour l'achat de jeux extérieurs. Nous avons financé la sortie au Château de la Roche-Jagu du 17 juin et nous avons aussi fait venir un intervenant en musique.

Comment s'articule la filière bilingue à Saint-Léonard ?

Elle s'étend sur les trois cycles, de la maternelle au CM2 et se poursuit au collège Saint-Dominique ainsi qu'au lycée Notre-Dame. Ce dernier est une nouveauté de la rentrée de septembre 2021 car nous aurons un enseignant bilingue sur les cours d'histoire géographique. À Saint-Léonard, 54 enfants sont inscrits dans la filière bilingue.



Carine le Duff, coprésidente avec Marie Trénel, de l'association des parents d'élèves Divaskell Brezhoneg, en compagnie du directeur de l'école Saint-Léonard, Sylvain Bouchet.

Pluguen

La trésorerie de l'association Mervent s'améliore

Pluguffan — À l'issue de l'assemblée générale qui s'est tenue samedi matin, les représentants de Mervent ont dressé le bilan de l'année 2020-2021 et annoncé les projets de l'association.

L'association Mervent, créée en 1994, s'est fixée pour objectif de contribuer au développement et à la pratique de la langue bretonne. Elle tenait son assemblée générale samedi matin 5 juin. Son activité couvre l'enseignement du breton aux adultes (cours loisirs), l'initiation au breton dans les écoles publiques du Finistère, la formation initiale à la langue bretonne (stages de six et trois mois), l'éveil au breton (secteur de la petite enfance) et la formation continue (collectivités locales et entreprises).

En 2020-2021, 11 147 heures d'enseignement ont été dispensées auprès de 3 676 apprenants, dans 115 structures réparties sur l'ensemble de la Cornouaille, du Cap-Sizun à Quimperlé et de Crozon à Carhaix. Le budget annuel est de 811 000 €. L'équipe de Mervent compte 29 salariés, à raison de 19 équivalents temps plein.

D'un point de vue financier, selon Gaby Bizien, trésorier, et Loïc Philippon, coprésident, la situation s'est améliorée en 2020 (+ 59 000 €) alors que les déficits étaient de 12 700 €



Yannig Menguy, directeur ; Bernéz Kore, coprésident ; Loïc Philippon, coprésident et Gaby Bizien, trésorier de l'association Mervent.

pour 2019 et de 52 600 € pour 2018. « Ceci est conjoncturel et exceptionnel : nous avons reçu des subventions normales tandis que nos charges diminuaient, notamment en matière de frais de déplacement (-20 000 €), les cours étant assurés

en distanciel », précise Yannig Menguy, directeur. Point fort de l'année, la mise en place, en collaboration avec le CLPS, centre de formation pour adultes en Bretagne, du CAP petite enfance et langue bretonne (1 200 heures de for-

mation) de septembre 2020 à mai 2021. « Notre partenariat avec le National Center for Learning Welsh, au pays de Galles, a abouti à la création d'une version français/breton de cinq heures d'initiation au breton en ligne qui devrait être effective à la fin de l'année 2021 », se félicite Yannig Menguy.

Pas juste « une dimension patrimoniale » Pour les représentants de Mervent, la loi Mosaic adoptée par l'Assemblée nationale comporte quelques avancées telle l'initiation au breton à l'école. « Nous souhaitons que la généralisation de l'enseignement du breton se concrétise dans toutes les écoles publiques et privées par des cours d'une heure de breton en C2E, CM1 et CM2 du département, à titre expérimental dans un premier temps, avant d'être étendu à toute la Bretagne, dans un second temps, ajoute le directeur. Nous refusons que les langues dites régionales soient réduites à une dimension patrimoniale. »

Kemper

Devenir brittophone en quatre ans avec Mervent

« Nous avons créé ce cursus pour les personnes débutantes ou ayant quelques notions de breton qui souhaitent progresser plus rapidement qu'avec la formule classique de cours du soir d'une heure et demie par semaine et qui ne peuvent se libérer six mois pour suivre une formation longue », explique Yannig Menguy, le directeur de l'association. La formule permet de devenir brittophone en quatre ans et de passer en fin du cursus le DCL (diplôme de compétence en langue), diplôme reconnu par l'État. « Ces quatre

années de formation comportent des cours hebdomadaires de trois heures, de septembre à juin ; cinq stages les samedis répartis sur l'année scolaire ; et un semestre de stage de 35 heures dans l'année. Les compétences acquises permettent de participer activement à une conversation, de comprendre des conférences et d'écrire des textes clairs et détaillés. Le futur brittophone s'engage en début de formation à suivre, au minimum, les deux premières années du cursus. Des prises en charge dans le

cadre de la formation professionnelle sont possibles : CPF (compte personnel de formation), Pôle emploi, etc. Les cours se dérouleront à l'école Diwan de Penhar, rue de Vandée, de 19 h à 22 h, le lundi, pour la deuxième année ; de 19 h à 22 h, le mardi, pour les débutants. Renseignements et inscriptions au bureau de Mervent par mail à l'adresse : melestraduzh@mervent.bzh ou au 02 98 87 72 41. Tarif : sans prise en charge, 64 € par mois sur 24 mois.

Gwengamp

Guingamp. La section bilingue de Notre-Dame en sortie dans le Finistère

Durant deux jours, les 55 élèves de la section bilingue breton du lycée Notre-Dame de Guingamp (Côtes-d'Armor) ont participé à une sortie pédagogique dans le Finistère. Au menu : découverte de Brest, de la presqu'île de Crozon ou encore de la pointe Saint-Mathieu.



Les 55 élèves de la filière bilingue, de la 6^e à la terminale du lycée Notre-Dame de Guingamp (Côtes-d'Armor), ont participé à une sortie pédagogique, lundi 27 et mardi 28 septembre 2021, dans le Finistère. Ils ont notamment eu l'occasion de découvrir la presqu'île de Crozon, la ville de Brest ou encore la pointe Saint-Mathieu.

Répondant aux objectifs des programmes scolaires des différents niveaux et dans une démarche de découverte du patrimoine régional, les activités et les visites se sont déroulées en breton et en français. Les 6^e et 5^e se sont ainsi rendus au Musée vivant des vieux métiers et jeux bretons à Argol, au Conservatoire botanique national de Brest, phare et musée de la pointe Saint-Mathieu.

« Créer du lien »

Les élèves de la 4^e à la terminale ont visité le Musée de l'école rurale en Bretagne de Trégarvan, celui des Beaux-Arts de Brest (la Bretagne vue par les peintres) et le Musée des mémoires 1939-1945 de Plouguenvel. Enfin, tous les élèves ont visité le musée de l'abbaye de Landévennec. « Ce projet avait aussi pour finalité de créer du lien entre les élèves par la pratique de la langue bretonne, avec notamment l'intégration des élèves de 6^e à la filière bilingue », précise l'établissement.

Pluguen

Les cours de breton reprennent

● À Pluguffan, c'est l'heure de la reprise des cours de breton proposés par Brezhoneg e Pluguen, en partenariat avec Mervent. Les cours sont axés sur la maîtrise orale de la langue bretonne. La méthode retenue permet aux apprenants de s'exprimer très rapidement dans la langue et de communiquer sur les choses du quotidien le plus rapidement possible. Les cours seront dispensés par un enseignant professionnel, à la Mal-

son des associations du Pouldu. Deux niveaux sont proposés, celui réservé aux débutants à lieu le mardi de 18 h 30 à 20 h, celui réservé aux élèves de deuxième année le mercredi de 20 h à 21 h 30, à compter du 14 septembre.

Pratique Passé scolaire obligatoire. (Trente cours dans l'année hors vacances scolaires). Inscriptions au 06 69 62 70 76. Adhésion à l'association 10 €



La nouvelle présidente de l'association, Sophie Pouchet, accompagnée des membres du bureau, à présenter le calendrier des cours de breton proposés ainsi que le nouveau logo de l'association.

Breton : cinq cours du soir sont proposés

Dès demain on pourra s'initier à la langue bretonne à Pont-Croix, Plomodiern, Lozonan et à Douarnenez.



Raymond Le Bot, référent du bagad de Plomodiern, Aurora Chevalier la nouvelle responsable culturelle de la MJC centre social et Yannig Menguy le directeur de Mervent.

« L'association Mervent a été fondée en 1994, depuis elle intervient comme prestataire de service pour fournir des enseignants professionnels afin d'assurer des cours tout le long de l'année » raconte Yannig Menguy son directeur. L'association dispense ainsi chaque année des cours du soir dans le pays de Douarnenez-Cap Sizun, le Porzay et Lozonan, en collaboration avec des structures locales. Ainsi à Pont-Croix c'est la nouvelle association Emglev Bro ar C'hab qui assure l'organisation des cours, à Plomodiern c'est à nouveau le Bagad Eostiged ar Menez, Ti ar Sonj à Lozonan.

Les cours loirs de breton sont destinés aux adultes. Trente rendez-vous dans l'année sont organisés de septembre à juin, hors vacances scolaires. Deux formules sont proposées sur le territoire : un traditionnel cours d'une heure trente à Pont-Croix, Plomodiern et Lozonan et une formule spécifique semi-intensive de trois heures de cours à la MJC-Centre social de Douarnenez. Trois cours débutants, niveau 1, et cinq cours de niveau supérieurs sont proposés dont un atelier de conversation à Plomodiern et Douarnenez. « Au bout d'un an on peut déjà commencer à

comprendre le breton le but est d'obtenir des notions de la vie quotidienne » rassure Yannig Menguy. « Nous sommes ravis que cela puisse reprendre » souligne Aurora Chevalier la nouvelle responsable socio-culturelle de la MJC - Centre social qui remplace Gabelle Audouard, depuis le 18 août dernier.

Le programme

Niveau 1 débutants : Pont-Croix, mercredi, 18 h 30-20 h, à l'Espace culturel. Contact : Didier Loas : 06 74 64 78 69 ou Dominique Evénat : 06 78 70 37 73. Douarnenez : Maison des jeunes, mardi, 19 h 22 h. Contact : 02 98 92 01 07. Lozonan, Ti ar Sonj, jeudi, 19 h 15-20 h 30. Contact : Mériannick Archant 02 98 92 10 07. **Niveau 2** : Pont-Croix, mercredi, 20 h 21 h 15. **Niveau 4** : Pont-Croix le jeudi, 19 h 20 h 30. **Niveau 5** : Plomodiern le lundi, 20 h 21 h 30 à la salle Mignon, route de Plonévez-Porzay. Renseignements et pré-inscriptions auprès de Raymond Le Bot : 06 68 82 65 31. **Atelier de conversation** : Plomodiern, salle Jean-Mignon, le lundi, 18 h 30-20 h. MJC Douarnenez, le mercredi, 19 h 20 h 30. Renseignements et inscriptions : 02 98 87 74 1.

Fin des cours pour 14 stagiaires de Stumdi, à Landerneau

Au centre Stumdi de Landerneau, le breton est désormais maîtrisé par les 14 stagiaires qui ont suivi la formation complémentaire de trois mois.



Lara Le Jeune, chargée de communication, et Breg Le Menn, formateur, avec neuf des 14 stagiaires qui ont suivi trois mois de formation pour bretonnants. (Le Télégramme/Antoine Calvez)

Mercredi 23 juin, Breg Le Menn a dit « kenavo » aux 14 stagiaires auxquels il venait de dispenser une formation complémentaire de trois mois en breton, au centre Stumdi de Landerneau. Ces sessions, qui ont débuté en avril, ont permis aux bretonnants d'approfondir leur niveau de langue. Certains avaient auparavant participé à la session de six mois pour débutant, de septembre à mars, et ont rejoint cette formation pour continuer à améliorer leur niveau.

Une formation efficace

Rebecca et Ariane, stagiaires depuis septembre, décrivent neuf mois intenses mais efficaces. Elles n'avaient, toutes les deux, aucune notion de breton et le parlent désormais quasi couramment. Rebecca, qui a déjà appris sept langues, affirme que c'est « la meilleure méthode d'apprentissage » qu'elle a suivie. Cela a porté ses fruits car, à la rentrée, elle deviendra professeure de breton.

Antoine Calvez

PONT-CROIX ● Reprise des cours de breton

Emglev ar C'hab et Mervent proposent des cours de breton pour adultes. Les inscriptions pour les cours de breton adultes et débutants se feront le mercredi 15 septembre à 18 h 30 salle 3 de l'espace culturel Louis Bolloré. Pour les élèves du niveau 2, la reprise se fera le même jour à 20 h. La rentrée du cours niveau 4 aura, quant à elle, lieu le jeudi 16 à 19 h au même endroit.

Renseignements au 06 78 70 37 73

Métiers de l'enseignement: Kelenn forme en breton

Kelenn ouvre une nouvelle session de formation en breton pour les métiers de l'enseignement, Diwan, public ou privé, de septembre 2021 à mai 2022. Malgré le contexte sanitaire, 50 % des stagiaires de cette année ont trouvé un emploi.



De gauche à droite, Delphine Le Marc, secrétaire comptable de Kelenn, Yann-Fulup Dupuy, formateur principal en langue bretonne, Karine, Aela et Pauline, stagiaires cette année. (Le Télégramme/Catherine Merrez)

« La formation longue en langue bretonne proposée par Kelenn, à Quimper, s'adresse aux personnes qui veulent travailler dans les métiers de l'enseignement, donc la plupart des enseignants, mais pas que. Il y a aussi les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH, ex-AVS), les conseillers d'éducation et conseillers principaux d'éducation (CPE) ou les aides maternelles. Pauline, Karine et Aela, stagiaires cette année, témoignent de leur parcours suite à cette formation.

Pauline, Karine et Aela

Pauline avait déjà une licence d'espagnol quand elle s'est inscrite à Kelenn, en septembre 2020. Recrutée par Diwan, elle sera professeure des écoles après un master en deux ans, avec une formation en alternance. Karine, elle, maman de trois enfants scolarisés à Diwan, a signé un contrat de trois ans comme AESH, au collège Diwan, tandis qu'Aela se prépare à devenir conseillère principale d'éducation. Elle était titulaire d'un master encadre-

ment éducatif avant de faire sa formation en breton et a obtenu un poste de remplacement comme conseillère d'éducation au collège Diwan. « Le statut de CPE n'étant pas reconnu dans le privé, malgré son souhait de travailler en école bilingue, elle n'a pas pu obtenir l'aide financière de la Région pour le financement de sa formation », regrette Delphine Le Marc, secrétaire comptable de Kelenn.

Neuf mois pour apprendre le breton

La session qui démarre en septembre jusqu'à fin mai 2022, s'adresse plutôt aux débutants. « Pendant les quatre premiers mois, on ne fait que du breton », détaille Yann-Fulup Dupuy, professeur principal de Kelenn. Les autres modules démarrent après la mi-janvier, avec des enseignants qui viennent parler de différentes matières scolaires, en breton. Le troisième volet concerne les stages, chez Diwan, dans le primaire ou le secondaire, ou dans

toute autre école bilingue, publique ou privée. À l'issue de la formation, on délivre un diplôme de compétence linguistique reconnu par l'académie.

Frais de formation et aides

Le coût de la formation varie suivant la situation des stagiaires. Pour un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi et bénéficiant de la prise en charge des frais pédagogiques par la Région, le total sera de 250 €. Un stagiaire finançant sa formation à ses propres frais peut bénéficier d'une aide de la Région allant de 2 500 € à 3 000 €, avec un reste à charge de 1 000 €. Les dossiers d'aide sont adressés à l'Office de la langue bretonne, via Kelenn.

Pratique
Formation « Maîtriser le breton comme langue d'enseignement » du 9 septembre 2021 au 25 mai 2022, à Kelenn Quimper, 3, rue de Vendée. Inscriptions tout l'été. Contacts : tél. 02 98 95 55 59, kelenn@kelenn.bzh ; www.kelenn.bzh.

Un stage de breton ouvert aux débutants

Carhaix — De lundi à vendredi, l'association Ar Falz revient, après un arrêt dû au Covid-19, pour un 42^e stage de breton au centre d'hébergement de Kerampuilh du lycée Diwan.

Ateliers d'écriture, de musique, de danse ou encore pièce de théâtre, le 42^e stage de breton a débuté lundi au centre d'hébergement de Kerampuilh du lycée Diwan. Jusqu'à vendredi, débutants et confirmés s'exerceront à la pratique de la langue bretonne sous toutes ses formes.

Après une année blanche, l'association a choisi de réduire le jauge de participants en raison du contexte sanitaire. Cette année, une trentaine de stagiaires de 25 à 30 ans. « La plupart ont des origines bretonnes », pointe Sandrine Rannou, secrétaire du stage.

« C'est passionnant, cela me donne envie de devenir bretonnant à mon tour », confie Corentin, l'un des stagiaires lors du premier jour de stage. Le jeune homme de 28 ans vient pour la première fois. Il a eu un déclic l'année dernière : « Je me suis rendu compte que la langue bretonne disparaissait, et que les jeunes générations ont un rôle à jouer. On a besoin d'un retour à la langue si l'on veut garder le breton en vie ». Corentin vient d'une famille en partie bretonne et a des notions très basiques. Je viens découvrir, rencontrer des bre-



Les stagiaires de la 42^e édition du stage Ar Falz découvrent ou se perfectionnent dans la langue bretonne.

tonnants. « Tous les ateliers m'intéressent et notamment les ateliers de danse et de chant, ça a l'air rigolo ». Géographe, ancien enseignant-chercheur et auteur du livre *Défils*

pour la Bretagne, Yves Lebahy vient aussi pour la première fois. « Je retourne à l'école, plaisante-t-il en ajoutant, l'idée c'est d'avoir quelques rudiments de la langue. »

« Je n'ai pas eu le privilège d'être élevé en breton. Je reste persuadé que la défense de la langue resta un élément de notre identité », précise-t-il.

Alors que de nombreux nouveaux sont arrivés cette année, des habitués à l'image de Martine sont également présents. Venus pour se perfectionner, Martine a déjà participé à une dizaine de stages. Son attrait pour le breton ? « Un coup de foudre pour la langue, la musique, le paysage, la géographie, l'histoire. Toute la culture bretonne », explique-t-elle. Martine a « rencontré la langue bretonne » dans un festival Festnoz à Angers lorsqu'elle avait une vingtaine d'années. Elle a alors commencé à apprendre la langue et la danse. Elle n'hésite pas à transmettre sa passion à sa famille. « J'essaie de parler en breton à mes petits-enfants. J'ai appris une danse à ma petite-fille. »

Dès le premier jour, les stagiaires sont tentés « dans le vif du sujet, sur les bases de la langue, sur sa mutation », explique Corentin.

Des stages ou des formations intensives pour apprendre le breton

● À Ti an Holl, du 16 au 20 août, la Scop Roudour proposait un stage d'initiation à la langue bretonne. Originaires de toute la Bretagne et plus loin encore, 19 stagiaires y ont participé, répartis sur trois niveaux : débutant, intermédiaire et confirmé. Les trois formateurs, Gwennan Stervinou, Monna Roudaut et Julian Gentil leur ont proposé un programme s'articulant autour de trois axes principaux, à savoir : la compréhension, l'expression orale et l'expression écrite.

Des formations variées

Durant la semaine, les participants ont également eu l'occasion de discuter avec trois bretonnants. Fulup Saouzet est venu leur montrer comment tresser des paniers et casiers en osier. Hervé Lautrou leur a fait découvrir la vallée du Douiron et

Alan Tudoret leur a proposé trois contes pour clore leur semaine de stage. La Scop Roudour propose des formations intensives de neuf mois à la langue bretonne à Morlaix et Lan-

non, début le 13 septembre.

Pratique
Contact : degemer@roudour.bzh
site : www.roudour.bzh



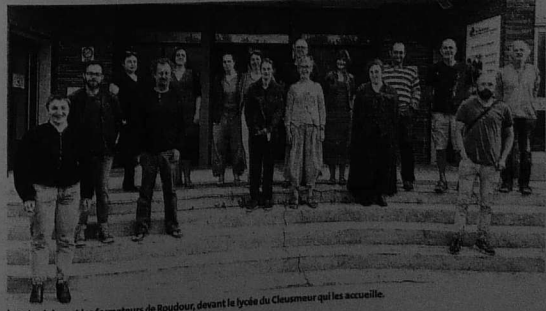
Les locaux de Ti an Holl ont accueilli le stage de langue bretonne organisé par la Scop Roudour, auquel ont pris part 19 stagiaires.

Une semaine de breton pour treize stagiaires

● Depuis lundi, treize stagiaires suivent une formation en breton d'une semaine avec la Scop Roudour. « Nous avons des stagiaires débutants et d'autres qui parlent déjà breton », explique Manon Deniau. Trois formateurs les encadrent : Julian Gentil, Gaëlle Maudire et

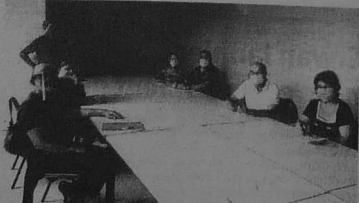
André Seznég. En plus de ce stage d'été, Roudour propose une formation de six ou neuf mois à partir du 13 septembre. « Il reste des places. Cela s'adresse à des personnes avec un projet professionnel en lien avec le breton ». Lors de la première promotion à Les-

neven, effectuée l'an dernier, des stagiaires en reconversion professionnelle ou des enseignantes voulant intégrer des classes bilingues ont suivi ces mois intensifs d'apprentissage du breton. Renseignements : tél. 02 98 99 75 81 ou 06 37 99 08 64.



Les stagiaires et les formateurs de Roudour, devant le lycée du Clusmeur qui les accueille.

Cours de breton tous les mercredis



Au fond de la salle, Gildas Moal a animé un cours en breton afin de motiver toute personne intéressée à s'inscrire à la rentrée de septembre.

● À l'initiative de l'animateur Gildas Moal du Centre culturel breton Saint-Guérol de Trévou-Tréguignec (Kreizenn Sevenadurel Sant Wenole), une pré-rentrée des cours de breton a été proposée à Trévou-Tréguignec. Elle a lieu tous les mercredis, à partir de 18 h 30, à la

petite salle des associations. Ce mercredi, ils étaient six élèves, débutants et confirmés, à suivre le cours. « Il s'agit de démailler sur de la conversation orale simple et de motiver les gens à s'inscrire à la rentrée de septembre », précise l'animateur.

Langoned. Des stagiaires en formation bretonnante se sont réunis, vendredi

Les stagiaires des centres de formation de Carhaix et Hennebont se sont retrouvés à Langonnet (Morbihan), vendredi 25 juin 2021. L'occasion de discuter autour de la langue bretonne, et d'évoquer, aussi, certaines possibilités professionnelles pour les bretonnants.



Les stagiaires des centres de formation de Carhaix et Hennebont se sont retrouvés à Langonnet (Morbihan). | OUEST-FRANCE

Les stagiaires des centres de formation de Carhaix et Hennebont se sont retrouvés à Langonnet (Morbihan), vendredi 25 juin. Après avoir passé plusieurs mois avec Roudour (centre de formation en langue bretonnante), ces adultes ont acquis une expérience leur permettant de s'en sortir avec différents interlocuteurs (locuteur local / travailler en breton / média / écoles / etc.). Ils sont désormais bretonnants.

« Faire des ponts quant à la langue »

« Nous trouvons intéressant de se retrouver sur les bords de l'Elzé (frontière Kerne et Bro Gwened). Nous avons été reçus par Joëlle Poulichet, qui nous a parlé de Langoned de ce qui s'y fait (partir Ya de Brezhoneg / politique linguistique...). Nous avons piqué-niqué avec Dom Duff qui nous a parlé de son parcours (et qui a poussé la chanson). Puis, le groupe est allé à la rencontre d'Alvina Le Bourhis où les échanges ont été très intéressants, aussi. Cette journée était l'occasion de faire des ponts quant à la langue, de discuter de possibilités professionnelles et de montrer, par l'exemple, que bien des choses sont possibles », résume Alexis Hé, formateur.

Peut-être que certains reviendront bientôt pour la GBB, Gouet Broadel Ar Brezhoneg, Fête de la langue bretonne, les 2 et 3 juillet prochain.

Kemper

Ouest-France - 6/07/2021

Après six mois de stage de breton avec Roudour



Laura de Châteauneuf, Gwenaelle d'Ergué-Gabéric, Agathe de Ploudour-Lanvern et Nicolas de Carhaix, stagiaires. Manon, chargée de communication. Andrew et Jérôme, formateurs à Roudour.

Roudour est une association qui propose des stages d'une semaine ou de deux semaines de stage, par semaine durant la période. En effet ce sont des mises en situation et des jeux de rôles qui sont la marque de fabrique de Roudour.

« Heureusement, nous avons eu deux semaines de stage », ajoute Laura. Et nous avons été aidés par nos parrains. « Les parrains sont des bretonnants, amis, membres de la famille ou bénévoles proposés aux stagiaires par Roudour avec qui les élèves pouvaient parler breton tout au long du stage. Chacun a la certitude que connaître cette langue leur ouvrira des portes.

Les formateurs constatent quand même une perte de résultat par rapport aux autres années à cause de

Ambrog, une formation au breton adaptée à tous

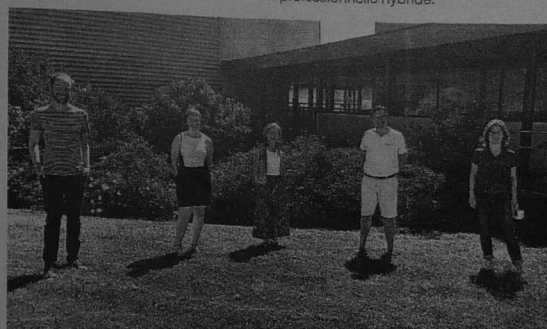
La Fédération de la langue bretonne du Centre Bretagne s'est associée avec Roudour, centre d'enseignement de breton. Le but : développer une offre de formation professionnelle hybride.

La Scop Roudour est réputée pour sa méthode d'enseignement innovante basée sur l'apprentissage accéléré. En partenariat avec la Fédération de la langue bretonne du Centre-Bretagne, Raok (Brezhoneg e Kreiz-Breizh Raok), elle propose deux formations professionnelles pour les débutants dans le Centre Bretagne grâce à une formule hybride innovante.

« C'est la première fois que nous proposons ce type de formations sur le territoire. Cette formule hybride mélange à la fois de l'apprentissage en distanciel sur notre plateforme Ambrog et en présentiel à raison d'un rendez-vous mensuel de trois heures en Centre-Bretagne pour favoriser l'aisance orale. Cette formation est destinée aux débutants et faux débutants. Les inscriptions sont ouvertes et les deux cycles au programme débutent le 20 septembre », explique Manon Deniau, responsable de communication de Roudour. Elle se tiendra alternativement sur quatre communes de communes : Châteauneuf-du-Faou, Gourin, Carhaix et Huelgoat.

Un dispositif en place depuis 2019

Ce dispositif est déjà en place sur Quimper depuis 2019 : « avec ces premières sessions, les retours sont très positifs. Des groupes ont suivi des enseignements de niveau A1 et B1 avec des participants venant de Brest, Vannes, Nantes. Ces formations ont obtenu une récompense lors des Prizioù 2 020 », souligne Cédric Laur, gérant de Roudour.



Padrig Ferro, Cédric Laur, Manon Deniau de Roudour; Isabelle Guéguen adjointe chargée à la culture; Cédric Laur de Roudour; Gwenaelle Salas, membre de l'association des parents d'élèves de l'école bilingue Paul Sérusier Div Yezh Kastell Nevez ar Faou. | PHOTO: OUEST-FRANCE

« Le Kreiz Breiz est un territoire très vaste à couvrir et où il n'existe que très peu d'offres. Notre formule hybride permet de travailler en autonomie et de s'adapter à l'emploi du temps de tout le monde. Des groupes seront constitués avec dix personnes maximum. Elle peut être financée avec le Compte Personnel de Formation (CPF) », précise Padrig Ferro chargé de développement de Raok. Deux niveaux de formation sont proposés. Le niveau A1, six mois

à 170 €, est destiné aux personnes qui n'ont aucune connaissance de la langue.

Parler couramment breton

« Au bout de cette formation, les participants seront capables de comprendre le vocabulaire de base. Le niveau A2, sur une période de 10 mois à 450 €, concerne les personnes qui disposent du niveau A1. Elles seront capables d'accueillir quelqu'un, de lui demander des

nouvelles, de réagir à sa réponse et de mener un échange court ». L'un des objectifs est de pouvoir donner accès au plus grand nombre à la formation au breton avec un suivi individuel et un apprentissage adapté à chaque emploi du temps.

Informations : 02 98 99 75 81 / degemer@roudour.bzh ; www.roudour.bzh

Kreiz-Breizh

Le kreiz Breizh, terre d'accueil des formations au breton de Roudour

Cette formule hybride innovante nous avons ciblé le kreiz Breizh, secteur où il existe très peu d'offres, un vaste territoire comprenant Châteauneuf et la commune de Carhaix et Poher communauté, Gourin et Roi Morvan communauté ainsi que Huelgoat. « Moins d'années communautaires qui concerne tout habitant du Centre Bretagne », explique Padrig Ferro, chargé de développement au sein de Roudour. « Le constat, il est compliqué pour les participants de se libérer chaque semaine. Le contexte sanitaire a aussi forcé les choses, la direction de l'apprentissage en ligne », ajoute la responsable de communication Manon Deniau.

« Une première sur le territoire Breizh en place en septembre 2019, la plateforme

d'apprentissage en ligne Ambrog va avoir un rôle prépondérant dans cette nouvelle formule de formations professionnelles au breton pour débutants proposée par le centre de formation à la langue bretonne en partenariat avec la Fédération Raok. « C'est une première sur le territoire : une formation avec peu de présentiel, à raison d'un rendez-vous mensuel de trois heures, couplée à de l'apprentissage en distanciel », indique Padrig Ferro. À Quimper, le dispositif est déjà expérimenté sur un groupe de six stagiaires niveau B2, avec cours à distance, comme en commun via vidéo. « Les retours sont positifs avec, parmi les participants, des personnes venant de Brest, Vannes et même de Nantes », précise le gérant de Roudour, Cédric Laur.

« Le suivi individuel est organisé par des formateurs et formatrices professionnelles avec un apprentissage adapté à l'emploi du temps du participant et des rencontres mensuelles copart et des rencontres mensuelles copart et des rencontres mensuelles copart, à retrouver sur la plateforme, sont animés chaque semaine par le formateur », complète Manon Deniau.

« Comment ça marche ? Deux niveaux de formation sont au programme, prêts à être lancés le



De gauche à droite : Padrig Ferro, Manon Deniau, Gwenaelle Salas (représentant Div Yezh Kastell Nevez, association des parents des élèves bilingues de l'école Paul-Sérusier), Cédric Laur.

PRATIQUE
Contact : 02 98 99 75 81 ou degemer@roudour.bzh ; www.roudour.bzh

Gourin. Une nouvelle formation de breton en Centre-Bretagne

Padrig Feroc, chargé de développement à Raok, et Manon Deniau, chargée de communication à Roudour, ont présenté une nouvelle formation de breton proposée en Kreiz Breizh, mercredi 8 septembre 2021, dans l'une des communes du Centre-Bretagne : Gourin (Morbihan) ; Mellionnec (Côtes-d'Armor) ; Huelgoat, Chateaufort-du-Faou et Carhaix (Finistère).



Padrig Feroc, chargé de développement à Raok, et Manon Deniau, chargée de communication à Roudour, ont présenté la nouvelle formation en breton.

Roudour, centre de formation à la langue bretonne, propose en partenariat avec Raok, la Fédération de la langue bretonne en Centre-Bretagne, deux formations professionnelles de niveau A1 et A2, en Centre-Bretagne. La formule est effective depuis septembre 2019, à Hennebont (Morbihan), Quimper et Lesnevén (Finistère), sur la plate-forme d'apprentissage Ambroug, en distanciel. Pour la première fois, cette formation est proposée dans le territoire des communautés de communes de Roi Morvan, du Kreiz Breizh, du Poher, de Haute Cornouaille et des Monts d'Arrie.

Le fonctionnement

Chaque semaine, le formateur de Roudour envoie par courriel un programme aux stagiaires : textes, enregistrements, exercices écrits ou oraux à réaliser. Toutes les activités s'effectuent directement sur la plate-forme Ambroug (www.ambroug.bzh), avec un suivi de la progression. Cela permet de gérer son emploi du temps et de progresser à son rythme en autonomie.

Les rencontres mensuelles

Le groupe, d'une dizaine de personnes maximum, se rencontre, une fois par mois, durant trois heures, alternativement en présentiel dans l'une des communes du Centre-Bretagne (Gourin (Morbihan) ; Mellionnec (Côtes-d'Armor) ; Huelgoat, Chateaufort-du-Faou et Carhaix (Finistère)). Ces rencontres mensuelles permettent de favoriser rapidement la compréhension et l'aisance orale, auprès du formateur.

À quoi correspondent les niveaux ?

Le niveau A1 correspond au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il est destiné aux personnes qui n'ont aucune connaissance de la langue. En six mois, durant 50 heures, le stagiaire sera capable de comprendre le vocabulaire de base et de se présenter.

Le niveau A2 concerne les personnes titulaires du A1, après une année de cours du soir, une semaine de stage ou autre. En dix mois, elles atteindront le niveau A2 qui permettra un échange court avec une personne.

Les modalités d'inscription

La formation débute le 20 septembre pour les deux niveaux. L'inscription et le paiement s'effectuent sur le site de Roudour (www.roudour.bzh) : onglet Formations, Blocs, Ambroug en hybride, Bloc 1 ou 2 suivant la formation souhaitée.

Le tarif individuel A1 est de 170 € et de 450 € pour le A2. Une réunion de présentation se tiendra mercredi 15 septembre, à 18 h, à Ti ar Vro, 6 place des Droits-de-l'Homme, à Carhaix (Finistère).

Contact : tél. 02 98 99 75 81 ; mail degemer@roudour.bzh.

Erdeven. Les Sept Saints visités en breton



Marcel Le Manzo, au premier plan à droite (avec le puits sur les épaules), accueillait ce mercredi matin les stagiaires de la coopérative La Roudour d'Hennebont.

L'association des conversations en breton d'Erdeven a fait visiter, ce mercredi matin, la chapelle et la fontaine des Sept Saints aux stagiaires de la coopérative La Roudour d'Hennebont.

« Ils sont en formation à Etel et circulent à vélo pour visiter et approfondir leur connaissance du breton, explique Simon Kerzharo, président des Conversations en breton. On leur a raconté la légende des Sept Saints et, avec Marcel Le Manzo du Manegeur, on leur a fait la visite... En breton ! »

Les stagiaires viennent de toute la Bretagne pour se perfectionner. Les conversations en breton reprendront en octobre : « Samedi 2 octobre, nous accueillons Maïwenn Raynaudon, journaliste à la revue Bretons pour une conférence sur les modes de vie des Bretons autrefois », indique le président.

Et le 23 octobre, une conversation en breton est prévue. « C'est une conversation à destination de tous : débutants comme confirmés. On peut juste écouter mais si on veut parler, c'est forcément en breton... Et si ce n'est pas parfait : on n'est pas là pour juger mais pour s'entraîner ! » La rencontre aura lieu à 15 h à la nouvelle salle associative Les Rouzes, gratuit, sans inscription.

Contact : konzamb-brezhoneg@orange.fr ou 06 76 13 34 71

Mestrez-skol nevez-flamm

Tostaat a ra an distro-skol. Diane Seconda zo o prientiñ he labour hardizh. Mestrez-skol eo deuet da vezañ a-drugarez d'ur stummadur e Stumdi.

Desket o deus ar brezhoneg e-korf 6 miz

Anna Quérel

« Hluzer eo an amzer e Karnag, e-lec'h m'emañ Diane Seconda o chom. Anafañ a ra ar vaouez yaouank, goude ur bloavezh-skol evel bonnet... »

« Tr gwir-choez » « Dont da Vreizh zo bet ur gwir choaz », a gont Diane. Goude un toullad bloavezhioù o labourat e Ministrerezh an Diabarzh e Pariz, o deus Diane hag he gwear-divezhet dont d'en em staliañ e breizh pevar bloaz zo. « Dioloet hon oa ar vro-se e-pad ur vakaloù, ha kaset hon eus anezhi brav ha pil-kezet he ». Ar choaz da vezañ sko-justre. « Ar choaz da vezañ sko-justre ». « Pa laeraz e oa chomet don emti. » Pa beenn ar vicher en eus gwelet e vaeke kelennerien divyezhet. « Soljet 'm eus peñh-pas ! » Heñ-lijañ a ra neuz ar stummadur



Diane Seconda zo bet o labourat e ministrerezh an Diabarzh e Pariz o-dezhañ dont da vezañ mestrez-skol e brezhoneg. Anna Quérel

6 miz e Stumdi, en Aradon, e-kechen Gwened. « Diouzhtu 'm eus bet pijout ar gant ar brezhoneg. Bemmo e adwelenn e Chentelio, chant 'moa da vont buan war-rak. Pa zamp o kelennerien gant ur signone e klasep komz e brezhoneg barzh an oto, memes gant nebeud a Chentou », emazi en ur vouez hoarzhin. Tri miz stummadur outpenn he deus graet, evel betañ en he aes. « Pijus eo bet ar stummadur. Deket e ves en ur choaz, nee ket mod-koch gant lennoù ! »

Brezhoneg bro Gwened
Laezenn eo Diane da gant ar post er Morbihan. Nevee ket gwall sioud ar bloaz da gont koulskoude : net o dezhi mont da heññañ kenter.

C'hoarzh diwezhañ
Ar gwear-divezhet : le gouez
Ministrerezh an Diabarzh, Mpell-der ar Ministrerezh
« Honeb » : reasegneg
Laezenn : kelenner

E galleg/en français

Diane Seconda dit souvent qu'elle a « choisi sa vie ». Centre-accrédité, fonctionnaire au ministère de l'Intérieur à délégué, il y a quatre ans de quitter la région parisienne, avec mari et enfants, pour s'installer à Carnac (56) et pratiquer un métier auquel elle avait toujours rêvé : celui de professeure des écoles. Elle ignorait alors qu'une autre passion allait la caresser : celle du breton. C'est, en effet, un peu par hasard que Diane a découvert quelle pouvait devenir enseignante bilingue. Elle a donc décidé de suivre une formation intensive de six mois chez Stumdi, suivie de trois mois de perfectionnement. Un parcours intense et enthousiasmant.

De nouveaux défis
La jeune femme aime les langues, son père est originaire des Pays-Bas. « Je ne sais pas si le fait de parler d'autres langues m'a aidé. Probablement un peu. Mais le breton, c'est si différent ! », relate-t-elle. Après avoir obtenu le concours de professeure des écoles en juin dernier, Diane prépare désormais le programme scolaire de ses futurs élèves. En cette rentrée 2021, le jeune enseignant est nommée à Langlé. « Pas trop loin de chez moi, heureusement ! » Il lui tarde de rencontrer ses élèves. « Maintenant, je dois aussi m'occuper d'entraîner les bretons du Morbihan. C'est mon prochain objectif ! »

Pondi

Ouest-France - 30/08/2021

Pontivy. La Kerlenn Pondi propose des cours de musique, de danse et de langue bretonnes

C'est la rentrée aussi pour le cercle celtique et le bagad de Pontivy (Morbihan). La Kerlenn Pondi propose des cours de musique et de danse pour les adultes, mais aussi les enfants dès l'âge de trois ans. Une réunion d'information est organisée le samedi 11 septembre 2021.



La Kerlenn Pondi de Pontivy a dansé au Festival de la Saint-Loup.

C'est la rentrée aussi pour le cercle celtique et le bagad de Pontivy (Morbihan). La Kerlenn Pondi propose des cours de langue bretonne, musique et de danse pour les adultes, mais aussi les enfants dès l'âge de trois ans.

« Les différents cours et ateliers que nous proposons sont assurés par des professeurs diplômés, ainsi que par des membres bénévoles », précise l'association.

Cours de breton, cornemuse...

Cours de breton, cours de bombarde, cornemuse, caisse-claire, percussions à partir de 6 ans, cours d'éveil musical pour les enfants de plus de 4 ans, cours d'éveil à la danse pour les enfants de plus de 3 ans, participation à des ensembles musicaux : Mil'trouz en partenariat avec le conservatoire, bagadig et bagad ; et à des ensembles de danse : danse loisirs, Kerlennig, cercle adulte, sont au menu de cette saison 2021-2022.

Une réunion d'information est organisée le samedi 11 septembre 2021, à 10 h 30 dans les locaux de l'association, situés dans le bâtiment saint Michel, rue de Balzac.

Contact : 06 31 35 17 70 ou skol@kerlennpondi.bzh

Pondi

Ouest-France - 5/09/2021

Pontivy. Initiez-vous gratuitement au breton

L'espace Kenere de Pontivy (Morbihan) organise six cours gratuits de langue bretonne entre les samedis 25 septembre et 27 novembre 2021.



La médiathèque de Pontivy (Morbihan), aussi appelée espace Kenere, propose un cycle gratuit de six cours d'initiation à la langue bretonne. André Le Gal mènera ces enseignements le samedi 25 septembre, les samedis 2 et 9 octobre et les samedis 13, 20 et 27 novembre 2021, de 10 h à 11 h 15, dans les locaux de l'institution. Naturellement, les débutants peuvent participer.

Médiathèque, espace Kenere, au 34 bis, rue du Général-de-Gaulle, à Pontivy (Morbihan). Renseignements et inscriptions par au 02 97 39 00 61 ou par courriel à mediatheque.kenere@ville-pontivy.fr

Enez Groe

Ouest-France - 3/09/2021

Groix. Des cours pour apprendre le breton de Groix

Afin de transmettre sa passion pour la langue bretonne, Mailya Princé, professeure de breton, a créé une association pour la sauvegarde du breton de Groix Enezig (Morbihan), ainsi qu'une chaîne <http://www.youtube.com/c/Bretonne>.



Mailya Princé, une prof de breton rayonnante qui fait transmettre sa passion pour le breton de Groix.

Mailya Princé s'est installée à Groix (Morbihan) pour achever son mémoire de maîtrise sur le breton de Groix dans le cadre d'un Master 2 Recherche « breton et langues celtiques ».

Création d'une association et d'une chaîne YouTube

Afin de transmettre sa passion pour la langue bretonne, la jeune femme a créé une association pour la sauvegarde du breton de Groix Enezig, ainsi qu'une chaîne <http://www.youtube.com/c/Bretonne>.

«Le breton de Groix n'est pas un patois»

Pendant le Flig, elle a animé deux ateliers d'initiation au breton de Groix. « Les gens ont dit que c'était passionnant, s'exclame-t-elle. Parfois, des gens de Groix se rappellent de mots et de phrases entendues de leurs grands-parents dans leur enfance et ils veulent comprendre ce que cela veut dire. Le breton de Groix est une vraie langue, pas un patois. »

Des cours fin septembre 2021

Dès fin septembre 2021, Mailya Princé proposera aux adultes, avec le Cercle celtique, deux créneaux de cours : le lundi de 18 h à 19 h 30, et le samedi de 10 h à 11 h 30.

Dès la Toussaint, commenceront pour la classe des grands à l'école Saint-Tudy des ateliers de découverte du breton de Groix. Et dès le vendredi des vacances, Mailya Princé animera à l'école un atelier crêpes pour apprendre aux enfants à tourner les crêpes.

Info et inscriptions sur ja.sala.bretonne.sur@gmail.com

Kintin

Le Télégramme - 10/09/2021

À Quintin, Claire Lobet propose des cours de breton à la MJC



Claire Lobet fait partie de la Telenn, fédération qui regroupe les associations culturelles bretonnes du pays de Saint-Brieuc. À Quintin, elle propose des cours de breton. Cela se passe à la MJC. L'an dernier, elle avait huit élèves. Elle compte sur leur retour et aussi sur de nouvelles inscriptions, pour consolider cet enseignement démanté il y a cinquante ans à Quintin. Il s'inscrit dans la dynamique de l'ouverture de la filière bilingue français-breton à l'école publique.

Rendez-vous le mercredi soir

Une dynamique qui se poursuit et qui devrait donner envie à plus de parents de s'impliquer dans la connaissance de la langue bretonne. Claire rassure les hésitants : « Je présente un cours plaisant, de façon ludique ». Pas de prise de tête donc, mais du sérieux aussi, avec pour guide un livre d'apprentissage auquel elle se réfère.

Pratique

Cours de breton à la MJC du pays de Quintin, le mercredi de 20 h 15 à 21 h 45. Tarif : 198 € pour l'année, 188 € pour les moins de 28 ans et pour les demandeurs d'emploi.

Renseignements : MJC, tél. 02 96 74 92 53 ou Telenn, tél. 02 96 77 31 91.

Un bain de culture bretonne pour la rentrée dans le pays de Quimperlé



Les associations locales de culture bretonne, réunies au sein de [l'ar vro bro Kemperle](#), multiplient les propositions d'apprentissage et de loisirs dans le territoire, dont plusieurs nouveautés.

Les cercles sont traditionnellement bien implantés et différentes communes accueillent enfants et adultes dans l'objectif de se produire sur scène aussi bien que de pratiquer en loisirs de détente (Bannalec, Clohars, Moëlan, Querrien et Riec).

Les cours de musique proposent plusieurs instruments traditionnels (Banañson et bagad à Bannalec, conservatoire à Quimperlé) et des cours de chant (Bannalec et Clohars). La culture passe aussi par l'artisanat : le cercle de Querrien, ainsi que l'association moëlanaise Lagadenn, ont mis en place différents cours de broderie à l'année et sous forme de stages pour cette dernière.

Cours de langue et discussions

Les cours de langue continuent leur ascension pour les adultes autant que pour les enfants car il n'est jamais trop tôt pour s'immerger dans le bain de la langue : danse contemporaine en breton, chaque mercredi, pour les 6/12 ans (Dañs en dro à Quimperlé), séances d'éveil à la médiathèque de Mellac, par le biais de comptines, jeux de doigts et histoires (tout-petits) et de contes, à partir de 4 ans.

Les adultes peuvent suivre des cours de niveaux évolutifs dispensés par [Mervent](#), l'association d'enseignement de la langue bretonne ou par des locuteurs bénévoles à Bannalec, Clohars, Mellac, Moëlan et Quimperlé. Pour faire évoluer sa maîtrise du breton dans un contexte de conversation quotidienne, on peut participer au club de lecture et/ou au Kafé pemp eur à Quimperlé, ou encore aux discussions informelles qui peuvent se tenir dans des lieux publics à Querrien et à Moëlan.

Pratique

Horaires détaillés et conditions d'inscription sur [l'ar vro bro kemperle.bzh](#) ou par tél. 06 73 88 19 48.

Brezhoneg
er vuhez foran

Le breton
dans la vie publique

Des formations en langue bretonne pour les personnels des collectivités locales



Fulup Jakez, directeur de l'Office public de la langue bretonne, et Yohann Nedelec, adjoint au maire de Brest et délégué régional du Centre national de la fonction publique territoriale.

L'Office public de la langue bretonne (OPLB) et la délégation Bretagne du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) lancent leur campagne annuelle du dispositif d'apprentissage de la langue bretonne à destination des agents territoriaux.

La formation, dont il existe un niveau débutant et un niveau avancé, se déroule en groupe de dix personnes et se compose de 204 heures, au rythme d'une journée complète par semaine, lors de sessions programmées de septembre 2021 à juin 2022.

Inscriptions possibles jusqu'au 15 septembre

Ces formations, ouvertes à l'ensemble des agents territoriaux en relations avec le public, « sont particulièrement utiles, entre autres, pour les agents en contact avec des enfants scolarisés en filière bilingue, avec des personnes âgées ou encore pour les agents des services en charge de la communication ou de la signalisation », rappelle Yohann Nedelec, délégué régional du CNFPT. La date limite d'inscription est fixée au 15 septembre 2021 via le site internet <https://inscription.cnfpt.fr>

Contact

Par courriel, cecilia.hays@cnfpt.fr ou isabelle.haddad@cnfpt.fr ; renseignements complémentaires via l'adresse opab@opab.bzh



Tribune

BERNARD POIGNANT
Loi Molac : et maintenant ?

La loi n°2548 relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, présentée par le groupe parlementaire « Libertés et Territoires », signée par 19 députés, dont le premier est Paul Molac, député du Morbihan, a été votée par 277 voix, le 8 avril 2021. Déférée au Conseil constitutionnel par 61 députés, elle a subi une censure partielle le 21 mai, avant d'être promulguée par le président de la République, le jour même, pour une publication au Journal officiel le 23 mai. Cette censure partielle a créé de l'incompréhension, soulevé des émois, suscité des colères, exprimés dans la manifestation de Guingamp samedi 29 mai. On en est là : que faire maintenant car toutes les formes de notre droit ont été respectées et le Conseil constitutionnel n'a pas pour habitude de revenir en arrière sur ses décisions. A été évoquée la saisine de la Cour européenne des droits de l'Homme. C'est une impasse car tout État signataire est libre des méthodes d'enseignement des langues, officielles, régionales et étrangères. Est suggérée la révision de l'article 2 de la Constitution pour mettre les langues régionales au même rang que la langue française. C'est une voie très difficile et même risquée. Le Président est engagé dans une révision pour le climat et il n'y arrive pas. C'est mission impossible, à quelques mois de l'élection présidentielle. On le voit mal s'y engager car le vote d'une loi conforme entre les deux Chambres et la majorité des deux tiers au

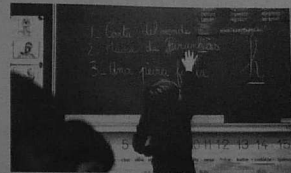
« Pour cette loi votée, partiellement censurée, deux imprudences ont été commises. Il ne faut pas les renouveler si un nouveau texte législatif vient en discussion. »

Congrès sont hypothétiques. À mon sens, un référendum serait casse-gueule. Une réponse négative des Français enterrerait définitivement la question. Pour cette loi votée, partiellement censurée, deux imprudences ont été commises. Il ne faut pas les renouveler si un nouveau texte législatif vient en discussion. L'avis du Conseil d'État n'a pas été sollicité. Il aurait mis en garde sur les risques juridiques. Il convient de le bien veiller du groupe majoritaire à l'Assemblée car la loi a pu être votée en bénéficiant de la division du groupe En Marche. Ses opposants ont donc saisi le Conseil, comme c'est leur droit. Aujourd'hui, il faut acter l'accord sur le financement du forfait pour les collectivités dont les élèves sont scolarisés dans une commune disposant d'une école associative. Ensuite, le tildes sur le prénom ne doit pas constituer une difficulté. Il est libre d'usage sur tous les documents privés. Doit-il être autorisé sur les papiers officiels d'État civil ? Il faut s'en remettre à la sagesse du Parlement. Reste le gros morceau : la méthode d'apprentissage d'une langue régionale par l'immersion. D'autres méthodes existent,

appliquées dans l'école publique et laïque de la République ainsi que dans les écoles privées sous contrat. Le Conseil les approuve et il faut respecter l'engagement de ces enseignants pour le bilinguisme classique, au même titre que les autres. Cependant, le Conseil constitutionnel s'est montré très intransigent. On comprend qu'il se montre exigeant pour l'école publique : l'enseignement se fait en français, de la maternelle à l'université, avec introduction progressive des langues régionales et étrangères. Il aurait pu montrer de la souplesse pour les écoles privées associatives qui pratiquent l'immersion : l'enseignement se fait d'abord dans la langue régionale, avec introduction progressive des autres langues, française et étrangères. En quelque sorte, l'inverse. Une nouvelle loi doit rendre possible cette distinction dans un but d'apaisement et en cherchant d'abord l'intérêt des élèves. Cette différence a été opérée dans la loi de 2004 sur le port des signes religieux. Elle ne concerne que les écoles, collèges et lycées publics. S'il y a distinction pour la laïcité, il peut bien y en avoir une pour la pédagogie. Le Conseil pourrait l'accepter.

Prendre les langues pour ce qu'elles sont

La décision du Conseil constitutionnel de censurer l'enseignement immersif des langues régionales s'attaque à des établissements dont l'objectif n'a jamais été la sécession. La pratique d'une langue n'en exclut aucune autre.



Enseignement de l'occhian à l'école Calandrieta de Toulouse, qui accueille les enfants de maternelle et de primaire en immersion linguistique. (André/Abaca)

Le Conseil constitutionnel a censuré l'enseignement immersif des langues régionales en le définissant comme « une méthode qui ne se borne pas à enseigner cette langue, mais consiste à l'utiliser comme langue principale d'enseignement et comme langue de communication au sein de l'établissement ». Qu'il y ait ou non interprétation abusive de l'article 2 de la Constitution, il reste une ambiguïté, puisque le Conseil condamne l'immersion en général, sans préciser à quelle proportion la « langue principale d'enseignement » deviendrait licite : quid de la parité horaire ? Et des lycées internationaux ? Jusqu'où s'étend cette mise à mort ?

Les établissements qui, depuis plusieurs décennies, pratiquent l'immersion n'ont pourtant pas démerité de la République. Les inspections auxquelles ils sont soumis ne font pas état de dérives identitaires ou séparatistes, et leurs performances, y compris en français, sont plutôt supérieures à la moyenne : le lycée Diwan de Carhaix est régulièrement classé très haut dans les évaluations. Les programmes d'immersion ne sont pas un projet antinational, œuvrant à ce qu'on ne sait quel remplacement : comme leurs nombreux homologues à travers le monde, leur objectif n'est pas la sécession, mais le bilinguisme. Les soupçons dont ils font l'objet témoignent surtout d'une mauvaise relation de la France à sa diversité linguistique interne et à la pluralité des langues en général.

« Glottodiversité »

Dans les débats publics et les décisions politiques, les langues sont présentées sous plusieurs angles : utilitaire (la langue comme instrument de communication), sociopolitique (lieu d'interactions et de rapports de forces sociaux), culturel (véhicule d'une vision du monde, d'une littérature...), ou symbolique (élément d'une identité nationale, régionale, ethnique...). Il est très rare qu'on y trouve la dimension proprement linguistique : les langues comme autant de constructions intellectuelles par lesquelles les êtres humains produisent du sens. Celle-ci ouvre pourtant sur des perspectives rationnelles et bénéfiques, en particulier sous deux aspects : un plurilinguisme apaisé et une place réfléchie des langues dans les politiques éducatives.

Si les langues sont des créations de l'esprit humain, la « glottodiversité » (leur pluralité et leur diversité), comme la variété des formes littéraires, musicales, architecturales et plus généralement culturelles, n'est pas un domaine compétitif et conflictuel, mais un patrimoine commun, reconnu comme tel par l'Unesco, et dont quiconque peut tirer intérêt et plaisir. Il incombe donc aux États de préserver et de valoriser cette partie de la pluralité des langues représentée par leurs ressortissants, comme ils le font, entre autres, avec leur patrimoine architectural : l'enseignement immersif ou à parité horaire en est un instrument. Leurs locuteurs ont d'ailleurs intérêt à se présenter non comme leurs possesseurs, mais comme leurs gardiens, dans l'intérêt de l'humanité tout entière : leurs revendications n'en auront que plus de force.

Développement de l'estime de soi

Le plurilinguisme de la communauté nationale et le monolinguisme de l'État sont mutuellement compatibles. Mais si les citoyens sont censés connaître la langue nationale, ils ne peuvent pas se voir interdire d'en connaître une autre et la pratiquer dans la sphère privée. Contrairement à celle d'une religion, la pratique d'une langue n'en exclut aucune autre.

La contrainte de francophonie des citoyens à une contrepartie : l'État doit permettre à tous ses ressortissants et résidents originellement non francophones un accès à la langue nationale par les moyens

les plus efficaces et les moins douloureux possibles. Car si une langue est un ensemble de stratégies significatives, la première expérience du langage qu'est la langue maternelle est une période de construction qui ne doit pas être entravée. Depuis les années 60, les recherches en sciences du langage et de l'éducation ont montré que la méthode dite directe (le français seul présent à l'école, avec punition pour le moindre mot de la langue maternelle), qu'ont connue les petits Français allophones à partir des années 1880, est maltraitante et contreproductive s'il s'agit d'acquiescer le français et d'accéder à l'ensemble des matières d'enseignement : une certaine présence de la langue maternelle aide toujours au développement de l'estime de soi et des capacités métalinguistiques, avec des conséquences positives sur les performances scolaires.

Éveil aux langues

Cette présence peut être déclinée en plusieurs formules : l'immersion ou la parité horaire, adaptées à l'entretien du bilinguisme s'il est déjà présent (comme pour les créoles des DOM), mais comprenant une partie d'apprentissage s'il est déséquilibré au profit du français (la plupart des langues régionales métropolitaines) ; l'enseignement bilingue transitionnel, où l'élève est accueilli en première année dans sa langue maternelle, et la langue officielle introduite en proportions croissantes au cours des années suivantes (comme dans plusieurs pays d'Amérique latine pour l'enseignement en pays amérindien et, dans le cadre français, à Wallis-et-Futuna) ; les intervenants en langue maternelle (ILM) de Guyane, les dispositifs voisins de Polynésie, Nouvelle-Calédonie et (bien que très en retard) Mayotte, une version un peu allégée des précédentes, la langue maternelle n'apparaissant que quelques heures par semaine. Enfin, la présence de la langue maternelle concerne aussi les enfants allophones nouvellement arrivés (ÉANA), avec cette difficulté que les classes sont le plus souvent linguistiquement hétérogènes : on peut faire appel à l'éveil aux langues, une démarche qui consiste à s'appuyer sur le plurilinguisme pour en tirer des méthodes pédagogiques innovantes.

La préservation de la «glottodiversité» et l'accès au français des élèves allophones induisent d'autres formes imaginables et fécondes pour la présence scolaire d'une langue que son enseignement-apprentissage proprement dit, par progression à partir d'un niveau supposé zéro. Il est à souhaiter que l'actuel ministre qui, en tant que recteur de Guyane, s'était montré plutôt favorable aux ILM, reconnaisse la valeur et la légitimité de l'ensemble de ces dispositifs, sans procès d'intention, en en tirant les conséquences sur les programmes et la formation des enseignants.

Lizheroù al lennerien Ouest-France · 4/06/2021

« Les bienfaits de l'enseignement immersif »

Langues. « Face à une rupture dans la transmission familiale du breton, Diwan s'est fixé pour objectif de former à l'école des locuteurs bilingues. »

Andrew Lincoln (Finistère) :

« Dans son entretien du 22 mai, Jean-Michel Blanquer déclare qu'il est « un fervent partisan du développement des langues régionales », mais laisse entendre que Diwan doit changer sa pédagogie afin de « passer à une nouvelle phase de son développement ». Est-ce une position cohérente ? Toute la littérature scientifique sur l'acquisition des langues dit que non.

Rappelons les données de la situation. Une langue sans jeunes locuteurs compétents cesse à terme d'être vivante. Face à une rupture dans la transmission familiale du breton, les fondateurs de Diwan ont adopté un objectif pédagogique extrêmement ambitieux et difficile à atteindre : former de jeunes locuteurs bilingues avec une compétence en une langue apprise principalement à l'école, le breton, égale à leur compétence en leur langue maternelle, le français.

Pour atteindre ce but, ils ont adopté une pédagogie inventée en France, pendant les années 1960, dans le cadre du rapprochement franco-allemand, sous la forme de classes maternelles immersives en allemand dans l'académie de Bordeaux, avant d'être utilisée sur une large échelle au Canada pour renforcer la place du français. Comme dans toutes les



« Une langue sans jeunes locuteurs compétents cesse à terme d'être vivante. » (Photo : Yveline Guenard, Ouest-France)

situations de diglossie où une langue est dans une position dominante, la difficulté pédagogique principale des écoles Diwan n'est pas d'assurer un bon niveau de français chez ses élèves, mais de faire en sorte que leur niveau en breton soit comparable. La Conseil constitutionnel a correctement identifié deux des apports de cette pédagogie : la langue apprise est une langue d'enseignement et non pas simplement une langue enseignée et elle est aussi utilisée comme langue de vie de l'établissement.

Ces deux aspects pédagogiques de la démarche immersive traduisent le principe fondamental d'instrument-

talité dans l'acquisition des langues résumé ainsi par le sociolinguiste français Jean Petit : « Le cerveau humain est ainsi fait qu'il n'assimile parfaitement une langue qu'en l'utilisant comme bonne à tout faire et non comme une fin en soi. » [...]

Bref, si l'enjeu de fond est de pérenniser une langue bretonne vivante avec des locuteurs compétents, l'urgence du moment n'est pas d'essayer de faire changer de pédagogie Diwan, mais de trouver une solution juridique à la situation créée par le Conseil constitutionnel qui a décidé que l'enseignement immersif n'était pas conforme à la Constitution. »



Tribune

JEAN-JACQUES URVOAS

Maître de conférences en droit public, à l'université de Brest

« Comment assurer l'avenir des écoles pratiquant l'enseignement bilingue par immersion maintenant que le Conseil constitutionnel a jugé cette méthode anticonstitutionnelle ? En changeant la Constitution. Monsieur de La Palisse n'aurait pas dit mieux mais il peut arriver que la simplicité soit l'habitué de la perfection. Toute autre voie serait, en effet, hasardeuse sur un chemin de croix déjà balisé de bien trop de stations. Et les écoles Diwan, Ikastola et autres Calandreta méritent de sortir de l'insécurité juridique où elles viennent de plonger.

Pour beaucoup, la révision de la Constitution, en 2008, avait apporté une solution définitive. Un nouvel article, le 75-1, avait été ajouté, disposant que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Le débat qui précéda cette adoption fut parmi les plus vifs puisque le Sénat s'y opposait alors que dans tous les groupes de l'Assemblée, les partisans de son adoption étaient majoritaires. Au final, cette mention fut acceptée afin, selon les mots du rapporteur de l'époque, « de permettre plus aisément au législateur comme aux collectivités territoriales de promouvoir, dans le respect de la liberté individuelle, les langues régionales, leur enseignement et leur diffusion, par les médias, la signalisation... ». Dès lors, comme l'in est pas concevable que la Constitution contienne des dispositions stériles, il était admis que cet ajout devait favoriser l'adoption de la loi comme celle proposée par Paul Molac.

« À compter du moment où c'est le principe même de l'enseignement immersif qui a été censuré, toute nouvelle évolution législative est condamnée par avance. »

Tel n'a pourtant pas été l'interprétation du Conseil constitutionnel qui a jugé que toutes ces écoles (qu'elles soient publiques ou associatives) ne « respectaient pas les exigences de l'article 2 de la Constitution », lequel indique que « la langue de la République est le français ». De lors, à compter du moment où c'est le principe même de l'enseignement immersif qui a été censuré, toute nouvelle évolution législative est condamnée par avance. Le ministre Jean-Michel Blanquer ne s'y est pas trompé. Loin d'envisager une tentative de conciliation entre les exigences du Conseil et la pratique pédagogique de Diwan, il s'est d'abord prudemment contenté d'évoquer la nécessité « d'évolutions » avant de brandir l'obligation pour les écoles associatives d'assurer la présence du « Français (...) tous les jours » (Europe 1 - 28 mai 2020). Difficile de ne pas lire, dans son appréciation, une menace pour les écoles associatives. Dans ses conditions, il faut en revenir à l'évidence : puisque le Conseil estime que l'article 2 interdit l'immersion, alors c'est la Constitution qu'il faut changer. D'ailleurs, ledit Conseil insiste

depuis 1975 sur le fait qu'il n'est pas omnipotent puisqu'il « n'est pas titulaire d'un pouvoir général d'appréciation et de décision identique à celui du Parlement ». En d'autres termes, il rappelle que pour le contraindre à changer son interprétation, les parlementaires peuvent réviser la loi fondamentale. Reste alors à préciser la modification souhaitée. Faut-il supprimer l'alinéa 1 de l'article 2 ? Faut-il le compléter ou intégrer dans l'article 75-1 une précision comme « La loi favorise leur enseignement immersif » ou « Le régime de leur enseignement immersif est déterminé par la loi » ? En vérité, peu importe. Sur le plan juridique, que l'amodiation soit greffée à l'un ou l'autre des articles aboutit à un résultat identique. Sur le plan symbolique, en revanche... En 2008, parce que les sénateurs n'acceptaient la constitutionnalisation des langues régionales qu'à condition de les repousser dans les profondeurs du chapitre XII consacré aux collectivités territoriales, cet article « 75-1 » fut créé comme par raccroc. Nourri par les derniers rebondissements, il est sans doute plus sage d'en finir avec Tartuffe.

Enseignement immersif : vers une réécriture de l'article 4 de la loi Molac ?

Propos recueillis par Julien Vaillant

Après la censure de deux articles de la loi Molac par le Conseil constitutionnel, le Premier ministre a missionné le député guingampais Yannick Kerlogot et son collègue catalan Christophe Euzet pour sortir de l'impasse sur l'enseignement immersif.

Quelle est la mission que vous confie le Premier ministre, avec votre collègue Christophe Euzet ?

Yannick Kerlogot : Nous devons analyser les effets concrets de la décision du Conseil constitutionnel qui considère la rédaction de l'article 4 de la loi du 23 mai 2021, sur la protection et la promotion des langues régionales, comme contraire à l'article 2 de la Constitution. Charge à nous, d'ici à la mi-juillet, de faire des propositions pour renforcer de manière juridique, mais aussi pédagogique et financière, la pratique telle qu'elle est exercée dans les réseaux comme Diwan.

Christophe Euzet et vous-même êtes des défenseurs de la loi Molac. Il y a donc une volonté du gouvernement de préserver l'enseigne-

ment immersif tel qu'il est pratiqué aujourd'hui ?

C'est une évidence. Je rappelle que, dans l'actualité récente, et le président de la République et le Premier ministre se sont prononcés de façon très claire. Il y a bien une volonté politique de développer encore les langues régionales. Nous mesurons la forte attente exprimée, notamment, lors du rassemblement à Guingamp, le 29 mai. Les Bretonnes et les Bretons ont rappelé que nous sommes dans des régions avec des identités que nous devons tout faire pour préserver et promouvoir. L'un des objectifs est donc de trouver une solution rapide pour que la rentrée de septembre prochain puisse se faire de façon apaisée, avec un article 4 de la loi renforcé par une consolidation juridique.

Cette consolidation juridique passe-t-elle par une réécriture de l'article 4 de la loi Molac, avant un nouveau passage devant le Parlement ?

Il y a différentes options, dont, effectivement, une procédure accélérée de réécriture ciblée de l'article 4. Mais nous ne pourrions le énumérer qu'à l'issue de notre travail.



Le député guingampais Yannick Kerlogot (à droite) et son collègue catalan Christophe Euzet en réunion, mardi, avec le Premier ministre, Jean Castex, et le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, autour des langues régionales et de l'enseignement immersif. Photo Benoît de Villeneuve

Yannick Kerlogot missionné sur les langues régionales



Yannick Kerlogot promet une « rentrée apaisée » pour Diwan.

Le député de la circonscription de Guingamp, Yannick Kerlogot, s'est vu confier, avec le député de l'Hérault, s'est vu confier par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale, la mission d'analyser les effets concrets de la décision du Conseil constitutionnel qui considère l'article 4 de la loi Molac sur la protection des langues régionales comme contraire à l'article 2 de la Constitution.

Concrètement, le Conseil constitutionnel a jugé anticonstitutionnel l'enseignement immersif en langue régionale et l'utilisation des langues comme langues sociales dans les établissements, y compris ceux sous statut associatif et sous contrat. Cette décision a provoqué de vives réactions en Bretagne et, le 29 mai, une manifestation a rassemblé plus de 10 000 personnes à Guingamp.

Langues régionales : une mission confiée à Y. Kerlogot

Le Premier ministre Jean Castex et le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, ont confié, hier, aux deux députés LREM Yannick Kerlogot (Côtes-d'Armor) et Christophe Euzet (Hérault) la mission d'analyser les effets concrets de la récente censure par le Conseil constitutionnel de la loi Molac sur les langues régionales. Le Premier ministre demande aux deux députés d'examiner les conséquences de cette censure « aussi bien pour les classes

proposant des formes d'enseignement immersif dans l'enseignement public, que pour celles privées sous contrat ». Yannick Kerlogot précise : « Il nous est demandé de formuler des propositions, d'ici mi-juillet, tenant au cadre juridique et aux modalités de l'offre pédagogique afin de conforter l'action des réseaux associatifs concernés ». Ce dernier entend « rédiger des propositions qui permettent l'apaisement des acteurs concernés ».

Langues régionales : Yannick Kerlogot en terrain connu

Militant et acteur de la culture bretonne, Yannick Kerlogot a été choisi par le gouvernement pour sortir de l'impasse après la censure de la loi Molac par le conseil constitutionnel. Un exercice périlleux pour l'ancien instituteur bilingue.



Le député guingampais Yannick Kerlogot (à droite) et son collègue catalan Christophe Euzet en réunion. Il y a une semaine, avec le Premier ministre Jean Castex et le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, autour des langues régionales et de l'enseignement immersif. (Photo Benoît de Villeneuve)

« J'ai bien conscience que la réussite est obligatoire ». Depuis quelques jours, Yannick Kerlogot se sent très attendu. Par les 4 000 élèves scolarisés dans les écoles Diwan, leurs parents, les quelque 7 000 manifestants rassemblés dans les rues de Guingamp pour défendre les langues régionales le 29 mai, les défenseurs de la langue bretonne en général... Et sans doute aussi, un peu, par lui-même.

Missionné par le Premier ministre la semaine passée, le député macroniste fait partie de ceux qui vont très fortement influer sur la destinée de l'enseignement immersif en France et, donc, sur l'avenir du réseau Diwan. Un enjeu très fort pour ce petit-fils de bretonnants, membre du bagad de Guingamp à 12 ans, président du cercle celtique de la ville à 23 ans, instituteur bilingue français-breton à 30 ans, danseur, joueur de bombarde et de harpe celtique... Autrement dit, un homme immergé dans la culture bretonne et sa langue depuis toujours.

Un appui pour Paul Molac à l'Assemblée Nationale

Sa mission jusqu'à la mi-juillet ? Aux côtés du député catalan Christophe Euzet, il doit tirer les leçons de la récente décision du conseil constitutionnel. Car le mois dernier, l'institution a censuré une partie de la loi Molac sur les langues régionales freinant l'enseignement immersif. « Nous devons faire des propositions au gouvernement pour renforcer le cadre juridique de la loi et permettre ainsi une rentrée apaisée », résume le parlementaire.

Pour la conseillère régionale UDR Mona Bras, ancienne élue au conseil municipal de Guingamp, le choix de Yannick Kerlogot par le gouvernement est logique « compte tenu de son pedigree. En tant que membre de la majorité gouvernementale, il a beaucoup aidé Paul Molac à obtenir un vote favorable à l'Assemblée. Et c'est quelqu'un d'investi personnellement, culturellement et professionnellement sur ce sujet qu'il connaît très bien ».

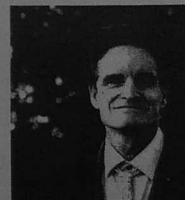
La langue bretonne, son passeport vers la Bretagne

La langue bretonne, même s'il l'a beaucoup entendue enfant, Yannick Kerlogot l'a apprise sur le tard. Son concours d'instituteur en poche, il est nommé dans un centre d'accueil pour jeunes avec internat. Là, il se lance dans des cours du soir et des cours par

correspondance. Le breton sera son passeport pour un retour dans la région. Muté à Saint-Brieuc, il ouvre une classe de maternelle français-breton. Il enseignera ensuite la langue de ses grands-parents paternels et maternels à Pabu, Belle-Isle-en-Terre et Ploumagoar, à chaque fois dans des écoles publiques.

Pour autant, l'élu guingampais est convaincu de l'utilité de l'immersion et de la méthode Diwan. Un modèle qui, selon lui, « a fait ses preuves » depuis longtemps. « Et la grande majorité des élèves en immersion maîtrisent mieux la lecture et l'écriture en français que dans la langue régionale », fait observer le député. Un parlementaire qui appelle les habitants de la région à apprendre à la langue bretonne ou gallo ou, au moins, à s'en imprégner « pour vivre pleinement la Bretagne ».

Une très difficile mission



Pour le rapporteur de la loi sur les langues régionales Paul Molac, la mission de Yannick Kerlogot ne servira à rien sans une réécriture de la constitution française.

Julien Vaillant

Yannick Kerlogot parviendra-t-il à proposer des solutions permettant aux écoles Diwan de continuer à pratiquer l'enseignement immersif ? Le député guingampais a déjà annoncé qu'il n'était pas favorable à s'attaquer à l'article 2 de la Constitution française.

Un choix qui laisse perplexe le rapporteur de la loi Paul Molac. Les deux hommes se connaissent bien et conversent régulièrement en breton dans les couloirs de l'Assemblée. Si le député morbihannais n'a « aucun doute sur la bonne volonté » de son collègue costarmoricain, il considère cependant que « la seule solution, c'est de réviser la constitution. Sans cela, la mission n'aura servi à rien et nous serons toujours sous la menace d'une saisine du conseil constitutionnel ».

La défiance de Gaël Roblin, la méfiance de Guy Kerverhvé

Conseiller municipal guingampais, bretonnant et parent d'élève scolarisé à Diwan, le militant d'extrême gauche Gaël Roblin ne fait, lui, pas du tout confiance à Yannick Kerlogot et au gouvernement : « La lettre de mission demandée aux deux députés de tirer toutes les conséquences de la décision du conseil constitutionnel. Pour moi, c'est risqué. Ils jouent tous avec le feu. Nous, parents d'élèves, ne laisserons pas liquider l'immersion qui fonctionne depuis quarante ans ». Pour l'élu guingampais, Yannick Kerlogot « est pris au piège de ses amitiés politiques. Il est en train de se faire instrumentaliser par le gouvernement qui se sert de son image ».

Julien Vaillant

Langues régionales. Faut-il modifier la Constitution pour sauver l'enseignement immersif ?

La pédagogie immersive a été jugée inconstitutionnelle par le Conseil constitutionnel. Est-ce aux écoles immersives de changer ou à la loi ? Une nouvelle loi ou la loi fondamentale ? Les députés Kerlogot et Molac s'opposent.



Entretien le 8 juin entre les députés missionnés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet, le Premier ministre Jean Castex et le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. © Yannick Kerlogot

L'article 4 de la loi Molac souhaitait sécuriser juridiquement « un enseignement bilingue dit immersif en langue régionale, dans le respect des objectifs de maîtrise de la langue française fixés par le code de l'éducation... »

Trouver une issue

Pour apaiser la situation, le 26 mai, le Président de la République a pris publiquement position sur Facebook. Il s'est positionné en « protecteur de la langue française et gardien de la richesse que constituent nos langues régionales ».

Emmanuel Macron

Les langues de France sont un trésor national. Toutes, qu'elles soient issues de nos régions en métropole ou de nos territoires d'outre-mer, se constituent d'un patrimoine culturel français.

Depuis la Direction des Affaires Juridiques de l'Éducation Nationale a confirmé la décision du Conseil Constitutionnel : « la langue régionale ne peut donc, sauf à méconnaître les dispositions de l'article 2 de la Constitution, être utilisée comme langue de vie quotidienne des établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat d'association ».

Sur la base de cette décision du Conseil constitutionnel, n'importe quel recours contre ces écoles immersives pourrait les condamner à disparaître.

Les écoles immersives devront-elles « évoluer » ?

Dès le 22 mai, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer déclarait à Ouest-France que la décision du Conseil constitutionnel allait « sans doute conduire à des évolutions, mais elle ne condamne en rien Diwan, qui n'est pas menacé dans son existence ».

Au Pays basque, d'autres s'inquiètent aussi de l'avenir de cette pédagogie dans l'enseignement public, où elle est expérimentée depuis 2008. D'ailleurs, le 28 mai sur Europe 1, le ministre enfonçait le clou : « Il faut qu'on soit en conformité avec ce que le Conseil constitutionnel a décidé ».

Première inquiétude pour les écoles en attente de contractualisation

Samedi dernier, 5 juin, se tenait une manifestation pour réclamer la contractualisation de l'école Diwan de Saint-Herblain par l'État. L'école est ouverte depuis septembre 2016, ce qui laissait espérer une contractualisation au mieux des deux ans de l'école.

Or, le rectorat de l'académie de Nantes n'a toujours rien proposé. Cette contractualisation permettrait de faire financer par l'État au moins deux des trois postes d'instituteurs.

Le nouveau président du réseau Diwan, Yann Uguères, nous confie : « Si l'existence de Diwan n'est pas menacée, le rectorat contractualise cette école en signe d'apaisement. Ce n'est pas à Diwan de changer. Si jamais il faut réviser la Constitution, on le demandera ».

Emmanuel Macron vient de commencer un tour de France, jeudi 3 juin, dans le Lot, il a présenté les langues régionales comme « un patrimoine, comme nos paysages, nos monuments » qu'il « faut reconnaître et préserver ».

Sachant que le Conseil Constitutionnel n'a pas pour habitude de revenir sur ses décisions. Comment s'y prendre pour parvenir à sauver l'enseignement immersif ? Deux démarches semblent aujourd'hui se destiner : la révision constitutionnelle, ou la réécriture de l'article 4 de la Constitution.

Modifier la Constitution ?

Puisque le Conseil constitutionnel estime que l'article 2 de la Constitution interdit l'immersion, il faut modifier la Constitution affirmant plusieurs défenseurs de cette pédagogie.

François Bayrou, actuel Commissaire au Plan, fut le Ministre de l'Éducation nationale qui permit la contractualisation des écoles immersives associatives en 1994. Dès le 24 mai, il a appelé à modifier la Constitution afin de continuer à enseigner les langues régionales de manière immersive.

Inquiets de la portée de la décision du Conseil constitutionnel, le député Paul Molac (groupe Libertés et Territoires) et la sénatrice Monique De Marco (de Gironde, groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires), qui étaient tous deux rapporteurs de la proposition de loi Molac, préparent un courrier de parlementaires qui sera adressé ces prochains jours au Président de la République afin de réclamer une révision constitutionnelle.

Mission : trouver un cadre juridique à court terme

Paul Molac nous déclare : « Il faut mettre la méthode par immersion dans la Constitution. C'est introduire un détail dans la Constitution mais on ne peut pas faire autrement, en raison de l'interprétation faite par le Conseil constitutionnel de l'article 2 de la Constitution. Écrire, par exemple : les langues régionales sont enseignées, la méthode par immersion est constitutionnelle ; les signes dialectiques des langues régionales sont constitutionnels. Seule une révision de la Constitution permettra d'obtenir un cadre juridique sécurisé et pérenne pour nos langues, la plus haute sécurité juridique ».

Plusieurs possibilités se présenteraient alors au législateur. Soit réécrire l'article 2. Soit insérer la reconnaissance de l'enseignement immersif en langues régionales dans le 75-1.

La mention "La langue de la République est le français" de l'article 2 avait été ajoutée le 25 juin 1992 dans le seul objectif annoncé de lutter contre l'anglais, au moment où, avec le traité de Maastricht et la création de l'euro, la France abandonnait sa souveraineté monétaire et redoutait l'hégémonie de la langue du marché.

Les parlementaires comme le gouvernement avaient exigé alors que cet article ne soit pas utilisé contre les langues régionales. Or, le Conseil constitutionnel et le Conseil d'Etat n'ont cessé de s'y référer pour faire exactement le contraire de ce que souhaitait le constituant (déjà en 1999, 2001, 2002 et encore le 21 mai dernier).

En 2008, le nouvel article 75-1 ajouté à la Constitution annonçait : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », mais il ne créait aucun droit pour leurs locuteurs. C'est pour donner une portée juridique à ce nouvel article que le député Paul Molac a proposé une loi relative à la « protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion », adoptée à une très large majorité le 8 avril 2021.

Modifier la Constitution suppose de trouver une majorité sur ce point dans les deux assemblées parlementaires et d'atteindre la majorité des trois cinquièmes au Congrès. Une démarche lointaine d'être évidente à moins d'un an de la présidentielle, pour une pratique qui concerne moins de 15 000 élèves, 182 écoles, en France.

Ecoles immersives en langues régionales

Table with 5 columns: Language, Region, Year of creation, Number of students, and Number of schools. Rows include Basque, Breton, Catalan, Occitan, and others.

Yannick Kerlogot, député de Guingamp, répond : « Tous les élus savent pertinemment qu'on ne fait pas une révision de la Constitution en l'espace de quelques semaines. Réviser la constitution n'est certainement pas la solution à court terme. De plus, on sait très bien qu'on n'aura pas la garantie d'avoir un vote positif ».

« Si une volonté politique existe, c'est possible, affirme Paul Molac. Il faut commencer en septembre pour une adoption définitive en novembre ou décembre, car ensuite on sera trop proche de l'élection présidentielle ».

Les députés Yannick Kerlogot (LREM, de Guingamp) et Christophe Euzet (Agi, de Sète) se sont vu confier officiellement le 8 juin une mission par le Premier ministre, Jean Castex : « examiner les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel, aussi bien pour les classes proposant des formes d'enseignement immersif dans l'enseignement public que pour celles relevant du secteur privé sous contrat ».

Les deux parlementaires missionnés sont donc de la majorité présidentielle. Ils connaissent leur sujet. Yannick Kerlogot a appris le breton et a été enseignant. Christophe Euzet, professeur de droit constitutionnel, est aussi l'auteur d'une proposition de loi prohibant les discriminations par l'accent. Ils effectueront leur mission auprès du ministre Jean-Michel Blanquer et feront aussi un point d'étape avec le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale.

Lettre de mission du Premier ministre au député Yannick Kerlogot

« Je considère que le Conseil constitutionnel a eu une vision maximaliste de ce qu'est l'immersion quand la réalité est tout autre, nous confie Yannick Kerlogot. Le français n'est pas absent de ces écoles. Les réalités sont très différentes d'un territoire à un autre, en métropole et dans les territoires ultramarins. Nous allons réentendre les différents acteurs concernés et observer la réalité des emplois du temps ».

« La rédaction de l'article 4 de la loi Molac n'était pas satisfaisante. Le Conseil constitutionnel aurait été saisi d'une façon ou d'une autre, après la promulgation du texte, il aurait pu faire l'objet d'une QPC, question prioritaire de constitutionnalité. Il aurait fallu aller voir le Conseil d'Etat avant. On n'exclut pas de proposer une réécriture de l'article 4, par une nouvelle loi qui puisse répondre aux exigences du Conseil constitutionnel ».

Paul Molac objecte : « refaire une loi ne protégerait pas plus contre le risque d'une QPC. Et le Conseil constitutionnel aura la même réponse, c'est le principe même de l'enseignement immersif qui a été censuré. Cette mission parlementaire tombe à propos pour faire baisser la pression ».

Yannick Kerlogot se défend : « Ce n'est pas parce qu'il n'y a que 15 000 enfants qu'il faut considérer ce problème comme mineur. Nous avons mesuré la forte attente exprimée lors des manifestations de samedi dernier. Les écoles immersives ont une épée de Damoclès au dessus d'elles. Puisque cet enseignement est autorisé depuis plus de 40 ans, il n'y a pas lieu de le délégitimer. Nous voulons apporter une réponse concrète ».

La mission rendra ses conclusions à la mi-juillet. En démonstration de leur volonté d'apaisement, le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale se sont engagés à recevoir l'ensemble des acteurs de l'enseignement par immersion en langues régionales d'ici la rentrée.

Depuis la décision du Conseil constitutionnel, il ne se passe pas un jour sans que le sujet ne fasse l'objet de plusieurs articles de presse. Le 2 juin, les Présidents et Présidentes des Régions de France se sont adressés au Président de la République dans un courrier : « Nous souhaitons trouver avec vous les moyens de sécuriser définitivement l'enseignement immersif des langues régionales, que cela soit au sein d'écoles publiques ou associatives, ainsi que les moyens d'autoriser la présence des signes dialectiques dans l'état civil. Nous le devons dès la rentrée prochaine aux familles, aux enfants et aux associations. La forte mobilisation dans nos régions ce week-end nous conforte sur le bien-fondé d'agir rapidement et avec efficacité ».

A dix jours des élections régionales, tous les candidats des régions concernées se montrent sensibles à ce sujet qui marque une nouvelle rupture entre Paris et les autres régions.

Breizh

Langues régionales : attaque groupée contre LREM

Les candidats ont pu s'exprimer sur la défense des langues régionales. Sujet particulièrement d'actualité depuis que l'enseignement immersif a été déclaré contraire à la Constitution par le Conseil constitutionnel, en mai. Décision rendue après l'étude de la loi protégeant les langues régionales, votée par l'Assemblée nationale le 8 avril 2021.

« 40 ans en arrière »
Pour Gilles Pennelle (RN), pas de doute, cette décision a été prise « à la demande de la majorité présidentielle ». Et il n'est pas le seul à accuser La République en marche. Mathieu Guillard, du Parti breton, ajoute : « LREM vient de nous faire faire un bond de 40 ans en arrière ». Isabelle La Callennec renchérit : « C'est la majorité présidentielle qui a déposé un recours alors qu'on avait fait un immense pas ». Parmi les soixante députés qui ont demandé au conseil constitutionnel d'invalider une partie du texte, se trouvent de nombreux députés LREM. Pour tenter d'étein-

dre la polémique, Emmanuel Macron s'était exprimé en défense de l'enseignement immersif. « On se moque de nous », répond Isabelle La Callennec.

Un véritable caillou dans la chaussure de Thierry Burlet qui a le soutien de LREM. « La majorité LR ou socialiste n'a pas de leçon à donner », se défend-il. Il tient à rappeler que, si la loi a pu être votée, « c'est grâce au travail collectif de Paul Molac et des députés LREM ». Tous les députés bretons, peu importe leur appartenance politique, ont voté la loi proposée par Paul Molac.

« Le signe d'une société démocratique »

Autre candidat qui doit se sortir d'une position délicate : l'insoumis Pierre-Yves Cadalen. Les députés de son parti ont voté contre la loi Molac à l'Assemblée nationale. Pour lui, cette loi « renforce l'enseignement privé, pas que Diwan », justifie-t-il, en défenseur du secteur public. Mais il tesse : « Il faut développer et permettre

de préserver les langues régionales que ce soit le breton et le gallo. »

Les candidats insistent sur le rôle de ces langues régionales. Claire Desmares-Poirrier, qui n'est pas née en Bretagne et qui s'est installée près de Redon (Ille-et-Vilaine), confie : « C'est aussi la culture galloise qui m'a donné ma place ici. » Pour Daniel Cuffe, le maintien des langues régionales, « c'est le signe d'une société démocratique ».

Plusieurs propositions sont évoquées. Le Parti breton souhaite négocier auprès du gouvernement pour que « ce soient les Régions qui gèrent la politique linguistique ». Loïc Chesnais-Girard et Isabelle La Callennec se prononcent pour la signature d'une convention spécifique entre l'État et la Région. Claire Desmares-Poirrier assure vouloir doubler le budget consacré aux langues. Daniel Cuffe souhaite signer un « plan Marshall » pour relancer les langues régionales.

Tanguy HOMÉRY.

Ouest-France - 16/06/2021

Breizh

Ouest-France - 16/06/2021

Langues régionales : appel à Macron

Après la censure de la loi Molac, 140 parlementaires demandent au chef de l'État d'engager une révision constitutionnelle.

Cent quarante parlementaires ont signé une lettre ouverte au Président de la République, Emmanuel Macron, pour l'inviter à entamer une procédure de révision constitutionnelle relative à la promotion et la préservation des langues régionales en France.

Cette lettre ouverte fait suite à la censure, par le Conseil constitutionnel, de deux dispositions majeures de la loi Molac sur les langues régionales. Elles concernent la reconnaissance de la méthode pédagogique d'enseignement par immersion, ainsi que l'usage de signes distinctifs des langues régionales dans les actes d'état-civil.

Des garanties pour l'enseignement immersif

Les parlementaires demandent au pouvoir exécutif « qu'à très court terme des garanties puissent être apportées pour sauvegarder et pérenniser les filières et établissements d'enseignement en immersion existants en langue régionale ».

Par ailleurs, les parlementaires estiment que « seule une révision constitutionnelle permettra de sécuriser définitivement la promotion, la préservation et la transmission de nos langues régionales ». C'est pourquoi ils appellent le Président de la République à initier une procédure de révision constitutionnelle.

Pour Paul Molac, député du Morbi-

han, auteur et rapporteur de la proposition de loi relative aux langues régionales adoptée le 8 avril dernier, « cette démarche peut être réalisée en trois mois, il est donc tout à fait possible d'y procéder avant la fin du mandat, à telle est l'intention du Président de la République et du gouvernement ».

La lettre ouverte est signée par 140 parlementaires, dont 125 députés et sénateurs issus de 15 des 17 groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Outre Paul Molac, de nombreux élus bretons figurent parmi les signataires de cette lettre ouverte au Président de la République : Ronan Dartec, sénateur écologiste de Loire-Atlantique ; Sylvie Robert, sénatrice socialiste d'Ille-et-Vilaine ; Jean-Luc Bourgeois, député LR d'Ille-et-Vilaine ; Bruno Joncour, député Modem des Côtes-d'Armor ; Joël Labbé, sénateur écologiste du Morbihan ; Gérard Lahelles, sénateur communiste des Côtes-d'Armor ; Marc Le Fur, député LR des Côtes-d'Armor ; Annie Le Houerou, sénatrice socialiste des Côtes-d'Armor ; Yves Daniel, député LREM de Loire-Atlantique ; Jean-Luc Fochet, sénateur socialiste du Finistère ; Françoise Gatel, sénatrice centriste d'Ille-et-Vilaine ; Philippe Paul, sénateur LR du Finistère ; Clauda Rouaux, députée socialiste d'Ille-et-Vilaine ; Daniel Salmon, sénateur écologiste d'Ille-et-Vilaine.

Forum

Le Télégramme - 17/06/2021



Interview

ERWAN BALANANT
Député MoDem du Finistère

Martin Vaugoude

Je suis un peu agacé de voir l'inscription de la question de réviser l'article 2 de la Constitution pour sécuriser juridiquement l'enseignement immersif des langues régionales. Il nous expose sa solution.

La question des langues régionales est-elle devenue une épine dans le pied de la majorité présidentielle ?

Je suis un peu agacé de voir l'inscription de la question par certains. Certes, la censure partielle de la loi Molac a semé le trouble. Mais je voudrais souligner que notre majorité est la première à avoir porté un texte de cette ampleur sur les langues régionales. Et qu'il y a une volonté politique de l'ensemble de la représentation nationale d'avancer sur le sujet. On sait que le Conseil constitutionnel n'est pas favorable à la question des langues régionales. Il y a, chez lui, ce réflexe, de dire que la France se construit par l'unité. Mais ce serait une faute politique de rester sur cette idée-là.

Que proposez-vous pour avancer sur le sujet ?

Nous proposons avec Sylvain Waserman, député MoDem du Bas-Rhin, une solution qui nous paraît à la fois simple et efficace. Notre idée est de compléter l'article 75-1 de la Constitution (« Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France »), en y ajoutant la phrase suivante : « La loi détermine les conditions dans lesquelles les langues régionales peuvent être utilisées comme langues principales d'enseignement et de communication dans les

« On sait que le Conseil constitutionnel n'est pas favorable à la question des langues régionales. Il y a, chez lui, ce réflexe, un peu "III^e République", de dire que la France se construit par l'unité. »

établissements qui assurent le service public de l'enseignement ou sont associés à celui-ci ». On retourne ainsi les arguments du Conseil constitutionnel, ce qui permettra de sécuriser totalement la démarche immersive. Et même de la rendre possible à terme dans l'enseignement public.

Pas besoin, selon vous, de toucher à l'article 2 de la Constitution (« La langue de la République est le français »), sur lequel le Conseil constitutionnel s'est appuyé dans sa décision ?

L'article 2 est devenu un totem. Y toucher comporte un risque politique. Il sera beaucoup plus simple d'arriver à un consensus sur l'article 75-1. Je précise que notre proposition a été travaillée avec des constitutionnalistes de haut niveau, qui connaissent parfaitement ces sujets. Encore une fois, elle offre une réelle sécurité juridique.

Cette révision constitutionnelle pourrait-elle avoir lieu rapidement ?

Le vote pourrait intervenir dans le cadre de la prochaine réunion du Congrès à Versailles, prévue l'automne prochain pour inscrire le climat dans la Constitution. Nous pensons possible de rassembler la

majorité requise. À savoir les trois-cinquièmes des parlementaires. Il faut rappeler que 250 députés ont voté en faveur de la proposition de loi Molac. Et cela, je le redis, aucune majorité ne l'avait fait avant !

Pour aller au Congrès, vous avez besoin du gouvernement...

Effectivement, l'initiative parlementaire ne permet pas d'aller en Congrès et de faire une révision sans passer par le référendum. Or cette question ne se prête pas à référendum, dans la mesure où elle ne concerne pas toute la France. Nous interpellons donc le gouvernement, afin qu'il finalise dans les meilleurs délais un projet de loi.

Votre initiative est-elle en concurrence avec les démarches engagées par Paul Molac ?

Non. Je ne suis pas en compétition avec Paul Molac, ni avec Yannick Kerlogot (missionné par le Premier ministre, NDLR). Mon objectif, c'est de trouver la meilleure solution pour défendre ce trésor que sont les langues régionales. Je considère que chacun doit faire sa contribution et qu'ensuite, nous en discuterons dans le cadre du débat parlementaire. Si des solutions sont meilleures, je les soutiendrai.

Breizh

Ouest-France - 18/06/2021

Langues régionales : la proposition de députés MoDem

Deux députés MoDem, Erwan Balanant (Finistère) et Sylvain Waserman (Bas-Rhin), viennent d'adresser une proposition à la mission Kerlogot-Euzet, chargée par le Premier ministre de trouver des solutions après la censure partielle de la loi Molac par le Conseil constitutionnel.

« Il faut un projet de loi déposé par le gouvernement, et non par les députés. Rapidement... Seule une évolution constitutionnelle apportera une solution pérenne, soutient Erwan Balanant. Nous proposons d'ajouter cette formule à l'article 75-1 de la Constitution : « La loi détermine les conditions dans les-

quelles les langues régionales peuvent être utilisées comme langues principales d'enseignement et de communication dans les établissements qui assurent le service public de l'enseignement ou sont associés à celui-ci... »

« Le plus efficace serait que cette révision constitutionnelle prenne la forme d'un projet de loi constitutionnel ad hoc et qu'il soit soumis au vote du Congrès, le cas échéant l'après-midi même du jour où il se réunira sur le sujet du Climat, poursuit Erwan Balanant. À nous de réunir un large consensus chez les parlementaires de tous bords. »

Langues régionales : l'ambiguïté des Sages

Pour le Conseil constitutionnel, l'enseignement immersif est contraire à l'article 2 de la Constitution. Mais uniquement dans « le service public de l'enseignement », précise-t-il dans ses commentaires.

« La langue de la République est le français », dit la Constitution. Pour le Conseil constitutionnel, cela signifie que « l'usage du français s'impose aux personnes morales de droit public et aux personnes de droit privé dans l'exercice d'une mission de service public ». C'est pour cette raison que les Sages, saisis par 80 députés de la majorité présidentielle, ont jugé inconstitutionnelle l'article 4 et l'article 9 de la loi présentée par le député morbihannais Paul Molac, et publiée le 23 mai au Journal officiel.

Le premier article autorisait le tildé dans les actes de l'état civil, le second reconnaissait l'enseignement en immersion des langues régionales. Méthodo, observant les Sages, qui « consiste à utiliser comme langue principale d'enseignement et comme langue de communication au sein de l'établissement ». Et c'est là



Pablo Jorquera, président du Sageska, Fédération des écoles bascoïennes.

que ça coince. Car « les particuliers ne peuvent se prévaloir, dans leurs relations avec les administrations et les services publics, d'un droit à l'usage d'une langue autre que le français, ni être contraints à un tel usage ».

« C'est un peu curieux de voir le Conseil constitutionnel se dicter, dit-on, à Paul Molac. Mais ça ne règle pas le problème juridique. À part changer la Constitution, je ne vois pas... »

Serge POIROT.

Diwan auditionné par la mission Castex

Les responsables des écoles en langue bretonne conservent « des interrogations et des inquiétudes » à l'issue de cette audition.

Le réseau Diwan a été auditionné, mercredi, par les députés Yannick Kerlogot (LREM, Côtes-d'Armor) et Christophe Euzat (Agré ensemble, Hérault), chargés d'une mission sur l'enseignement des langues régionales par le Premier ministre, Jean Castex. Cette mission fait suite à la censure partielle de la loi Molac par le Conseil constitutionnel.



Yann Uguen, président du réseau des écoles Diwan.

« Nous avons pu constater une volonté de sécurisation à court et moyen termes des filières mais les marges de manœuvre semblent assez réduites », indique Yann Uguen, président du réseau des écoles en langue bretonne Diwan, à l'issue de cette audition.

Diwan se dit « très surpris que le ministre de l'Éducation nationale, dans un souci de transparence, n'ait pas fourni les informations nécessaires à une analyse objective de notre modèle [...] Ceci montre le parti pris du ministre qui devait être en appui de la mission organisée par le Premier ministre. »

« Nous attendions un peu d'apaisement mais, malheureusement, les

signes ne sont pas là ! », souligne Yann Uguen. Parmi les signaux négatifs, l'absence de contractualisation de l'école de Saint-Herblain (Loire-Atlantique), des problèmes de versement des forfaits scolaires et le projet de programme pour l'école maternelle, qui ne semble guère faire de place aux langues régionales.

« À ce stade, seule une révision constitutionnelle permettrait de sécuriser l'immersion au sein des écoles associatives sous contrat », conclut Diwan.

L'avenir de la loi Molac

TRIBUNE LIBRE - Jean-Claude Lamonde, docteur en droit et avocat honoraire, évoque la possibilité d'une modification de l'article 75-1 de la constitution pour donner un cadre légal à l'enseignement immersif, après la censure du Conseil constitutionnel le 21 mai dernier.



Environ 10 000 personnes ont manifesté à Bayonne le 23 mai dernier pour défendre l'enseignement immersif. © Bob EDM

Il faut se rendre maintenant à l'évidence : l'article 2 alinéa 1 de la Constitution : « La langue de la République est le français » est une redoutable machine de guerre contre les langues territoriales.

Cet alinéa a été introduit en 1992 et Alain Lamassoure, co-auteur de cette inclusion, avait bien déçu.

Certains avaient prédit un mauvais coup porté à nos langues. C'était à l'époque soi-disant dirigé contre l'anglais. Cela ne manque pas aujourd'hui de piment quand on sait que le gouvernement s'apprête à lancer des cartes d'identité bilingues français-anglais (« Carte nationale d'identité-identity card »).

Que faire maintenant ? Doit-on se contenter des bonnes paroles d'Emmanuel Macron, qui le 28 mai, s'est déclaré le « protecteur de la langue française et le gardien de la richesse que constituent nos langues régionales » et a demandé qu'on trouve « les moyens de garantir la transmission de cette diversité linguistique largement reconnue depuis un demi-siècle ». Mais où va-t-on trouver ces « moyens » après la décision de censure du Conseil constitutionnel du 21 mai concernant l'immersion ?

Par ailleurs, doit-on se satisfaire de la position de Jean Castex, missionnant deux députés pour examiner pour le moment les conséquences de la décision du Conseil constitutionnel par rapport aux classes immersives ?

Ces bonnes dispositions apparentes ne sont-elles pas destinées plutôt à calmer les mécontentements et ne seront-elles pas aussitôt oubliées après les prochaines élections ? Comment imaginer que ce sujet qui concerne moins de 15 000 élèves puisse intéresser durablement ces deux hauts personnages ?

Modification de la Constitution

Il faut en effet obtenir une révision de la Constitution. Paul Molac a bien vu, qui a déclaré : « Il faut mettre la méthode immersive dans la Constitution... Seule une révision de la Constitution permettra d'obtenir un cadre juridique sécurisé et pérenne pour nos langues, la plus haute sécurité juridique ».

S'il n'en était pas ainsi, subsisterait inévitablement une situation de totale insécurité juridique pour nos langues qui pourrait être mise à profit par n'importe quel adversaire de celles-ci, encouragé par la décision du Conseil constitutionnel du 21 mai.

Mais à mon sens, il serait illusoire de croire que l'article 2 de la Constitution puisse être modifié. Si par miracle, il pouvait être obtenu après « La langue de la République est le français » que soit inclus : « Les langues régionales sont reconnues », ce serait le bout du monde mais ce serait encore insuffisant. Pourquoi l'article 2 serait-il si difficile à modifier ? Parce qu'il est devenu, depuis son adoption, il y a près de 30 ans, « un pilier de la République » (pour reprendre le langage des nationalistes français). Les alinéas suivants sont ainsi conçus : alinéa 2 : « L'emblème de la République est le drapeau tricolore bleu, blanc, rouge » ; alinéa 3 : « L'hymne national est « La Marseillaise » ; alinéa 4 : « La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». On voit que cet article ne contient que des formules lapidaires.

La solution de l'article 75-1 de la Constitution

Il convient selon moi de se tourner vers cet article, actuellement ainsi rédigé : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Il faut faire entrer expressément dans la Constitution la méthode immersive et les signes « diacritiques » (par exemple, le tildé breton sur le « r »). Il faut donc à entrer dans les détails et tenir compte des deux censures du Conseil constitutionnel. Il convient et possible d'obtenir pour cet article la rédaction suivante (ou quelque chose d'approchant) : « La République a le devoir impératif et éternel de protéger, promouvoir et enseigner par tout moyen et méthode – dont la méthode immersive – les langues régionales qui appartiennent au patrimoine de la France. Les signes diacritiques propres à ces langues régionales sont reconnus dans les mentions des actes de l'état civil ».

La bataille promet d'être rude et sans doute longue. Paul Molac déclara vouloir mettre à profit le reste de l'année 2021.

Mais dès ce mois de juin, le citoyen et le citoyen disposent d'une arme : leur bulletin de vote.

Au Sénat, enseignement immersif et éoliennes en invités surprise

Le Sénat va remettre sur le tapis, à l'occasion du projet de loi de décentralisation 3DS, qui arrive mercredi dans l'hémicycle, deux dispositions sujettes à controverse. L'une sur l'enseignement immersif en langue régionale, la seconde pour donner aux maires un droit de veto sur l'implantation d'éoliennes.

Les sénateurs ont ainsi voté en commission un amendement de Max Brisson (LR) et Denise Saint-Pé (centriste) visant à intégrer l'enseignement immersif dans le code de l'éducation.

L'immersif seulement en associatif
L'amendement limite la possibilité de mettre en œuvre cet enseignement aux seuls établissements associatifs. Le Conseil constitutionnel avait rebattu partiellement, le 21 mai, la proposition de loi du député Paul Molac en faveur des langues régionales en censurant la méthode immersive à l'école, c'est-à-dire un enseignement effectué pour une grande partie du temps scolaire dans une langue autre que le français.



Un amendement proposé au Sénat vise à inscrire l'enseignement immersif dans le code de l'éducation, en le réservant aux écoles associatives. Photo JAP

Langues régionales : un rapport très attendu

C'est ce mercredi que le député breton Yannick Kerlogot remet à Jean Castex les résultats de sa mission sur les langues régionales. Retour en six dates sur le parcours hors du commun de la loi Molac, de son vote surprise à l'étonnante saisine du Conseil constitutionnel.



Deux députés ont été chargés de formuler des propositions sur les langues régionales. Photo Eric Baraus

8 avril - vote de la loi
Portée par le député Paul Molac (Libertés et Territoires), une proposition de loi destinée à protéger et promouvoir les langues régionales est adoptée le 8 avril 2021 par le Parlement, et ce, malgré les réticences du gouvernement et des députés LREM.

22 avril - saisine du Conseil constitutionnel
Le 22 avril, à quelques heures de la promulgation attendue de la loi par le président de la République, plus de 60 députés de la majorité saisissent le Conseil constitutionnel. Un fait rarissime, les saisiens venant habituellement de l'opposition et non de la majorité. Autre élément étonnant, le fait qu'aucun député ne revendique la paternité de la saisine, alors qu'une telle démarche s'accompagne nor-

malement d'une revendication politique de ses auteurs.

21 mai - censure partielle du Conseil constitutionnel
Le Conseil constitutionnel donne son feu vert aux nouvelles dispositions permettant la prise en charge financière par les communes de la scolarisation d'enfants suivant des enseignements de langue régionale, mais censure l'enseignement immersif de ces langues et l'utilisation de signes diacritiques comme le tilde dans les actes de l'état civil.

25 mai - deux députés missionnés
Jean Castex annonce, le 25 mai, qu'il missionne deux députés, Yannick Kerlogot (député des Côtes d'Armor) et Christophe Euzet (Hérault), afin de « tirer toutes les conséquences » de la décision du Conseil constitutionnel.

29 mai - manifestation à Guingamp
20 000 personnes se rassemblent le 29 mai à Guingamp (22) pour défendre les langues régionales et leur enseignement immersif.

23 juillet - remise du rapport Kerlogot
Les conclusions de la mission confiée aux deux députés seront dévoilées ce mercredi.

L'immersion linguistique, c'est quoi ?

La décision du Conseil constitutionnel sur les langues régionales a plongé les écoles immersives dans l'incertitude. Mais, au fait, en quoi consiste cet enseignement ? Le principe de l'immersion est de plonger les élèves dans un bain linguistique. Chez Diwan, le breton est utilisé pour l'apprentissage scolaire mais aussi lors des jeux, des repas ou des échanges informels avec les adultes. L'objectif est de permettre aux élèves de devenir des locuteurs bilingues actifs, c'est-à-dire d'être aussi com-

petent en breton qu'en français. Diwan est un réseau privé, gratuit et laïc. Les écoles sont sous contrat avec l'Éducation nationale et les élèves ont le même programme de français que dans une école monolingue. Comme pour tous les établissements sous contrat, les professeurs sont formés par l'Éducation nationale et doivent respecter à la lettre le programme officiel. La première école Diwan a ouvert ses portes en 1977 à Ploudalmézeau (29). Quimper et Plouzouac-Ménez suivent rapidement. Le début d'une grande

aventure. Aujourd'hui, le réseau compte 48 écoles, six collèges et deux lycées. À la rentrée 2020, 4 063 élèves étaient scolarisés, dont environ deux tiers en primaire. Outre Diwan, plusieurs réseaux proposent l'enseignement immersif en France. Parmi les plus importants, Seaska pour le basque, Bressola pour le catalan ou encore Calandreta pour l'occitan. Toutes ces écoles sont privées, les filières d'enseignement immersif ne pouvant pas être proposées dans les écoles publiques.

Langues régionales. Le rapport Kerlogot-Euzet sur l'enseignement immersif remis au Premier ministre

Les députés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet ont été chargés de formuler des propositions pour sécuriser l'enseignement immersif des langues régionales. Le Premier ministre leur avait confié une mission après la censure par le Conseil Constitutionnel de l'article de la loi Molac sur l'enseignement immersif.



Le rapport Kerlogot-Euzet sur l'enseignement immersif a été remis au Premier ministre et au ministre de l'Éducation nationale. © DR

Les députés Yannick Kerlogot (LREM) des Côtes d'Armor et Christophe Euzet (Agir, ex-LREM) ont été reçus ce mercredi 21 juillet à Matignon par le Premier ministre et le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer. Ils souhaitent apporter rapidement « une forme de sécurisation, même imparfaite », à la méthode immersive d'enseignement des langues régionales.

Rappel, l'article 4 de la loi Molac avait pour ambition de sécuriser juridiquement « un enseignement bilingue dit immersif en langue régionale dans le respect des objectifs de maîtrise de la langue française fixés par le code de l'éducation », une pédagogie utilisée dans des écoles privées associatives sous contrat depuis près de cinquante ans.

Le 21 mai, le Conseil constitutionnel, se fondant sur une jurisprudence de 2001 et 2002, a jugé que l'enseignement immersif d'une langue régionale « qui ne se borne pas à enseigner cette langue, mais consiste à l'utiliser comme langue principale d'enseignement » est contraire aux exigences qui résultent de l'article 2 de la Constitution qui précise « La langue de la République est le français ».

La décision du Conseil constitutionnel avait entraîné des manifestations importantes dans les régions concernées. Les acteurs et les défenseurs de cet enseignement craignant pour son avenir, se trouvaient fragilisés le Conseil Constitutionnel. Or, cette pratique pédagogique est selon eux nécessaire à la survie des langues régionales.

Soixante auditions pour ce rapport

Pour analyser les effets de la décision du Conseil constitutionnel, le Premier ministre avait missionné deux députés, Yannick Kerlogot (LREM) et Christophe Euzet (Agir, ex-LREM). Pour rédiger leur rapport, les députés ont réalisé soixante auditions auprès des autorités académiques et pédagogiques, des élus (dont les Offices Publiques de langues régionales et députés), des juristes spécialisés dans les questions constitutionnelles et du secrétaire général du Conseil constitutionnel.

Ils rappellent que sur les 120 000 enfants qui apprennent les langues régionales à l'école, seuls 15 000 l'apprennent en immersion dans des écoles associatives sous contrat avec l'Éducation nationale comme Diwan pour le breton, Seaska pour le basque, Bressola pour le catalan, Calandreta pour l'occitan, ABCM pour l'alsacien et Scolia Corsa pour le corse.

D'autres enfants apprennent aussi les langues régionales par immersion à l'école publique, à titre expérimental, au Pays basque, en Corse et en Catalogne.

« Les pratiques actuelles de l'enseignement immersif ne sont pas contraires aux exigences constitutionnelles. »

Extrait du rapport remis au Premier ministre

Dans leur rapport, les deux députés s'attachent d'abord à démontrer que les pratiques actuelles de l'enseignement immersif ne sont pas contraires aux exigences constitutionnelles. Ils rappellent ainsi le caractère facultatif de l'immersion, l'objectif final de maîtrise des deux langues (la langue française comme la langue régionale), le nécessaire enseignement du et en français sur les trois cycles d'enseignement primaire envisagés dans une globalité et aussi l'utilisation facultative de la langue régionale comme langue de communication à l'intérieur des établissements à envisager sur le fondement de justifications pédagogiques.

... / ...
Diverses préconisations pour sécuriser juridiquement les écoles immersives

Les deux députés proposent différentes voies pour sécuriser cet enseignement qu'ils estiment conforme à la constitution :

Réviser les contrats d'association des écoles sous contrat avec l'Éducation nationale. Ce sont ces contrats qui permettent la rémunération des enseignants de Diwan, par exemple, par l'Éducation nationale. Il s'agirait d'y indiquer clairement que cet enseignement relève du choix des parents, l'utilisation faite de la langue régionale, l'objectif de maîtrise des deux langues (français et langue régionale), la place du français. De la même façon, ils suggèrent que cela soit aussi précisée dans les conventions États - collectivités sur les langues régionales.

Yannick Kerlogot nous annonce que ces avenants aux contrats d'associations pourraient être précédés, peut-être d'ici septembre, d'une circulaire du ministre de l'Éducation nationale qui reconnaîtrait que la langue de communication dans les établissements, dans les temps autres que les cours, est utilisée pour des raisons pédagogiques et de manière facultative. Cette circulaire en compléterait une autre : la n°2017-072 du 12 avril 2017.

Passer par la loi, de façon à reprendre précisément ce qui aurait été stipulé dans la circulaire ministérielle et les avenants aux contrats des écoles. Ils soulignent en revanche qu'une telle loi pourrait toujours faire l'objet d'un contentieux, une Question prioritaire de constitutionnalité par exemple.

« La révision de la Constitution, n'apparaît ni réaliste à court terme, ni souhaitable elle ne saurait faire figurer une simple méthode pédagogique dans la norme fondamentale et ne réglerait en rien la question de l'arbitrage toujours nécessaire avec l'article 2. » Il s'écarterait pour le moment, la révision constitutionnelle pour les dix prochains mois. « ce sera plutôt un sujet pour la campagne présidentielle, dans le cadre d'un débat sociétal sur la place des langues régionales » nous déclare Yannick Kerlogot.

Mais ils ne l'écarteront pas définitivement. Dans ce cas, il conviendrait de modifier l'article 75-1, adopté en 2008, qui reconnaît que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France », « mais sans inscrire dans la loi fondamentale des considérations qui relèvent de la pédagogie »

Création d'un conseil national de l'enseignement des langues régionales

En parallèle de ces évolutions normatives, les deux députés proposent de créer un conseil national de l'enseignement des langues régionales, afin de réunir, à l'échelle nationale, les acteurs des régions concernées et le ministère de l'Éducation nationale pour porter collectivement une réflexion visant à améliorer la promotion et le développement des langues régionales.

Cet organe de concertation pourrait conduire une réflexion sur les différentes méthodes pédagogiques d'enseignement en langues régionales, appuyée par un travail d'évaluation des compétences des élèves en langue française et en langue régionale, et de consolidation des études quantitatives disponibles.

« Nous avons trop peu de données aujourd'hui pour montrer l'efficacité de la méthode immersive », nous dit le député Kerlogot qui ajoute que cette proposition a reçu un écho favorable auprès du ministre Blanquer.

« Notre priorité, c'est de sécuriser les écoles immersives en langue régionale dès la rentrée prochaine », affirme Yannick Kerlogot qui rappelle que le Premier ministre s'est engagé à réunir les acteurs concernés, probablement fin août.

EXCLUSIF. 'Le Conseil constitutionnel n'est pas opposé par principe à l'enseignement immersif'

Les députés chargés de trouver une solution pour l'enseignement des langues régionales viennent de remettre leur rapport à Jean Castex. Ils présentent leurs conclusions à L'Express.



Des parlementaires réunis le 21 juillet 2021 à Guingamp, en Bretagne, pour débattre de l'enseignement immersif en langues régionales.

EXCLUSIF. 'Le Conseil constitutionnel n'est pas opposé par principe à l'enseignement immersif'

Par Michel Follin-Palès

L'opinion d'Émilie Laroche, députée LREM, et Yannick Kerlogot, député UDR, a été chargée par Jean Castex d'une mission visant à analyser les conséquences de la censure par le Conseil constitutionnel de la loi Molac de promotion des langues régionales et à faire des propositions pour "coordonner l'action des réseaux associatifs". Ils ont rendu ce 21 juillet leur rapport au Premier ministre qu'ils présentent en exclusivité à L'Express.

La censure de la loi Molac a provoqué une émotion considérable dans le pays auprès de tous les amoureux de la diversité culturelle. Quelle méthode avons-nous suivie après avoir été rebuffé par le Premier ministre ?

Nous avons mené plus de soixante auditions : acteurs engagés en faveur des langues régionales, spécialistes de droit constitutionnel, représentants du ministère de l'Éducation nationale et de Matignon... Nous avons également effectué des visites sur le terrain, dans ces écoles qui pratiquent l'enseignement immersif, où l'essentiel des cours à leur en breton, en basque, en occitan, en corse, en alsacien, en catalan, etc.

A quelles conclusions êtes-vous arrivés ?

Nous avons deux objectifs. Nous proposons d'une part de maintenir ce qui existe déjà : l'accès par droit à nos langues régionales en développement immersif, y compris dans l'enseignement public. Cela nous paraît possible : le Conseil constitutionnel a estimé que la loi Molac allait trop loin et demande des précisions réglementaires. Nous avons compris de nos auditions qu'il n'est pas opposé par principe à l'enseignement immersif. C'est pourquoi, plutôt que de chercher à décaler ce qu'est l'enseignement immersif, nous nous sommes surtout attachés à définir ce qu'il ne peut pas être.

Concrètement ?

Il ne doit pas être obligatoire. Il ne doit pas menacer l'accès à une bonne maîtrise de la langue française. Si la langue régionale peut être utilisée comme langue de communication en dehors des cours, cela doit se faire sans porter atteinte au bien-être de l'enfant. À la maison, par exemple, un adulte doit pouvoir échanger en français pour répondre à une demande ou un besoin. Enfin, la langue régionale ne doit pas non plus s'imposer dans le dialogue avec les parents.

Cela ressemble beaucoup à ce qui se pratique déjà dans ces écoles immersives...

Oui, mais pour rassurer les uns et les autres, il importe que tout cela soit précisé très sur blanc. Il faut par exemple rappeler que le but de ces écoles est la bilinguette français-langue régionale, et non le morcellement breton ou basque par exemple.

N'est-ce pas une évidence ?

Non. En réalité, le sujet est très complexe. Beaucoup de gens pensent que l'immersion existe seulement dans les écoles associatives (Diwan pour le breton, basque pour le basque, Cadiwreth pour l'occitan, Breizka pour le gallois, ABCM pour l'alsacien) et dans le privé hors contrat. En réalité, des expérimentations ont lieu également dans le public, et ce parfois depuis plusieurs décennies. C'est notamment le cas au Pays basque depuis 1983, mais aussi en Corse et en Catalogne. C'est pourquoi nous proposons de confirmer cette expérimentation dans le public, et même de l'y développer.

N'êtes-vous pas très optimiste ? Dans sa décision, le Conseil constitutionnel déclare tout simplement que la méthode immersive anticonstitutionnelle puisque, selon lui, "l'usage du français n'appartient aux personnes privées et est de droit public" et que le personnel de droit privé peut exercer d'une mission de service public.

Pas forcément. Son caractère général nous a bien inquiété qu'il regarderait une loi plus précise sur d'autres axes...

Il n'y aurait donc pas lieu d'être pessimiste pour la prochaine rentrée ?

Non. Dans notre rapport, nous portons de l'interpellation du Conseil constitutionnel et montrons que la pratique actuelle respecte le cadre voulu. Il est par ailleurs possible que Jean-Michel Blanquer puisse en ce domaine à son égard prendre plus ou moins la décision du Conseil constitutionnel avec ouverture.

Cela réglerait le problème de la rentrée 2021, mais n'y a-t-il pas un risque de voir ce collège ou une association attaquer dans quelques mois une école immersive en s'appuyant sur la décision du Conseil constitutionnel ?

Vous avez raison. Ce cas admettrait pourtant être attaqué, et les pratiques de certains établissements immersives. C'est pourquoi nous proposons d'adopter au mieux un texte plus précis que la loi Molac afin de sécuriser la situation à long terme.

Le plus sûr ne serait-il pas de réviser l'article 2 de la Constitution "La langue de la République est le français", comme le demande d'ailleurs Paul Molac ?

Non, cela ne nous paraît pas souhaitable. Et ce texte mériterait, sans aucun doute, d'être révisé. Mais cela n'est pas simple. À quelques mois de la présidentielle, il est peu probable que le Sénat accepte d'être un tel caduc à l'initiative de Macron, qui n'a eu ni un vote ni comme les bretons, le sujet que le Palais de Luxembourg considère comme sa chasse gardée. Il nous semble également qu'il s'agit là d'un sujet de société qui dépasse un mandat électoral par le breton.

L'engagement ne nous rassure... Emmanuel Macron a déjà engagé en 2017 à ratifier la charte européenne des langues régionales minoritaires : pourquoi n'y a-t-il eu aucune loi ?

Il n'est pas évident. C'est un sujet qui devrait en tous les cas figurer dans le programme des candidats à la présidentielle.

Si revient l'article 2 n'est pas possible, pourquoi ne pas réviser l'article 75-1, où il est indiqué "les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France" ? Certains suggèrent d'y introduire explicitement l'enseignement immersif...

Si nous devions faire un choix, la révision devrait en aller au titre de l'article 75-1. Mais cela suppose l'adhésion. Une méthode pédagogique à elle-même n'est pas la plus dans la Constitution ?

"Tout le monde a commencé par le gouvernement, a été surpris par son adoption". Il semble évident que les propositions que vous demandez n'auraient pas été apportées avant l'adoption de la proposition de loi de Paul Molac...

En réalité, tout le monde, à commencer par le gouvernement, a été surpris par son adoption.

Y compris Jean-Michel Blanquer ? Le ministre de l'Éducation nationale semble avoir une approche idéologique sur ce sujet...

Non, il a le positionnement institutionnel du ministre de l'Éducation nationale. Il doit certes favoriser le développement des langues régionales, mais il doit aussi préserver l'unité de la République et de sa langue de communication.

Peut-être a-t-il reçu des conseils venant d'en haut ? Emmanuel Macron vient de publier un communiqué sur les langues régionales et l'on sait que Jean Castex soutient une école de ce type dans sa commune de Prades, lorsqu'il en était le maire...

Nous n'avons pas d'informations sur ce sujet. Dans nos échanges, le ministre s'est montré ouvert sur la question des langues régionales. Peut-être aussi a-t-il été rassuré par les éléments que nous lui avons apportés. Car il ne faut pas se cacher derrière son petit drapeau : on sait bien que derrière la question de la langue peuvent parfois se dissimuler ou à des intentions politiques. Le ministre n'est pas opposé aux langues régionales, mais il est dans son rôle lorsqu'il veille à l'unité du pays et rappelle que le français doit rester la langue de la République.



Interview

YANNICK KERLOGOT

Député breton qui, avec Christophe Euzet, a rendu, mercredi, un rapport sur les langues régionales à Jean Castex.

Propos recueillis par Emmanuel Nen

Quel constat dressez-vous dans le rapport que vous avez remis au Premier ministre ?
On a d'abord rappelé la réalité de l'enseignement des langues régionales. Que l'on soit dans un enseignement porté par des associations privées sous contrat ou dans des écoles publiques, on n'est pas dans la même situation en termes horaires. En Corse, l'immersif est pratiqué à hauteur de 80 % en maternelle. Dans le Pays basque, il y a 20 écoles publiques et elles font de l'immersif comme Diwan. Après une présentation de ces réalités, nous avons fait une interprétation de la situation d'un point de vue juridique. Comment faire le lien entre la décision du Conseil constitutionnel et les pratiques sur le terrain ?

Une consolidation juridique est donc nécessaire ?

La proposition de Paul Molac d'inclure l'immersif dans le Code de l'éducation n'a pas été soumise en amont au Conseil constitutionnel et c'est là la faiblesse de la proposition. Il aurait fallu cadrer juridiquement ce qu'on entendait par immersion. Et on se rend compte, à travers notre mission, que c'est extrêmement complexe tant les réalités divergent d'une région à une autre. Notre préconisation, c'est plutôt de rappeler ce que ne doit pas être l'immersif. Il faut sécuriser et apaiser les esprits. Le gouvernement en place et, d'une manière générale, les

« Nous n'écartons pas la révision de la Constitution mais il serait ubuesque de penser qu'on pourrait la mener dans les dix prochains mois. »

exécutifs qui se succèdent ne sont pas dans une logique de fermeture de ces écoles.

Quelles solutions préconisez-vous ?

On souhaite que les associations, en concertation avec l'éducation nationale, reviennent leur contrat en précisant que l'enseignement des langues régionales en immersion ne peut être fait que de manière facultative. On ne l'impose pas aux élèves, c'est un choix des familles. Et c'est une démarche volontaire. Et rappeler que l'objectif final est la maîtrise des deux langues. Ça ne posera aucun problème aux acteurs car c'est leur souci du quotidien, mais ça n'a jamais été clairement stipulé.

Dans le rapport, vous évoquez aussi un projet de loi ?

Cet avenant aux associations serait acté dans une circulaire par le ministre, qui viendrait enrichir celle du 12 avril 2007, qui porte sur les langues régionales. Elle reconnaît que la langue de communication dans les établissements, dans les temps autres que les cours, est utilisée pour des raisons pédagogiques. Et cela, de manière facultative. C'est une manière de conforter l'immersion, en précisant ce qu'il n'est pas. Il ne faut pas

s'interdire un projet de loi, qui reprendrait ce qu'on a stipulé dans les avenants et dans la circulaire. Nous n'écartons pas la révision de la Constitution mais il serait ubuesque de penser qu'on pourrait la mener dans les dix prochains mois. Et puis, elle n'a pas vocation à valoriser une forme de pédagogie qui s'appelle l'immersion. À ceux qui disent qu'il faut revoir l'article 2, pourquoi pas mais cela nécessite un débat avec la population. Notre préconisation, c'est plutôt d'aller sur l'article 75-1, adopté en 2008, qui reconnaît que les langues régionales font partie du patrimoine de la France.

Quel calendrier peut être envisagé désormais ?

Notre objectif, c'est de sécuriser dès la rentrée. Le Premier ministre s'est engagé à réunir les acteurs concernés avant la rentrée scolaire. Quelle place accorder aux langues régionales ? Ce sera un sujet pour l'élection présidentielle, qui nécessitera un débat global. Le temps est venu, comme pour nos pays voisins (Italie, Espagne, Suisse ou Belgique), d'avoir une langue officielle et des langues co-officielles ? Sur les 12 millions d'élèves scolarisés en France, 15 000 pratiquent l'enseignement immersif. Et pourtant, c'est un vrai sujet.

Langues régionales. Les premières réactions, au lendemain du rapport Kerlogot-Euzet

Les acteurs de l'enseignement immersif des langues régionales et les élus réagissent suite aux conclusions des députés Kerlogot et Euzet, remises hier soir au Premier ministre. Des réactions mitigées, à commencer par celle de Paul Molac, dont la loi a été censurée par le Conseil Constitutionnel.



Le député Paul Molac, lors de la manifestation à Guingamp pour la défense de la langue bretonne, le 29 mai. © Lionel Le Sau

Paul Molac milite pour une révision immédiate de la Constitution, ce que ne préconise par le rapport des députés Kerlogot et Euzet, remis hier soir au Premier ministre, après la censure partielle par la Conseil Constitutionnel de la Loi Molac sur les langues régionales.

Le député breton, à l'initiative de la loi du 8 avril 2021 relative à la promotion et à la protection des langues régionales, réagit donc vivement. « La révision constitutionnelle offre la plus haute sécurité juridique. C'est une question de volonté politique. Il faut la faire maintenant. »

Il ne comprend pas que les députés freinent sur cette question et considèrent que c'est impossible. « Le Sénat a pourtant bien été à l'initiative de l'article sur l'enseignement par immersion. Je m'inquiète que le rapport invite les réseaux d'enseignement à modifier leur pédagogie et leurs conventions : ils ne demandent qu'à pouvoir faire perdurer leurs méthodes qui fonctionnent et donnent des résultats, même si cela ne plaît pas au Ministre Blanquer. Ce dernier doit certainement être satisfait car les propositions de ce rapport vont dans son sens avec la création d'un "conseil national de l'enseignement des langues régionales", sous son autorité, afin que la haute administration aient les coutées franches sur cette question. »

Diwan demande des éclaircissements...

Yann Uguen, le président du réseau Diwan juge « intéressantes la compilation des informations des différents réseaux immersifs et bilingues ainsi que celle de la jurisprudence les concernant ». Cependant, il constate que « les marges de manœuvre sont minces. Nous voyons bien que plusieurs propositions de sécurisation juridique sont assez fragiles et interrogent par rapport aux engagements pris. Nous demanderons des éclaircissements. Si ces mesures s'avèrent insuffisantes, nous demanderons la révision constitutionnelle. Nous allons nous concerter rapidement avec Eskolm, le réseau des écoles immersives en langue régionale. »

Sans doute, les éclaircissements souhaités par Diwan concerneront les attentes de l'Education nationale, mentionnées dans le rapport, quant au « caractère nécessairement facultatif et donc volontaire de l'immersion », « le nécessaire enseignement du et en français sur les trois cycles d'enseignement primaire envisagés comme une globalité » alors que à Diwan on ne commence à étudier le français qu'en milieu de CE1, et enfin « la langue de communication des établissements ».

Quant à « l'objectif final de maîtrise des deux langues, la langue française comme la langue régionale, il est atteint » affirme le président de Diwan, qui se dit « heureux d'être jugés sur nos résultats ».

... Et souhaite que des situations de blocage soient réétudiées rapidement pour les écoles du réseau

En outre, il rappelle les nombreux conflits actuels avec l'Education nationale, malgré la bonne volonté affichée. Par exemple, à l'école Diwan de Saint-Herblain qui n'est toujours pas contractualisée, malgré plusieurs demandes au recteur, plusieurs manifestations et courriers d'élus et surtout cinq ans d'existence. Le réseau Diwan a adressé un recours au préfet de Loire-Atlantique le 5 juillet afin d'avoir une réponse dans les deux mois.

Il évoque également les effectifs des collèges Diwan du Relecq-Kerhuon (29) et de Plesidy (22) qui augmentent énormément, sans aucune perspective d'ouverture de classes. Enfin, le président de Diwan regrette que quelques maires refusent toujours d'octroyer un forfait scolaire aux écoles Diwan, prévu par la loi Molac, en raison de la décision du Conseil constitutionnel. Le sous-préfet de Guingamp semble montrer des reticences à jouer son rôle de médiateur pour que les écoles Diwan obtiennent ce forfait et il n'y a pas de retour des autres préfetures.

Le rapport Kerlogot/Euzet fait réagir

Les propositions du rapport sur l'enseignement immersif remis mercredi à Jean Castex ne font pas consensus.

Dans leur rapport remis au Premier ministre Jean Castex, les députés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet ont émis plusieurs propositions pour « sécuriser » l'enseignement immersif des langues régionales (lire Ouest-France du 22 juillet).



Paul Molac. (Photo: Ouest-France)

« Réunir une majorité est possible »

Mais cette piste est écartée dans le rapport Kerlogot-Euzet. « Seule une procédure de révision de la Constitution permettra de sécuriser définitivement l'enseignement immersif de nos langues. Je ne comprends pas que cette proposition soit jugée par les rapporteurs comme « non souhaitable » », maintient le député dans un communiqué.

Selon Paul Molac, « réunir une majorité entre l'Assemblée et le Sénat est possible » d'où la fin du mandat. Pour modifier la Constitution, il faut l'accord de 3/5e des députés et sénateurs.

Le réseau Diwan, qui propose un enseignement immersif en langue bretonne, s'est dit « inquiet » face aux propositions du rapport. « Les propo-

sitions sont assez parcelaires et nous inquiètent quand par exemple il s'agit de la langue de communication dans l'établissement. On sent bien qu'il y a une volonté de nous mettre dans le cadre, a indiqué Yann Uguen, le président du réseau Diwan. En fin de compte, il y a comme une forme d'ingérence dans la pédagogie et le fonctionnement de nos écoles qui font de l'immersion. Avec un dogmatisme constitutionnel. Nous, nous voulons être jugés sur nos résultats. »

Une réunion avec les autres écoles qui pratiquent l'immersion dans d'autres langues en France est prévue pour analyser les propositions de ce rapport.

Christian GOUEROU et Tanguy HOMERY.

Un rapport sur l'enseignement immersif

Deux députés ont déposé, hier, leurs préconisations pour sécuriser l'enseignement immersif des langues régionales.



L'école Diwan Kerlambour à Oupquér (Finistère). (Photo: GUENNEVY-VESSIERE)

Repères

Un rapport commandé par le Premier ministre En mai dernier, le Conseil constitutionnel déclarait l'enseignement immersif des langues régionales « contraire à la Constitution ». Dans la foulée, Jean Castex missionnait les députés Yannick Kerlogot (LREM) et Christophe Euzet (Agi, ex-LREM) pour tirer « toutes les conséquences » de cette décision et faire des préconisations. Leur rapport a été remis hier au Premier ministre.

Des résultats objectifs Les deux députés proposent que soient instaurées des évaluations décennales en CM2, en fin d'école élémentaire. Les résultats permettraient de « faire la démonstration de l'efficacité du système dont le seul vainqueur, mais qui pour l'instant n'est pas suffisamment démontré, de manière objective », explique Yannick Kerlogot.

Un conseil national des langues régionales Le rapport propose la création d'un « conseil national des langues régionales ». Cette instance serait composée « des offices publics des langues, des autorités académiques et d'élus ». Les deux députés soulignent que cette instance puisse « contribuer aux évaluations, réfléchir aux difficultés de recrutement des enseignants des langues régionales, se projeter sur un projet de loi, etc. ».

Et maintenant ? Une fois ce rapport rendu, Jean Castex avait annoncé en mai 2021 sa volonté de reconstruire « l'ensemble des représentants des établissements d'enseignement en langues régionales ».

Tanguy HOMERY.

Rapport Kerlogot : les réactions

Pour le groupe régionaliste au conseil régional de Bretagne (dont Christian Troadec, maire de Carhaix et vice-président du conseil régional en charge des langues), « la révision de l'article 2 de la Constitution reste l'horizon des solutions ». Le rôle d'élus régionaux sera en premier lieu de mettre en œuvre les actions qui renforceront la vitalité du breton et du gallo. Nous sommes déjà à la tâche, entre les urgences de la rentrée scolaire et les préparations stratégiques pour les prochains budgets régionaux. Néanmoins, dans un Etat occasionnellement centralisé, nous devons également de passer sur les évolutions réglementaires et législatives.

À ce titre, nous constatons que le rapport parlementaire Euzet-Kerlogot rapporte pas de réponses solides aux inquiétudes légitimes de Diwan ni de solutions pour renforcer la pédagogie en langue dite « régionale » dans le public. Certaines préconisations de ce rapport peuvent paradoxalement amener à des reculs et semblent avoir été soufflées par le ministre Blaquère plus que par des observations de terrain. Aussi, comme une centaine de parlementaires, comme de nombreux élus locaux et acteurs associatifs de toutes les régions, nous considérons que la révision de l'article 2 de la Constitution reste l'horizon des solutions pour que toutes nos langues soient sécurisées.

Pour l'UDB Kreiz Breizh, « c'est à la Constitution de changer, pas à nous ! ». « Les conclusions du rapport des députés Kerlogot et Euzet remises au Premier ministre remettent en cause l'existence même de l'enseignement immersif utilisé dans les écoles Diwan. Que penser de ces phrases mentionnées dans le rapport : « caractère nécessairement facultatif et donc volontaire de l'immersion », « le nécessaire enseignement du et en français sur les trois cycles d'enseignement primaire envisagés comme

une globalité » et la langue de communication des établissements ». Dans les écoles Diwan l'immersion n'est pas facultative, elle est la méthode pédagogique de l'enseignement prodigué dans les écoles. Le français n'est pas proféré dans les trois cycles, il est introduit en CE1 et va croissant jusqu'à la fin du CM2, quand à la langue de communication au sein des écoles, c'est le breton qui est utilisé, quand cela est possible, pour consolider l'immersion dans la langue en dehors des cours. Monsieur Kerlogot connaît parfaitement le fonctionnement de Diwan, il est passé par le centre de formation de nos écoles, et c'est en toute connaissance de cause qu'il propose de vider le système pédagogique de ce qui en fait sa force : la présence importante du breton au quotidien pendant les cours et en dehors des cours pour arriver à un bilinguisme le plus équilibré possible en fin de CM2. Les bons résultats obtenus aux examens par les élèves de Diwan confirment la qualité de cet enseignement, tant en français qu'en breton.

Le processus de révision constitutionnelle doit être lancé maintenant. Seule la révision de l'article 2 de la Constitution permettra d'assurer la légalité de l'enseignement immersif. Seule la co-officialité de la langue bretonne au côté de la langue française pourra donner un véritable statut favorable au breton et à son enseignement.

Monsieur Kerlogot, assez de paroles, nous voulons des actes, dans l'immédiat que l'Éducation nationale réponde aux demandes urgentes de Diwan contractualisé de l'école Diwan de Saint-Hellob, ouvertures de classes, versements du forfait scolaire par les municipalités... Face aux atterroisements de l'État central, l'autonomie que nous appelons de nos vœux pour la Bretagne n'en paraît que plus urgente encore. C'est aux Bretons de décider en Bretagne de l'avenir de leur langue, le breton et le gallo.

Le député Kerlogot a remis son rapport sur l'enseignement immersif

Le député de Guingamp, Yannick Kerlogot, a remis un rapport sur l'enseignement immersif des langues régionales au Premier ministre, corédigé avec Christophe Euzet. Il estime qu'an droit constant, il est possible de pérenniser cette méthode pédagogique qui a fait ses preuves.



Le député de Guingamp, Yannick Kerlogot.

En visite à Carnoët, à l'occasion du passage du ministre Franck Riester dans l'entreprise Vitalec, Yannick Kerlogot a répondu à nos questions sur son rapport parlementaire rendu la semaine dernière au Premier ministre.

Que retiendrez-vous de ce rapport ?

Il convient d'abord de rappeler le contexte et la décision du Conseil constitutionnel le 21 mai, invalidant l'article 4 de la loi Molac, concernant l'enseignement immersif. Seule la co-officialité de la langue bretonne au côté de la langue française pourra donner un véritable statut favorable au breton et à son enseignement.

Monsieur Kerlogot, assez de paroles, nous voulons des actes, dans l'immédiat que l'Éducation nationale réponde aux demandes urgentes de Diwan contractualisé de l'école Diwan de Saint-Hellob, ouvertures de classes, versements du forfait scolaire par les municipalités... Face aux atterroisements de l'État central, l'autonomie que nous appelons de nos vœux pour la Bretagne n'en paraît que plus urgente encore. C'est aux Bretons de décider en Bretagne de l'avenir de leur langue, le breton et le gallo.

Quelles sont vos propositions ?

Nous nous sommes dit qu'il fallait peut-être commencer par dire ce

qu'était l'enseignement immersif, afin de dépassionner les choses. Dès lors, la pérennisation de cet enseignement pourrait passer par des avenants aux contrats qui lient les écoles associatives à l'éducation nationale, ou de nouveaux protocoles pour les écoles bilingues publiques et privées. Il s'agit d'abord de dire que l'enseignement immersif est un choix des familles et qu'il est facultatif. Ensuite qu'il implique un double objectif de maîtrise du français et de la langue régionale. Troisièmement, que l'enseignement du français et en français est une réalité dans les trois cycles d'enseignement. Enfin, quatrième point, que la langue de communication est facultative et fait partie du fondement pédagogique de ces écoles. En clair, un enfant à la cantine a le droit de s'exprimer en français, même si ce lui répond en langue régionale.

Vous êtes confiant sur la question ?

Au niveau international, la position de la France est très mal comprise sur cette question et elle risque d'être dévalorisée. Surtout, les manifestations de mai ont montré qu'il y avait une vraie attente des citoyens. Le Premier ministre en a bien conscience. À droit constant, il est déjà possible de trouver des solutions. Je prie aussi la création d'un Conseil national des langues régionales, non pas dans une logique de centralisation, mais pour comparer les différentes initiatives et les avancer dans les régions concernées. Il mettrait sur pied des évaluations sur le niveau en français et en langue régionale des élèves à la fin du primaire. C'est important, car nous avons besoin de ce genre d'étude pour faire la démonstration de l'efficacité des méthodes bilingues et immersives, auprès de nos interlocuteurs.

Concrètement, cela peut déboucher sur quoi ?

Important, je le pense, c'est qu'on confirme officiellement ce que l'on fait au titre de l'expérimentation depuis plus de 40 ans. Il faut reconnaître l'enseignement immersif de manière législative, tout en rassurant les différents acteurs de l'éducation nationale. Le Premier ministre s'est engagé à réunir tout le monde en septembre, tout en voulant rassurer les différents acteurs pour la rentrée. Cela pourra aussi déboucher sur un projet de loi en procédure accélérée, portée par le gouvernement.

Une révision de la Constitution n'est pas réalisable avant la prochaine présidentielle sur un tel sujet. Cependant,

Langue bretonne. Diwan dénonce « une volonté de nous mettre dans le cadre »

Yann Uguen, président de Diwan, réagit au rapport Kerlogot-Euzet, remis au Premier ministre le 21 juillet. Pour Diwan, c'est un retour au 21 mai, jour de la décision du Conseil constitutionnel qui rendait deux articles de la loi Molac anticonstitutionnels.



En 29 mai 2021, 19 000 personnes ont manifesté dans les rues de Dourgorp (Côtes-d'Armor), après l'avis du Conseil constitutionnel.

Yann Uguen est le président du réseau Diwan, qui propose l'enseignement immersif en breton. Le réseau est donc particulièrement concerné par le rapport remis, mercredi 21 juillet 2021, à Jean Castex, par les députés Yannick Kerlogot et Christophe Euzet. Yann Uguen se dit « inquiet » concernant certaines propositions du rapport.

Que pensez-vous du rapport élaboré par les députés Yannick Kerlogot (LREM) et Christophe Euzet (Agir, ex LREM), sur l'enseignement immersif des langues régionales ?

Nous avons obtenu le rapport mercredi [21 juillet, N.D.L.R.] vers 18 h et nous l'avons analysé en partie. Nous allons nous réunir avec les autres écoles qui pratiquent l'immersion dans d'autres langues en France pour apporter une réponse commune. Si le rapport fait un travail de synthèse intéressant, et donne le cadre juridique, pour la partie qui concerne les propositions, nous sommes plus dubitatifs...



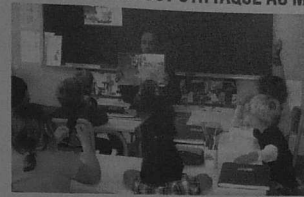
Yann Uguen, président du réseau Diwan

C'est-à-dire ?

Les propositions sont assez parcellaires et nous inquiètent quand par exemple il s'agit de la langue de communication dans l'établissement. On sent bien qu'il y a une volonté de nous mettre dans le cadre. Les deux députés écartent très vite la possibilité de révision de la Constitution, alors même que le Sénat nous avait été favorable lors du vote de la Loi Molac. Ils sont aussi très succincts sur les possibilités qu'offre la loi 3D (Décentralisation, différenciation et déconcentration)... Nous en revenons à la lecture que nous avions le 21 mai, quand Blanquer dit que nous allons devoir nous adapter ! Ce rapport est en deçà des discours du Président de la République et du Premier ministre en ce qui concerne l'enseignement des langues régionales.

En fin de compte, il y a comme une forme d'ingérence dans la pédagogie et le fonctionnement de nos écoles qui font de l'immersion. Avec un dogmatisme constitutionnel. Nous, nous voulons être jugés sur nos résultats. Il y a comme une injonction sur la langue d'apprentissage, injonction qui sera très difficile à faire passer. Nous sommes en breton comme langue d'usage, et nous pratiquons de l'inclusion tous les jours. On n'oblige personne. Notre consistance est bien de faire de l'immersion en maternelle et ensuite, on introduit le français en CE1.

LE RAPPORT DU DÉPUTÉ KERLOGOT S'ATTAQUE AU MODÈLE DIWAN



Officiellement, le rapport préparé par le député Yannick Kerlogot et son collègue Christophe Euzet devait rechercher les voies d'une sécurisation juridique pour le réseau d'enseignement immersif en breton Diwan (et de l'enseignement immersif en général), menacé à la suite de la décision du Conseil constitutionnel hostile à ce mode d'enseignement pour d'autres langues que le français. Qu'en est-il ?

On trouve dans ce rapport quelques propositions visant essentiellement à rassurer sur ce qui se fait déjà, comme la garantie de l'apprentissage du français. Cela ne devrait poser aucune difficulté sérieuse, les élèves sortant de Diwan étant tout aussi bon francophones que les autres. Mais le rapport propose aussi une condition qui pourrait dissoudre le modèle même de Diwan : « si la langue régionale peut être utilisée à l'intérieur de l'établissement, elle doit, s'envisager de manière facultative et sur le fondement de justifications pédagogiques. » Autrement dit, les élèves ou leurs familles pourraient exiger qu'en dehors du temps de classe, les personnels de ces écoles ne s'adressent qu'en français aux élèves, et réciproquement.

En effet, tout l'intérêt du modèle Diwan est que le breton y est sensé être la langue de communication et non pas un pur objet d'apprentissage. C'est bien pour cela que la plupart des élèves sortant d'une scolarité complète à Diwan sont effectivement bilingues. Rien de liberticide là-dedans, puisque ce principe est connu des familles qui choisissent d'inscrire leurs enfants dans ces écoles. En attaquant ce principe, le rapport Kerlogot ne remet certes pas en cause l'existence de Diwan, mais prépare la destruction de son originalité. A quoi serviraient en effet des écoles Diwan dans lesquelles on ne parlerait plus breton ?

Seule la révision constitutionnelle permettrait d'assurer à terme l'avenir de Diwan et l'efficacité des filières bilingues publiques. Or les conclusions du rapport mettent cette hypothèse de côté, sur la base d'une argumentation incohérente. On lit ainsi que « la place que pourrait trouver une disposition relative à une méthode pédagogique dans la Constitution reste relativement incertaine. » Pourtant, si le Conseil constitutionnel s'autorise à trancher des questions de pédagogie, il apparaît bien de fait qu'en droit français la pédagogie relève de la Constitution. On comprend d'autant plus mal cette réserve que les rapporteurs proposent quelques lignes plus loin d'inscrire une éventuelle révision (qu'ils jugent prématurée) à l'article 75-1.

Plus loin, le principe d'une telle révision est remis aux calendes grecques : « il semble aux yeux de vos rapporteurs que la modification de la Constitution correspond à un projet sociétal global, qui doit être soigneusement pondéré et s'inscrire dans une concertation plus large et de plus long terme, par exemple sur la place des langues régionales dans la Constitution. » Comme si le débat sur ce sujet n'existait pas depuis des années ! Le vote de la loi Molac par une majorité de députés de tous bords, tout comme quelques années plus tôt le débat sur la ratification de la Charte des langues régionales minoritaires, ont été deux temps forts de débat ou chaque camp a pu exprimer son opinion lors de débats publics - ainsi qu'en de nombreuses autres occasions moins médiatisées.

Il apparaît maintenant très clairement que la majorité présidentielle n'a soutenu la loi Molac que par tactique et n'envisage aucunement de se mobiliser pour en faire une réalité effective.

Max Brisson inquiet pour l'enseignement immersif

Au tour du sénateur Max Brisson de réagir après la remise du rapport Euzet-Kerlogot sur l'enseignement des langues territoriales. L'Élu ne cache pas son inquiétude sur le devenir de l'enseignement Immersif.



Max Brisson inquiet pour l'avenir de l'enseignement immersif. © Isabelle MIGUELESTORENA

Le 21 juillet dernier, les députés de la majorité, Christophe Euzet et Yannick Kerlogot, remettaient au Premier ministre français, leur rapport sur l'enseignement des langues territoriales après que le Conseil constitutionnel e émis une décision qui leur est défavorable. Les propositions, jugées « timides » par Paul Molac, sont mêmes inquiétantes pour le sénateur Max Brisson.

« Celles-ci sont en effet porteuses d'inquiétudes recule de la pédagogie portée par les réseaux d'enseignement immersif dont Seaska. » L'Élu qui siège au Palais du Luxembourg cite entre autres la réduction des heures d'enseignement en langue territoriale, en maternelle et en CP. Cela peut « déstabiliser un apprentissage réussi de la langue régionale dans un contexte linguistique défavorable. Cette volonté d'introduire très tôt l'apprentissage du français serait une régression par rapport à une pédagogie qui a pourtant fait ses preuves depuis 60 ans et assure une maîtrise équilibrée du français comme de la langue régionale à ses élèves. »

Pour le sénateur des Pyrénées-Atlantiques, l'objectif est clair : les deux députés qui ont rédigé le rapport se sont alignés sur les directives du ministre de l'Éducation. Ce dernier « veut tout simplement casser le système immersif ». Et le sénateur de regretter que le rapport ne fasse allusion nulle part « des expérimentations immersives dans le public, spécificité du Pays Basque et donc n'apporte aucune précision quant à leur pérenniation et encore moins leur développement. »

Aux langues territoriales de respecter l'idiome français

Les préconisations du rapport Euzet-Kerlogot reflètent la vision jacobine de l'État français sur l'immersion. Elles entendent rassurer les détracteurs de ce modèle pédagogique en insistant sur le fait que la pratique de la langue française n'en est pas exclue.



Le Premier ministre s'est engagé à donner une réponse sur la problématique de l'immersif dans les meilleurs délais. © Florence LASAG

« Rassurer à droit constant ». A entendre les explications du député Kerlogot, le rapport sur l'enseignement des langues territoriales entend affirmer la place du français au sein de la pédagogie immersive et d'une certaine manière, estimer que c'est à cette dernière de prouver qu'elle ne discrimine pas « la langue de la République ». Les quatre préconisations reflètent bien cette vision jacobine de l'immersion.

Les rapporteurs demandent tout d'abord aux établissements offrant un enseignement immersif de « reconnaître » qu'il s'agit d'« un choix des familles ». « facultatif et volontaire ». Deuxièmement, reconnaître que l'immersion a aussi pour but la maîtrise du français « sans être dans une logique de hiérarchisation ». Troisièmement, « reconnaître que l'enseignement du français a bien sa place dans une méthode pédagogique qui se veut immersive ». « D'où notre suggestion de reconnaître que tout le monde intègre le français dès la CE1 pour rassurer ceux qui regardent d'une manière quelque peu inquiète l'enseignement immersif », pose Yannick Kerlogot.

Dernier point, la langue de communication hors de la salle de classe : « Notre objectif est de rappeler qu'un enfant qui va s'exprimer dans sa langue maternelle, entendez donc le français pour la très grande majorité d'entre eux, peut le faire. Il n'est pas brimé, il n'est pas contraint. Ce qui n'empêche que le personnel encadrant ait d'abord et avant tout une compétence de langue régionale. »

En résumé, les députés proposent d'abord des avenants aux textes existants ; un projet de loi et dans un troisième temps, la révision constitutionnelle.

Politikerezh

Langues régionales : la décision du Conseil Constitutionnel ne sera pas appliquée, selon Paul Molac

Le Conseil Constitutionnel a rendu une décision qui n'est pas appliquée, selon le député breton. Bannir l'enseignement par immersion ce serait revenir 50 ans en arrière selon lui. Il estime qu'une révision constitutionnelle est indispensable.



On croyait l'enseignement immersif anticonstitutionnel. Et en cette rentrée 2021, le Rectorat de Bordeaux autorise l'ouverture de trois nouvelles classes où les cours seront donnés exclusivement en langue basque aux enfants de maternelle. Cela n'a rien d'étonnant pour le député Paul Molac, auteur de la loi sur les langues régionales : « le pouvoir exécutif n'a pas l'intention d'exécuter la décision du Conseil Constitutionnel, en tous cas pour le moment. Il ajoute que « même dans le petit monde parisien, la décision du conseil constitutionnel apparaît à rebours, voire de la réaction par rapport à ce qui se fait puisque ce type de pédagogie existe depuis 50 ans en France ».

Cette décision avait provoqué une levée de boucliers au Pays Basque et en Bretagne. Selon Paul Molac, la décision de censure de sa loi repose « sur des questions complètement idéologiques, comme quoi la langue porterait des idées politiques ou des idées de séparatisme. On sait tous que les langues portent tout et rien puisqu'on peut tout exprimer dans une langue ». Ce mardi 7 septembre, Paul Molac participera à un colloque organisé par l'Université du Pays Basque sur les conséquences de la loi dont il est le rapporteur.

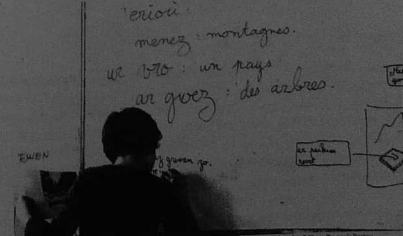
Bed-Frañs

Langues régionales : comment font nos voisins européens ?

Le député breton Yannick Kerlogot a remis, mercredi, à Jean Castex les conclusions de sa mission sur les langues régionales. L'occasion pour nous de faire le point sur la place que nos voisins européens accordent à leurs langues régionales et minoritaires.

Owendolfe Kurvello

24 langues officielles au sein de l'Union européenne et une soixantaine de langues régionales et minoritaires : l'Europe est une vraie mosaïque linguistique et cette diversité est gérée de façon différente par chaque pays. L'importance de la diversité linguistique a été consacrée par la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (article 22) et par le traité sur l'Union européenne (article 31). La charte européenne des langues régionales et minoritaires a été adoptée en 1998. Pour l'instant, 25 états l'ont ratifiée, mais la France ou le Royaume



Quelle place est accordée par nos voisins européens à leurs langues minoritaires ou régionales ? Photo: Frédéric Desnoes

Unions, et dans une moindre mesure, le romanche. À l'assemblée fédérale, les députés peuvent s'exprimer dans la langue de leur choix. Ce sont les cartons qui déterminent leurs langues officielles. Les administrés peuvent choisir librement la langue qu'ils utilisent dans leurs rapports avec les pouvoirs publics.

En Belgique, il y a trois langues nationales : le français, le néerlandais et l'allemand. Le pays est découpé en régions, qui détiennent les compétences ou chaque langue est officielle et, ce

litté, est employée par l'administration et à l'école. Au Luxembourg, l'État compte trois langues officielles, le luxembourgeois est la langue nationale, le français est la langue de la législation, mais, en matière administrative ou judiciaire, il peut être fait usage du luxembourgeois, du français ou de l'allemand. À l'école, c'est le bilinguisme qui prévaut.

l'État compte un certain nombre de langues régionales et minoritaires, mais seules quatre ont bénéficié d'un véritable statut officiel. C'est le cas du français dans la vallée d'Aoste.

La langue française et la langue catalane sont considérées « en tant que langues officielles » et, au moins à l'échelle régionale, les enseignements se font à parts égales dans les deux langues.

En Espagne, où le castillan est la lan-

gue officielle de l'État, ce sont les statuts des communautés autonomes qui confèrent au basque, au catalan, au galicien ou encore à l'aragonais un statut « co-officiel » sur ces territoires.

Ainsi, en Catalogne, le catalan a le statut de langue officielle, tout comme le castillan, et l'administration se doit de les employer pour les deux (et les citoyens ont le choix). Il n'existe pas de classes linguistiques (sauf les écoles d'enseignement à la fois le castillan et le catalan. Même si la majeure partie de l'enseignement dans les écoles se fait en catalan, l'objectif est le bilinguisme).

En Grande-Bretagne, l'anglais est la langue officielle du royaume, mais le gallois et le gaélique écossais ont le statut de langue officielle respectivement au pays de Galles et en Écosse. Au pays de Galles, les administrations vont tenter d'être bilingues (en anglais ou en gallois). L'enseignement du gallois est obligatoire jusqu'à l'âge de 11 ans, 20 heures hebdomadaires sont accordées dans des classes en gallois ou bilingues.

l'État compte un certain nombre de langues régionales et minoritaires, mais seules quatre ont bénéficié d'un véritable statut officiel. C'est le cas du français dans la vallée d'Aoste.

La langue française et la langue catalane sont considérées « en tant que langues officielles » et, au moins à l'échelle régionale, les enseignements se font à parts égales dans les deux langues.

Langues régionales : une plainte à l'ONU pour discrimination envers leurs locuteurs

Le réseau européen des langues régionales ELEN saisit l'ONU contre l'Etat français pour discrimination envers les locuteurs des langues régionales, dont le breton. Une "lettre d'allégation" a été envoyée au rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités.



Des manifestations à Dinan le 29 mai pour la défense des langues régionales © Muxico - Jérôme Gonzalez

Il dénonce "une politique préoccupante pour le respect de leur droit à l'enseignement de leurs langues et dans leurs langues ainsi qu'à leur usage dans la vie publique et privée". Le réseau européen pour l'égalité des langues (ELEN) a adressé lundi 19 juillet une lettre à l'ONU concernant la situation des locuteurs des langues régionales en France. "C'est la survie même de leurs communautés de langue qui est menacée en particulier suite à une récente décision du Conseil constitutionnel qui marque un brutal retour en arrière", ajoute l'ONG.

Dans cette "lettre d'allégation" de 15 pages adressée au rapporteur spécial des Nations unies sur les questions liées aux minorités, le réseau ELEN revient sur la censure partielle par le Conseil constitutionnel de la loi Molac en mai dernier et ses possibles conséquences concernant l'enseignement immersif et l'usage de prénoms régionaux.

Un processus de médiation

Il dénonce notamment la "permanence d'une volonté d'éradication des langues territoriales autres que le français" et "une volonté de casser l'enseignement en immersion". L'ONG accuse ainsi l'Etat français de "violer de nombreux droits fondamentaux prévus par des déclarations ou conventions internationales", dont la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le courrier vise à "rappeler l'Etat français à ses obligations fondamentales de protection vis à vis de ses propres minorités linguistiques dans sa constitution", selon ses rédacteurs.

Suite à la réception de ce courrier d'allégation, le rapporteur de l'ONU va évaluer si ces informations rentrent dans le cadre de son mandat. Le cas échéant, il devra "déterminer la validité probable des violations alléguées des droits de l'homme ainsi que la fiabilité de la source d'information". Le Rapporteur prend ensuite contact avec le gouvernement de l'Etat concerné. Il ne dispose en revanche d'aucun pouvoir de coercition.

La Chapelle-sur-Erdre. Signalétique : la Ville affiche son soutien à la Bretagne



La nouvelle signalétique bilingue est en place depuis quelques jours aux diverses entrées et sorties de La Chapelle-sur-Erdre.

Après le drapeau breton, le Gwenn ha du (« blanc et noir » en breton), installé, en décembre, à l'entrée de la mairie, la Ville vient de se doter d'une nouvelle signalétique bilingue aux diverses entrées et sorties de la commune. Cette décision est conforme à l'engagement pris par la municipalité signataire, en octobre 2019, de la charte Ya d'ar brezoneg, avec l'Office public de la langue bretonne.

La convention prévoit, en effet, la mise en place de panneaux bilingues aux accès routiers de la commune, à savoir « Chapel-Erzh » en breton. Au-delà de ces symboles, la Ville s'engage également à soutenir la diffusion de la langue bretonne (cours de breton), à développer la constitution d'un fonds d'ouvrages en breton au sein de la bibliothèque municipale Nelson-Mandela et à programmer annuellement des spectacles en langue bretonne au sein de l'espace culturel Capella. Ce sera notamment le cas avec le concert *Newer-Nesal* offert par quatre musiciens de Bretagne et de l'île de Man, le 14 octobre. Elle apporte aussi son soutien à l'association locale Rávláz (danse et musique bretonnes) et aux événements culturels comme le festival Les Celtomania.

L'AOP Oignon de Roscoff soutient la langue bretonne



Le syndicat de l'AOP Oignon de Roscoff soutient la mobilisation de l'Office public de la langue bretonne. (Archives Le Télégramme)

L'Office public de la langue bretonne, conjointement avec les offices basque, catalan et occitan a adressé une lettre ouverte au président de la République pour demander une modification de l'article 2 de la Constitution. Les signataires ne peuvent se « satisfaire de l'absence de toute mention à l'enseignement immersif engagé depuis plus de vingt ans dans les maternelles et élémentaires de l'enseignement public et de l'enseignement privé confessionnel ».

Robert Jézéquel, président du syndicat de l'AOP Oignon de Roscoff (dont le siège est à Saint-Pol), a proposé, mardi 8 juin, lors du conseil d'administration, de voter une motion soutenant cet appel à un projet de loi constitutionnelle. Après délibération, le conseil a décidé de signer cette motion à l'unanimité.

Elles se forment pour apprendre le breton aux tout-petits

Se former pour interagir en breton avec les 0-6 ans était au programme d'une formation inédite, mercredi à Ti ar Vro.

En partenariat avec Raok, la Fédération en langue bretonne du Centre Bretagne, Virginie Pronost, fondatrice de l'organisme de formation Milltamm (« Duzie » en breton), a proposé, la semaine passée, une journée de formation autour de la langue bretonne et de la petite enfance à Carhaix.

On y chante, on y danse, on y lit...

« C'est une formation professionnelle spécifique qui s'adresse aux personnes qui travaillent avec les 0-6 ans », indique-t-elle. Mercredi dernier, dans les locaux de Ti ar Vro, on chante, on danse, on lit, on raconte des comptines, la forme donnée à la journée est pour le moins inédite. L'objectif est de leur faire découvrir un répertoire chanté, conté et dansé simple et de le vocabulaire du quotidien. Ce sont des choses avec lesquelles les stagiaires peuvent interagir avec les tout-petits. L'objectif de cette journée est de leur permettre de s'approprier tout ce matériel, d'acquiescer des automatismes pour ensuite mettre ces éléments en place dans leurs vies professionnelles, associatives, etc. »

Les profils des stagiaires engagés



Mercredi dernier, à Ti ar Vro, a eu lieu la première session de formation carhaixoise dispensée par Virginie Pronost.

dans ces formations, dispensées partout en Bretagne, sont divers : « Ce sont des personnes qui travaillent en crèche, des personnels périscolaires, dans les écoles maternelles, des enseignants pour les écoles publiques, privées ou Diwan, des artistes, des animateurs, etc. C'est ouvert à tous. Tous ne sont pas bilingues, loin de là. Le seul prérequis est d'avoir un intérêt pour la langue. Pour le reste, je m'adapte », poursuit Virginie Pronost.

On souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Mercredi dernier, les trois stagiaires d'un jour portent toutes des perles différentes : Aude est Atsem à Diwan, Sarah porte un projet d'atelier d'éveil,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton.

Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. « Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. » Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

Karaez Le Télégramme - 3/06/2021

Une formation en breton destinée aux pros de la petite enfance

Jean-Noël Potin

« Raok, la fédération dédiée à la langue bretonne en Centre-Bretagne, proposait une journée de formation dédiée à la petite enfance, ce mercredi 2 juin, à Ti ar Vro, à Carhaix. Celle-ci était animée par Virginie Pronost, qui a lancé à Rennes, la microentreprise Milltamm (puzzle, en breton), qui propose ces formations dans toute la région.

Chant et danse

Pour cette première journée à Carhaix, la formatrice a choisi d'aborder le répertoire des comptines à travers le chant et la danse. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,



La formatrice Virginie Pronost, de la micro-entreprise Milltamm, a animé une journée de formation axée sur la petite enfance, ce mercredi, à Ti ar Vro. Le Télégramme/Jean-Noël Potin

« On souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Mercredi dernier, les trois stagiaires d'un jour portent toutes des perles différentes : Aude est Atsem à Diwan, Sarah porte un projet d'atelier d'éveil,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

et Marie-Laure, qui aime chanter, a choisi cette formation comme un moyen d'apprentissage du breton. Durant ces formations, on souhaite surtout que les stagiaires aient du plaisir. Une manière, pour les professionnels de la petite enfance, d'acquiescer suffisamment de vocabulaire breton du quotidien pour accompagner les tout-petits. Cette formation, qui est complémentaire des formations déjà existantes,

Les noms des villages de la commune dépoussiérés

La commune avec l'Office public de la langue bretonne a souhaité remettre à plat les noms des villages pour faciliter le travail des facteurs, des livreurs ou des secours.



Plusieurs réunions ont été organisées avec les habitants pour fixer les frontières entre villages, présenter les noms réactualisés ou proposer des changements de numéros quand ils existaient.

« La commune a commencé un gros travail sur la numérotation, demandé par l'administration afin de faciliter le travail des facteurs, livreurs et secours. Chaque habitation recevra un numéro, mais tant qu'à faire, la municipalité a souhaité travailler en profondeur avec l'Office public de la langue bretonne pour remettre à plat les noms des villages de la commune.

Hervé Guéguen, responsable du patrimoine linguistique s'est chargé de recenser les noms avec toutes leurs variantes, mais également leur prononciation auprès des anciens. Si certains noms ne méritent pas de correction, d'autres

se sont nettement déformés, voire francisés au cours du temps, l'orthographe étant parfois fantaisiste par méconnaissance de l'origine du nom. C'est ainsi que Pont Trifin, dont l'origine reste obscure, se trouve actuellement écrit de quatre façons différentes, tandis qu'on comptait trois villages portant le nom de Saint-Adrien.

Un travail de bénédictin Hervé Guéguen a effectué un travail de bénédictin pour retrouver l'origine des noms et en restituer une écriture pertinente du point de vue linguistique et de la conservation. De son côté, la commission d'urbanisme

a rencontré les habitants pour fixer des frontières entre lieux-dits, comme entre Pont Trifin et Loch Koukou, contrainte de changer quelques numéros et proposant des alternatives comme à Saint-Adrien où les deux autres villages portant le même nom se nomment désormais Ar Yeun et Beg ar Roc'h, d'anciens noms de parcelles, avec l'assentiment des habitants. Le résultat se trouve réuni dans un document présentant les 168 noms de villages, aujourd'hui 170, avec leur origine, consultable sur <https://www.mairie-spezet.fr/la-mairie/dossiers-en-cours/>.

Les acteurs de la petite enfance formés au breton



Virginie Provost transmet ses connaissances sur la langue bretonne et son approche professionnelle auprès des petits de 3 à 6 ans. (Les masques ont été retirés pour la photo.)

Permettre de « mettre en place des automatismes » pour les professionnels quel que soit le niveau en langue bretonne.

C'est en tout cas l'objectif de la formatrice Virginie Pronost, qui a créé sa propre société Milltamm, qui veut dire « puzzle » en breton.

Hier, au centre Ti ar Vro de Carhaix trois femmes ont pu apprendre à utiliser les comptines pour les utiliser avec des enfants de la crèche à la maternelle. Pour 250 € par personne, Virginie Pronost distille ses conseils sur ces supports pédagogiques.

Les assistantes et assistantes maternelles, les auteurs et autrices mais aussi les animateurs et animatrices sont invités à participer.

Dans les prochains mois, d'ici à l'automne ou début 2022, d'autres formations pourront être organisées pour répondre aux besoins. Plusieurs séminaires sont en cours d'organisation dans les environs de Carhaix, notamment à Rostrenen.

Formation professionnelle en langue bretonne, Milltamm, renseignements au 07 86 78 61 96.

La richesse de la toponymie de Spézet

L'année dernière, la municipalité a contacté l'Office public de la langue bretonne (Établissement public de coopération culturelle) pour l'aider dans la numérotation des habitations.

« Ce travail était l'occasion de clarifier et de fixer une orthographe qui sera utilisée par tous. Car cela m'a frappé, pour un même village, les écritures sur les panneaux n'étaient pas les mêmes ! » souligne Hervé Guéguen, responsable du service patrimoine linguistique à l'Office public de la langue bretonne.

Kerbars ou encore Kerbelleg : deux lieux des villages de Spézet sont composés à partir d'un nom de personne. Ou d'un nom d'animal comme Ruloran, Run ar Blez. D'autres noms sont amusants, comme Loch ar Big ou Loch Doucou (la chute de la pie ou du coucou). Certains évoquent la géographie ou la topographie d'un lieu, comme Rulânou (endroit où pousse l'ajonc) ou Touleson.

168 dénominations

Ainsi, Hervé Guéguen et ses collègues de l'Office se sont attelés à un gros chantier, en commençant par un état des lieux des noms des villages existant dans la commune.

« Nous avons fait un inventaire de tous les noms des villages de Spézet à partir de la carte IGN, des



Dans son travail, Hervé Guéguen s'est heurté à des mystères. Pour commencer, le nom de la commune qui resta pour lui une énigme ou encore des noms comme Le Neullou, dont la forme lui échappa. Au fil du temps, la forme et l'orthographe de certains noms ont beaucoup évolué. Ils ont été parfois francisés comme Bois Garnn au XVII^e ou XVIII^e siècles. On trouvait aussi alors Koad Garnn. « J'ai vraiment adoré travailler sur Spézet pour la quantité des lieux, la variété des noms et leur description. »

Normer l'écriture

De ce travail de bureau, l'Office public de la langue bretonne a proposé à la municipalité une écriture normée des noms des villages, afin que les adresses soient normées pour les GPS des livreurs, des pompiers... les formulaires des administrations, des antennes comme Ewech, Orange.

Ce travail historique et linguistique se découvre sur le site de la mairie : <https://www.mairie-spezet.fr/la-mairie/dossiers-en-cours/>.

Une nouvelle dénomination des villages

Spézet — Le conseil municipal de s'est réuni, mardi soir, à la salle des fêtes. Le maire et les conseillers ont travaillé sur la dénomination et numérotation des voies et des habitations.

« Cette opération était devenue nécessaire, explique Sylvie Le Moal, adjointe à l'urbanisme. Elle permettra la rapidité d'intervention des services d'urgence, de l'acheminement du courrier et des colis, et des services à la personne. » Ce mardi soir, le conseil municipal a adopté la délimitation de la dénomination des villages proposés par l'Office de la Langue Bretonne.

Ce travail a débuté dès octobre 2020, en commission d'urbanisme. Pour mener à bien ce travail, les membres se sont rendus dans les villages, organisés des réunions quand cela possédait des routes (à Loch-Coucou, Miniac-Kaer et Saint-Adrien). Ils ont aussi été aidés par Laurence Le Roy, employée administrative à la mairie, Jean-François Le Niper, référent SIG (Système d'Information Géographique) à la Communauté de Communes et par l'Office de la Langue Bretonne.

« Les habitants auront des démarches complémentaires à réaliser pour leur adresse », explique Sylvie Le Moal. Le changement des panneaux se fera progressivement. Il y en a 160 dans la commune. Ils ont aussi

voici en faveur de la charte entralien et du ballage d'itinéraires de randonnée, établie entre la Communauté de Communes et la commune de Spézet.

Le conseil a aussi autorisé le maire à organiser une enquête publique sur une portion délaissée du CR 157 à Restigoual, avant de réaliser sa vente à Alexis Le Jaouan. Une solution alternative a été trouvée la continuité de ce CR 157 dans le village.

Charte bretonne

Au cours de la soirée, les conseillers ont également évoqué la charte de la langue bretonne. Ils ont adopté 12 actions à mener pour viser le premier niveau de certification.

De nouveaux tarifs à la cantine

Le repas à la cantine coûtera désormais 3,11 € pour un élève de maternelle, 3,25 € pour un primaire et 3,29 € pour un collégien. Le tarif de la garderie de la garderie du matin est fixé à 1,33 € le matin et 2,12 € le soir. Une aide de 321,54 € sera apportée au Rased (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).



Les panneaux les plus anciens seront changés en priorité. Photo: Ouest-France

abp.bzh - 24/07/2021

Mon Tro Breizh lauréat du prix langue bretonne de Produit en Bretagne



Hier à Quimper, a été remis le 10e Prix ambassadeur de la langue bretonne. Le récompense chaque année un membre de Produit en Bretagne qui valorise de façon forte et originale la langue bretonne dans son activité.

Dans son communiqué Produit en Bretagne (http://fr.wikipedia.org/wiki/Produit_en_Bretagne) réaffirme que « La langue bretonne est un facteur essentiel de notre identité ». L'association tient à rappeler que la langue bretonne concerne l'entreprise à deux niveaux : « D'abord parce qu'une entreprise, c'est un ensemble de collaborateurs qui partagent les attentes de la société bretonne et ensuite parce que la différenciation est pour l'entreprise un levier d'attractivité pour le recrutement dans la compétition commerciale. » L'association affirme clairement et avec force que la langue bretonne doit figurer dans le marketing des entreprises bretonnes : « La langue trouve ainsi sa place à la fois au titre de la responsabilité sociétale des entreprises et de la création de valeur ». Tout est dit. Les entreprises bretonnes membres de Produit en Bretagne suivront-elles ces recommandations si aucune obligation ne découle d'une législation ? Certains en doute. Ajouter une description d'un produit alimentaire en breton sur les étiquettes augmente le coût de ce produit.

En tout cas on ne peut que saluer les initiatives de Produit en Bretagne tout spécialement venant de son directeur bretonne et grand défenseur de la langue bretonne, Malo Bouessel du Bourg. Le dossier de presse ci-dessous liste toutes les actions menées par Produit en Bretagne, et elles sont nombreuses, en faveur de la langue bretonne.

Mon Tro Breizh : un bilinguisme pédagogique

Secon le communiqué de Produit en Bretagne : « La langue bretonne est très présente dans ce projet sous une forme ludique, propre à colorer l'expérience des futurs randonneurs dans l'outillage les perdus en chemin ». Du vocabulaire, des expressions, ou encore la toponymie sont expliqués à toutes les pages. Chaque étape est accompagnée d'un topoguide imprimé : le Breizh ma Bro qui indique un hent ou itinéraire principal et des voies de traverses, ou variantes Robin. Le marcheur accède ainsi au Gara Bed (sur le mode des bed breakfast) Il n'oubliera pas son Thement hent crédentiel, son Penn Bazh (bâton de marche) ni sa Douar (terre de chez soi) recueillie dans sa Yalc'h (sacoches). Les marcheurs se verront remettre un Parchenn (attestant de leur parcours). L'histoire du Tro Breizh est expliquée dans le Breizh ma Bro par une double page en breton. Une signalétique directionnelle bilingue a également été développée sur des panneaux de bois. Plus d'infos sur le site web (<https://www.mon-trobreizh.bzh/fr/>).

LOREAD PRIZ KANNAD AR BREZHONEG

Bep bloaz e vez deroet ur priz "kannadour ar brezhoneg" d'un ezal eus Produet e Breizh hag en deus sevenet oberoù dedennus evit lakaat ar brezhoneg war wel, mod pe vod.

brezhoneg, Le Finistère Assurances a zo bet loret ivez abalamour de «Divizet Hollek Gwerzhaft (DHG) bet moulet en div yezh. Stumdi ha Kant Vimp Bév a zo bet loreidi kerkoulz all anez.

Tro-Breizh

Er bloaz-mañ ez eo aet ar maout gant ar gwerzdezh "Ma Zro Breizh/Wen

Tro Breizh". E-kichen ar gwerzdezh "Hentou Tro Breizh" Les chemins du Tro Breizh, a ra war-dro ur valedad, bep bloaz, war un tennad-hent, eo bet savet ar gwerzdezh "Ma Zro Breizh". Ma Tro Breizh, evit reit buhez d'an droad a-hed ar bloaz, pep hini diouz e chiz. Nemet-se eus bet ouzpenenn daou sant dar seth sant diazezer, kement ha tremen dre iliz-veur Rouzoun hag hini Naoned. Klod eo an "Tro Breizh" hizivlen.

a-c'hwit amfioz brezhonek, ken e choll nep perrhad kaout un tañva eus ar yezh, ha pa ne gomefe poz brezhoneg ebet. Un "Thement-hent" a gas gantañ ar valeerien, ur "Penn-bazh" ur "Yalc'h", un dornad "Douar". A-hed an hent en em gavo ar valeerien gant "Kantreerien". Bed ar brezhoneg a vo en o fenn a-hed o beaj, neuz. War an hent e vint henchet gant panelloù koad divyezhek. Ul lodenn vat eus bruderezh "Ma Zro Breizh" a vez graet en div yezh. War al lec'henn internet koulz hag e-barzh kement levezon, e vez displeget a brezhoneg, orin hag istor Tro-Breizh.

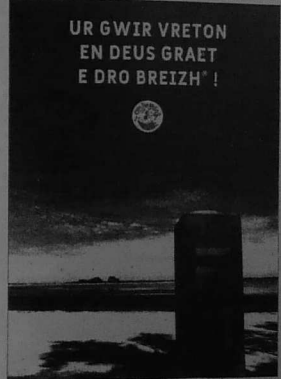
Levrioù-hentañ evit anout ar glad

Un dastumad levrioù, anvet "Breizh Ma Bro" a vo moulet tamm-ha-tamm, evit mont gant kement tammad-hent a vo. Gant Gloire e vez graet ur moull hag an embann gant Coop Breizh, an daou embregerezh-se o vezañ euz eus Produet e Breizh. Dek levr en holl, neuz. Tri a zo bet embannet dija. El levrioù-se a vez displeget mudiou an hent evel-ha, gant eil-hentou gwehavez. Treuzañ an argoad koulz hag an arvez, eo ar pal en ur ober anoudegezh gant glad sevenadurel hag armerzhel ar vro war 1500 km. N'eo ket divyezhek da vat an holl skorioù-kehantinañ azot gant "Ma Zro Breizh", pell a se. Met intret eo an dafar gant gertoù brezhonek, troiennoù brezhonek displegadurioù

Emic'hals e teulo "Ma Zro Breizh" da vezañ ken brudet ha ken d'arempredet hag hentou Kompostell. Un doare nevez, ha spereadoc'h eo da zesachañ touristed ha da zesachañ brud war ar vro, en ur lakaat ar Vretoned d'anavezout donoch kened ha liesseurtad Breizh 35 000 Breizhad, da lavarout eo 5% euz ar Vretoned, a ra o zro Breizh bep bloaz er XIV^{em} kantved. I Hiziv an deiz e talvez ar 5% se kement ha 250 000 pirc'hirin. Labour zo war ar stern !

Malo Bouessel du Bourg

DHG, COV e galleg. Conditions Générales de Vente www.mon-trobreizh.bzh



Côtes d'Armor magazine - Mizioù Gouere-Eost / Juillet-Août 2021

Favoriser le développement des langues de Bretagne

Des carnets de santé en gallo et breton, une signalétique bilingue ou trilingue renforcée, une plaquette d'information sur le bilinguisme précède dans les centres de PML. Ce sont quelques-unes des 17 actions qui seront mises en oeuvre dans le cadre du schéma départemental en faveur des langues de Bretagne. Un document qui a été adopté le 10 mai par les élus départementaux, et qui se donne pour objectif de soutenir la transmission, le développement et la visibilité des langues bretonne et galloise en Côtes d'Armor.



Nommé vice-président de la Région, C. Troadec « très heureux »

Laura Baudier

Après le deuxième tour des élections régionales, Loïc Chesnel-Girard (PS) a été réélu président du conseil régional de Bretagne. Treize vice-présidents ont été installés, vendredi 2 juillet, au sein de l'hémicycle du conseil régional à Rennes, l'Hôtel de Courcy. Parmi eux, Christian Troadec, en charge des langues de Bretagne et des Bretons du monde.



Samedi 3 juillet, un débat sur l'abstention était organisé au camping municipal. L'équipe de la Ville en a profité pour fêter les 20 ans de Christian Troadec à la mairie. Le Télégramme/Laura Baudier

Vous attendez-vous à cette nomination ?

On va dire que ça s'est construit à travers un militantisme sur une période très longue. Le combat pour la Bretagne est un combat de longue haleine, et un combat qui fait partie de mes convictions profondes.

Comment vous sentez-vous ? Je suis très heureux. Je ressens quasiment la même chose que la première fois que j'ai été élu maire.

En quoi va consister très concrètement votre nouvelle mission ? On a la capacité pour pouvoir agir pour la Bretagne, pour les langues de Bretagne et pour la réunification de la région. Il y a beaucoup de choses sur lesquelles travailler. À commencer par un statut officiel pour le

gallo et le breton, à obtenir auprès de l'État français. Mais les choses évoluent dans le bon sens. À partir de septembre, le château de Kermarpulh accueillera, notamment, l'Office public de la langue bretonne. J'aurai mon bureau là-bas pour travailler sur tout ça. Ce qui permettra une certaine facilité de travail, je n'aurai pas besoin d'aller tout le temps à Rennes. Je veux faire un travail de proximité, le terrain c'est essentiel, et j'ai toujours travaillé comme ça.

L'accueil de loisirs en breton fait le plein en juillet

Au centre de vacances de Gorré-Ménez, à Loperch'hed, l'accueil de loisirs sans hébergement en breton enregistre une bonne fréquentation. Organisé par Ti-ar-Vro Landerne-Doaulaz, l'ALSH a en effet accueilli un effectif moyen de 17 enfants par jour.

Des activités variées

Les enfants ont eu l'occasion, durant les premières semaines de juillet, de fabriquer des éléments de décoration pour le festival Kann al loar de Landerneau. Ils se sont également déplacés pour assister au spectacle de Dédé Koat et participer à des ateliers aussi divers que l'ini-

tiation au cirque, la danse bretonne et les jeux en bois.

Au cours de la seconde quinzaine, la jeunesse a plongé dans l'univers de la mer, se lançant à la recherche du trésor des pirates lors d'un grand jeu. Depuis lundi, la semaine est consacrée au monde de Disney : Vaina et la découverte de la Polynésie, le Livre de la jungle et ses fameux animaux, le monde de Mulan à travers la calligraphie et les légendes chinoises. L'ALSH ferme ses portes ce vendredi soir pour les ouvrir le lundi 23 août. Le programme évoquera la préhistoire. Il ne reste plus de place pour de nouvelles inscriptions.



Une partie des enfants inscrits à l'ALSH en juillet.

Gwengamp Ouest-France - 11-12/09/2021

Le centre de loisirs en breton recherche des animateurs

Le centre de loisirs en breton a rouvert ses portes au sein de l'ancienne école de Castel-Plô, à Gwengamp. La structure, qui accueille des enfants bretonnants tous les mercredis et une partie des vacances scolaires, recherche un ou des animateurs ou animatrices.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Ti ar Vro à krazenn.dud@tiarvro-gwengamp.bzh ou tél. 02 96 44 27 88.

« Les candidats doivent parler breton et être titulaires du Bafa (brevet

d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou d'un diplôme équivalent, tel qu'un CAP petite enfance », rappelle Gaël Robin, coordonnateur culturel de Ti ar Vro qui gère cette activité.

Spered ar vro

Nil Caouissin, stourmer war pep tachenn

E bro C'hall eo ganet Nil Caouissin. Ur wech desket ar brezhoneg gantañ eo aet da gelenner e skoloù ar vro, a-raok bezañ diennet e Kuzul Rannvro Breizh.

Desket o deus ar brezhoneg e-korf miz

Deuil Sibertil

« E-barzh jardin e di nevez-prenet gentañ, e-kreiz bourk Kawan, emañ Nil Caouissin evel ul logodenn en he brezh. N'eo ket an hent evit ar paotr youank avat !

« Ya Pariz on bet ganet ha savet. Dent a son bep bop da vevlet ma familh e Breizh. Buan 'walc'h eo diouet tamm ma c'halon deus ar vro, ha savet 'hoar-tennon dien em-sañhañ emañ ». emañ. Setu petra zo kaoc'h e oa diliget buan Nil da Rannvro evit achuiñ e stadoù war an tiri. En em-dei komzet da labourat evit Ana Sohier, diennet en ti-êr e anv. Ur wech degenocheñ e Rannvro en doa lakat e anv en ur stummadur he gent Skol an Emsav, evit mestroniañ ar yezh da vat. « Ur stur brav eo bet. Cheñchet 'neus ti-êr emañ, emañ gent mont.



Kuzulier-Rannvro

Spirenn e di'ar Chelenner e oa treuzkas ar brezhoneg ur gudennoù. « Sonjal 'ta d'an dud 'eo diouchek o bugale gent ar sistem evel m'emañ. An driste zo gwer, rivas nemet ar soubdigeb a sikour da stummañ bugale diouchek ». A-lâr Nil 'hoach oc'h ober anv us talabou an nevez-hañ d'war-benn kuzul-mañ. Pevza da reiñ 'hoach, deshañ da zifenn an traoù pelloc'h, betek e Chuzul Rannvro e-kec'h rivo bet diennet evit Eves. En eves deus bet bet dia da gwer ar gac'h brezhoneg hag e galleg, ar pezh n'eo deus ket diget da vevlet an dud ! « He 'bije din 'vef an talabou. Vel e bro Gembri, gent toerien war-venet. Ur yezh haerñerzh a-raok bezañ, ha rivo ket an arour heplenn. »

E Kawan emañ ul laïd Nil, e-kec'h ma C'hall bevez ha kas ar brezhoneg war-raok.

Photo: Deuil Sibertil

berizid J », a-zav ar stourmer

Derec'heñ bez ar brezhoneg
Er Mision Breizhonek, e di'ar Mestroniasse, en doa kogen Nil da zeskñ ar yezh en doa kogen en e familh. Un « dezer evañ », koulz l'êr « Diouder-sponteg. N'eo ket die gwer o deus diget ar 'vrolennet o yezh. 'Bijfe ket din 'vef ar tu brezh gent ar youstrenn ! ».

Ur wech degouchet e Rannvro en doa lakat e anv en ur stummadur he gent Skol an Emsav, evit mestroniañ ar yezh da vat. « Ur stur brav eo bet. Cheñchet 'neus ti-êr emañ, emañ gent mont.

E galleg en français

Nil Caouissin est né et a grandi à Paris, il n'a pas perdu de temps pour retrouver le chemin de la terre de ses ancêtres ! Arrivé en brevaige pour finir ses études d'histoire, le jeune homme a saisi des deux pieds dans le bain de la politique en devenant assistant de Vêlus en charge de la politique linguistique à la ville de Rennes. De quoi affiner son argumentaire et lui donner envie de poursuivre son apprentissage du breton lors d'une formation de neuf mois à Skol an Emsav.

Militant tout terrain

Le Capes en poche, Nil enseigne dans plusieurs collèges. « La situation des filières bilingues est très instable, du fait de la mauvaise volonté de l'éducation nationale », festige le jeune homme récemment installé à Cavan (25). Pour lui, une réelle transmission du breton ne peut se faire que par l'immersion et l'utilisation de la langue comme outil de communication. Des combats que le militant UDS est prêt à mener au sein du Conseil régional où il siège depuis peu.

« Son autre objectif de bataille sera la création d'un statut de résident pour contraindre les problèmes de logement sur le littoral liés aux trop nombreuses résidences secondaires. »

Genel dienn/Lengue

Ar vousterren I'm regrenner
Arwe-here-emploegant
Bijel'g'paveur, arfilig'g'ne
An Dezhadonñ'h'm
I'mouezenn nationale
Ar brezhonek, hez filloz
Arweh'dig'g'heñ I'mouezenn
Kazennel'g'oumeñg'g'g'g'
(Stad an emañ)
stann de h'evlent

Redadeg, bilan au pas de course

La Redadeg 2020, devenue 2021 par la force des choses, est terminée et déjà l'équipe organisatrice se tourne vers 2022. En faire le bilan complet rapidement est donc nécessaire et les équipes envoient leurs remarques et propositions, qui seront analysées prochainement. Pour *Le Peuple breton*, un premier bilan est réalisé par la directrice. ► PAR KATELIN AL LANN

L'organisation de la course a bien sûr été très impactée par la crise sanitaire, mais elle a aussi fait émerger des forces et des idées nouvelles. Comme beaucoup, il nous a fallu expérimenter les réunions « en distanciel » et leurs difficultés techniques associées, l'arté des contacts... Dès que cela a été possible, nous avons fait des réunions mixtes. Un pis-aller, mais qui a ouvert à la participation d'autres personnes. Cependant, beaucoup d'équipes locales s'étaient dispersées et leurs coordinateurs nous faisaient part de leurs doutes sur la capacité de mobiliser au printemps.

La plus grande des difficultés a bien été cette incertitude constante dans laquelle nous étions de l'évolution de l'épidémie. Pour des raisons économiques (soutiens aux projets, à Diwan, et à notre fonctionnement propre), mais aussi pour la dynamique globale de l'événement et pour la langue bretonne, nous avons acquis la certitude qu'il nous fallait mener la Redadeg d'une manière ou d'une autre, soit sur le terrain, soit en numérique.

Tous les indicateurs étaient au rouge et beaucoup de militants, et non des moindres, nous avaient conseillé de jeter l'éponge. Le conseil d'administration, motivé par le bureau et les salariés, a tenu tête. Nous avons eu beaucoup de débats et finalement l'audace a prévalu ! Nous avons préféré garder confiance et relever le défi, avec l'alternative suivante :

- travailler pour être prêts à se lancer au jour J (préparation du convoi, autorisations de passage, dossiers préfectoraux, protocoles sanitaires, constitution des équipes, recherches des bénévoles, vente des kilomètres, confection des panneaux, communication aux médias, aux coreurs, etc.) ;
- tout en gardant à l'esprit qu'il faudra peut-être se contenter d'une Redadeg numérique et accepter l'idée d'avoir fait tout ce travail pour rien !

Les préfectoraux ont répondu le 20 mai (le 21 pour certaines) pour un départ le 21 !

Et c'est là que les équipes ont été formidables ! Tout le monde a joué le jeu : les organisateurs, les coordinateurs locaux et les salariés bien sûr, mais pas que... Les nombreux bénévoles ont accepté de prendre le risque avec nous, ce sont eux qui ont mené ce travail de titan et de fourmi à la fois, eux qu'il faut saluer !

Les médias nationaux au rendez-vous

C'a été une grande émotion de voir cette mobilisation se mettre en place en quelques semaines, d'observer le compteur des kilomètres achetés augmenter jour après jour avec régularité. Les communes ont relevé le défi, malgré les difficultés posées par les préfectoraux, pour nous autoriser le passage et voter leur contribution. Les entreprises sont restées fidèles, les associations se sont mobilisées et les gens sont venus.

La Redadeg numérique a été conservée dans une forme allégée pour pallier l'interdiction de courir la nuit, ce qui nous a permis d'en tester la faisabilité. Elle aussi sera conservée sans doute à l'avenir pour assurer une présence virtuelle autant que celle, réelle, sur le terrain. Finalement, avec ténacité, nous avons mené les deux options de front !

Et pour couronner le tout, l'actualité politique s'en est mêlée pour braquer les projecteurs des médias nationaux sur l'arrivée de la course et la manifestation organisée de concert à Gwengamp ce jour-là : les radios France Culture, France Inter, le journal *Le Monde*, inimaginable en temps normal ! Nous n'irons pas jusqu'à remercier Jean-Michel Blanquer pour le coup de pouce à la mobilisation et à la pub, mais nous ne boudons pas notre plaisir : voir plus de 15 000 personnes suivre le convoi de la Redadeg a été et restera



un moment inoubliable. Nous avons aussi vu et montré que la Redadeg peut être un outil politique puissant. Grâce à cette mobilisation, nous avons pu collecter suffisamment pour honorer les promesses faites en 2020, soit près de 130 000 €. Les efforts consentis ont payé.

2022 et les combats à venir

Nous ressortons plus déterminés encore et pleins d'allant, les difficultés ont été surmontées et de ce fait nous nous sentons forts et solidaires. Sentiment de plénitude qu'apporte un défi relevé ensemble avec succès. Nous repartons confiants pour 2022. La Redadeg sera plus que jamais nécessaire dans le contexte politique actuel pour soutenir les écoles Diwan dans les luttes et les combats à venir, et pour que vive la langue bretonne. ●

Mediaoù

Médias

Trebal, messagerie traduite dans 8 langues

Elle se veut une alternative aux puissants WhatsApp, Telegram et Signal. Elle a été conçue par l'entreprise Dolmen, à Saint-Grégore.

En mai, David Godest, Samuel Le Port et Sophie Leclercq ont lancé la messagerie instantanée Trebal. Elle a été développée par l'entreprise Dolmen - dont David Godest est le fondateur - à Saint-Grégore.

L'application veut s'inscrire comme une alternative aux WhatsApp, Telegram et autre Signal.

Trebal propose un service « entièrement sécurisé et chiffrant les messages de bout en bout », tout en étant respectueux de l'environnement.

« La sauvegarde de la culture locale »

La moitié des revenus générés sont investis dans des projets de reforestation. « En plus de réduire en amont son impact environnemental grâce à une démarche vertueuse d'éco-conception, Trebal contribue à la captation de carbone mondiale », explique David Godest. Plus de 24 500 arbres ont déjà été plantés grâce à des partenariats nationaux et internationaux.

La messagerie instantanée bretonne se donne les moyens de semer au-delà des frontières pour capter davantage d'utilisateurs.

Elle a annoncé, hier, être disponible dans une quinzaine de pays européens - avant de viser plus large.

« L'ouverture à l'international se fait par zones géographiques afin de proposer la meilleure expérience utilisateur tout en minimisant l'impact sur l'environnement », précise David Godest.



L'application de messagerie instantanée Trebal, développée à Saint-Grégore.

Trebal est déjà traduite dans huit langues dont... le breton. Une première étape avant de s'ouvrir à d'autres langues régionales.

« Le local fait partie des valeurs de l'entreprise. C'est tout naturellement que nous avons répondu positivement aux Bretons désireux de faire vivre cette langue régionale à travers Trebal. Le digital a un rôle à jouer dans la sauvegarde de la culture locale. Une messagerie est un excellent moyen de diffuser cette culture et de la faire connaître », commente le fondateur de Dolmen.

Ekonomiezh

La messagerie Trebal traduite en huit langues... dont le breton



Photo Philippe Cehange

Après s'être lancée sur le marché français, la messagerie Trebal, créée à Rennes, en mai dernier, par l'entrepreneur breton David Godest (notre photo), P-dg de la société technologique Dolmen, s'ouvre à l'international... et aux langues régionales. Deux mois après, la start-up continue de grandir et s'ouvre désormais à l'international. Trebal annonce être disponible dans une quinzaine de pays en Europe après avoir été traduite en huit langues dont le breton. « Le local fait partie des valeurs de l'entreprise. Le digital a un rôle à jouer dans la sauvegarde de la culture locale. Une messagerie est un excellent moyen de diffuser cette culture et de la faire connaître », explique-t-il.

Le Télégramme - 13/07/2021

La messagerie Trebal traduite en 8 langues... dont le breton



David Godest, P-dg de Dolmen à Rennes, a créé avec Samuel Le Port et Sophie Leclercq la messagerie instantanée Trebal. L'application compte désormais une version bretonne. (Le Télégramme/Philippe Cehange)

Après s'être lancée sur le marché français, la messagerie Trebal, créée à Rennes, s'ouvre à l'international... et aux langues régionales.

En mai dernier, l'entrepreneur breton David Godest, P-dg de la société technologique Dolmen, à Rennes, lançait aux côtés de Samuel Le Port et Sophie Leclercq la messagerie instantanée Trebal. Une réponse aux Gafam avec une solution garantissant la confidentialité des informations de ses utilisateurs tout en contribuant à l'environnement. La moitié des revenus générés par l'application sont en effet investis dans des projets de reforestation dans le monde.

D'autres langues régionales à venir

Deux mois après, la start-up continue de grandir et s'ouvre désormais à l'international. Trebal annonce être disponible dans une quinzaine de pays en Europe après avoir été traduite en huit langues dont le breton. Façon pour elle de valoriser ses racines. « Le local fait partie des valeurs de l'entreprise. C'est tout naturellement que nous avons répondu positivement aux Bretons désireux de faire vivre cette langue régionale à travers Trebal. Le digital a un rôle à jouer dans la sauvegarde de la culture locale. Une messagerie est un excellent moyen de diffuser cette culture et de la faire connaître », explique David Godest. Tout en ajoutant que d'autres langues régionales pourraient suivre.

Coronavirus e 2020 : hor yezh diskaret er mediaoù

Ar pennad-mañ zo bet savet gant izili-eus stroll Al'ta! evit displegañ o savboent. Pedññ a ra ar gelaouenn *Bremañ* ar re o defe ur savboent disheñvel da gas o soñjoù ha prederiadennoù. Embannet e vint en un niverenn da zont.

Merzet eo bet gant ar sellerien ha lennet gant kalzik a dud kredapl e-kerzh ar prantad kraouañ kentañ e nevezamzer 2020, ne oa ket mui eus abadennoù brezhonek en tele publik etre al Lun 16 a viz Meurzh ha kreiz miz Even 2020 mui pe vu. Memes tra gant France Bleu Breizh-Izel. Stroll Al'ta!, anavezet evit an disentiñdigezh keodedel evit ar brezhoneg a sav e vouezh hiriv evit renablñ pezh hon eus kollet, ni brezhonegerien, ha goulnenn kontoù digant ar chadennoù publik hag an ensavadurioù a bourvez ar yalc'hadou dezho : n'eo ket tizhet ar palioù a denn d'ar skignañ brezhonek e 2020 !



Stroll ar Rannvro Breizh - Teleduon

Sklær e oa an traoù e pennad *Quest-France* d'ar 25 a viz Ebrel tremenet : "Depuis le début du confinement le 16 mars 2020, la direction de France Télévisions a donné la priorité à l'information des citoyens. Ses journaux ayant été mutualisés avec les antennes des Pays de la Loire et du Centre Val de Loire, les magazines et émissions bretonnes produits par France 3 Bretagne ont été suspendus [...] Après la disparition du breton sur les ondes de France Bleu Breizh Izel, le breton disparaît aussi de France 3 Bretagne". Evit pezh a denn a France 3 Breizh : un dismantr. Daou-ugent vloaz-had stourm kaset d'an traon, ur gladienn vras d'hor soñj ne vefe ger brezhoneg, ebet ken en tele publik

abaoe ar 16 a viz Meurzh.
AR PRANTAD KENFINAÑ : UR PEZH KILADENN EVIT AR BREZHONEG !
Choazou war goust hor yezh a vez graet atav gant France 3 : skarzhet e vez ar brezhoneg e-pad an hañv, pa vez ur mell abadennoù bolitikel, pa vez ar Choarioù Olimpek pe kib ar bed, ha ni 'gar-ni. Goulnenn a reomp groñs ma vo sanktuarizet an 2 eurvezh dre sizhun evit ar brezhoneg. Ne zle digarez ebet sachañ d'an traon ar bruzunachoù a vez roet deomp. Tud o deus stourmet kreff, lod o deus anduret evit gounez ar gwir da implij yezh hor pobl er media publik-se.

Holl a-gevret e rankomp laret sklaer e fell deomp bezañ kelaouet ha kaout abadennoù duall en hor yezh, forzh pe degouezh a vez. Evituzamant e-kel-se eo chomet en o sav ar radioù kevredigezhel e brezhoneg ha Brezhoneb. Ar rese o deus diskouezet ur gwir roll a servij publik aze. Da vezañ dalchet e kont e vo en dazont gant an dud e penn an divizoù.

OUZHPENN MIL MUNUTENN PROGRAMMOÙ BREZHONEK N'EUS KET BET ANEZHOU WAR FRANCE 3 BREIZH EN NEVEZAMZER 2020 !

Bremañ e Breizh

Ma jedomp mat ar pezh hon eus kollet bep sizhun abaoe penn kentañ ar prantad kraouañ, *Ball Breizh* : 58 munutenn d'ar Sadorn vintin ; *Na Petra* : 26' d'ar Sadorn vintin ; *An Taol-Lagad*, 5 detz ar sizhun, da 12e15 : 5' bemdez, da laret eo 25' a geleier dre sizhun. Bep sizhun e vez skignet war France 3 Breizh 1e57 a vrezhoneg, war-bouez el Liger-Atlantel, e-maez ar skignañ e brezhoneg abaoe ar bloavezh 2000 bremañ siwazh, ha ret e vo komz eus sa Ivez. Bruzunachoù eo dija ha skarzhet e vez hor yezh didruet bep tro ma vez un digarez bennak gant renerien France 3. Un dismagañs eo da vat, pa ne gomprenont ket ez eo ur media publik e brezhoneg un ostilh ret-holl evit dazont hor yezh. Evit tud zo eo al lamm dwezhiañ o deus gant ar brezhoneg er gñr ivez.

Etre ar 16 a viz Meurzh hag an 15 a viz Even ez eus bet 9 sizhun hep ger brezhoneg ebet ha 13 sizhun hep abadennoù geleier ebet e brezhoneg gant ar chadenn tele publik (*An Taol-Lagad* zo bet skignet adarre sizhun ar 15 a viz Even nemetken, *Ball Breizh* zo bet skignet war ar gwagennoù an-dro adalek ar 16 a viz Mae). E-tro 1 081 munutenn programmoù rint ket bet skignet en hor yezh. Triwech eurvezh en holl. Ar Vretoned, brezhonegerien ha brezhonegerezed, a choulenn neuze ma vo skignet 21 eurvezh programmoù ouzhpenn er bloavezh 2021, evit kempouezañ an diouer a yezh e 2020. Un afer a barded eo rak e-pad ar prantad kraouañ ez eus bet embannet neuze 1081 munut a programmoù e galleg ouzhpenn war tachenn Breizh vellestradurel.

Respont a raio France 3 e oa bet skignet evidomp-ni neuz ket tamm ebet ar memes gwellusted gant an doare skignañ-se, ar memes elfed war ar gevredigezh holl, ha ne glet ket gant ezhommoù ul lodenn vat eus ar vrezhonegerien, kozh en oad. Ar skignañ dre internet ne chell ket kemer plas ar chinnig dre ar skinned boas, met kizkaat e rank ober.

#RENTITDEOMPARBREZHONEG GOULENN A REOMP +25 MUNUT PROGRAMMOÙ BEP SIZHUN E 2021 !

Goulnenn a reomp groñs ouzh France 3 Breizh en em renkañ hag em azoañ evit produañ ha skignañ an eurvezhoù-se, er skinned (ha n'eo ket war Internet hepken) da eurtoù daset evit bouz gwelet. France 3 a chellef da skouer hirvat ar prantad kelaouñ penderlek e brezhoneg, dre zaougenentiñ *An Taol-Lagad*, eus 5 munut da 10 munut bemdez war ar bloavezh ! Ar pezh zo bet tennet diganeomp zo da vezañ rentet deomp.

#AITA! HAG AR BREZHONEG EN TELE : UN HIR A STOURM

Boas eo hor stroll da stourm evit ar brezhoneg er mediaoù, ha pa ne vefe ket ar stourm a lakaomp war wel atav. Evit derc'hel soñj eus pezh zo bet graet : ar chadennad tud, bodet hor boaz 600 den, dorn-ha-dorn e Brest, 50 e Naoned hag 50 e Roazhon, d'an 13 a viz C'hwevrer 2013. Goulnenn a raemp groñs "ur gwir chadenn dele publik divyezhek evit Breizh... evel e Korsika !"

D'an 8 a viz Even 2014 e bodemp 1 000 den war lein Menez-Are e Roc'h Tredudon evit lidañ 40 vloaz paladenn peul-skignañ ar CRTF, gant an ARB. Abadennoù "Boum ! AITA !" eo bet anvet. BBC Alba a oa bet pedet (chadenn vroadel Skos), hag ur brezegenn veur a oa bet aozet ivez, kenkoulz hag ur fest vras.

D'an 2 a viz Genver 2015, hor boaz "gwerzhet" France 3 war Le Bon Coin evit 1€ ivez, e dammij trouz en doa graet an afer-se. Ha kizka a droù all evel-jst : lizhiri bet kaset da renerien FR3, da diennidi ar vlo, da Bartz, kemeret perzh er bodad aliañ savet gant Rannvro Breizh da choulennata ar boblañs ha tud ar mediaoù evit goñs peserul chadenn a vefe da grouñ. Deuse eo diwar se ar media KUB nemetken, dedennus-tre en ur mod, met pell diouzh ar pezh a choulennemp evit ar brezhoneg siwazh. C'hwitet ar pal



Chadenn "d'ez-ha-b'ez" diskaret ar stign skinned Roc'h Tredudon e 1974 gant ar Rannvro hervezomp.

#UR STOURM LEDAN HA PADUS A RANKIMP KAS DA BENN EVIT AR BREZHONEG ER MEDIAOÙ PUBLIK !

Deuet e oamp a-benn da lakaat bech war ar Stad hag ar Rannvro memes tra, a-drugarez d'ar Boredoù ruz e 2013, da diennidi stroudikadoù France 3 a oa war an talbenn ivez, ha dre hor manifestadegoù e tiskouezomp ar "goulnenn sokial" evit ar media-se. Kredet hor boaz eo gounezet ar jreu pa oa bet sinet *Le Pacte d'avenir pour la Bretagne* etre ar Stad hag ar Rannvro, hag a-er-ave eus ar gwir da fedaraat implij ar brezhoneg en tele publik. Un touell eo bet re-av an holl. An istor-se a ziskouez deomp eo ret d'an holl stourm kreff, war an holl dalbennoù ha derc'hel da lakaat bech berrped ha dizehañ : diennidi, stourmerien war an dachenn, gopridi France 3. Stourm ar brezhoneg dre vras a ziskouez eo ret derc'hel da bouezañ war hir amzer da chouner ur bazenn nevez evit ar chleved e brezhoneg er mediaoù publik.

lall eus Al'ta !
Evit goñs horech, pennadoù kozh gant Al'ta !
<https://aita.bzh/fr/2013/01/un-chadenn-dele-publik-evil-se-vretoned-skoazh/>
<https://aita.bzh/fr/2014/08/plus-de-1000-personnes-sur-le-hill-des-monta-darree-pour-une-tale-en-breton/>
<https://aita.bzh/fr/2015/01/france-3-ouest-a-vredre-sur-le-bon-coin/>

Sammad ar sizhunvezhoù divrezhonek en tele :

Sizhun 16 a viz Meurzh d'ar 15 a viz Even : abadennoù geleier (*An Taol-Lagad*) ebet : 13x25 = 325 min.
Ball Breizh ha *Na Petra* : 2a, abadennoù ebet : 9x124 = 756 min. Holland : 1081 munutenn.

Muioc'h a abadennoù... e galleg

D'an 2 a viz Genver 2021 e embannomp war ur ton bras renez France 3 Breizh, Alan Dumont "ur delz prevez eo evit Breizh Rannvroelour France 3 Breizh", Rose e vo an tu da France 3 Breizh da skignañ muioc'h a abadennoù eus Breizh, ha n'eo ket eus Pariz. Siwazh c'hoazh evidomp, ne vo programmennoù ebet e brezhoneg war ar chadenn publik. Douget ha skarzhet e lloarn hon eus gallet chadenn abaoe 20 vloaz zo n'eo ket bet kizkaet plas ar brezhoneg bep sizhun e France 3 Breizh.

Bientôt, une radio en breton à Rennes



Morgane Cotten, future animatrice-journaliste de Radio Roazhon (A. Louby)

Après avoir lancé une radio associative 100 % en langue bretonne à Nantes, l'équipe de Radio Naoned lance le projet d'une radio en breton à Rennes.

Bientôt, les amoureux du breton pourront écouter des émissions et des bulletins d'information dans leur langue, sur les ondes d'une toute nouvelle radio rennaise, Radio Roazhon. L'idée a germé dans la métropole voisine, à Nantes, où une radio entièrement en breton avait été créée il y a 7 ans. Forte de cette expérience, l'équipe de Radio Naoned a décidé de lancer un projet similaire dans la capitale bretonne.

« Nous avons constaté qu'à l'exception d'un programme en breton sur France Bleu Armorique, Rennes était une sorte de zone blanche concernant la diffusion de programmes en breton à la radio », explique Melaine Looten, directeur de Radio Naoned. Qu'à cela ne tienne : une animatrice-journaliste a été formée à la Skol Radio de Gulchen et prendra ses fonctions dès le mois de septembre à Rennes. « Il y a une vraie attente sur le terrain, raconte Morgane Cotten, future salariée de Radio Roazhon. Quand je suis allée couvrir la Redadeg (course pour la langue bretonne NDLR) en mai, beaucoup de gens étaient ravis de savoir qu'ils allaient bientôt pouvoir écouter des émissions de radio en breton à Rennes »

Sur le site de Radio Breizh

Toutefois, dans un premier temps, ces programmes ne seront pas diffusés sur une fréquence spécifique : les informations et les émissions en breton de Radio Roazhon seront d'abord disponibles sur l'antenne de Radio Naoned ou sur le site de Radio Breizh (<https://www.radiobreizh.bzh/fr/>), qui fédère les cinq radios bretonnantes du territoire.

« Nous surveillons le calendrier du CSA, indique Melaine Looten. Dès que possible, nous postulerons afin d'obtenir une fréquence pour Radio Roazhon. »

Melaine Looten, directeur de Radio Naoned

L'équipe est aussi en discussion avec d'autres radios associatives rennaises pour des échanges de programmes ou un local, afin de pouvoir accueillir des bénévoles. Un projet plus vaste est aussi en cours : Radio Roazhon rejoindra très bientôt BOA (Breizh On Air), un projet de radio régionale porté par 16 radios associatives, où seront diffusés des programmes en breton, en gallo et en français sur toute la Bretagne. A terme, les auditeurs pourront donc avoir des nouvelles fraîches de la capitale bretonne, en breton !

Anna Quéré

A-nevez

Ya ! Niv.834 · 4/06/2021

CHEÑCHAMANTOÙ E RADIO KERNE

Dalc'het eo bet emvod-meur Radio Kerne d'ar Yaou zo a viz Mae. Un tregont a dud a oa er sal evit selou rentañ-kont bloaz ar prezidant, Jean Yves Kervarec.

Start eo bet ar bloavezh 2020 met gouezet en deus ar skipailh animatourien ober diouzh ar prantadoù kenfriañ. Dalc'het o deus da gas endro an abadennoù 'istorel' evel An Divskouarn o Nijal, Desomp Dazri pe Kotorez d'ar Divskouarn. An abadenn prime time Re Bell Ganti a zo bet treuzfurmet e Balc'het en Ti ha da heul Re Bell Ganti ar pizh a ziskouez ez eus fent e-leizh gant ar skipailh. Abadennoù ispisial a zo bet fardet da-gerver denezh broadel ar radiooù. An dilennadegoù tiez-kêr a zo bet



un digarez da sevel un abadenn a-raozih-kaer d'an 12 a viz Meurzh 2020. Lañset ez eus bet ur rann abadennoù nevez war sujedoù kevredigezhel : ar feminism e Bro-Iland hag al lojetez e Breizh a zo bet digoret ganto ar rummad-mañ. E 2020 ez eus bet skignet 60 eurvezhiad abadennoù bep sizhun gant Radio Kerne 30 anezho a zo bet produet gant Radio Kerne.

E Naoned

Mont a ra mat gant Radio Naoned ivez peogwir e vez skignet 59 eurvezh bep sizhun, en o zouez 65 produet e

Buhez Sevenadurel

Vie Culturelle

Poullaouen

Ouest-France - 6/07/2021

Poullaouen. L'abécédaire des écoliers de Jules Ferry est paru

Les écoliers de Jules-Ferry à Poullaouen (Finistère) ont reçu l'abécédaire bilingue en français et breton. Le fruit d'un long travail collectif.



Chélin, Izawen et Kellan pas pou fiers de montrer le résultat de leur travail ! OF

Il y avait comme une ambiance de distribution de prix samedi après-midi à l'école communale de Poullaouen (Finistère). Les 80 élèves de la maternelle au CM ont eu le droit à un exemplaire de leur abécédaire Mon univers tout juste sorti des presses de l'imprimerie.

Une œuvre collective dans laquelle chacun d'entre eux a apporté sa petite pierre. D'ailleurs, le livre à peine entre ses mains, Izawen, élève en classe bilingue s'est empressé de retrouver son prénom dans la liste des auteurs ! Et gageons que dans quelques années il évoquera bien des souvenirs à chacun d'entre eux.

Cinquante pages

Cette réalisation de A à Z a été le fil rouge de cette année scolaire avec la contribution experte d'une auteure, graphiste et illustratrice, ancienne élève de l'école, Gwen Le Gac. Une semaine par mois, durant trois mois, elle est venue partager son savoir-faire avec pour thème de travail l'environnement des enfants sous divers angles : famille, habitation... « Le sujet d'inspiration de mon travail », notait l'intervenante dont une large part du travail est orientée vers la littérature jeunesse. « Seul a manqué aux enfants la visite chez l'imprimeur en raison des contraintes sanitaires », regretta-t-elle.

Comme pour tout abécédaire, en une cinquantaine de pages défilent les 26 lettres de l'alphabet, accompagnées pour chacune d'illustrations réalisées par les enfants à l'aide de collage. Un abécédaire bilingue où la lettre T par exemple est illustrée par la représentation d'une maison comme Ti en breton et qui s'achève avec le Y de Youpi avant le Z du zèbre ! Tiré à 200 exemplaires, cet ouvrage a été réalisé dans le cadre d'une résidence de Gwen Le Gac à la Quincaillerie, la résidence d'artistes basée dans la commune, avec le soutien de l'Amicale des parents d'élèves et de la Ville.

Ar Faou

Ouest-France - 24/06/2021

Les résidents de l'Ehpad n'oublient pas leur breton



Entretenir son breton, une bonne occupation !

Une fois par mois, le vendredi, un petit groupe de personnes de la résidence Prat-An-Acc se retrouve avec Annie Poupon pour de la discussion en breton. Dans une ambiance parfaitement détendue, un sujet est proposé à chaque séance.

Autre actualité à l'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) : samedi, des pensionnaires vont regarder le Tour de France sur le parking au-dessus de l'établissement en espérant que la météo soit avec eux.

Spered ar vro

À VOIR ● Les courts-métrages du concours Filmoù Chakod

Le concours Filmoù Chakod (films de poche), organisé par Emglec Izo Gwened et l'association Daoulagad Breizh, a été remporté par un groupe d'élèves de troisième de la filière bilingue du collège Notre-Dame la Blanche à Theix-Noyal. Le court-métrage en breton baptisé « Ar 7 pinienn » (« Les 7 péchés »), ainsi que les autres films qui concourraient, sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'association Daoulagad Breizh.

Le Télégramme - 17/06/2021

Spered ar vro

CAMPS DE VACANCES ● Parler breton à vélo

Kerne Leon Tregor (KLT) organise deux kampoù vakansoù, ou camps de vacances, pour les enfants. Sur la voie verte reliant Concarneau à Roscoff, les jeunes bretonnants pourront ainsi renforcer leur pratique de la langue tout en pédalant. Du 11 au 17 juillet pour les 9/10 ans ; du 18 au 24 juillet pour les 11/14 ans. Plus d'informations et inscriptions jusqu'au 25 juin sur www.klt.bzh, ou au 09 85 77 10 10.

Le Télégramme - 17/06/2021

Une conférence ce mardi sur la place des femmes dans le milieu bretonnant à Brest

Mélanie Joutteau est linguiste. Elle organise, ce mardi 8 juin, une conférence en ligne pour SKED (Maison de la langue et de la culture bretonne) basée à Brest sur la place des femmes dans le milieu bretonnant.



Mélanie Joutteau est linguiste. Elle questionne le fondement du milieu bretonnant par un prisme féministe. (Photo Honoré Larvor/Le Télégramme)

Pourquoi avez-vous décidé de questionner le genre dans le milieu bretonnant ?

Je n'ai pas choisi de le faire, mais mon vécu de femme bretonnante m'y a contraint. Quand je suis arrivée à Rennes, dans les années 1990, et que j'ai commencé une licence de breton, je me suis retrouvée dans l'Emsav. Un mouvement tenu majoritairement par des hommes d'une soixantaine d'années. J'avais une position entre ce monde bretonnant et mes études de linguistique au cours desquelles je déconstruisais la société patriarcale dans laquelle on vit. Le soul, dans le milieu bretonnant, c'est qu'il n'y a pas eu de deuxième vague féministe. Ce mouvement, qui a notamment permis aux femmes de déconstruire l'idée que, par essence, hommes et femmes étaient différents. Ici les femmes étaient si concentrées sur le soutien au mouvement bretonnant et sa réussite que cette transition n'a pas pu s'opérer.

Quelle place ont, à ce jour, les femmes dans le milieu bretonnant ?

C'est rare que les femmes dépassent un tiers des membres des organisations bretonnantes. Elles sont minorisées à l'intérieur même d'une minorité. Les militantes bretonnantes membre de l'Emsav connaissent un peu un « syndrome de la schroumpfette » : elles sont peu nombreuses et donc surreprésentées, placées comme exemple pour toutes les femmes. Or, il existe des femmes et des parcours. Les bretonnantes sont contraintes de sortir de ce milieu pour se déconstruire et découvrir d'autres possibles. Elles se retrouvent entre deux mondes, l'un militant et déconstruit, l'autre bretonnant et concentré sur une lutte. Cette position dans laquelle les femmes sont placées est systémique et construite par l'ensemble des institutions : les écoles, les organismes de formation ou même la région.

Quel futur imaginez-vous pour les rapports entre féminisme et mouvement breton ?

Je n'imagine pas je pense que des mouvements féministes comme #Metoo seront plus forts que le mouvement breton et tiendront plus longtemps. Moi, je me trouve de plus en plus à la marge de l'Emsav parce que je ne suis plus prête à accepter ou ignorer des comportements inappropriés. Et je sais que je ne suis pas la seule dans ce cas. Il va être temps que le milieu bretonnant s'adapte, s'il ne veut pas perdre la moitié de ses membres.

Pratique

La conférence sur la place des femmes dans le milieu bretonnant se tiendra ce mardi 8 juin sur la page Facebook de SKE.

Un imagier français/breton écrit et illustré par la Plouescataise Flora Castel



Flora Castel, diplômée d'un master « Métiers du livre et de l'édition » vient de réaliser un livre pour enfant, un petit imagier français/breton qu'elle présentera à l'Atelier jeudi 23 septembre.

Flora Castel, âgée de 24 ans, est tout juste diplômée d'un master « Métiers du livre et de l'édition » de l'université de Rennes 2. La jeune Plouescataise est aussi une bretonnante, formée en filière bilingue français-breton à l'école maternelle et élémentaire Notre-Dame des Victoires à Plouescat, puis au collège à Cléder, et au lycée à Lanneven. L'obtention de son diplôme universitaire a nécessité la réalisation d'un projet éditorial, que Flora Castel a concrétisé en faisant appel à son goût de la langue bretonne. Elle écrit et illustre un livre pour enfant, un petit imagier français/breton de 24 pages, pour apprendre le breton en s'amusant. Intitulé « Miam », un titre que Flora Castel a voulu parlant pour tous, montre et apprend à nommer les fruits, les légumes et quelques aliments de tous les jours, grâce à des illustrations très simples et épurées. Avec un plus un QR code à scanner au dos de l'ouvrage pour pouvoir écouter les mots prononcés en breton par Flora.

Pour présenter son imagier, la jeune autrice/illustratrice sera présente à la médiathèque l'Atelier à l'occasion du café-breizh du jeudi 23 septembre, à 15 h 30. « Miam » est à vendre au magasin « A l'abri du vent » à Plouescat, à la librairie-jeunesse « Comme le grand » à Brest, ou auprès de Flora Castel. Tarif : 12,90 €

Pratique

Contact : 06 74 48 51 82.

Ti ar Vro investit dans l'animation culturelle

Pendant l'assemblée générale de Ti ar Vro, vendredi, un adhérent a posé la question d'une éventuelle organisation de pièces de théâtre en breton.

Quel Roblin, médiateur culturel employé par l'association, a répondu : « Ça reste un objectif, car le public en est demandeur. » Un tel projet est envisagé pour 2022. Mais la rentabilité de cette animation, au vu des jausse imposées, peut faire obstacle.

Si les comptes de l'association gardent un soldé positif, les aides des collectivités y sont pour beaucoup en particulier pour l'année 2020, où seulement deux festoù-deiz ont pu être organisés.

Des recettes attendues ne sont pas tombées, comme pour la dernière Redadeg. Heureusement, nous sommes bien soutenus au niveau des administrations », a insisté le trésorier, Paul Kernan.

Au centre de loisirs Kreizenn Dudi, des enfants de dix-sept communes de l'agglomération et cinq du secteur de Léif Armor communautaires sont



Françoise Hamon et Maëlla Auzias, à l'entrée de Ti ar Vro, dont elles sont coprésidentes. (Photo Ouest-France)

venus les mercredis, hors période de confinement. La structure reste isolée au-delà de la ville. Comme Sturmi, présent sur les lieux, dont une formation expérimentale débute en octobre.

D'autres partenariats se poursuivent, pour le développement du breton et de la culture locale.

Plac'h digabestr

Kanañ a ra Madelyn Ann abaoe he yaouankiz. Goude bezañ labourer gant ar son-aozer Robin Foster he deus ar vaouez yaouank kemeret he hent dezhi hec'h-unan.



Madelyn Ann he deus enrollet he zoniolo kentañ e Remengol, nepell diouzh ar Faoua. Foto Anna Quérel

Anna Quérel

● Madelyn Ann zo ur plac'h eus hec'h amzer. Komz a ra ar ganezer, tregont vloaz anezhi, da holl verc'hed ar bed. Avel ar frankiz a c'hwezhe en he c'hanaouennoù. « Hag evidon ar frankiz / Din eo / Ma buhez zo din-me / Ober a ran ar pezh 'm eus cheant / Dieub on evel an avel » emezi en he c'hanaouenn « Din-me ».

N'eo ket e Ragenez Kraon, e-lec'h m'emañ o chom abaoe un nebeud bloavezhioù, eo bet lakaet an emgav evit pajenn Spered ar vro. E Remengol e-lec'h m'emañ Madelyn o labourat ez eus bet kontet kaoz. Kelennerez war ar skiantoù eo ar vaouez yaouank e Skol Diegezhel diwar ar maez Remengol. Rak n'eo ket ar plac'h kanerez-vicher. Pas c'hoazh, lakaomp. Met un deiz bennek a vo, moarvat. « Perak pas ? », emezi en ur vouez hoarzhin. Gentiñ eo hi eus Cherbourg. E meur a strollad he doa bet tro da ganañ gwechall, sonerezh keltiek en o zouez. Dirolzet he doa muzik Breizh a-drugarez da Annie Ebel, da gervar festival An Oriant. « Me zo sot ganti ! » emezi. Ha desket brezhoneg ganti tri bloaz zo.

El priz kroudiegezh ar brezhoneg
En ar chapel kuzh nepell diouzh iliz Remengol emaez. Aze ez eus bet filmet an tonioù kentañ bet savet ganti, asambles gant he daou gompaz, Gaelel Fagot, gitarour ha son-aozer hag Olivier Le Hic, gitarour ivez, e miz Here 2020. Krog e oant da labourat asambles e-pad ar c'hennañ, warlene. « Babig ar c'hennañ eo ar groudigezh-se ! » eme Madelyn. Deuet eo ar bladenn er-maez ganti peder c'hanaouenn warni.

Broadel ar Brezhoneg, da gervar an Taol-Lañs, er rummad tud a-vicher, d'an 2 a viz Gouere. « A-drugarez d'an Taol-Lañs e c'hellin ivez mont da ganañ ivez e Brest en diskar-amzer, er festival Deus Ta ! »

Kanañ e brezhoneg
Ne vo ket ar wech kentañ evit ar ganezer yaouank pignat war ul leurenn vras. En ur erroul e Kameled he doa bet digerezh da labourat ganti Robin Foster, ur gitarour brudet eus bro Saoz, deuet d'en em staliañ er vro. « Lavaret 'neus din : da zoare da ganañ a bilj din ! » a genti Madelyn. Kimmiget 'noa din sevel kanaouennoù e brezhoneg. Kanet 'm eus, da skouer, ur ganaouenn savet ganti Kate Bush, bet troet e brezhoneg ganti Sten Charbonneau. »

E 2019 he deus Madelyn kanet war leurenn vras festival Penn ar Bed asambles gant Robin Foster. Seder eo evit an amzer da zont. « Ar pal eo ober ur bladenn ganti dek pe daou-zek ton » a-benn ar bloaz a zeu », emezi. Da c'hortoz e kendalc'h ar vaouez da zizeleñ gwelloc'h-gwelloc'h he bro nevez. « Nezeus ket kalz a vrezhonegerien e Ragenez Kraon, met kavel 'm eus tud da eskenn ganto meestra ! »

Geriolo diwez/Lexique

Emgav : remdez-vras
Skol Diegezhel diwar ar maez :
Maison Familiale Rurale (MFR)
Ar c'hennañ : le confinement
Kameled : Camaret-sur-Mer
Ragenez Kraon :
la presqu'île de Crozon

E galleg/En français

Une nouvelle voix se dévoile en Bretagne, celle de Madelyn Ann. Arrivée de Cherbourg il y a plusieurs années, Madelyn a appris le breton à Sturmi et s'est peu à peu essayée à l'écriture de chansons en breton. Après avoir accompagné le guitariste et compositeur

Robin Foster, Madelyn Ann s'est lancée en solo. Elle chante sur la scène de Gouel Broadel ar Brezhoneg le 2 juillet (lire ci-dessous). Et voit l'aventure chaussons : aujourd'hui professeur de sciences à la MFR de Remengol, elle espère un jour devenir chanteuse professionnelle.

Les noms de lieux se dévoilent dans un livre

Une dizaine d'habitants de Landeda ont enquêté, quatre ans durant, sur l'origine des noms de lieux de la commune. Ils ont compilé leurs découvertes dans un livre.



Après quatre ans de travail, le groupe a présenté son ouvrage sur la toponymie des lieux de la commune de Landeda et la carte qui l'accompagne.

« Qui ne s'est jamais interrogé sur l'origine du nom de son quartier ? Qui plus est en la commune de Landeda, où la langue bretonne a précédé la française ? Se poser la question, c'est déjà s'offrir un joli voyage dans l'histoire. La toponymie n'est pas seulement un mot, c'est aussi une recherche pour retrouver dans le passé ce qui a fait qu'un nom est venu naturellement décrire un lieu. Que ce soit une caractéristique physique (« ar beg », pointe avancée), le nom d'une personne ou d'une famille (« kampoulc'h » - vallée de la famille Ac'h), d'un fruit (« keriskin », hameau des châtaignes)...

Formation d'un groupe de travail avec des habitants
Il y a quatre ans, Solange Pelen, conseillère déléguée à la culture à la mairie de Landeda et non bretonnante, a eu l'idée de créer un groupe de travail pour lancer cette

recherche toponymique avec l'aide d'une dizaine d'habitants. Les séances se sont succédées, les premières hypothèses ont commencé à poindre, avec des informations remontant à 1426 pour les plus anciennes ! Mais aussi le recueil de témoignages, des consultations de documents, des nombreuses vérifications et recoupements. Les échanges étaient parfois houleux au sein du groupe de travail, amenant à travailler plus en profondeur l'origine d'un nom, plus fréquemment, ils étaient consensuels, le but étant commun.

Un livre pour partager leurs découvertes
Au fil des découvertes, le désir de partager et de faire connaître aux

locaux les résultats de leur enquête a germé. L'idée d'un livre est vite venue. Plusieurs habitants de la commune ont alors été mis à contribution. Sophie Charraud a apporté ses compétences professionnelles pour le travail graphique de l'ouvrage, tandis que Vincent Puricelli, patron de l'imprimerie Plomb noir à Landeda, l'a fait sortir de ses presses. Résultat : un bel ouvrage de soixante-six pages, inséré dans un coffret en carton, dans lequel se loge également une carte détaillée reprenant tous les noms de lieux. Un bel objet en autoédition, vendu 12 €, dans les bureaux de l'office du tourisme du Pays des Abers, à la médiathèque l'Écumé des mers et à un supermarché Utile à Landeda.

Montroulez

Ouest-France - 2/07/2021

Morlaix. Un jeu de piste pour apprendre le breton aux écoliers

L'association de promotion de la langue bretonne Keme Leon Tregar (KLT) organise régulièrement des activités à destination des écoliers pour faciliter et démocratiser son apprentissage. Ce mardi 25 juin 2021, c'était jour de sortie pour des écoliers de Morlaix (Finistère).



Le jeu de piste imaginé par Marie-José Costantini (à droite) a débuté peu avant 10 h devant le musée de Morlaix (Finistère) ce mardi matin.

Un jeu de piste pour mettre en application tout ce qui a été appris durant l'année écoulée. Les écoliers du groupe Jules-Ferry de Morlaix (Finistère) ont pris leur matinée pour partir à la recherche d'« An Teuz », aussi appelé korrigann. Après être parti se baigner, il s'est égaré, perdant par la même occasion son biniou ainsi que tous ses vêtements.

30 interventions chaque année

Placés sur des panneaux à différents endroits du centre-ville, les enfants des classes de CE2 et CM1 ont déambulé dans les rues toute la matinée pour les retrouver. Chaque découverte était aussi l'occasion d'apprendre les morceaux d'une chanson écrite pour l'occasion, en langue bretonne bien sûr.

Une visite organisée comme point d'orgue de la série d'animations que l'association finistérienne KLT a tenu au sein des écoles du pays de Morlaix. L'aboutissement d'un cycle d'une trentaine d'interventions sur l'année scolaire.

Gouel Broadel ar Brezhoneg : la langue bretonne à l'honneur à Langonnet

Gouel Broadel ar Brezhoneg, le festival de la langue bretonne, a lieu les 2 et 3 juillet. Au programme, une ribambelle d'animations pour vivre deux jours immergés en breton.



De la musique (ici Barnet et Brig Guennec), du gouren (ici Mathieu Au Doux, vainqueur du tournoi en 2019), des conférences (ici Paul Molac en 2019) : le programme sera dense et varié pour le prochain festival de la langue bretonne qui aura lieu place Morvan, dans le bourg de Langonnet.

Le vendredi 2 juillet, le festival bretonophone s'ouvre avec An Taol-Lañ, le tremplin dédié aux musiques actuelles en breton, dans le bourg de Langonnet. « Il est ouvert à tous les genres musicaux. La seule condition est de chanter en breton. Indique Anaïs Scornet, de Mignoned ar brezhoneg qui organise le festival. » L'association souhaite offrir un clip vidéo au gagnant du tremplin et à, pour ce faire, mis en ligne une cagnotte (<https://www.kerigo.com/projet/3098/an-taol-lan-2021>).

« L'objectif de ce tremplin est, cette année, accueillir huit groupes, est d'inciter à la création de musique actuelle en breton et de donner un coup de pouce aux artistes pour se faire connaître. Il s'agit aussi de faire découvrir aux non-bretonnants la diversité des créations en langue bretonne et la forte volonté de faire vivre la langue qui trouve un écho particulier actuellement. » Le soir, place à la musique électro d'El Maout qui, à la croisée de la musique et du théâtre, « fait beaucoup avec presque rien. Il y aille les codes du hip-hop et ceux de la musique électronique. »

Musique, conférence, théâtre...

Le samedi 3 juillet, plusieurs concerts émailleront la journée (Talec-Noguet Quartet, Emei, Mod-kozmik, Dindou-Lavigne. Dig-

best, Rouyer-Ar-Gall, Kasall & Fred), notamment celui, très attendu, de Brig Guennec qui sera également en concert durant les Vieilles Charrues 18 jours plus tard. « On est particulièrement fiers d'avoir une tête d'affiche comme lui, puisqu'il est lui-même passé par notre tremplin il y a quelques années de ça. » À chaque édition, l'association met un point d'honneur à mettre à l'honneur une autre langue minoritaire. Pour 2021, ce sera l'occitan. « Il y aura par exemple le groupe de chant polyphonique Dornat. Deux de leurs membres proposeront également une master class pour expliquer comment fonctionne le chant polyphonique occitan. » Plusieurs pièces de théâtre seront

également proposées, notamment Hor hent Youenn Gwernig de la compagnie Ar Vro Bagan, qui mêle chants, musique, théâtre et vidéo. « Ça sera un moment important de GBB 2021. » En outre, les tout-petits seront pas en reste, comme avec le spectacle bilingue breton-langue des signes de Kiew Poupon, « une découverte poétique autour de la musique. »

« Tout le monde est bienvenu, pas que les bretonnants »

« Tout le monde est bienvenu à GBB, bretonophone ou non, clament les organisateurs. Notre objectif est de rassembler les bretonnants et tous les amoureux de la langue autour d'un maximum d'activités pouvant

après trois générations avant eux. « C'est une conférence qui sera menée en langue des signes française et qui sera traduite simultanément en breton et en français. » Enfin, la troisième conférence sera donnée par Katell Charteau, doctore en science de l'éducation, et « qui présentera les résultats de ses recherches sur le thème de la transmission du breton au sein de la famille », poursuivait les organisateurs qui recherchent encore des bénévoles pour le jour 1.

Le retour du gouren
Autre événement : le festival accueille de nouveau un tournoi de gouren, 23 après le dernier. « C'est le seul tournoi du Morbihan qui peut offrir un belier vivant aux lutteurs et un des plus importants pour les goureniers ! » L'enthouasme Anaïs Scornet. Habituellement, le festival a lieu à la Pentecôte, mais on ne voulait pas se télescoper avec la Rochelle, et ça a aussi été un bon prétexte pour pouvoir accueillir le tournoi organisé par l'école de gouren du Faoulet. »

Avec sa riche et dense programmation, les organisateurs espèrent réunir entre 1.200 et 1.400 personnes dans le bourg de Langonnet pour lequel un pass sanitaire sera demandé pour la journée du samedi. « Pour les personnes non vaccinées, c'est très simple, un test antigénique en pharmacie, sera suffisant. » Par ailleurs, l'association invite le public au vernissage de l'exposition trilingue (breton-français-anglais). « Si j'ouï ho beudu Joffrenk ! » Perles et moindes fantastiques (1), de l'artiste plasticienne Avena Peden, le samedi 19 juin, à 18 h, à la médiathèque de Langonnet.

Mail: bebb@

PRATIQUE
Tant il y a le vendredi et 20 le samedi 15 € en tarif réduit. Gratuit pour les moins de 12 ans. Renseignez plus d'informations sur www.gbb.fr

Langonnet : un festival culturel 100 % breton

Les 2 et 3 juillet, on ne parlera que breton dans cette commune du Morbihan qui accueillera le Gouel Broadel ar Brezhoneg.

Chez les défenseurs de la langue bretonne, c'est une institution. Parfois chancelante certes, mais toujours bien vivante. Né à la fin des années 1970, le festival Gouel Broadel ar Brezhoneg (Festival de la langue bretonne en breton), abrégé aujourd'hui en GBB, a eu plusieurs vies.

Maintes fois relancé, il a connu, dans les années 1990 à Spézet (Finistère), « ses grandes heures en rassemblant 10 000 personnes », rappelle Tristan Le Nadellec, son programmeur. Après une énième interruption en 2011, il est repris, en 2017, par Mignoned ar Brezhoneg, qui décide de l'organiser tous les deux ans à Langonnet (Morbihan).

Par le passé très politisé, le GBB a depuis pris un virage plus culturel, se voulant au service « de l'art en breton », résume Ronan Kerboulet, président historique de Mignoned ar Brezhoneg. « Mais nous sommes toujours un festival militant. »

Vendredi et samedi, le bourg breton sera transformé en scène à ciel ouvert, mêlant concerts (Breg Guerveno en tête d'affiche), tremplin musical, théâtre, spectacles jeunes public, tournoi de gouren, tables rondes et conférences. Le tout intégralement en breton, jusqu'à l'arbitrage des matches de foot ou les parties de jeux vidéo traduits par des passionnés. « Pour les non-bretonnophones, c'est aussi une expérience d'immersion, un peu comme un voyage », sourit Anaïs Soomei, chargée de développement dans l'association.

Le GBB organise également un débat sur la loi Molac consacrée aux langues régionales et partiellement censurée par le Conseil constitutionnel. Le député morbihannais Paul Molac est annoncé, ainsi que d'autres parlementaires.

Maxime LAVENANT.
Plus d'informations sur gbb.bzh

À Langonnet, la Gouel Broadel ar Brezhoneg a tenu ses promesses



Le temps incertain n'a pas découragé le public qui est venu en nombre encourager tous les artistes.

Fief de la culture bretonne, la commune de Langonnet était sous les feux des projecteurs le week-end dernier. Elle accueillait en effet la fête de la langue bretonne Gouel Broadel ar Brezhoneg (GBB), organisée par Mignoned ar Brezhoneg.

Une fête commencée tambour battant le vendredi soir 2 juillet, avec le tremplin musical An Trôl-Lais. Malgré une météo capricieuse, ils étaient environ 500 à assister à ce tremplin des musiques actuelles chantées en langue bretonne, avec huit groupes en lice. Une belle entrée en matière qui a donné le ton pour la suite des festivités, le samedi 3 juillet. Le centre du bourg, transformé en véritable village, a accueilli un bel échantillon de culture bretonne à travers des expositions, des tables rondes sur le thème de la langue et la loi Molac en particulier, des jeux pour enfants, du sport, du théâtre, un atelier cirque, des lectures...

Le juge du samedi, fédé à 1.000 personnes, a, semble-t-il, été atteint. La Skol gouren (lutte bretonne) du Faouët a organisé le 21^e tournoi Sam-Poupon au cœur de Gouel Broadel ar Brezhoneg.



La Skol gouren (lutte bretonne) du Faouët a organisé le 21^e tournoi Sam-Poupon au cœur de Gouel Broadel ar Brezhoneg.

Bretagne. Des dizaines de musiciens et chanteurs récompensés au Kan ar Bobl, concours 100 % breton

Plus de 2 000 écoliers, des dizaines de chanteurs, musiciens et conteurs ont participé, en vidéo, au Kan ar Bobl, dont la finale se déroulait ce dimanche 4 juillet 2021 à Pontivy (Morbihan). Voici le palmarès du concours de musique et de chant en breton et en gallo.



Plus de 2 000 enfants, chanteurs, musiciens et conteurs ont participé, en vidéo, au Kan ar Bobl, « le chant du peuple » en breton, depuis le printemps. Le concours de musique et de chant en breton et en gallo a dû se contenter d'une édition 2021 allégée, compte tenu du contexte sanitaire, mais dont la finale ce dimanche 4 juillet à Pontivy (Morbihan), a tenu toutes ses promesses.

Le palmarès du Kan ar Bobl 2021

Les écoles. Cycle 1. 1er prix : école Notre-Dame du Plasker de Locminé. 2e prix : école Jean Macé-Jules Ferry de Brest. Cycle 2. 1er prix : école Jean Moulin de Langonnet. 2e prix ex aequo : école publique de Quintin et école bilingue de Cavan. Cycle 3. 1er prix ex aequo : école Sainte-Bernadette de Muzillac et école Diwan de Saint-Brieuc. 2e prix : école Saint-Joseph Ste Anne de Locmaria Plouzennec.

Prix collage. Collège du Vézac à Guipavas.

Chant à écouter. 1er prix Désiré Giquel. 2e prix Nolwenn Morvan. 3e prix Loïc Heurtaut.

Prix spécial création humoristique : Marco L'arhouarn.

Prix spécial Jeune espoir : Goñan Laouen.

Solo. 1er prix Emeline Bellamy. Mention spéciale répertorié pour et : Brawen La Guellac.

Duo. 1er prix Robbe tad ha mañ. 2e prix ex aequo : Lucie Bourdon et Mael Gardier - Duo Nuz art.

Encouragement du jury. Les moucheiros.

Chant accompagné. Encouragements : Amandine et Françoise, Maëla Le Badizet et Keran Portebois.

Chant à danser. 1er prix Michèle Pourchasse et Natacha Ar Gal. 2e prix Anne Quiguer et Maron Coic.

Contes en breton. 1er prix Kella et Anna. 2e prix Melo et Mathieu.

Prix spécial coup de cœur : école Kervin de Molhan-sur-Mer.

Contes en gallo. 1er prix Jérôme Lucas. Prix spécial André Mounier.

Contes en français. Encouragement du jury à Joseph (CM1) à l'école de Kermoulin de Molhan-sur-Mer. Prix spécial du jury CM1 CM2 CE2 de l'école Jean Guéhenno à Quimper.

Les vidéos des finalistes sont visibles sur le chaîne YouTube du Kan ar Bobl.

La Gouel Broadel ar Brezhoneg a été une belle édition

Le Gouel Broadel ar Brezhoneg (GBB), fête de la langue bretonne, organisée par Mignoned ar Brezhoneg, s'est déroulée vendredi 2 et samedi 3. La météo capricieuse n'a pas démotivée les nombreux amateurs de la langue bretonne, breton-

nants, apprenants et curieux, venus assister aux différents spectacles. Le centre du bourg, transformé en véritable village, a accueilli un bel échantillon de culture bretonne à travers des expositions, des tables rondes sur le thème de la langue, et

la loi Molac en particulier, des jeux pour enfants, du sport, du théâtre, un atelier cirque, des lectures...

Sur letelegramme.fr
Le diaporama du reportage.



Malgré une météo capricieuse, le public du festival était bien présent.

Des animations en breton, hors saison, dans le territoire



Danisa, Gildas, François, Yvon, Jean-Yves, Christian, Marie-Armélie et Alain ont évoqué la mise en place d'actions en langue bretonne dans le territoire.

Vendredi, un groupe de réflexion s'est réuni au centre Le Braz, avec pour objectif de mettre en lumière la langue bretonne, bien présente dans le secteur de Trévou-Trélevem-Perwenan, à travers des animations et des événements.

« On envisage de créer des animations sur une semaine, hors saison, en s'appuyant sur les associations locales comme le centre culturel Sant-Gwenole ou les médiathèques. On pourrait organiser des ateliers, des stages de langue, des conférences à thème sur des auteurs, des veillées traditionnelles, des randonnées contées, du théâtre, un concert, une séance de cinéma, un fest-noz, une messe le diman-

che... », explique le porte-parole, Gildas Moal.

Le groupe a d'ores et déjà programmé une veillée Diastum, le 22 octobre, à Trévou. L'occasion de proposer une semaine en breton durant cette période de vacances scolaires. Une séance cinéma pourrait être organisée, avec des courts-métrages de Bastien Guillou, dont le reportage qu'il a réalisé sur Aimé Trogoff, ancien pêcheur à Port-Blanc.

Cette réunion était aussi l'occasion de présenter les projets du groupe aux élus, Denise Fruchomme, maire et Christian Olivier, adjoint.

Contact au tél. 06 78 28 11 12.

Le breton, l'anglais et l'occitan sur les planches

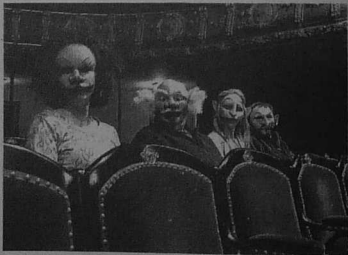
Théâtre, *The Canterbury Tales* de Geoffrey Chaucer est interprété en anglais et breton. La troupe Madjarjou la jouera même en occitan à Rodéz (Aveyron) demain.

Depuis cinq ans, la compagnie de théâtre professionnelle Madjarjou planche sur sa réinterprétation des contes du poète anglais Geoffrey Chaucer. L'originalité ? Elle est jouée en breton et en anglais. « Les prépositions sont similaires entre les deux langues. On voit qu'il y a un substrat celtique commun et c'est assez drôle », sourit Bob Simon, l'un des fondateurs de la troupe avec Yann-Edern Jourdan, au théâtre de Morlaix (Finistère), où ils étaient en résidence.

Des contes « très crus »

Le texte a été simplifié pour une meilleure compréhension. L'histoire se voit visuelle grâce à la mise en scène des deux créateurs de la troupe, d'Emmanuel Huteau et de Bláthín Allain, sur scène. « Ce sont des contes très crus. Le premier raconte l'histoire d'une femme qui a enterré quatre maris, et qui est avec un jeune. Et elle aimerait bien passer au sidame. Son discours est féministe, décrit l'infidélité Bláthín Allain. La deuxième conte parle d'un vendeur d'indulgence, qui amène les gens. Il s'en fiche de la religion. »

The Canterbury Tales a peu tourné. La contesite sanitaire lui a claqué la porte au nez. « Ça nous permet de le recréer », philosophe Bob Simon. Et



La compagnie de théâtre Madjarjou était en résidence au théâtre de Morlaix, pour préparer sa pièce « The Canterbury Tales », jouée en breton et en anglais.

a ainsi offert une opportunité au festival de Rodéz, l'Estivade. Après une première rencontre en 2019, le collectif des théâtres en langues autochtones, dont Madjarjou fait partie, s'est monté. « On a des difficultés similaires : il nous faut des possibilités de formation, de création, de diffusion », défend la troupe.

Gaëlle COLIN.

Brieg Guerveno : en breton, s'il vous plaît !

Il est l'un des artistes régionaux programmés cette année aux Vieilles Charues. Le vendredi 16 juillet, Brieg Guerveno partagera la scène avec Catherine Ringer et Stephan Eicher. Une soirée qui enthousiasme le guitariste breton qui mettra la langue bretonne à l'honneur.



Brieg Guerveno est en concert aux Vieilles Charues vendredi 16 juillet à 19 h.

Comment as-tu été programmé sur cette édition 2021 ? Jeanne Rucet et Jean-Jacques Tour, les programmeurs, m'ont appelé fin 2019, alors que mon album devait sortir quelques mois plus tard. Initialement, j'étais programmé sur la scène Gwerinn pour l'édition 2020. Finalement, tous les artistes prévus l'année dernière n'ont pas été rappelés, mais j'ai eu la chance de bénéficier de ce report. Et puis partager la soirée avec Catherine Ringer et Stephan Eicher, c'est toujours sympa. On n'a pas joué depuis mars 2020, mais le groupe ne s'est pas arrêté pour autant. On a fait beaucoup de résidences et même joué quelques dates devant des professionnels. Cette fois,

Ça va être impressionnant, c'est sûr, mais on a beaucoup travaillé dans les poches. On a fait du flage jusqu'à Foverdore ! Il faut beaucoup de mental mine de rien et d'aller en mode quatuor, sans penser au trac... Et sans avoir de doutes sur le matériel, les instruments, etc. Certes, je ne suis pas Stephan Eicher avec dix techniciens derrière, mais artistiquement et techniquement, je sais qu'on est prêts. On a vraiment hâte de jouer notre première répétition en public. Au moment, on essaie de ne pas trop y penser. On le voit aussi comme une opportunité de se chanter qui ça matche avec le public, c'est un concert qui peut donner des petits... Comment tu es en venue à hard rock ou folk ? Mon premier album, il y a une dizaine d'années, était déjà folk, même s'il était moins mature, sur la production et le son notamment. J'ai fait pas mal de hard-rock parce que j'avais le goût de jouer cette musique puissante et montrer qu'on pouvait le faire en chantant en breton. C'était un peu comme pour réparer la langue et faire ce que j'aurais aimé entendre plus jeune. Il y avait aussi un cheminement plus personnel avec tous mes accords au chant, à la guitare folk, que j'n'osais pas mettre en avant. Avec d'autres, je fais partie des musiciens de toute une génération Owan avec de vraies exigences artistiques. Des amis m'ont dit que je pourrais chanter autrement sur scène, et je me suis laissé convaincre. En fait, je

me suis surtout laissé convaincre de m'écouter et de faire ce que j'aurais vraiment aimé. Avec mes propres influences, The Cure, Porcupine Tree, Steven Wilson, etc. Cette formule à six sur scène, avec ce côté folk, c'est plus une dynamique personnelle. Et quels thèmes abordés dans les textes ? Accusé de faux localisme de guitariste, autant écrits peu. Mais quand je m'y mets, j'y vais à fond. Pour les thèmes de la poésie, avec des sentiments personnels. J'ai été influencé par le milieu de la musique bretonne dont je suis issu. Il y a des thèmes dans mes chansons qu'on retrouve dans les gwerziou, les thèmes de la vie, de la mort, de l'amour, des choses, etc. La langue bretonne se prête très bien à chanter le mélancolique.

Tu seras d'ailleurs le seul artiste programmé à chanter en breton. C'est bien pour la langue bretonne. Je me dis aussi qu'on se retrouve à la place d'autres bretonnants qui ont chanté sur scène aux Vieilles Charues, comme Denis Pignat ou sera retourné en direct sur Europe 1, presque 50 ans après celui de 50 ans. Ça a une portée nationale, et on voit bien, dans le débat, qu'il y a un accablement autour des langues, que le symbole est super et que ça participe à faire évoluer les mentalités. Je me dis que pour le breton, le pari est gagné !

Propos recueillis par Heidi Boulet

An Erer Kozh

« En breton, on a quelque chose de plus à prouver »

Le chanteur costarmoricain Brieg Guerveno sera sur la scène des Charues, aujourd'hui. Il rappelle la difficulté pour les artistes bretonnants de se produire lors de gros événements.

Entretien

Comment voyez-vous le festival dans ce contexte si particulier ? C'est super de jouer sur des scènes comme ça. Le contexte du moment est compliqué mais il se passe quelque chose, c'est la principale. Le pire aurait été de ne rien avoir, surtout quand on sort un album et qu'on a de bons retours. Nous étions programmés en 2020 sur la scène Gwerinn. Nous avons eu être reprogrammés, c'est ce que le projet a pu.

En incarnant votre dernier album *Vel Me Vrin*, on a l'impression que vous êtes revenus dix ans en arrière. Pourquoi ce revirement ? À l'origine, ce projet, je l'ai commencé en 2005. Mais dans un groupe de métal où je chantais déjà en breton. Mes expériences m'ont montré que c'était là que je me sentais le mieux et que ma voix était plus mise en avant. Je m'a cherché. C'était un peu une quête personnelle, pour raconter un propos aux gens. Ce revirement est né. Je suis proche de la musique rock, mais j'ai toujours un



Brieg Guerveno sera sur scène aujourd'hui.

penchant pour la musique atmosphérique, éphémère. Elles me parlent.

Vous avez été récompensé aux P'tites 2021. En quoi ce prix est-il important pour un artiste bretonnant ? C'est une reconnaissance du milieu bretonnant, du travail et de ce qu'on fait. Ça n'est pas anodin de sortir un album en breton. Il y a beaucoup de travail derrière pour convaincre et réussir à faire quelque chose de que

pas. Dans la musique, c'est difficile de peiner, et encore plus en breton. On a quelque chose de plus à prouver.

Le breton sonne différemment selon que l'on vient du Léon, du Cornouaille... Comment habitez-vous pour « légiférer » vos textes ?

Une chance d'avoir des grands chanteurs bretonnants, j'ai toujours entendu du breton avant peut-être. Que ce soit du côté de ma mère, dans le Vieux, ou mon père, à Rostrenen (Côtes-d'Armor). Je vais capter énormément de choses d'une façon selon la musique. Je n'ai pas envie de me cloîtrer au conseil. Je ne suis pas un créateur de mots.

Écrivez-vous impatients de retrouver la scène ?

Je fais de la musique pour ça. Le clip que va être réalisé à la rentrée, il me repasse devant moi. J'ai envie de retrouver l'album et d'aller à la rencontre de nouveaux clips. Je suis entouré d'une nouvelle équipe de ses musiciens sur scène. On a envie de jouer un vrai.

Le morceau de Julien Doré repris en breton et dans six autres langues régionales : c'est le pari de cette « cover » du morceau « Nous », où la Bretagne a une bonne place (avec la harpiste Maëla Le Badezet) et qui cartonne sur le web. www.cobyllo.com



Le « Nous » de Julien Doré prend l'accent breton !

Mise en ligne le 26 juin, la vidéo de reprise du morceau « Nous » de Julien Doré, réinterprété par onze artistes autour de sept langues régionales, fait un carton. À la harpe : la lorientaise Maëla Le Badezet.

Sophie Prévost

« C'est une chanson de 3 minutes 43 secondes, interprétée sur un air archiconnu. « Nous, on ira voir la mer, voir si les gens sont fiers, imaginer monter l'eau, bien qu'on n'ait rien su faire », dit Julien Doré. Le hit de la bande FM, sorti en octobre 2020, vient de se trouver une reprise (cover) 100 % régionaliste. Aux manettes : le chanteur et slameur Roland Friaux, alias Chylin, le Corse a proposé à son amie bretonne Maëla Le Badezet de construire cette aventure musicale, entamée sur un coup de tête début juin.

L'artiste lorientaise, chanteuse et joueuse de harpe celtique, se sentait, tout comme lui, « concernée et étonnée », suite à la censure de la loi Molac par le Conseil constitutionnel, le 21 mai dernier. « Nous ne sommes pas des politiques. Notre moyen d'agir à nous, c'est de faire notre métier », témoigne la Bretonne, qui vient de suivre ses mois de formation en breton en immersion avec Stel an Ensav, à Rennes.

Joli pied-de-nez

L'idée de revisiter les paroles de la chanson de Julien Doré dans plusieurs langues régionales s'est imposée de soi. En choisissant un artiste populaire et prisé des jeunes générations, le duo souhaitait bien entendu cibler un plus large public que celui habituellement dédié à la pratique des langues régionales. « Le « Nous, on s'en fout de vous », ou encore le passage évoquant « nos langues à défendre » étaient aussi l'occasion d'un beau pied-de-nez », résume le duo. « Roland a ouvert son carnet d'adresses et proposé le projet à un ami alsacien, qui connaissait un trio basque polyphonique, qui connaissait une chanteuse créole réunionnaise, qui connaissait une artiste en Occitanie... et ainsi de suite. À la fin, cela a donné un mor-

ceau remixé en breton, en corse, en basque, en catalan... qui me plaît beaucoup. Il y a sept langues régionales au total », se félicite Maëla Le Badezet.

« Dresser les poils »

La harpiste a enregistré toute seule sa propre séquence, dans le salon de ses parents, à Lorient, la première semaine de juin. « Tout ça est artisanal, mais j'ai été bluffée de voir le résultat final, livré la semaine dernière », résume l'artiste de 39 ans. Mention spéciale au technicien du son corse John Paldacci, chargé du montage et au trio basque Kriolink taldea, « qui m'a fait dresser les poils », dit-elle.

L'objectif de ce projet « fait avec trois bouts de ficelle » était de dire « que même si la loi Molac est, pour l'instant, reboutée, cela ne nous empêche pas de vivre nos langues régionales et d'être ouverts au monde grâce à elles ». Le message semble être bien passé, si l'on se fie aux 138 000 vues, comptabilisées sur YouTube en moins d'une semaine. Et au fait, Julien Doré a-t-il apprécié ? La harpiste lorientaise n'a pas encore de réponse. « Peut-être a-t-il appelé les Corses ou les Basques. Mais il ne m'en a pas encore informé ! »



« Noz », fiction bretonne en breton

Soazig Daniellou est la réalisatrice de plusieurs documentaires en langue bretonne. Mais elle s'est aussi distinguée avec le premier long métrage de fiction en breton, *Lann Vraz* (2013). Aujourd'hui, elle réitère avec *Noz*, un feu dans la nuit. > PROPOS RECUEILLIS PAR GAEL BRIAND

Le Peuple breton : Comment est né le projet ?

Soazig Daniellou : C'est un peu un bébé de la Redadeg 2016. Après avoir réalisé un premier film de fiction en 2013 (*Lann Vraz*), je m'étais tournée de nouveau vers la réalisation de documentaires, une activité qui demande moins d'argent et d'énergie. Mais quand ma fille Anna, qui est productrice à Kalanna, m'a suggéré de répondre à l'appel à projets de la Redadeg avec une nouvelle fiction, je me suis dit : pourquoi pas ? J'avais une idée qui me trottait depuis un bout de temps dans la tête : un adolescent découvre un secret de famille lié à un attentat, et sa vie en est bouleversée.

J'ai pris quelques jours pour coucher sur le papier un premier synopsis et présenter notre projet de travail en breton. L'histoire a plu et la Redadeg nous a fait cadeau de 20 000 euros pour aller plus loin. Grâce à cet argent et fortes de leur confiance, nous avons travaillé sur le projet dans les années qui ont suivi jusqu'au tournage, qui a eu lieu d'abord dans la Loire-Atlantique en avril, puis à Brest en juin-juillet 2019. J'ai d'abord participé à une résidence d'auteurs au Groupe Ouest à Brignogan, à l'automne 2015, ce qui m'a permis de créer une structure et un réseau de personnages assez solides. Puis j'ai travaillé avec ma scénariste Azilia Bourgas sur des versions successives du scénario. Avec la productrice et la première assistante, j'ai cherché les lieux et les acteurs qui pourraient incarner au mieux l'histoire, ce qui n'était pas une mince affaire. Il y a beaucoup d'adolescents dans *Noz*, de milieux très différents : des collégiens de Dinan, des jeunes des quartiers, des migrants et le casting de tous ces acteurs et figurants a été long.

Parallèlement, nous avons mis le film en production, convaincu des diffuseurs. La Région a été pour nous un soutien essentiel tout au long de cette période, grâce ses aides à l'écriture et au développement.

Un premier rôle d'actrice pour la chanteuse Clarisse Lavanant. Pourquoi ce choix ?

J'ai rencontré Clarisse lors du forum des métiers organisé par Stumdi en janvier 2018, où Kalanna tenait un stand. Je lui ai demandé si cela l'intéressait de faire un essai avec les comédiens que nous avions déjà retenus : Judicaël Tual, Yann Edern Jourdan et Thomas Cloarec. Elle a dit oui. Et en la voyant jouer, j'ai tout de suite compris que Liza, c'était elle. Clarisse a une présence cinématogra-

phique très forte et beaucoup d'intériorité, ce qui rend son personnage attachant et mystérieux à la fois. On sent en elle une fragilité et une fraîcheur qui passent très bien à l'écran. Sur le plateau elle est simple et très professionnelle. J'ai adoré travailler avec elle.

Noz est un film très crédible dans le sens où il évolue dans une société bilingue, voire multilingue, car il y a des références à diverses autres langues. C'est important pour vous que le décor soit réaliste ?

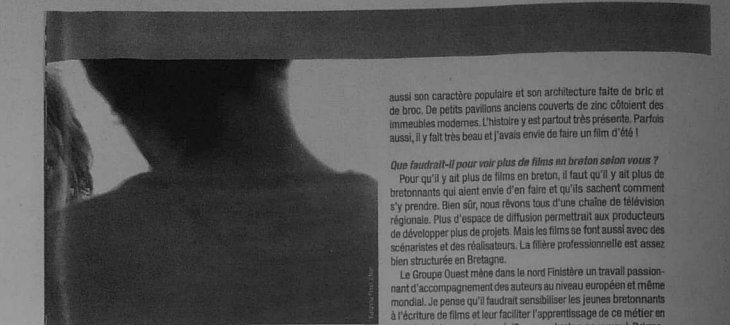
C'est vrai, on entend un peu de soussou et de kurde dans le film. J'aime bien cette idée que le breton est une langue comme une autre, qui a sa petite place dans le monde globalisé qui est le nôtre aujourd'hui. La faire entendre dans des situations vraisemblables aujourd'hui à côté du français, c'est sans doute mon petit combat personnel. J'aime à croire que certains spectateurs changeront de regard sur notre langue parce qu'ils auront fait un petit bout de chemin avec nos personnages, qu'ils auront pendant une heure et demie vécu en breton avec eux.

À travers les différentes scènes, vous livrez beaucoup de messages, des clins d'œil à des causes diverses : la langue bretonne, bien sûr, l'internationalisme, l'écologie... C'est une démarche militante ?

Je ne crois pas livrer de messages. Mais un des thèmes du film est la militance, le combat politique culturel ou écologique. Les deux personnages masculins en ont une conception différente. Kevin croit toujours que la violence est utile. Il se bat avec des poiliers pour s'opposer à une expulsion de migrants alors qu'Antoine pense qu'il faut agir par des voies plus démocratiques. Personnellement, je suis d'accord avec Antoine, mais les personnages blessés, violents, sont les plus intéressants au cinéma. *Noz* met en scène des gens à qui on a volé leur jeunesse. Kevin a passé du temps en prison. Liza s'est laissé étouffer par les non-dits et le secret qui entourent le mort de son frère. Tous deux vivent des émotions violentes et on a de l'empathie pour eux, enfin, j'espère !

Combien coûte un long métrage en breton comme celui-ci ?

...



aussi son caractère populaire et son architecture faite de brique et de blocs. De petits pavillons anciens couverts de zinc côtoient des immeubles modernes. L'histoire y est partout très présente. Parfois aussi, il y a fait très beau et j'avais envie de faire un film d'été !

Que faudrait-il voir plus de films en breton selon vous ?
 Pour qu'il y ait plus de films en breton, il faut qu'il y ait plus de bretonnants qui aient envie d'en faire et qu'ils sachent comment s'y prendre. Bien sûr, nous rêvons tous d'une chaîne de télévision régionale. Plus d'espace de diffusion permettrait aux producteurs de développer plus de projets. Mais les films se font aussi avec des scénaristes et des réalisateurs. La filière professionnelle est assez bien structurée en Bretagne.

Le Groupe Ouest mène dans le nord Finistère un travail passionnant d'accompagnement des auteurs au niveau européen et même mondial... Je pense qu'il faudrait sensibiliser les jeunes bretonnants à l'écriture de films et leur faciliter l'apprentissage de ce métier en organisant des sessions spécifiques en breton pour eux à Brignogan. Petit à petit, les choses changent malgré tout. A Kallana, nous avons aujourd'hui plusieurs projets de courts métrages portés par de jeunes réalisateurs et nous sommes heureux de les accompagner dans la langue qui sera celle de leur film.

Naz a coûté environ 550 000 euros, ce qui est peu pour un long métrage. Mais cela a permis entre autres de payer correctement acteurs et techniciens pour leur travail. Je crois qu'il est important que la langue bretonne donne à des professionnels l'occasion de se perfectionner et de vivre de leur métier.

Naz se déroule à Brest. Est-ce selon vous une ville adaptée au cinéma ? Un bon décor ?
 C'est fait maintenant presque quarante ans que l'habitat Ploguennevel. Brest est donc la ville que je connais le mieux. C'est une ville qui s'émeut beaucoup et j'avais très envie d'y tourner un film. J'aime sa situation encadrée par la mer, son relief accidenté. Parfois, on se croirait à San Francisco, avec des rues qui montent brusquement ou qui descendent abruptement vers le port. J'aime

Naz se déroule à Brest. Est-ce selon vous une ville adaptée au cinéma ? Un bon décor ?
 C'est fait maintenant presque quarante ans que l'habitat Ploguennevel. Brest est donc la ville que je connais le mieux. C'est une ville qui s'émeut beaucoup et j'avais très envie d'y tourner un film. J'aime sa situation encadrée par la mer, son relief accidenté. Parfois, on se croirait à San Francisco, avec des rues qui montent brusquement ou qui descendent abruptement vers le port. J'aime

Deuxième question et non des moindres... où pourra-t-on voir ce film ?
 Nous n'avons pas encore de dates précises de la part de France 3, mais cet automne assurément. D'ici là, on pourra le voir pour la première fois au festival de Douarnenez le 24 août. Beaucoup de cinémas semblent intéressés par la tournée organisée par Daoulag Brizh : Auray (20 septembre), Plogastel-Daoulag (23 sept.), Gulungamp (27 sept.), Carhaix (30 sept.), Douarnenez ou Auzerine (6 octobre)...

Festivals. Été atone

L'année 2020 a été une année blanche pour les festivals en Bretagne. En même temps qu'une année noire, sinistrée... Pourrait-on qualifier l'annulation des Nuits interceltiques... Minimaliste est de toute façon le mot qui va présider à tous les événements maintenus, qu'il s'agisse des Vieilles Charrues, du Bout du monde, de Kamm à loar, de la Saint-Loup guingampaise ou encore du Gornouaille, dont les billets sont à la peine, malgré (ou à cause de...) les jangles limités.

Nombreux sont ceux qui ont préféré annuler ou reporter leur édition 2021. Citons Armor à sons à Ebotit, le Helffest à Olisson, les Escalles de Saint-Nazaire, le Festival du roi Arthur ou le Festival du chant de marin à Paimpol. La situation sanitaire réchitoyante pour nombre de manifestations... et de festivals ! Une mesure qui semble réservée, principalement, à la culture...

Parmi les festivals qui se maintiennent coûte que coûte, il y a le FIL, qui a carrément imaginé deux scénarii en parallèle, dont une version « minimaliste », avec la confirmation de l'annulation des Nuits interceltiques... Minimaliste est de toute façon le mot qui va présider à tous les événements maintenus, qu'il s'agisse des Vieilles Charrues, du Bout du monde, de Kamm à loar, de la Saint-Loup guingampaise ou encore du Gornouaille, dont les billets sont à la peine, malgré (ou à cause de...) les jangles limités.

Nombreux sont ceux qui ont préféré annuler ou reporter leur édition 2021. Citons Armor à sons à Ebotit, le Helffest à Olisson, les Escalles de Saint-Nazaire, le Festival du roi Arthur ou le Festival du chant de marin à Paimpol. La situation sanitaire réchitoyante pour nombre de manifestations... et de festivals ! Une mesure qui semble réservée, principalement, à la culture...

dernière minute, tout cela a œuvré pour créer les conditions d'un second été atone, malgré le maintien salutaire des aides des collectivités territoriales... Au final, c'est encore une fois la culture qui trinque, la culture bretonne, la culture en Bretagne. Et tous ceux qui contribuent à les faire vivre, artistes et techniciens en tête. Vivement l'année prochaine !

PAR PIERRE MORVAN

Breizh / Penn-ar-Bed Face au choléra, le préfet publie en breton en 1886

Pour combattre l'épidémie, le préfet diffusa une affiche en français et en breton lors de l'épidémie de choléra en Finistère, le 18 février 1886. Fañch Brodicq l'a retrouvée aux Archives du Département.

Pourquoi ? Comment ?

En fouillant aux archives départementales du Finistère, Fañch Brodicq, journaliste et chroniqueur spécialiste de la langue bretonne, a trouvé une affiche de 100 cm sur hauteur par 71 cm de large, signée du préfet du Finistère Henri Monod. La particularité de cette affiche est qu'elle a été écrite en français et en breton. Le préfet s'en explique dans l'introduction où il rappelle qu'en 1882 sur les côtes bretonnes, il y avait eu une épidémie de choléra. On a donc décidé de faire une affiche officielle en breton.

La choléra en sud Finistère

Fañch Brodicq précise que « pour le 300^e anniversaire de la mort de Louis XIV, le préfet Henri Monod a voulu commémorer le choléra en France, dont celle de 1882-1883 qui fit un million de victimes en Europe et en mourut 1 700 dans le Finistère. Il observe que le premier voyage en 1885, lorsque l'impératrice et le tsar russe, en passant par le sud Finistère, ont été atteints de choléra, dans le Finistère et dans les côtes bretonnes. On a donc décidé de faire une affiche officielle en breton.

La choléra en septembre 1885

Que nous dit Fañch Brodicq dans la lettre qu'il publie dans le numéro spécial des Mémoires de la Société Bretonne et d'Archéologie de Bretagne consacré à l'épidémie en Bretagne du Moyen Âge au XIX^e siècle ? « La pandémie d'été 1885... »

Une affiche bilingue

Fañch Brodicq rappelle le texte de l'affiche dans son livre de 1982. Mais, il ajoute que le même court-jour fut transmis au ministre du Commerce « une ampliation d'un article joint par le ministre de l'Intérieur ».

Le maire de la commune de Quimper à quelques kilomètres de Quimper, approuvé par le conseil municipal, a également imprimé une traduction en breton au chef de la version française... »

Le découvreur de l'affiche aux Archives départementales

Fañch Brodicq explique que son père, qui était préfet de la commune de Quimper en 1982, lui avait montré une affiche qui était restée dans son bureau. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

Une belle impressionnante

L'affiche est impressionnante par sa taille. Elle fait 1,20 mètre de hauteur sur 0,71 m de largeur. Le titre est écrit en français et en breton. Le texte est écrit en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

Le préfet Henri Monod

Fañch Brodicq a retrouvé l'affiche bilingue du préfet Henri Monod.

Cher Henri Monod, l'affiche bilingue du préfet du Finistère, datée du 18 février 1886.

Le préfet veut rendre le texte de son affiche accessible à tous ceux qui savent lire

Cher Henri Monod, l'affiche bilingue du préfet du Finistère, datée du 18 février 1886.

Le préfet Henri Monod a écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

Le préfet Henri Monod a écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

La moitié de la population ne parle que le breton

Pourquoi le breton ?

Le préfet Henri Monod a écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

Le préfet Henri Monod a écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

Les épidémies en Bretagne, du Moyen Âge au XX^e siècle

L'épidémiologie

Pour ce document, il faut se référer à l'ouvrage de l'abbé de la Roche, intitulé « Histoire de la Bretagne », paru en 1882. Ce document est une compilation de toutes les épidémies qui ont frappé la Bretagne depuis le Moyen Âge jusqu'au XX^e siècle.

Le préfet Henri Monod a écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton. Le préfet Henri Monod avait écrit cette affiche en 1886. Elle était écrite en français et en breton.

FINISTÈRE

PROFANE DES BRETANES

DU MOYEN ÂGE AU XIX^e SIÈCLE

PAR PIERRE MORVAN

Plac'h ar mein kozh

Hanterourez sevenadurel eo Noémie Ledouble e kreizenn Vorgium e Karaz. O paouez echuñ ur stummadur e brezhoneg emañ ha laouen eo o kinnig heñchadennoù e brezhoneg bremañ.



Noémie Ledouble he deus desket brezhoneg nevez pa oa Roudour, e Karaz. © J. A. A. A. A.

Desket o deus ar brezhoneg e-korf 6 miz

Anna Quérec

Tomme eo an deiz-se ha brav eo chom e skeud thermoù kozh Vorgium, bet savet 2000 bloaz zo gant ar Romaned. Evt Noémie, bezañ e-kreiz ar mein kozh zo ur blijadur atav. Pell zo eo interest an hanterourez sevenadurel gant an arkeologiezh. « Ar mare a blij din ar muñ eo ar cheñchamant etre an *Hennewer* hag ar *Grennamer* », emezi. Kemer a ra perzh e furchadennoù arkeologiezh. Un tam e pep lec'h. E Pompei, zoken ! « Arwezet-mat eo kêr Pompei pa oa bet distrujet gant ar menez-tan, met pas kement ar yezh a oa gwechall.

un den gouest da ginnig atalieroù ha gweladennoù e brezhoneg », emezi.

Gweladennoù e brezhoneg
Skolzhuz-mat eo bet ar stummadur « kinniget e cam er pen-tre-kentañ ! Start eo bet met n'eo ket bet digalonekaet biskoazh... estregret gant ar c'hemadurioù hag ar sifrou ! », eme Noémie er ur vouch-hoazhin. Ur stummadur tri miez ouzhpenn emañ o paouez echuñ evit bezañ en he bleud da vat. « Bremañ e rankan komz ar muñ postup. Met amañ, e kreiz-Breizh, eo ul lec'h dispar evit komz brezhoneg ! ». Graet he deus he gweladenn gentañ e brezhoneg da geriver Ar Redadeg e miz Mae. « Tud ar stummadur zo mireved din bremañ. Deuet din da selaba achanton ». Treuzkas istor ar vro a blij dezhi laz. Kemer a ra perzh en ur strollad advelet istorel. « Brezhonegerien zo er gevredigezh ivez. Ha plijout a ra din lakaat da gompren d'an dud penaos oa kont gwechall, dre an dihad, an ostilho hag all », emezi. N'he deus ket Noémie disollet an arkeologiezh e-kel-se. mont a ralo da furchal en-dro e Pompei, miz Here moarvat. Un digarez a vo evit da reit ur gentel brezhoneg an arkeologiegerien italian, piv a oa ?

Geriou diwez/leonek
- Hanterourez mediantiz (culturelle)
- Honnerez a anitigat
- Grennamer, Moyen Age
- Ober-tell tomm
- Falc'h g'raze matiz
- Digalouezek, deourag'f(e).

E galleg/en français

Noémie Ledouble est médiatrice culturelle à Vorgium, le centre d'interprétation archéologique de Carhaix, qui retrace l'histoire de la grande cité gallo-romaine construite au premier siècle avant notre ère. Depuis la réouverture du musée fin mai, la médiatrice propose des visites en breton, une langue qu'elle a apprise au cours d'une formation intensive à Roudour, un organisme situé à Carhaix. « Ayant grandi à Plouguezenn, je voulais apprendre le breton de longue date, explique-t-elle. En plus, je suis dans le bapad bre an Aberioñ, c'était logique finalement. » La guide a proposé sa première visite en breton à l'occasion de La Redadeg, fin mai. « Ça s'est bien passé, plusieurs personnes de ma formation sont venues écouter ! ».

Passionnée d'Histoire
Car la médiation culturelle, c'est son dada. Noémie est une passionnée d'histoire, et particulièrement la période de la fin de l'Antiquité au début du Moyen Âge. « Je fais partie d'une association de reconstitution historique. À travers des spectacles, des vêtements, des outils, nous essayons de mieux faire connaître ces époques », explique-t-elle. Elle est également mordue d'archéologie et consacre ses vacances à participer à des chantiers de fouilles. Un dernier, Noémie était sur le site de Pompéi, pour fouiller la cité antique. Elle y retournera cet automne. Peut-être avec une petite loge de breton en poche pour initier ses collègues italiens qui s'at-

Gwengamp

Ouest-France - 18/08/2021

Ça bouge à Ti ar Vro avec Memes Tra

Le temps fort de la culture bretonne, Memes Tra, revient pour une seconde édition, à partir de mercredi. Au programme : exposition et conférence sur la langue et concerts.

Covid, crise sanitaire et appauvrissement des animations culturelles ? Pas question pour le Ti ar Vro de Gwengamp. Le centre culturel breton offre une seconde édition de Memes Tra. « Nous avons eu un bon retour l'année dernière », rapporte Gaël Roblin, coordinateur de la structure. Toujours dans le cadre de l'été culturel, Ti ar Vro propose diverses activités autour de la langue et la culture bretonne.



Cinq jeunes chanteurs et musiciens Bretons revisitent le répertoire de Youenn Gwernig. © Photo: Robert Tra, Vro Gwengamp

Exposition Mona cherche sa route
« Les gens en vacances sont frappés par les noms de lieux ici, commente Gaël Roblin. Et puis, on continue d'appeler les quartiers par leurs noms bretons. » À partir du livre *Mona cherche sa route*, de Maria Merguy, (Éditions Korjaev), en vente à la librairie Mios et Images, découvrez la toponymie du coin. « Pas besoin de parler le breton, prévient le coordinateur. Il s'agit d'une animation de 20 min, ouverte aux familles, dès l'âge de 6 ans, et qui constitue un prétexte pour échanger. »
Ce mercredi, à 17 h, puis, jusqu'au vendredi 27 août, de 9 h à 12 h, en intérieur. Gratuit.

Concert avec Brieg Guernevo et Juliette Divry
Place ensuite à la musique ! Toujours en breton, le Briochin, désormais *Remnas*, Brieg Guernevo présentera son nouvel album *Vei Ma Vin* aux Gwengampais. « Moins métal rock, plus fouillé, selon Gaël Roblin. Ses chansons se rapprochent plus de la pop et du folk. » Le tout accompagné du violoncelle de la musicienne Juliette Divry, pour une mélodieuse version acoustique, « ouverte ».

re, etc. « Une discussion possible en français ou en breton. Ce mercredi, à 18 h, en intérieur. Gratuit.
« À la découverte de Youenn Gwernig »
Racontre de deux époques : les États-Unis des années 1960 et le Breizhaguetactuel. Youenn Gwernig et Tangi Menn au chant, Tangi La Gall-Carré à l'accordéon et Erwan Moal à la guitare, respectivement le répertoire de Youenn Gwernig. « Une figure du renouveau culturel breton des années 1960 à 1980, inspiré du folk-song revendicatif des États-Unis, indique le coordinateur You-

enn Gwernig à fait de ses chansons protestataires, inspirées de Bob Dylan et Joan Baez, un succès. Des morceaux devenus des classiques dans les écoles Diwan. » Une réinterprétation plus contemporaine, « une surprise ». Petit indice : une prolongation d'été pour annoncer au festival.
Ce vendredi, à 20 h, en extérieur. Prix libre.
Lisa GUNIC.

Memes Tra, dans les locaux où devient le Ti ar Vro, au 3, place du Champ-au-Roy. Contact : tél. 02 96 44 27 88. Passe sanitaire obligatoire.

Kreiz-Breizh

Le Poher - 7-13/07/2021

Notre-Dame-de-la-Roche célébrée en breton le 11 juillet à Saint-Thois

Le pardon de Notre-Dame-de-la-Roche a cette particularité de mettre à l'honneur la culture traditionnelle bretonne. Chaque deuxième dimanche de juillet, l'association Krog e-barzh propose à la chapelle, nichée dans son écrivin de verdure, une journée au cours de laquelle on parle et on chante en breton, en portant beau l'habit.
Le rendez-vous est fixé à 10 h 30 au village voisin du Méry pour le départ de la procession en costumes, cette année emmenée par des sonneurs de Re an Are. La messe dite en breton par le père Tavennec sera célébrée en extérieur, elle sera mise en musique par Lucia et Gaël qui forment le duo Diaminé. La chanteuse et le guitariste ont répété de magnifiques cantiques bretons en compagnie de quelques personnes qui les accompagneront. Un hommage sera rendu à Georges Cadoudal qui nous a quittés récemment, il était un fidèle sonneur du pardon.
Chacun est invité à apporter son déjeuner, un barbecue sera mis à disposition. Des crêpes blâ noir seront



Les Saint-Thoisennes portent fièrement le costume.

proposées, à garnir selon son envie. À la buvette, on pourra échanger en breton. L'après-midi, une scène

ouverte accueillera des artistes traditionnels bretons, Maurice Poulm'ch chantera avec Awen Plougoum.

A nevez

Displeger Verboù Brezhonek
Hag lakat och bet diass d'ija gant displegudur verb-mañ-verb ? Nho po abeg ebet ken da faziñ : abaez miz bennak eo lakat enlinenn an Displeger Verboù Brezhonek, un renabl ouzhpenn 33000 verb gant o displegadennoù. Savet e brezhoneg, gallet ha saozneg, setu ul lechienn talvoudus d'an deskardet evit d'an dud m'ha war ar yezh !
<https://displeger.bzh/ltr>
Facebook @displeger
Ya! Niv.843 - 6/08/2021

À la découverte des crêtes en breton

● Chaque année, Raok, fédération de la langue bretonne dans le Centre-Bretagne, propose des randonnées pour les bretonnants et apprenants dans différentes communes du territoire.

Favoriser l'immersion

Mercredi 18 août, Ifig Rémond, historien et géographe local, a accueilli une quinzaine d'adultes et six enfants pour leur faire découvrir l'histoire et la topographie du « plus beau relief appalachien du monde », en breton. Raok avait également dépêché une journaliste pour enregistrer les anecdotes distillées sur la route par

le guide bretonnant. Cette journée a favorisé les échanges entre les niveaux, des locuteurs débutants aux confirmés. « Plusieurs participants sortent de formations intensives de six ou neuf mois. Les personnes qui participent à ces événements recherchent souvent des moments où ils peuvent entendre et pratiquer la langue bretonne », expliquait Padrig Fero, responsable du développement de Raok. À cette occasion, les randonneurs ont pu découvrir une partie du sentier des crêtes et du GR38, l'itinéraire de 8 km ayant été préparé avec Ronan Broustal.



Ifig Rémond, guide incontournable et grand connaisseur de l'histoire du pays, a accompagné le groupe à la recherche d'activités en breton.

Gwengamp Ouest-France · 19/08/2021

La visite des expos à GwinZegal se fera en breton



Des photos de Fernando Tafner seront projetées sur les murs de la prison.

Dans le cadre de la Saint-Loup, le centre d'art visuel GwinZegal proposera des visites commentées de l'exposition *Un village en breton*, samedi. Des visites qui, exceptionnellement, se dérouleront jusqu'à 22 h 30, le centre organisant une nocturne.

Comme l'an passé, le festival BZH Photo sera invité pour l'occasion. Celui-ci proposera des projections de l'artiste Fernando Tafner, sur les murs de la prison. Un moment sympathique, agrémenté de musique acoustique.

Samedi, de 11 h à 22 h 30, ancienne prison, rue Auguste-Pavie. Gratuit.

Yezhoù all

Spered ar vro

CONCOURS ● 12^e édition du prix de la nouvelle en breton



Photo Le Télégramme

À vos plumes ! Les participations pour la 12^e édition du prix de la nouvelle en langue bretonne sont ouvertes. Les textes, sur le thème de « Dieub ha digor d'ar seizh avel » (Libre et ouvert au monde), doivent comporter entre 15 000 et 20 000 signes et être envoyés avant le samedi 18 septembre. Le prix de 1 500 € sera attribué au lauréat lors du Festival du livre en Bretagne, les 50 et 51 octobre prochains, à Carhaix. Envoyez vos textes par mail avant le 18 septembre, à festivaldulivre@gmail.com

Infos sur festivaldulivre-sarhaix.bzh

Le Télégramme · 19/08/2021

Plaeraneg

Ouest-France · 25/08/2021

Un projet de balade en kayak et en breton



Sortie kayak et test en grandeur nature pour les élus et responsables d'animation en breton.

La communauté d'agglomération, avec le centre nautique de Loguivy et Milmarin, ont concocté un projet de balade en kayak spécialement pour les bretonnants. Hier après-midi, élus et responsables du projet se sont donnés rendez-vous au pôle nautique de Loguivy-de-la-Mer pour tester le projet grandeur nature, afin de voir si l'idée peut faire partie du programme du pôle nautique dans l'avenir. Départ du pôle nautique, direction l'embranchement du Trieux jusqu'au phare de la Croix, pour une étape per-

mettant la visite du phare, avant le retour. Un grand classique pour le pôle nautique, qui propose cette idée de sortie depuis pas mal de temps déjà, avec une différence, cette fois, puisque la conversation entre les kayakistes se fera en breton.

« Une idée pour développer l'usage de la langue de façon simple, dans toutes les activités. Et pas seulement les bretonnants des alentours, mais pourquoi pas de toute la région », a souligné Alexandre Porteneuve de Milmarin.

Autres langues

SUR LE BOUT DES LANGUES



Michel Feltin-Palaa
mfeltin-palaa@lexpress.fr

Pourquoi le catalan se porte-t-il mieux en Espagne qu'en France?

Alors qu'il s'agit de la même langue, son avenir semble mieux assuré au sud des Pyrénées qu'au nord. Un écart qui ne doit rien au hasard.

En France, on croit parfois que le déclin des langues régionales s'expliquerait par une sorte de fatalité. Adaptés à un pays rural, le picard, le breton, l'alsacien et les autres auraient simplement été vaincus par la modernité. Autrement dit, on n'y peut rien. Ce raisonnement a le mérite d'être séduisant. Il n'a qu'un léger défaut : il est entièrement faux.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer ce qu'il se passe lorsqu'une langue de France est également pratiquée dans un autre pays. Pour cela, prenons, pas tout à fait au hasard, l'exemple du catalan. En commençant par observer les réponses à ces trois questions (1) :

• "Comprend le catalan" : 94% en Espagne, 61% en France.

• "Sait parler catalan" : 80 % en Espagne, 35% en France.

• "L'utilise dans la vie quotidienne" : 36% en Espagne, 8% en France.

Dès lors, de deux choses l'une. Soit le catalan serait adapté à la modernité côté espagnol, mais pas côté français, et j'attends avec gourmandise que l'on m'en donne la raison. Soit cette situation est la conséquence de deux politiques linguistiques différentes. Je ne ferai tomber personne de l'armoire en indiquant que cette seconde explication est la plus convaincante.

Depuis la chute de Franco, le catalan bénéficie en effet dans la région de Barcelone de mesures très favorables. Les administrations utilisent en priorité la langue régionale, tout comme les télévisions et les radios publiques. Mais la disposition la plus décisive concerne l'enseignement. "Les matières fondamentales sont partout enseignées en catalan à l'école primaire, à l'exception naturellement des nombreuses heures d'évolutes au castillan. La règle est globalement la même dans le secondaire. Quant au supérieur, l'enseignant choisit la langue dans laquelle il est le plus à l'aise", précise l'anthropologue Dominique Blanc. L'objectif est clair : à la fin de sa scolarité, tout élève doit maîtriser le catalan ET l'espagnol. Et c'est ce que l'on observe dans l'immense majorité des cas.

Reste maintenant à comprendre pourquoi ce qui est réalisé en Espagne semble impossible en France. Plusieurs facteurs se conjuguent.

• **Une scolarisation plus tardive en Espagne.** La généralisation du français a commencé dès le XIXe siècle, alors que celle du castillan est intervenue beaucoup plus tardivement. Lors du retour de la démocratie, le catalan partait donc de moins loin au sud des Pyrénées.

• **Des connotations positives en Espagne, négatives en France.** C'est Franco qui a imposé le castillan (la langue de la région de Madrid) à l'école. Résultat ? Le catalan (comme le basque ou le galicien dans d'autres régions de la Péninsule) symbolise la résistance à la dictature. Rien de tel en France où, à partir de la Révolution, le français a été présenté comme "la langue de la liberté" alors que les langues régionales ont été associées à l'Ancien Régime.

... / ...

... / ...

- **Le rôle de la bourgeoisie.** En France, les "élites" ont été les premières à passer au français - un moyen pour elles d'accéder aux meilleures places et de se distinguer du peuple. Rien de tel à Barcelone où, au contraire, la bourgeoisie locale, fière de sa culture, a toujours pratiqué et défendu le catalan.

- **Un sentiment national plus intense en France.** Au cours de l'Histoire, la France a souvent été en conflit avec d'autres puissances européennes, ce qui a eu pour effet de forger un sentiment d'unité nationale. L'Espagne, elle, a connu davantage de guerres civiles. Le sentiment national y est moins puissant qu'en France.

- **Un Etat plus centralisé en France.** Si un Andalou diffère d'un Aragonais et d'un Galicien, la diversité culturelle est plus marquée encore en France quand on compare un Alsacien, un Corse, un Breton et un Aveyronnais - sans même évoquer le cas particulier de l'outre-mer. C'est pour faire tenir ensemble des populations que rien ne prédisposait à partager un destin commun que la France s'est dotée au fil des siècles d'un Etat très centralisé. Et pour la même raison que ledit Etat a cherché à substituer le français aux langues régionales. Le phénomène est beaucoup moins marqué en Espagne.

L'exemple du catalan est d'autant plus intéressant qu'au sud des Pyrénées, la défense de la langue alimente en partie le sentiment séparatiste - je suis sûr que vous pensiez à m'opposer cet argument depuis le début de cet article. Ces événements, cela se comprend, suscitent en France des réticences vis-à-vis des langues régionales de la part de ceux qui sont légitimement attachés à l'indivisibilité de la République.

Et pourtant, unité nationale et respect des langues minoritaires ne sont en rien incompatibles. J'en veux pour preuve qu'il existe dans le monde environ 6000 langues pour 200 Etats : le multilinguisme est donc la norme, non l'exception. A Barcelone, il a d'ailleurs fallu l'annulation, en 2010, du statut d'autonomie adopté en 2006 pour voir le vote indépendantiste décoller véritablement. Paradoxalement, c'est le raidissement décidé par Madrid qui a dopé la tentation sécessionniste. Une partie de l'opinion a alors basculé, sur le mode : "Puisque l'autonomie est impossible, alors je choisis l'indépendance." On observe la situation inverse en Suisse, qui reconnaît quatre langues officielles et qui, à moins que quelque chose ne m'ait échappé, ne connaît pas de menace séparatiste.

Il est donc deux voies pour faire vivre ensemble des populations différentes. L'uniformisation autoritaire, d'une part ; le respect de la diversité et des droits culturels des minorités, d'autre part. Seule la seconde est compatible avec l'ambition de la France d'être le pays des droits de l'Homme.

(1) Etude de 2015 sur les usages linguistiques du catalan en "Catalogne Nord" menée par la Generalitat de Catalunya, le Conseil départemental des Pyrénées-Orientales et l'Institut franco-catalan transfrontalier (IFCT) de l'Université de Perpignan. Les chiffres concernant la "Catalogne Sud" proviennent de la *plataforma per la llengua 2018* et de Quim Nadal, ancien rapporteur de la loi de politique linguistique en Catalogne.

Langues régionales : quatre ouvertures de classes immersives en basque à la rentrée

Le rectorat de Nouvelle-Aquitaine annonce ce lundi 30 août l'ouverture de 3 classes immersives en basque en petite section maternelle, dans l'enseignement public et privé catholique sous contrat. Une extension en grande section est aussi proposée. Elles seront soumises au CDEN le 6 septembre.



L'école maternelle publique d'Arzac est l'une des dernières à avoir obtenu l'ouverture d'une section immersive au Pays Basque © Radio France - Sébastien Vigon

C'est une bonne nouvelle pour les défenseurs de l'enseignement immersif en langue basque. Inquiets et remontés après la censure d'une partie de la loi Molac sur les langues régionales, sans nouvelles de l'inspection d'académie, les associations Euskal Haztak, Biga Bai et ikas Bi ont décidé de se mobiliser à la veille de la rentrée scolaire. Elles devaient être rassurées par l'annonce, ce lundi 30 août, de la rectrice de l'académie de Nouvelle-Aquitaine. Dans un communiqué, celle-ci propose l'ouverture de 3 nouvelles classes immersives en petite section maternelle et l'extension du système à une classe de grande section. Une autre ouverture reste à l'étude.

Instruction complémentaire à Larrau

Les ouvertures en petite section maternelle concernent deux classes de l'enseignement public : une au regroupement pédagogique intercommunal (RPI) d'Osaké-Saint-Martin d'Arossa et une autre au RPI Idoux-Mendy. Une autre classe immersive est ouverte en petite section dans l'école privée catholique sous contrat immaculée Conception d'Ayherre. Enfin, une extension de l'immersif en euskara est prévue à la classe de grande section de l'école Etcheopar de Saint-Palais. Elles seront présentées lors du conseil départemental de l'éducation nationale (CDEN) des Pyrénées-Atlantiques du lundi 6 septembre.

En revanche, une autre demande de création de section immersive n'a pas été satisfaite pour le moment : celle de l'école de Larrau. Mais la porte n'est pas fermée à en croire le communiqué du rectorat. Selon les autorités académiques cette ouverture en petite section de maternelle dans cet établissement souletin comportant une classe unique "soulève des questions spécifiques, nécessitant une instruction complémentaire."

Les élus mobilisés

Les décisions d'ouverture sont toutefois de nature à rassurer les défenseurs de l'enseignement immersif en maternelle dans le public. Ils avaient de quoi se faire du souci après la censure partielle par le Conseil constitutionnel de la loi Molac de "protection patrimoniale des langues régionales" en mai dernier. La partie du texte rejetée par l'instance suprême prévoyait notamment la reconnaissance du modèle immersif dans l'enseignement public. Une censure qui avait mobilisé les associations mais aussi les institutions politiques du Pays Basque et entraîné d'importantes manifestations.

En juin dernier, le conseil communautaire de l'agglomération pays basque (CAPB) avait adopté une motion adressée au président de la République. Les élus demandaient à Emmanuel Macron une révision de la Constitution et d'autoriser dès la rentrée prochaine l'ouverture des sections immersives en langue basque dans les écoles publiques de Larrau, d'Arbaillet/Idoux-Mendy, d'Osaké/Saint-Martin d'Arossa, dans l'école privée confessionnelle d'Ayherre et de l'ikastola de Barrios.

Portugal

www.coe.int - Gwengolo/Septembre 2021

Actualités de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires
Le Portugal signe la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires



Le 7 septembre 2021, le Représentant permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe, en présence du Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, a signé à Strasbourg la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Cette signature sera suivie de la ratification de la Charte par le Portugal. La Charte entrera en vigueur au Portugal après le dépôt de l'instrument de ratification auprès du Conseil de l'Europe.

La Charte a été ratifiée par 25 États. Neuf autres États l'ont signée, mais ne l'ont pas encore ratifiée. Le Conseil de l'Europe encourage régulièrement les États à ratifier la Charte, qui est le seul traité au monde consacré à la promotion des langues régionales ou minoritaires traditionnelles.

Euskadi / Pays Basque

www.mediabask.eus - 18/11/2021

Le procureur de la République de Bayonne tranche en faveur de la « ñ »

Jugé inconstitutionnel en mai dernier, le signe diacritique « fi » vient d'être accepté par le parquet civil de Bayonne. Les parents d'Iñaki Thicoipe ont eu gain de cause et ont pu l'inscrire à l'état civil de Bayonne avec l'orthographe basque.



Le tribunal de Bayonne a été plusieurs fois saisi sur la question du « fi ». © DR

La question est régulièrement posée dans les tribunaux, si ce n'est pas au Pays Basque, c'est en Bretagne, mais le Conseil constitutionnel a tranché le 21 mai dernier, les signes diacritiques à l'instar de l'enseignement immersif sont anticonstitutionnels dans l'Etat français. Or, le 22 septembre, le parquet civil de Bayonne a validé l'inscription du prénom « Iñaki » dans l'état civil avec l'orthographe communément utilisée, comme l'a confirmé à MEDIABASK le procureur de la République. Les parents de l'enfant ont reçu récemment le rectificatif de la part de la mairie de Bayonne.

Ils ont saisi le ministère public après que les services municipaux ont refusé son inscription avec le « fi ». Avant même que l'affaire passe devant le tribunal, le parquet civil a repris les arguments utilisés par les juges dans une décision rendue en 2019 d'accepter l'inscription de « Maaño » dans les textes officiels, d'après l'information publiée par Naiz.

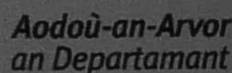
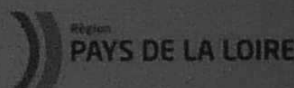
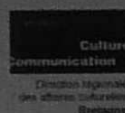
L'affaire de Maaño a donc créé un précédent au Pays Basque. En Bretagne, c'est l'affaire du petit « Fañch » qui a défrayé la chronique pendant de longs mois jusqu'au jour où, en octobre 2019, la cour de cassation a validé la décision des juges en première instance. Du reste, les parents d'Iñaki Thicoipe se sont appuyés sur cette décision favorable et les arguments utilisés dans l'affaire « Maaño » pour convaincre le procureur de Bayonne.

Ils ont mis en avant le fait que des mots comportant la « fi », comme « señor » ou « doña » intègrent le dictionnaire français et que des hauts fonctionnaires français comme l'ancien sous-préfet de Bayonne et ancien secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, Laurent Nuñez, ont maintenu la « tilde » de leur nom.

Des arguments qu'Alexandra Ibañez met à disposition des parents soucieux de respecter l'orthographe des noms et prénoms de leurs enfants sur une page Facebook, après qu'elle-même a mené cette bataille pour le nom de son fils.

Labourioù Ofis publik ar brezhoneg
a vez kaset da benn gant harp ha skoazell :

Les travaux de l'Office public de la langue bretonne
sont menés à bien grâce au soutien et à l'aide de :



Eiladoù graet gant Ofis Publik ar Brezhoneg gant aotre Kreizenn Frañs korvoñ ar gwir eilañ. Oberennoù gwarezet eo ar pennadoù eilet en dibab
kazetennerezh-mañ ha ne c'haller ket adeilañ anezho hep kaout asant ar Greizenn.

Reproductions effectuées par l'Office Public de la Langue Bretonne avec l'autorisation du CFC. Les articles reproduits dans le présent panorama de presse
sont des œuvres protégées et ne peuvent à nouveau être reproduits sans l'autorisation préalable du CFC.